



Annexe B Plan de l'aire de service et d'entreposage temporaire

SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2, S.E.N.C.

Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix



Programme de surveillance environnementale – Déboisement hors milieux sensibles

Octobre 2025

Pesca

Société de projet BVH2, s.e.n.c.

Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix

Programme de surveillance environnementale – Déboisement hors milieux sensibles

2025-10-27

Document déposé au	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
N/Réf. :	3628
Nº de dossier ministériel	3211-12-243
Photographies :	Pesca Environnement

Pesca Environnement

Sonia Sylvestre
Directrice de projet

Étienne Massé, ing.f. (2017-026)
Chargé de projet

Tableau des versions

Version	Date	Contexte du dépôt	Description
01	2025-06-17	Déclaration de conformité pour déboisement hors milieux sensibles	Dépôt initial
02	2025-10-24	Déclaration de conformité pour déboisement hors milieux sensibles – Demande d'information 1	Ajouts aux sections : 5.5.1 à 5.5.5, ajout de l'annexe B

TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE	1
2	OBJECTIFS.....	1
2.1	Engagements de l'initiateur.....	1
2.2	Exigences relatives aux lois et règlements applicables	2
3	RÔLE DE L'ÉQUIPE DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE.....	2
4	DÉBOISEMENT.....	2
5	MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	3
5.1	Mesures d'atténuation générales	3
5.2	Mesures relatives aux activités de déboisement	4
5.3	Mesures relatives au milieu humain.....	4
5.3.1	Climat sonore.....	4
5.3.2	Utilisation du territoire	4
5.3.3	Patrimoine archéologique et culturel	5
5.4	Mesures relatives au milieu physique	5
5.4.1	Eaux de surface, eaux souterraines et sols (déversement accidentel).....	5
5.4.2	Rejets atmosphériques	6
5.4.3	Sols	6
5.4.4	Milieux humides et hydriques	6
5.5	Mesures relatives à la faune et la flore	7
5.5.1	Faune aviaire	7
5.5.2	Engoulement d'Amérique.....	9
5.5.3	Garrot d'Islande	9
5.5.4	Grive de Bicknell	10
5.5.5	Hirondelle de rivage	10
5.5.6	Caribou	11
5.5.7	Chiroptères	11
5.5.8	Espèces floristiques en situation précaire	12
5.5.9	Espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE)	12

LISTE DES ANNEXES

- Annexe A Tableau de concordance de la liste d'engagements
- Annexe B Photos d'oiseaux
- Annexe C Photos d'EFEE
- Annexe D Mesures d'atténuation applicables selon la catégorie de cours d'eau

1 Mise en contexte

Société de projet BVH2, s.e.n.c. (ci-après nommée « l'initiateur »), formée d'un partenariat égalitaire entre Boralex inc., Énergir, S.E.C. et Hydro-Québec, développe le projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix (ci-après nommé « projet Secteur Charlevoix »).

D'une puissance contractuelle de 400 MW, le parc éolien comptera 57 éoliennes. Il sera implanté sur les terres privées de la Seigneurie de Beaupré, appartenant au Séminaire de Québec, sur le territoire de la ville de Baie-Saint-Paul dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix. Les éoliennes seront installées au nord-est des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré déjà en exploitation, soit le parc éolien communautaire de la Côte-de-Beaupré et les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2, 3 et 4.

Durant le déboisement nécessaire à la construction du projet Secteur Charlevoix, un programme de surveillance environnementale sera appliqué, afin que les activités soient conformes aux conditions fixées par le décret gouvernemental et aux exigences des lois, règlements et normes en vigueur. Ce programme est produit dans le contexte de la déclaration de conformité pour le déboisement des zones hors milieux sensibles.

Des programmes de surveillance environnementale distincts seront préparés pour les phases construction, exploitation et démantèlement. Ils comprendront les engagements pris par l'initiateur et se conformeront aux lois et règlements en vigueur.

2 Objectifs

2.1 Engagements de l'initiateur

Des mesures de protection ont été intégrées au projet Secteur Charlevoix dès l'étape de sa conception. Elles sont décrites dans l'étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en huit volumes ainsi que dans les documents relatifs à la présente déclaration de conformité. Ces mesures ont également été regroupées dans une liste d'engagements. Le tableau de concordance joint à l'annexe A présente la liste d'engagements pour les activités visées par la présente déclaration de conformité en vertu de l'article 31.6 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), ainsi que pour les activités à venir du projet.

L'initiateur s'assurera que toute personne travaillant à la construction du projet Secteur Charlevoix respecte les engagements documentés et les conditions fixées au décret gouvernemental. Advenant que de nouveaux engagements soient pris par l'initiateur d'ici la publication du décret ou que des conditions soient imbriquées dans ce dernier, l'initiateur s'engage à les respecter et à mettre à jour les plans et programmes concernés.

Un plan des mesures d'urgence (PMU) applicable aux activités de déboisement sera remis au personnel, y compris le personnel sous-traitant, au début des travaux. Ce plan relèvera de l'initiateur et de l'entrepreneur général. Un PMU préliminaire a été déposé au MELCCFP à l'annexe G du volume 8 de l'étude d'impact sur l'environnement. La version finale du PMU sera fournie lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.

2.2 Exigences relatives aux lois et règlements applicables

L'initiateur s'assurera du respect des lois et règlements applicables à l'intérieur de la zone d'étude du projet Secteur Charlevoix (étude d'impact sur l'environnement, volume 1, section 2.5, tableaux 2.22 et 2.23).

3 Rôle de l'équipe de surveillance environnementale

Lors du déboisement du projet Secteur Charlevoix, l'initiateur désignera une équipe de surveillance environnementale dont les principales tâches consisteront à :

- participer à la planification des travaux nécessitant une surveillance environnementale;
- assurer la mise en œuvre du programme de surveillance environnementale;
- communiquer à la direction de chantier les obligations en matière de surveillance environnementale;
- évaluer l'exécution des travaux en regard des engagements pris par l'initiateur et des règlements en vigueur;
- aviser la direction de chantier de toute non-conformité environnementale ou de toute activité nécessitant des actions correctives ou des ajustements aux méthodes de travail;
- rapporter les incidents environnementaux à la direction de chantier, le cas échéant;
- proposer des actions correctives ou des mesures d'atténuation additionnelles en cas de non-conformité ou d'incident;
- informer la direction de chantier de toute observation d'espèces fauniques ou floristiques en situation précaire;
- rédiger les rapports de surveillance environnementale à envoyer à l'initiateur afin de documenter les activités réalisées et assurer un suivi à l'égard du respect des engagements;

4 Déboisement

Lors du déboisement, l'entrepreneur général aura l'obligation d'appliquer les mesures de protection de l'environnement mentionnées dans ce document et de veiller à la conformité des travaux qui seront précisés dans les devis d'exécution. Le personnel de l'entrepreneur, y compris le personnel sous-traitant, et les

intervenantes et intervenants seront sensibilisés à la protection de l'environnement et à une bonne cohabitation avec les personnes utilisant le territoire. Ainsi, lors de l'accueil sur le chantier, des rencontres de démarrage ou encore par le biais d'une signalisation sur le site, les éléments suivants seront présentés et rappelés régulièrement au personnel :

- Bonnes pratiques de cohabitation avec les autres usagers du territoire;
- Engagements environnementaux relatifs à la découverte de nids d'oiseaux, aux espèces fauniques et floristiques en situation précaire, etc.;
- Modalités d'application du Plan de gestion des matières résiduelles – déboisement (PGMR);
- Modalités d'application du PMU, qui sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction;
- Modalités d'application de la Procédure en cas de déversement de contaminant qui sera incluse au PMU;
- Modalités d'application des principales mesures du chapitre III du *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État* (RADF) liées au déboisement;
- Modalités d'application des différentes mesures d'atténuation présentées dans ce document.

5 Mesures de protection de l'environnement

Les activités de surveillance environnementale visent à encadrer les activités de déboisement et d'assurer le respect des mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact sur l'environnement. Des mesures d'atténuation spécifiques à la gestion des aspects environnementaux sont présentées dans les sections suivantes.

5.1 Mesures d'atténuation générales

Les mesures d'atténuation suivantes seront appliquées lors des travaux de déboisement et de l'aménagement de l'aire de service et d'entreposage temporaire :

- Favoriser la reprise naturelle de la végétation en bordure et sur les aires de travail;
- Éviter de circuler avec de la machinerie et des véhicules en dehors des chemins et des aires de travail prévus au projet;
- Niveler et stabiliser les aires de travail et les emprises des chemins à la fin des travaux, lorsque requis;
- Respecter les normes de santé et de sécurité applicables sur un chantier de parc éolien en milieu forestier;
- Effectuer la manutention, le transport et l'entreposage des matières dangereuses, des huiles et des graisses usées dans le respect des règlements en vigueur.

- Évacuer hors du chantier les matériaux inutilisés et les débris pour qu'ils soient recyclés, récupérés ou, en dernier recours, mis au rebut dans des lieux autorisés;
- Emprunter seulement les deux chemins d'accès prévus pour le projet de manière à minimiser les impacts liés à la circulation du personnel sur les chemins publics.

5.2 Mesures relatives aux activités de déboisement

- Réaliser le déboisement en conformité avec la norme canadienne d'aménagement forestier *Forest Stewartship Council* (FSC), à laquelle adhère le Séminaire de Québec.
- Valorisation de la matière ligneuse récoltée selon la norme FSC : le bois possédant une valeur commerciale sera récolté et géré conformément aux ententes conclues avec le propriétaire des terres, le Séminaire de Québec. Le bois sans valeur commerciale sera broyé sur place pour stabiliser les parterres de coupe mis à nu ou sera débardé en bordure des chemins ou sur les aires de travail pour ensuite être pris en charge par le Séminaire de Québec.

5.3 Mesures relatives au milieu humain

5.3.1 Climat sonore

Les activités réalisées lors de la construction du parc éolien contribueront à augmenter les niveaux sonores ambients. Les activités susceptibles d'émettre du bruit sont : les travaux de déboisement, le transport du bois et l'aménagement de l'aire de service et d'entreposage temporaire. Les mesures d'atténuation suivantes seront mises en place :

- Effectuer une surveillance du climat sonore en phase construction et respecter les niveaux sonores recommandés par le MELCCFP pour les chantiers de construction;
- Respecter les *Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel*¹. Dans ce document, les limites du climat sonore à respecter sont de 55 dB_A le jour (7 h à 19 h; LAr,12h) et de 45 dB_A la nuit (19 h à 7 h; LAr,1h).

Le plan localisant les points de surveillance du climat sonore pendant les activités de déboisement et les activités de construction subséquentes, les mesures d'atténuation et les mesures de suivis sonores sont présentées dans le programme de surveillance du climat sonore. Ce programme est transmis au MELCCFP dans le cadre de la présente déclaration de conformité.

5.3.2 Utilisation du territoire

La construction du parc éolien pourrait entraîner des dérangements ponctuels aux activités pratiquées sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré, principalement les activités de villégiature, de chasse et de pêche en clubs privés, en raison du dérangement causé par la circulation de la machinerie lourde et des travailleurs lors des travaux de déboisement. Les mesures d'atténuation suivantes seront appliquées :

¹ MDDELCC (2015). Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel (version du 27 mars 2015). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. 1 p.

- Installer de la signalisation sur les chantiers et les aires de travail afin d'assurer la sécurité des personnes utilisant le territoire et du personnel;
- Respecter les limites de vitesse de circulation des véhicules, et réduire la vitesse davantage dans les zones à proximité des chalets. Limiter la vitesse de circulation selon les exigences du Séminaire de Québec (entre 15 et 50 km/h dans les zones de travaux);
- Communiquer avec le club de motoneige en cas de travaux hivernaux à proximité des sentiers de motoneige;
- Remettre en état les chemins forestiers en cas de bris liés à la réalisation du projet;
- Maintenir une qualité de chemins forestiers permettant l'accès des membres des clubs privés aux chalets.

5.3.3 Patrimoine archéologique et culturel

Les activités de déboisement pourraient altérer le patrimoine archéologique qui pourrait se trouver sur le territoire en raison des perturbations du sol causées par la machinerie forestière. Le potentiel archéologique de la zone d'étude est élevé le long des rivières et aux alentours des principaux plans d'eau. L'initiateur a ajusté son projet afin d'éviter autant que possible ces zones de potentiel archéologique. L'application des distances séparatrices avec les milieux hydriques, telle que décrite à la section 5.3 pour les activités en déclaration de conformité, permettra de minimiser l'impact prévu.

En cas de découverte d'un bien ou d'un site archéologique, il y aura arrêt immédiat des activités à ce site et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) sera avisé sans délai afin de recevoir ses instructions avant de poursuivre les travaux. Les Premières Nations seront également avisées sans délai.

5.4 Mesures relatives au milieu physique

5.4.1 Eaux de surface, eaux souterraines et sols (déversement accidentel)

Les mesures prévues à la Procédure en cas de déversement de contaminant, qui sera fournie lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction, seront appliquées. Ces mesures comprennent notamment :

- Munir la machinerie lourde de trousse d'intervention en cas de déversement;
- Fournir une formation appropriée au personnel afin de contenir sécuritairement et efficacement les déversements accidentels et nettoyer les lieux;
- Inspecter régulièrement la machinerie lourde afin d'en assurer le bon état de fonctionnement;
- Éviter de ravitailler en produits pétroliers et laver les véhicules et la machinerie à moins de 60 m des lacs et des cours d'eau;

Un PMU incluant la procédure en cas de déversement de contaminant sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.

5.4.2 Rejets atmosphériques

Les sources d'émission seront la machinerie et les équipements sur le chantier. Des particules de poussière seront soulevées lors des travaux et lors des déplacements sur les voies gravelées du chantier. Il y aura également des émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'utilisation de carburant par la machinerie et certains équipements.

Les mesures d'atténuation suivantes seront mises en œuvre pour réduire les rejets atmosphériques durant les travaux de déboisement :

- Dans la mesure du possible, éteindre les moteurs des véhicules lors d'un arrêt prolongé;
- Utiliser de l'abat-poussière (eau seulement pendant les travaux sous déclaration de conformité) afin de limiter l'émission de poussière, particulièrement par temps sec et à proximité des chalets;
- Réduire la circulation et le transport, en évitant notamment les allers-retours;
- Inspecter régulièrement les systèmes d'échappement et antipollution des véhicules et de la machinerie et les réparer, au besoin;

Un programme de suivi des émissions de GES sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.

5.4.3 Sols

Le passage de la machinerie pourrait compacter les sols et entraîner la formation d'ornières dans les zones de déboisement. Les mesures d'atténuation suivantes seront mises en œuvre pour réduire l'impact sur les sols :

- Appliquer les principales mesures citées au chapitre III du *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État : Protection des milieux aquatiques, riverains et humides et des sols*.

5.4.4 Milieux humides et hydriques

Afin de réduire les impacts sur les milieux humides et hydriques, ceux-ci seront évités et les distances séparatrices suivantes seront respectées lors des activités de déboisement sous déclaration de conformité :

- Milieux hydriques permanents :
 - 60 m de la limite du littoral aux sites des traversées de cours d'eau;
 - lorsqu'une emprise à déboiser suit un chemin existant longeant un milieu hydrique permanent situé à moins de 60 m, le déboisement sera réalisé du côté opposé du chemin existant seulement;
- Milieux hydriques intermittents :
 - 30 m de la limite du littoral aux sites des traversées de cours d'eau;

- lorsqu'une emprise à déboiser suit un chemin existant longeant un milieu hydrique intermittent situé à moins de 30 m, le déboisement sera réalisé du côté opposé du chemin existant seulement;
 - 5 m de tout milieu humide.

5.5 Mesures relatives à la faune et la flore

5.5.1 Faune aviaire

Les travaux de déboisement sous déclaration de conformité seront réalisés, en dehors de la période de nidification des oiseaux, qui s'étend du 1^{er} mai au 15 août.

Le personnel sera sensibilisé et formé relativement à la présence potentielle de nids d'oiseaux migrateurs et aux comportements suggérant la nidification. La détermination de l'espèce occupante, si celle-ci peut être identifiée sans déranger le nid, ainsi que l'emplacement du nid permettront d'établir les mesures les plus appropriées à la situation.

Plan de gestion en cas de découverte de nids d'oiseaux

En cas de découverte d'un nid lors des travaux, des mesures d'atténuation spécifiques à la situation seront mises en place afin d'éviter la destruction ou le dérangement d'un nid, en se basant sur les *Lignes directrices pour éviter de nuire aux oiseaux migrateurs*². Les mesures à mettre en œuvre sont les suivantes :

1. La personne ayant fait la découverte en informera l'équipe de surveillance environnementale;
2. Un surveillant environnemental devra localiser le nid et aviser un ornithologue ou un biologiste expérimenté de sa présence sur le chantier;
3. L'ornithologue ou le biologiste identifiera l'espèce et, si nécessaire, relèvera la position GPS du nid;
4. La zone de protection sera déterminée en tenant compte du niveau de dérangement et des programmes de rétablissement pertinents, le cas échéant. La zone de protection sera définie en fonction de l'espèce concernée, de sa tolérance au dérangement et du niveau de dérangement. Ce dernier sera déterminé en considérant l'intensité, la durée, la fréquence et la proximité de l'activité ainsi que les effets cumulatifs de l'ensemble des activités à proximité du nid. La distance de protection définie sera supérieure à la distance de vigilance de l'oiseau;
5. Les limites de la zone de protection seront délimitées et, au besoin, signalées avec un matériau autre qu'un ruban de signalisation ou autre matériau semblable;
6. Toute activité perturbatrice à proximité de la zone de protection établie sera suspendue par la direction de chantier de l'initiateur jusqu'à la fin de la période de nidification des oiseaux (soit après le 15 août) ou jusqu'à ce que les oisillons aient quitté le voisinage du nid par eux-mêmes;
7. Advenant la découverte d'un nid d'une espèce mentionnée à l'annexe 1 du *Règlement sur les oiseaux migrateurs* (DORS/2022- 105) ou d'une espèce inscrite à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), l'initiateur communiquera avec Environnement et Changement climatique

² ECCC (2023). Environnement et Changement climatique Canada. *Lignes directrices pour éviter de nuire aux oiseaux migrateurs*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/prevention-effets-nefastes-oiseaux-migrateurs/reduction-risque-oiseaux-migrateurs.html> en juin 2025.

Canada (ECCC) afin de définir les mesures à mettre en œuvre. Dans le cas où aucune mesure ne pourrait être appliquée, l'initiateur effectuera une demande de permis de relocalisation ou de destruction de nids d'oiseaux migrateurs auprès d'ECCC.

Plan de gestion en cas de mortalité ou d'observation de comportements inhabituels d'oiseaux

Certains comportements chez les oiseaux peuvent indiquer une détresse ou une blessure, tandis que d'autres comportements peuvent signaler un indice de nidification.

Comportements indicateurs de détresse

- Incapacité de voler ou blessure évidente;
- Comportement léthargique.

Comportements indicateurs de nidification

Selon les critères de l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Québec*, les comportements suivants peuvent suggérer une nidification probable lorsqu'ils sont observés durant la période de reproduction, dans un habitat propice :

- Comportement nuptial entre un mâle et une femelle (p. ex. parade, nourrissage, copulation) ou comportement agonistique entre deux individus (p. ex. querelle, poursuite);
- Comportement agité ou cris d'alarme de la part d'un adulte.

Procédure à suivre

Le plan de gestion en cas d'observation de comportements inhabituels d'oiseaux tient compte des *Lignes directrices pour éviter de nuire aux oiseaux migrateurs* (ECCC) et comprend les mesures suivantes :

1. L'observatrice ou l'observateur informera l'équipe de surveillance environnementale de tout comportement inhabituel d'oiseaux et tentera d'en identifier la cause;
2. En cas d'observation d'un oiseau blessé ou mort, le Service canadien de la faune sera avisé et les recommandations émises seront appliquées.
3. En cas d'observation d'un comportement indicateur de nidification dans la zone de travaux, le surveillant environnemental tentera de localiser le nid. Si un nid est découvert, un ornithologue ou un biologiste expérimenté sera avisé de sa présence sur le chantier et le surveillant environnemental mettra en application *le Plan de gestion en cas de découverte de nid d'oiseaux*.

5.5.2 Engoulement d'Amérique

Au Canada, l'engoulement d'Amérique est inscrit comme espèce menacée à l'annexe 1 de la LEP. Au Québec, cette espèce est inscrite sur la *Liste des espèces susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables*. Selon les inventaires d'oiseaux réalisés en 2021 (étude d'impact sur l'environnement, volume 3, étude 2³), aucun individu n'a été répertorié dans la zone d'étude.

Lors de l'accueil au chantier, le personnel sera sensibilisé à la présence potentielle de l'engoulement d'Amérique et des impacts des travaux sur cette espèce. Des photos d'engoulement d'Amérique et de son nid sont présentées à l'annexe B.

Advenant la découverte d'un nid occupé par l'engoulement d'Amérique dans les zones de travaux, l'initiateur communiquera avec les représentants des autorités concernées et conviendra de mesures d'atténuation supplémentaires, si requises, pouvant être mises en œuvre rapidement. Le cas échéant, une zone de protection sera établie et maintenue pour toutes les activités de construction, sans se limiter au déboisement.

La présence de nids d'engoulement d'Amérique ainsi que les actions entreprises pour assurer leur protection sera documentée à l'aide des rapports de surveillance environnementale. Le cas échéant, ces rapports de surveillance pourront être transmis aux autorités concernées.

5.5.3 Garrot d'Islande

Au Canada, le garrot d'Islande (population de l'Est) est inscrit comme espèce en voie de disparition à l'annexe 1 de la LEP. Au Québec, cette espèce est inscrite sur la *Liste des espèces vulnérables*. Un inventaire a été effectué en période de nidification et a confirmé l'absence du garrot d'Islande sur les deux plans d'eau propices (le lac à Rien et le lac des Vases) situés à proximité des infrastructures du projet.

Lors de l'accueil au chantier, tout le personnel sera sensibilisé à la présence potentielle du garrot d'Islande. L'annexe B illustre, à l'aide de photos, le mâle et la femelle, les principales différences avec l'espèce similaire, le garrot à œil d'or, ainsi que leur nid.

En cas de découverte fortuite de nids de garrot d'Islande, l'initiateur mettra en œuvre les mesures suivantes :

- Tout indice de nidification (p. ex : garrot s'envolant d'un chicot ou d'un arbre présentant des signes de dépérissement) sera signalé au surveillant de chantier;
- Une validation au terrain sera effectuée par un ornithologue d'expérience afin d'éviter de confondre l'espèce avec le garrot à œil d'or ;

³ Société de projet BVH2, s. e. n. c. (2022). *Étude d'impact sur l'environnement – Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix* (étude réalisée par PESCA Environnement et déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques).

- L'initiateur s'engage à communiquer avec le MELCCFP advenant que la nidification du garrot d'Islande soit confirmée et à discuter des mesures d'atténuation qui pourraient être mises en œuvre.

Advenant la découverte d'un nid occupé par le garrot d'Islande dans les zones de travaux, le plan de gestion décrit à la section 5.5.1 sera mis en place.

La présence de nids de garrot d'Islande ainsi que les actions entreprises pour assurer leur protection sera documentée à l'aide des rapports de surveillance environnementale. Le cas échéant, ces rapports de surveillance pourront être transmis aux autorités concernées.

5.5.4 Grive de Bicknell

Au Canada, la grive de Bicknell est inscrite comme espèce menacée à l'annexe 1 de la LEP. Au Québec, cette espèce est inscrite sur la *Liste des espèces vulnérables*. Le déboisement sous déclaration de conformité sera réalisé en dehors des habitats confirmés de la grive de Bicknell et des habitats où les inventaires demeurent à compléter.

Lors de l'accueil au chantier, tout le personnel sera sensibilisé à la présence potentielle de la grive de Bicknell.

5.5.5 Hirondelle de rivage

Puisque le projet chevauche l'aire de répartition de l'hirondelle de rivage, espèce menacée inscrite à l'annexe 1 de la LEP, des mesures seront prises lors de l'utilisation de bancs d'emprunt localisés dans la Seigneurie de Beaupré pour l'extraction de sable et de gravier. L'annexe B illustre, à l'aide de photos, une hirondelle ainsi que leur nid. Le personnel sera informé via l'accueil des mesures d'atténuation à mettre en place :

Avant l'arrivée des hirondelles et la période de nidification (en général avant le 1^{er} mai) :

- Dans les zones exploitées durant la période de nidification : les talus doivent avoir un profil avec une pente inférieure à 70° pour les talus de plus de 2 m;
- Dans les zones non exploitées durant la période de nidification : créer des zones propices à la nidification avec des talus dont la pente est d'au moins 70°;
- Installer des dispositifs d'effarouchement pour dissuader les hirondelles de rivage d'établir une colonie dans les zones exploitées.

Pendant la période de nidification (du 1^{er} mai au 15 août), si une colonie d'hirondelles de rivage est détectée :

- Éviter les activités intenses (machinerie lourde) à proximité de la colonie et délimiter une zone de protection autour de la colonie;
- La zone de protection minimale entre la colonie et les activités bruyantes ou occasionnant des vibrations est d'au moins 50 m;

- Rabattre à la fin de la journée les talus dont la pente est d'au moins 70° afin d'éviter que des hirondelles de rivage ne commencent à creuser des nids durant la nuit ou durant les fins de semaine;
- Cesser toute activité d'excavation si des hirondelles de rivage colonisent un talus dans une zone utilisée, et ce, jusqu'au départ des hirondelles à la fin de la période de nidification;
- Ne pas utiliser de dispositifs d'effarouchement une fois la colonie établie, tant et aussi longtemps que cela peut interférer avec les activités courantes de nidification des hirondelles de rivage.

Après le départ des hirondelles de rivage à la fin de la période de nidification (en général après le 15 août) :

- Conserver un site de remplacement pouvant soutenir la nidification de l'hirondelle de rivage l'année suivante. Le talus doit avoir une pente d'au moins 70° pour permettre la nidification.

La présence de nids d'hirondelles de rivage ainsi que les actions entreprises pour assurer leur protection sera documentée à l'aide des rapports de surveillance environnementale. Le cas échéant, ces rapports de surveillance pourront être transmis aux autorités concernées.

5.5.6 Caribou

Au Canada, le caribou forestier (population boréale) est inscrit comme espèce menacée à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril*. Au Québec, cette espèce est inscrite sur la *Liste des espèces vulnérables*. Le caribou forestier est un animal à déclaration obligatoire en vertu de l'article 68 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, et de son *Règlement sur les animaux à déclaration obligatoire*. Le déboisement sous déclaration de conformité sera réalisé en dehors de l'aire de répartition du caribou forestier.

Lors de l'accueil au chantier, tout le personnel sera sensibilisé à la présence potentielle du caribou forestier et toute observation sera immédiatement signalée à l'équipe de surveillance environnementale. Les informations suivantes devront être notées :

- Date de l'observation;
- Présence de collier GPS;
- Nombre de mâles, de femelles et de faons;
- Position GPS de l'observation;
- Description du milieu environnant.

5.5.7 Chiroptères

Le déboisement sous déclaration de conformité sera réalisé en dehors de la période de reproduction des chauves-souris, qui s'étend du 1^{er} juin au 31 juillet.

5.5.8 Espèces floristiques en situation précaire

Un inventaire d'espèces floristiques en situation précaire réalisé en 2024 a permis d'identifier une seule espèce : la matteuccie fougère-à-l'autruche, désignée vulnérable à la récolte. Les occurrences de cette espèce sont situées hors de l'emprise du projet. Le rapport d'inventaire d'espèces floristiques en situation précaire a été déposé au MELCCFP à l'annexe B du volume 8 de l'étude d'impact sur l'environnement.

5.5.9 Espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE)

Les mesures préventives suivantes seront mises en œuvre afin d'éviter la propagation d'EFEE :

- Demander aux entrepreneurs d'inspecter la machinerie, peu importe sa provenance, avant l'entrée sur les terres du Séminaire de Québec et de la nettoyer au besoin;
- Intégrer des photos d'EFEE dans le guide de surveillance de chantier afin de faciliter la détection de ces espèces par le personnel lors des travaux réguliers de construction et d'exploitation. Des exemples de photos d'EFEE sont présentés à l'annexe C;
- Demander au personnel responsable de l'entretien et du suivi lors de l'exploitation du parc éolien de consulter la liste des EFEE qui pourraient s'établir sur le site et d'aviser l'initiateur de toute découverte;
- Aviser le MELCCFP et le Séminaire de Québec en cas de découverte d'EFEE lors des travaux réguliers de construction ou d'exploitation et éviter de déplacer des sols contenant des EFEE vers un autre site.

Annexe A Tableau de concordance de la liste d'engagements

Tableau A.1 Tableau de concordance entre les engagements pris dans le contexte de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et les activités de déboisement hors milieux sensibles ou à venir

Nº engagement	Activité du projet	Impact de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
1	Construction de chemins et des aires de travail	Santé humaine et sécurité	L'entrepreneur aura tous les permis nécessaires pour la manutention et l'entreposage des explosifs. De plus, il respectera les lois et règlements en vigueur lors de la réalisation de ces travaux.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 3.5.2.3, p. 3-7 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.1, p. 18
2	Démantèlement, Remise en état	Utilisation du territoire, Écosystème	<p>L'initiateur s'engage à démanteler le parc éolien à l'échéance du contrat d'approvisionnement, à moins d'un renouvellement du contrat d'approvisionnement ou de toute autre opportunité de vendre l'énergie produite. Le SADR de la MRC de Charlevoix comprend des dispositions encadrant le démantèlement, il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le transport et la circulation des travailleurs, de la machinerie lourde et des équipements à retirer du site; ◦ Le débroussaillage d'aires de travail et de certaines portions de chemins d'accès, compte tenu de la végétation qui se sera développée au cours des 30 années d'exploitation du parc; ◦ Le démantèlement des équipements; ◦ La restauration des aires de travail et, au besoin, des chemins utilisés. 	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 3.57, p. 3-14 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 3, p. 13

Nº engagement	Activité du projet	Impact de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
3	Toutes les activités	Écosystème	Maintenir la diversité des espèces fauniques et floristiques, notamment par la protection des espèces en situation précaire et la conservation de leurs habitats.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 5, p. 5-1 PR5.7 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 25 juin 2024 - Troisième série, août 2024, section 6.13, p. 14, QC3-9
4	Optimisation	Utilisation du territoire, Écosystème, Milieux humides et hydriques	Appliquer la séquence « éviter-minimiser-compenser » dans un objectif d'aucune perte nette et favoriser le maintien des fonctions écologiques tout en considérant les orientations régionales.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 5, p. 5-1
5	Optimisation des retombées économiques	Contexte socioéconomique	Impliquer le milieu pour créer des opportunités, notamment pour l'industrie de la construction et l'industrie touristique.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 5, p. 5-1
6	Remise en état	Utilisation du territoire	Harmoniser les usages et favoriser la cohabitation avec le milieu. Remettre en état le territoire à la fin des activités.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 5, p. 5-1
7	Optimisation	Utilisation du territoire, santé humaine, Paysage	Réduire les inconvenients et nuisances susceptibles d'affecter la qualité de vie des résidents et des usagers du territoire, incluant la préservation des paysages.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 5, p. 5-1

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
8	Archéologie	Patrimoine archéologique et culturel	Documenter le potentiel archéologique et préserver les biens et les sites patrimoniaux.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 5, p. 5-1
9	Déboisement, Remise en état, Transport	Conditions atmosphériques et météorologiques	Réduire les émissions de GES pendant la construction et l'exploitation du parc éolien.	Un programme de suivi des émissions de GES sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 5, p. 5-1
10	Construction des chemins, Installation de ponceau	Eau de surface, Ichtyofaune, Herpétofaune	Les principales règles prescrites dans le RADF et dans le guide <i>Saines pratiques : voirie forestière et installation de ponceaux</i> seront appliquées lors de la construction des chemins et de l'installation des ponceaux afin de protéger les cours d'eau et le milieu aquatique. Ainsi que la conception et l'installation de ponceaux de moins de 25 mètres seront prises en considération, comme le recommande Pêches et Océans Canada, afin d'assurer le libre passage du poisson et de conserver son habitat.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3, p. 6-10; section 6.4.5, p. 6-27; section 6.5.1, p. 6-36

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
11	Construction de traverses de cours d'eau	Eau de surface	Planifier le tracé des chemins de manière à limiter le nombre de traverses de cours d'eau et à éviter les milieux humides.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1, p. 18
12	Déboisement	Sols et dépôts de surface, Écosystème	Effectuer une validation terrain avant les travaux afin de réduire au minimum les superficies à utiliser.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.3.2.3, p. 13, QC-7 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.1, p. 18

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
13	Transport	Santé humaine et sécurité, Climat sonore, Utilisation du territoire	Respecter les limites de vitesse de circulation des véhicules, et réduire la vitesse davantage dans les zones à proximité des chalets. Limiter la vitesse de circulation selon les exigences du Séminaire de Québec.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC DNC_ProgrammeSurveillanceClimatSonore	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.11, p. 6-65 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.1, p. 18
14	Transport	Sols et dépôts de surface, Écosystème, Utilisation du territoire	Éviter de circuler avec de la machinerie et des véhicules en dehors des chemins et des aires de travail prévus au projet.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.3.2.3, p. 13, QC-7 et section 6.4.3, p. 34, QC-40
15	Gestion des matières	Utilisation du territoire, santé et sécurité	Effectuer la manutention, le transport et l'entreposage des matières dangereuses dans le respect des règlements.	DNC_PGMR_Deboisement_DC	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10

Nº engagement	Activité du projet	Impact de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
16	Remise en état	Sols et dépôts de surface	Utiliser, le plus possible, la matière issue des activités de décapage comme matériel de remblai, de remplissage ou de finition lors d'autres travaux ou lors de la remise en état des sites.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.1, p. 18
17	Construction des chemins et des aires de travail	Sols et dépôts de surface, Eau de surface, Ichtyofaune	Utiliser, lorsque requis, des dispositifs afin de limiter la dispersion de sédiments à l'extérieur de la zone de travail : digue antisédiment, bassin de sédimentation ou canaux de déviation vers la végétation en bordure des chemins aux approches des cours d'eau, paille.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.1, p. 18
18	Toutes les activités	Sols et dépôts de surface, Eau souterraine, Eau de surface	Munir la machinerie lourde de trousse d'intervention en cas de déversement.	Une procédure en cas de déversement de contaminant sera fournie lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.1, p. 18

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
19	Entretien de la machinerie	Sols et dépôts de surface, Eau souterraine, Eau de surface	Inspecter régulièrement la machinerie lourde afin d'en assurer le bon état de fonctionnement.	Une procédure en cas de déversement de contaminant sera fournie lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.1, p. 18
20	Entretien de la machinerie	Sols et dépôts de surface, Eau souterraine, Eau de surface	Éviter de ravitailler en produits pétroliers et de laver les véhicules et la machinerie à moins de 60 m des lacs et des cours d'eau.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.1, p. 18
21	Remise en état	Utilisation du territoire	Niveler les aires de travail et les emprises des chemins à la fin des travaux, lorsque requis.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-11 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.1, p. 18

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
22	Gestion des matières	Utilisation du territoire, santé et sécurité	Gérer les huiles et les graisses usées conformément à la réglementation en vigueur.	DNC_PGMR_Deboisement_DC	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-11
23	Optimisation	Milieux humides et hydriques	Appliquer la séquence « éviter-minimiser-compenser » dans un objectif d'aucune perte nette de milieu humide ou hydrique.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.2, p. 6-11; section 6.4.3.1, p. 6-20; section 6.4.5, p. 6-27; section 6.5.1, p. 6-36; section 6.5.2, p. 6-38; section 6.11, p. 6-65; section 10, p. 10-6 PR3.1 (3 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Études de référence, octobre 2022, section 3, p. 2 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.4.6, p. 39, QC-42 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.2, p. 18

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
24	Déboisement	Sols et dépôts de surface, Écosystème	Utiliser le plus possible les chemins forestiers existants afin de réduire les superficies à déboiser.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-11 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.3.2.3, p. 13, QC-7 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.2, p. 18
25	Inventaire	Ichtyofaune	Valider les cours d'eau lors d'une visite au terrain avant le début des travaux de construction afin de vérifier la présence de frayères, et protéger ces dernières, le cas échéant.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.2, p. 6-11 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.2, p. 18
26	Installation de ponceau	Ichtyofaune	Dans la mesure du possible, éviter l'installation d'un ponceau à moins de 50 m en amont d'une frayère.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.2, p. 6-11

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
27	Remise en état	Sols et dépôts de surface, Écosystème	Remettre en état les superficies temporaires non requises durant la phase exploitation qui auront été utilisées lors de la construction (p. ex., aires d'entreposage, aire de service et bureaux de chantier, site de fabrication de béton).	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.2, p. 6-11; section 6.11, p. 6-65 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.3.2.3, p. 13, QC-7 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.2, p. 18
28	Construction de traverses de cours d'eau	Eau de surface, Ichtyofaune, Herpétofaune	Effectuer les travaux de construction des traverses de cours d'eau dans les sites considérés comme de très bons habitats du poisson en dehors de la période allant du 15 septembre au 15 juin (période de reproduction de l'omble de fontaine), dans la mesure du possible.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.2, p. 6-11 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.3.2, p. 30, QC-35 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.2, p. 18

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
29	Toutes les activités	Écosystème	<p>Afin de réduire les risques d'introduction d'EEE floristiques dans le secteur d'implantation du parc éolien, l'initiateur prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Demander aux entrepreneurs de nettoyer la machinerie excavatrice qui proviendrait d'une autre région que celle de la Capitale-Nationale avant l'entrée sur les terres du Séminaire de Québec; ◦ Intégrer des photos d'EEE dans le guide de surveillance de chantier afin de faciliter la détection de ces espèces par le personnel lors des travaux réguliers de construction et d'exploitation; ◦ Demander au personnel responsable de l'entretien et du suivi lors de l'exploitation du parc éolien de consulter la liste des EEE qui pourraient s'établir sur le site et d'aviser l'initiateur de toute découverte; ◦ Aviser le MELCC et le Séminaire de Québec en cas de découverte d'EEE lors des travaux réguliers de construction ou d'exploitation et éviter de déplacer des sols contenant des EEE vers un autre site; ◦ Mettre en œuvre un programme de suivi des EEE durant les trois années suivant la fin des travaux de construction et de restauration. 	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-11 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.2, p. 18; section 6.2.1, p. 20
30	Transport	Infrastructure de transport et de services publics, Santé humaine et sécurité	Accompagner de véhicules escortes les convois et les camions hors normes transportant les pales et les sections de tours d'éoliennes.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-11 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
31	Transport	Infrastructure de transport et de services publics, Santé humaine et sécurité	Établir un plan de transport des composantes des éoliennes et respecter les normes du MTQ.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.2, p. 6-11 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 3.5.3, p. 26, QC26
32	Transport, Construction de chemins et des aires de travail	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité	Installer sur le chantier une signalisation le long du réseau de chemins et en périphérie des aires de travail. Installer une signalisation relative au chantier et aux aires de travail afin d'assurer la sécurité des utilisateurs du territoire et des employés.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-11 PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.11, p. 6-65 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
33	Archéologie, Communication	Patrimoine archéologique et culturel	En cas de découverte d'un bien ou d'un site archéologique lors des travaux, arrêter immédiatement les travaux à ce site, aviser le ministère de la Culture et des Communications (MCC) sans délai et attendre les instructions de ce ministère avant d'y poursuivre les travaux. L'initiateur s'est également engagé à tenir informées les Premières Nations de tout inventaire archéologique qui pourrait être entrepris, et ce, en amont de leur réalisation.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-11 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19
34	Surveillance	Climat sonore	Effectuer une surveillance du climat sonore en phase construction et respecter les niveaux sonores recommandés par le MELCC pour les chantiers de construction.	DNC_ProgrammeSurveillanceClimatSonore	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-12 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19
35	Remise en état	Santé et sécurité, Utilisation du territoire	Remettre en état les chemins forestiers en cas de bris liés à la réalisation du projet.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-12 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
36	Gestion des matières	Santé et sécurité, Utilisation du territoire	Évacuer hors du chantier les matériaux inutilisés et les débris pour qu'ils soient recyclés, récupérés ou, en dernier recours, mis au rebut dans des lieux autorisés.	DNC_PGMR_Deboisement_DC	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-12 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19
37	Installation du réseau collecteur	Utilisation du territoire, Paysage	Favoriser l'enfouissement des câbles électriques du réseau collecteur, sauf lorsque des contraintes techniques l'empêchent (traversée de cours d'eau ou zones d'affleurement rocheux).	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-12 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19
38	Transport	Utilisation du territoire, Paysage	Concevoir le balisage des éoliennes selon les normes de Transports Canada.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-12 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19

Nº engagement	Activité du projet	Impact de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
39	Toutes les activités	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité	Respecter les normes de santé et de sécurité applicables sur un chantier de parc éolien en milieu forestier.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-12 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19
40	Communication	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité	Transmettre des comptes rendus réguliers sur l'évolution des travaux (travaux réalisés et planifiés) au Séminaire de Québec, qui communiquera l'information aux membres des clubs privés.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.3, p. 6-12 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19
41	Communication	Utilisation du territoire	Rendre l'information sur le projet disponible à la population via un site Internet, des info-travaux ou tout autre moyen de communication approprié.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.1.3, p. 19

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
42	Déboisement, Remise en état, Suivi	Écosystème, Chiroptères	<p>À titre de mesures d'atténuation particulières pour les chauves-souris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le déboisement sera réalisé, dans la mesure du possible, en dehors de la période de reproduction des chauves-souris, qui s'étend du 1er juin au 31 juillet; ◦ Les superficies requises pour la construction du projet seront réduites afin de limiter la perte d'habitat par le déboisement; ◦ En effectuant une validation terrain avant les travaux afin de réduire au minimum les superficies à utiliser; ◦ En utilisant le plus possible les chemins forestiers existants afin de réduire les superficies à déboiser; ◦ En remettant en état les superficies temporaires non requises pour l'exploitation qui auront été utilisées lors de la construction; ◦ Les éoliennes seront installées dans des habitats peu fréquentés par les chauves-souris. Les inventaires réalisés en 2021 confirment que les chauves-souris sont peu abondantes dans le secteur d'implantation des éoliennes; ◦ Un suivi de la mortalité des chauves-souris sera effectué lors de l'exploitation du parc éolien, comme il est exigé pour chaque parc éolien au Québec. Le programme de suivi respectera les standards en vigueur au Québec. 	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.4.3.1, p. 6-21 section 6.11, p. 6-65 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.4.3, p.34, QC-40
43	Déboisement, Remise en état, Suivi	Écosystème, Faune avienne	Les travaux de déboisement seront réalisés, dans la mesure du possible, en dehors de la période de nidification des oiseaux, soit du 1er mai au 15 août.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.4.6.1, p. 6-34 section 6.11, p. 6-65

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
44	Compensation	Écosystème, Ichtyofaune, Herpétofaune	L'initiateur s'engage à compenser les pertes inévitables pour l'atteinte aux milieux hydriques par une contribution financière ou l'exécution de travaux visant la restauration ou la création de milieux hydriques, conformément à la réglementation applicable et en vigueur, notamment le Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.5.1, p. 6-37 PR3.1 (3 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Études de référence, octobre 2022, section 5, p. 16 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.3.1, p. 24
45	Caractérisation écologique	Écosystème, Ichtyofaune, Herpétofaune	L'initiateur s'engage à réaliser une étude de caractérisation complète, au sens de l'article 46.0.3 de la LQE, afin de délimiter l'ensemble des milieux humides/hydriques dans les superficies nécessaires à la réalisation du projet. Cette caractérisation inclura, sans s'y limiter, la description écologique de ces milieux et la description de leurs fonctions écologiques. Si un milieu humide ne peut être évité en raison de contraintes techniques ou environnementales, l'initiateur évaluera l'impact du projet et proposera des mesures d'atténuation en vue de les réduire.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.5.1, p. 6-38 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.3.1, p. 24

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
46	Compensation	Écosystème, Ichtyofaune, Herpétofaune	L'initiateur s'engage également à compenser les pertes inévitables pour l'atteinte aux milieux humides par une contribution financière ou l'exécution de travaux visant la restauration ou la création de milieux humides, conformément à la réglementation applicable et en vigueur, notamment le Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.5.1, p. 6-38 PR3.1 (3 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Études de référence, octobre 2022, section 5, p. 16 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.3.2, p. 25
47	Communication	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité	L'initiateur s'engage à maintenir des communications en continu avec l'entrepreneur général et le Séminaire de Québec lors de la planification et de la réalisation des travaux.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.7, p. 6-43

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
48	Entretien des chemins	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité	L'initiateur s'assurera, par un entretien régulier et des réparations au besoin, que la qualité des chemins forestiers permette l'accès aux chalets par les membres des clubs privés, selon les besoins du Séminaire de Québec.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.7, p. 6-43 section 6.11, p. 6-65
49	Déboisement, Remise en état, Transport	Conditions atmosphériques et météorologiques	<p>Dans la mesure du possible et afin de réduire les émissions de GES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le déboisement sera réalisé en conformité avec la norme canadienne d'aménagement forestier FSC à laquelle adhère le Séminaire de Québec. La matière ligneuse sera ainsi valorisée. De plus, les bois issus du déboisement seront intégrés aux volumes de bois de la récolte forestière réalisée par le propriétaire; ◦ Les aires temporaires non requises en phase exploitation seront restaurées rapidement afin d'accélérer la reprise végétale et de rétablir plus rapidement la séquestration de carbone par la végétation; ◦ Les tourbières, dont l'importance pour la séquestration du carbone est reconnue, ont été évitées dans la mesure du possible; ◦ Dans la mesure du possible et afin de réduire les émissions de GES, le moteur des véhicules sera éteint lors d'un arrêt prolongé. 	<p>Un programme de suivi des émissions de GES sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.</p> <p>3628_BLX_CHX_DCPromgrammeSurveillanceEnv</p>	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.10, p. 6-63
50	Déboisement	Faune avienne	Éviter, dans la mesure du possible, de déboiser dans les habitats ayant un potentiel élevé d'utilisation par la grive de Bicknell.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.11, p. 6-65

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
51	Caractérisation écologique	Écosystème, Ichtyofaune, Herpétofaune	Réaliser une étude de caractérisation complète sur le terrain afin de décrire les atteintes inévitables aux milieux humides et hydriques dans les superficies finales requises à la réalisation du projet.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.11, p. 6-65
52	Optimisation des retombées économiques	Contexte socioéconomique	Mettre en place un comité de suivi incluant des intervenants du milieu qui traitera des retombées économiques et de leur maximisation dans la MRC de Charlevoix, les suivis environnementaux ainsi que la revue des plaintes et de leur traitement.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.11, p. 6-65 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.11, p. 50, QC-59

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
53	Communication, Transport	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité	<p>Établir au besoin des mesures d'harmonisation avec les activités de chasse, entendues avec le Séminaire de Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Communiquer sur une base régulière avec les utilisateurs au sujet de la planification des travaux, à l'aide par exemple d'info-travaux, de rencontres ou d'appels téléphoniques, pendant et en amont de la construction; ◦ Éviter, dans la mesure du possible, de bloquer des accès en travaillant par exemple d'un côté du chemin à la fois, ou en assignant un signalleur pour permettre le passage sécuritaire d'utilisateurs au besoin; ◦ Planifier et communiquer à l'avance les contournements ou détours qui seront nécessaires aux utilisateurs concernés; ◦ Installer une signalisation autour des zones de travaux; ◦ Limiter la vitesse de circulation avec une signalisation appropriée, tout en assurant une surveillance; ◦ Sensibiliser les travailleurs aux nuisances pouvant être occasionnées par leurs déplacements; ◦ Limiter les travaux, dans la mesure du possible, lors de la période de chasse à l'orignal à l'arme à feu; ◦ Planifier et communiquer avec les clubs de motoneige concernés afin d'établir des mesures de sécurité entourant l'harmonisation des activités, notamment une signalisation appropriée à proximité des intersections en période hivernale; ◦ Appliquer au besoin de l'eau ou des abat-poussières. 	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC DNC_ProgrammeSurveillanceClimatSonore	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.11, p. 6-65 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.7, p. 44, QC-49 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.5, p. 26

Nº engagement	Activité du projet	Impact de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
54	Communication	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité	En cas de travaux hivernaux à proximité des sentiers de motoneige, communiquer avec le club et établir des mesures de sécurité et d'harmonisation des usages.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement Rapport principal, octobre 2022, section 6.11, p. 6-65
55	Inventaire	Patrimoine archéologique et culturel	Réaliser un inventaire archéologique aux abords des chemins existants prévus dans une zone de potentiel archéologique si des travaux de réfection doivent empiéter à l'extérieur de la surface de roulement existante.	S. O.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.11, p. 6-65
56	Surveillance	Surveillance environnementale	L'initiateur s'engage à mettre en œuvre un programme de surveillance environnementale et de suivi des gaz à effet de serre afin de veiller à l'application des mesures de protection environnementales nécessaires lors de la construction du parc éolien, de son exploitation et de son démantèlement. L'initiateur s'engage à inclure un tableau de concordance, concernant les engagements pris dans le cadre du processus d'évaluation environnementale du projet, relativement aux activités applicables à toute demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE, ainsi que le programme de surveillance relatif à l'activité visée.	Un programme de suivi des émissions de GES sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 7, p. 7-1 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 10, p. 58, QC-73 PR5.5 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 16 juin 2023 - Deuxième série, avril 2024, section 6.10, p. 17, QC2-17 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 16

Nº engagement	Activité du projet	Impact de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
57	Toutes les activités	Santé humaine et sécurité	<p>L'initiateur s'engage également à élaborer et à appliquer un plan des mesures d'urgence afin de protéger le personnel, les utilisateurs du territoire, la population et l'environnement.</p> <p>L'initiateur s'assurera que le personnel et les sous-traitants connaissent le plan des mesures d'urgence et puissent l'appliquer durant les trois phases du projet. Ce plan pourra relever de l'initiateur ou de l'entrepreneur général. Le plan des mesures d'urgence décrira :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Les divers types d'accidents et de défaillances possibles ou probables (analyse des risques); ◦ Les mesures préventives; ◦ Les procédures d'urgence à mettre en œuvre (personnes responsables, équipements disponibles, actions à entreprendre, trajets à privilégier); ◦ Les processus de communication et d'alerte selon les ressources disponibles à l'interne et à l'externe; ◦ La formation des intervenants; ◦ Les modalités de mise à jour ou d'évaluation du plan des mesures d'urgence. 	AnnexeG_BLXCharlevoix _PMU prelim_Construction	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 7, p. 32 et 33
58	Caractérisation écologique	Écosystème	<p>L'initiateur s'engage à réaliser une caractérisation écologique complète basée sur la configuration finale du projet après la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et l'autorisation par décret.</p> <p>L'initiateur s'engage à déposer cette caractérisation avec la demande d'autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.</p>	S. O.	S. O.	PR3.1 (3 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Études de référence, octobre 2022, section 5, p. 16 PR5.5 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 16 juin 2023 - Deuxième série, avril 2024, section 6.5, p. 16, QC2-15

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
59	Inventaire	Eau souterraine	L'initiateur s'engage à réaliser un inventaire des puits de prélèvement d'eau souterraine avant les travaux.	Un rapport d'inventaire de puits sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.2.3, p. 3, QC-4
60	Caractérisation écologique	Écosystème	L'initiateur s'engage à réaliser une étude de caractérisation complète avant les travaux. Cette caractérisation comprendra l'identification des espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables et les espèces susceptibles d'être ainsi désignées, incluant la riverine des montagnes.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.2.1.2, p. 4, QC-5
61	Déboisement, construction	Caribou	<p>Les superficies requises pour la construction du projet seront réduites afin de limiter la perte d'habitat par le déboisement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ en effectuant une validation terrain avant les travaux afin de réduire au minimum les superficies à utiliser; ◦ en utilisant le plus possible les chemins forestiers existants afin de réduire les superficies à déboiser; ◦ en remettant en état les superficies temporaires qui auront été utilisées lors de la construction (aires d'entreposage, aire de service et bureaux de chantier, site defabrication de béton). <p>La machinerie et les véhicules éviteront de circuler en dehors des chemins et des aires de travail prévus au projet.</p> <p>Le déboisement sera réalisé, dans la mesure du possible, en dehors de la période qui s'étend du 1^{er} mai au 15 août.</p>	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.3.2.3, p. 8, QC-7

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
62	Caractérisation écologique	Eau de surface, Ichtyofaune	L'initiateur s'engage à réaliser une caractérisation des cours d'eau visés par des travaux selon un protocole qui sera discuté avec le MELCCFP.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.3.2.4, p. 13, QC-8
63	Déboisement	Oiseaux	Un responsable de la surveillance environnementale sera désigné, notamment durant les périodes de déboisement. De plus, les travailleurs seront sensibilisés à la présence potentielle de l'engoulement d'Amérique et des impacts potentiels des travaux lors de leur accueil sur le site. Advenant la découverte d'un nid occupé par l'engoulement d'Amérique dans les zones de travaux de déboisement, l'initiateur communiquera avec les représentants des autorités concernées et conviendra, si elles sont requises, de mesures d'atténuation supplémentaires pouvant être mises en œuvre rapidement. L'initiateur documentera, à l'aide des rapports de surveillance environnementale, la présence de nids d'engoulement d'Amérique ainsi que les actions entreprises pour assurer leur protection. Le cas échéant, les rapports de surveillance seront transmis aux représentants des autorités concernées.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.3.2.3, p. 16, QC-11
64	Communication, Transport	Utilisation du territoire, Santé humaine	L'initiateur s'engage à mentionner clairement les exigences applicables et spécifiques à un chemin multiusage dans les différents documents transmis aux entrepreneurs ainsi que pour les activités susceptibles d'être réalisées sur la portion de chemin située en terre publique.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 2.4.2, p. 18, QC-13

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
65	Transport	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité, Climat sonore	Afin de limiter les nuisances occasionnées par le transport des travailleurs sur le site du projet, des mesures d'atténuation seront mises en place, incluant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Une communication régulière avec les utilisateurs et les riverains sur la planification des travaux, à l'aide par exemple d'info-travaux, de rencontres ou d'appels téléphoniques, pendant et en amont de la construction; ◦ La limitation de la vitesse de circulation avec une signalisation appropriée; ◦ La surveillance de la vitesse des véhicules sur le site; ◦ La sensibilisation des travailleurs aux nuisances pouvant être occasionnées par leurs déplacements; ◦ L'application d'eau ou d'abat-poussière, lorsque cela s'avèrera nécessaire. 	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC DNC_ProgrammeSurveillanceClimatSonore	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 3.5.3, p. 24, QC-25
66	Toutes les activités	Écosystème	L'initiateur s'engage à ce que la machinerie soit inspectée à son arrivée sur le site et, au besoin, nettoyée, et ce, peu importe sa provenance.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.3.2, p. 31, QC-36
67	Suivi	Écosystème	L'initiateur s'engage à déposer un programme de suivi des EFEE (espèces floristiques exotiques envahissantes) pour approbation par le MELCCFP. Le programme assurera un suivi des EFEE après la fin des travaux de construction et de restauration.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.3.2, p. 31, QC-37

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
68	Déboisement	Faune avienne	L'initiateur s'engage à planifier ses activités de déboisement en dehors de la période de nidification des oiseaux migrateurs, qui englobe la période de reproduction des chauves-souris.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	<p>PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.4.3, p. 32-35, QC-38 et QC-39</p> <p>PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.2.1, p. 20</p>
69	Inventaire, Construction des chemins	Eau de surface, Herpétofaune	<p>L'initiateur s'engage à procéder à un inventaire de salamandres aux sites de traversée de cours d'eau.</p> <p>L'initiateur s'engage à mettre en place des mesures d'atténuation aux traverses où la présence de la salamandre sombre du Nord aura été relevée et notamment vérifier la présence de la salamandre sombre du Nord aux sites de traversée de cours d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Limiter la largeur des chemins à construire; ◦ Éviter de drainer le milieu; ◦ Laisser les débris ligneux au sol; ◦ Utiliser, au besoin, des dispositifs afin de limiter la dispersion de sédiments à l'extérieur de la zone de travail, par exemple : digue antisédiment, bassin de sédimentation ou canaux de déviation vers la végétation en bordure des chemins aux approches des cours d'eau, paille. 	S. O.	S. O.	<p>PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.4.5, p. 35, QC-41</p> <p>PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15; section 6.2.5, p. 2</p>

N° engagement	Activité du projet	Impact de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
70	Suivi	Faune avienne, Chiroptères	L'initiateur réitère qu'un suivi de la mortalité des oiseaux et des chauves-souris sera effectué lors de l'exploitation du parc éolien. L'initiateur s'engage à réaliser une étude complémentaire en se basant sur le protocole de référence (MDDEFP, 2013), notamment en effectuant un inventaire de l'espèce et une caractérisation de l'habitat.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.4.6, p. 36 , QC-42
71	Communication	Faune avienne	L'initiateur s'engage à collaborer avec les autorités concernées afin de réduire l'impact sur la grive de Bicknell et son habitat.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.4.6, p. 37, QC-42
72	Inventaire	Faune avienne	L'initiateur s'engage à réaliser une étude complémentaire pour la grive de Bicknell en se basant sur le protocole de référence (MDDEFP, 2013), notamment en effectuant un inventaire de l'espèce ainsi qu'une caractérisation de son habitat afin de vérifier la présence d'habitats optimaux ou sous optimaux dans les superficies requises pour le projet. Un protocole d'échantillonnage sera envoyé au MELCCFP pour validation avant la réalisation de l'inventaire. L'initiateur tiendra compte du : * micropositionnement des éoliennes, le cas échéant, afin d'éviter dans la mesure du possible les habitats optimaux pour la grive de Bicknell; * déplacement de chemins d'accès hors des habitats optimaux, si ces travaux sont réalisables sur le plan technique.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.4.6, p. 37-41, QC-43 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
73	Déboisement	Faune avienne	<p>L'initiateur s'engage à suivre les mesures d'atténuation suivante afin de réduire l'impact sur la grive de Bicknell :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire les superficies requises pour la construction du projet afin de limiter la perte d'habitat; ◦ Effectuer une étude complémentaire en se basant sur le protocole de référence notamment en effectuant une caractérisation de l'habitat afin de vérifier la présence d'habitats optimaux ou sous-optimaux dans les superficies requises pour le projet; ◦ À planifier l'ensemble des travaux de déboisement en dehors de la période de restriction pour la grive de Bicknell, qui s'étend du 1er mai au 15 août, dans les secteurs où l'espèce a été entendue de même que dans les secteurs où son habitat aura été caractérisé comme étant optimal; ◦ Selon les résultats de l'inventaire et de la caractérisation de l'habitat, déterminer des mesures d'atténuation spécifiques dans le cas d'un habitat optimal ou sous-optimal non issu de la coupe forestière. 	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.4.6, p. 37, QC-42 PR5.5 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 16 juin 2023 - Deuxième série, avril 2024, section 6.4.2, p. 14, QC2-11 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.2.6, p. 23 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.2.6, p. 23
74	Compensation	Eau de surface	L'initiateur s'engage à fournir un programme de compensation préliminaire au plus tard à l'étape de l'acceptabilité environnementale du projet.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.5, p. 42
75	Caractérisation écologique	Eau de surface, Ichtyofaune	L'initiateur s'engage à fournir le détail des pertes de milieux hydriques en fonction de leur type (littoral, rive et plaine inondable) sur la base de la caractérisation écologique complète qui sera transmise lors du dépôt de la demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.5, p. 42

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
76	Caractérisation écologique	Eau de surface, Ichtyofaune	L'initiateur s'engage à fournir une caractérisation écologique complète des milieux hydriques affectés par le projet ainsi que les superficies qui seront considérées comme des pertes permanentes ou temporaires. Les résultats de la caractérisation seront transmis lors du dépôt de la demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.5, p. 43
77	Restauration	Eau de surface	L'initiateur s'engage à déposer, pour approbation, un projet préliminaire réalisable de restauration ou création de milieux humides et hydriques, si l'option de remplacer la contribution financière par ce type de projet est retenue.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.5, p. 43

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
78	Transport	Utilisation du territoire, Conditions atmosphériques et météorologiques, Santé humaine et sécurité	<p>L'initiateur s'engage à suivre les mesures d'atténuation suivantes afin de limiter l'impact du transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser des abat-poussières (eau ou autres produits reconnus par le MELCCFP) afin de limiter l'émission de poussière, particulièrement par temps sec et à proximité des chalets; ◦ Accompagner de véhicules d'escorte les convois et les camions hors normes transportant notamment les pales et les sections de tours d'éoliennes; ◦ Établir un plan de transport des composantes des éoliennes et respecter les normes du MTMD; ◦ Rendre l'information sur le projet disponible à la population via un site Internet ou des info-travaux; ◦ Mettre en place un comité de suivi; ◦ Établir au besoin des mesures d'harmonisation avec les activités de chasse, entendues avec le Séminaire de Québec; ◦ Installer une signalisation relative au chantier et aux aires de travail afin d'assurer la sécurité des utilisateurs du territoire et des employés; ◦ Limiter la vitesse de circulation; ◦ En cas de travaux hivernaux à proximité des sentiers de motoneige, communiquer avec les clubs et établir des mesures de sécurité et d'harmonisation des usages; ◦ Maintenir une qualité de chemins forestiers permettant l'accès des membres des clubs privés aux chalets. 	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC DNC_ProgrammeSurveillanceClimatSonore	S. O.	PR3.1 (1 de 3) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal, octobre 2022, section 6.3.1, p. 6-10 PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.8, p. 45 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 16 section 6.1.1, p. 18

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
79	Optimisation	Santé humaine et sécurité	L'initiateur confirme qu'aucun bâtiment dont la démolition, en tout ou en partie, est envisagée ou auquel des modifications majeures sont prévues ne se trouve dans la zone d'étude.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6., p. 47
80	Déboisement, Remise en état, Transport, Entretien de la machinerie	Conditions atmosphériques et météorologiques	<p>L'initiateur s'engage à suivre les mesures d'atténuation suivantes afin de réduire les émissions de GES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Éviter les tourbières dans la mesure du possible; ◦ Réduire au minimum les superficies à utiliser; ◦ Délimiter les superficies requises, et y limiter le déboisement et la circulation, afin de conserver le couvert végétal adjacent; ◦ Réaliser le déboisement en conformité avec la norme canadienne d'aménagement forestier FSC afin de valoriser la matière ligneuse et de revaloriser une partie de la matière ligneuse coupée en bois marchand; ◦ Réduire l'impact cumulatif en intégrant les bois issus du déboisement aux volumes de la récolte forestière réalisée par le propriétaire; ◦ Restaurer rapidement les aires temporaires, non requises durant l'exploitation, afin d'accélérer la reprise végétale et de rétablir plus rapidement la séquestration de carbone; ◦ Sensibiliser les travailleurs aux émissions de GES et exiger l'arrêt des véhicules et de la machinerie lorsqu'ils sont inutilisés; ◦ Inspecter régulièrement les systèmes d'échappement et antipollution des véhicules et de la machinerie et les réparer, au besoin; 	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.10, p. 47

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
			<ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire la circulation et le transport en adoptant différentes mesures comme réutiliser les sols excavés, prioriser la sélection de bancs d'emprunt et d'un site de fabrication du béton le plus près possible du chantier et réduire les voyages à vide de camions; ◦ Se doter d'un code de bonnes pratiques d'utilisation des explosifs visant à optimiser les sautages; ◦ Favoriser l'utilisation de véhicules émettant le moins de GES aussi souvent que possible; ◦ Réduire la circulation et le transport, en évitant notamment les allers-retours et en planifiant adéquatement le déploiement des équipes d'entretien et de maintenance. 			
81	Construction de chemins. Construction de traverses de cours d'eau, Installation de ponceau, Caractérisation, Entretien de la machinerie	Eau de surface, Ichtyofaune	<p>L'initiateur s'engage à suivre les mesures d'atténuation suivantes afin de protéger le milieu hydrique et l'habitat du poisson :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planifier le tracé des chemins de manière à limiter le nombre de traverses de cours d'eau et à éviter les milieux humides, notamment en priorisant les chemins existants de la Seigneurie de Beaupré; ◦ Planifier les travaux de construction des traverses de cours d'eau qui ne présentent pas d'obstacle au passage du poisson en dehors de la période allant du 15 septembre au 15 juin (période de reproduction de l'omble de fontaine); ◦ Respecter les règles du guide Saines pratiques : voirie forestière et installation de ponceaux lors de la construction et de l'amélioration des chemins et traverses de cours d'eau et lors de la stabilisation des talus; 	DNC_ProgrammeSurveill anceEnviro_DC	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 6.13, p. 51

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
			<ul style="list-style-type: none"> ◦ Respecter les Bonnes pratiques pour la conception et l'installation de ponceaux de moins de 25 m, comme le recommande Pêches et Océans Canada, afin d'assurer le libre passage des poissons et de conserver son habitat (MPO, 2010); ◦ Caractériser les cours d'eau lors d'une visite au terrain avant le début des travaux de construction afin de vérifier la présence de frayères, et protéger ces dernières, le cas échéant; ◦ Caractériser (au terrain) chaque site prévu de traversée de cours d'eau afin de calculer une dimension de ponceau adaptée à la nature du terrain et au débit de l'eau; ◦ Utiliser, lorsque requis, des dispositifs afin de limiter la dispersion de sédiments à l'extérieur de la zone de travail : digue antisédiment, bassin de sédimentation ou canaux de déviation vers la végétation en bordure des chemins aux approches des cours d'eau, paille, etc.; ◦ Éviter de circuler avec de la machinerie et des véhicules en dehors des chemins et des aires de travail prévus au projet; ◦ Munir la machinerie lourde de trousse d'intervention en cas de déversement; ◦ Inspecter régulièrement la machinerie lourde afin d'en assurer le bon état de fonctionnement; ◦ Éviter de ravitailler en produits pétroliers et de laver les véhicules et la machinerie à moins de 60 m des lacs et des cours d'eau. 			

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
82	Communication	Utilisation du territoire, Paysage, Climat sonore	Un système de gestion et de traitement des plaintes sera mis en place à partir du début de la construction jusqu'à la fin du démantèlement.	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 7, p. 54
83	Déboisement	Faune avienne	<p>L'initiateur s'engage à mettre en œuvre des mesures d'atténuation, tirées du document Mesure de protection du garrot d'Islande à l'égard des activités d'aménagement forestier (Gouvernement du Québec, 2013) à moins qu'un inventaire, effectué en période de nidification, ne vienne confirmer l'absence du garrot d'Islande sur ces deux plans d'eau situés à proximité des infrastructures du projet Secteur Charlevoix. Dans le cas contraire, l'initiateur mettra en place les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Tout indice de nidification (par exemple un garrot qui s'envole d'un chicot ou d'un arbre présentant des signes de déprérissement) sera signalé au MELCCFP; ◦ Aucun déboisement ne sera effectué entre le 1er mai au 15 juillet dans une zone de 500 m autour des deux plans d'eau ciblés; ◦ Une lisière boisée d'au moins 20 m sera conservée le long des milieux riverains associés à un plan d'eau ou un cours d'eau permanent, à l'intérieur de cette zone de 500 m autour des deux plans d'eau ciblés. Dans le cas d'un élargissement de l'emprise d'un chemin existant, le déboisement sera effectué du côté opposé au milieu riverain. 	S. O.	S. O.	PR5.5 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 16 juin 2023 - Deuxième série, avril 2024, section 2.3.2.1, p. 8 PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
84	Caractérisation écologique	Eau de surface, Ichtyofaune	L'initiateur s'engage à transmettre les résultats de la caractérisation des cours d'eau visés par des travaux au plus tard lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE.	S. O.	S. O.	PR5.5 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 16 juin 2023 - Deuxième série, avril 2024, section 2.3.2.4, p. 9
85	Communication	Utilisation du territoire	L'initiateur s'engage à poursuivre les échanges avec le MTMD afin de bien évaluer le coût de maintien de la chaussée en lien avec l'endommagement potentiel généré par la réalisation du projet Secteur Charlevoix et de déterminer la responsabilité financière de l'initiateur. Basé sur les échanges ayant déjà eu lieu pour le projet Secteur Sud, l'initiateur s'engage à fournir les données suivantes au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), au plus tard 60 jours après la fin des travaux : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Configuration de chaque type de véhicule lourd (type de camion et nombre d'essieux); ◦ Charges moyennes transportées par chaque type de camion (masses axiales en kg); ◦ Nombre quotidien moyen de passages de chaque type de camion; ◦ Durée totale à considérer; ◦ Trajet emprunté par les camions chargés. 	S. O.	S. O.	PR5.5 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 16 juin 2023 - Deuxième série, avril 2024, section 3.5.3, p. 13
86	Inventaire	Eau de surface, Herpétofaune	L'initiateur s'engage à transmettre les résultats de cet inventaire de salamandres de ruisseaux au plus tard lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE.	S. O.	S. O.	PR5.5 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 16 juin 2023 - Deuxième série, avril 2024, section 6.4.5, p. 14

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
87	Compensation financière	Utilisation du territoire, Infrastructure de transport et services publics	L'initiateur s'engage à dédommager le MTMD des impacts du transport lourd lié au projet Des Neiges – Secteur Charlevoix sur son réseau, selon un calcul à faire par le MTMD.	S. O.	S. O.	PR5.7 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 25 juin 2024 - Troisième série, août 2024, section 6, p. 9
88	Communication	Utilisation du territoire, Infrastructure de transport et services publics	L'initiateur s'engage à communiquer avec le MTMD afin d'obtenir les permis nécessaires pour toutes modifications dans les emprises routières et entraves à la circulation qui seront nécessaires pour les transports.	S. O.	S. O.	PR5.7 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 25 juin 2024 - Troisième série, août 2024, section 13, p. 15
89	Optimisation	Faune, Utilisation du territoire, Écosystème	Optimiser le projet afin de maximiser les efforts d'évitement et de réduire l'impact sur le caribou forestier et la grive de Bicknell et leurs habitats respectifs.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15
90	Inventaire	Écosystème	Effectuer un inventaire des espèces floristiques en situation précaire.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15
91	Surveillance	Faune avienne	Documenter, à l'aide des rapports de surveillance environnementale, la présence de nids d'engoulement d'Amérique ainsi que les actions entreprises pour assurer leur protection.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15
92	Remise en état, Compensation	Eau de surface, Ichtyofaune, Milieu humide et hydrique	Détailler les pertes temporaires et permanentes possibles de milieux humides et hydriques, ainsi que l'habitat du poisson, et ce, le plus réaliste possible.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
93	Optimisation des retombées économiques, Communication	Contexte socioéconomique	Discuter des opportunités de développement socioéconomique découlant du projet avec les communautés d'accueil, incluant les Premières Nations.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15
94	Communication, Transport	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité	Anticiper les enjeux pour le transport des composantes sur le réseau routier et poursuivre l'analyse des options, en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD).	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15
95	Optimisation	Utilisation du territoire, Paysage	Développer le projet de manière à respecter la volonté du milieu de limiter la visibilité des éoliennes à partir du noyau villageois de Baie-Saint-Paul.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 15
96	Transport	Utilisation du territoire	Autoriser l'accès en phase construction uniquement par les deux chemins d'accès, dont l'insertion est située directement à la jonction de la route 138.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 5, p. 16
97	Compensation, Communication	Faune, Utilisation du territoire	L'initiateur s'engage à discuter de possibles mesures de compensation avec les autorités concernées afin de bien les cibler et de maximiser leurs bénéfices. Ces éventuelles mesures devraient s'arrimer avec les objectifs du plan de rétablissement qui sera adopté par les autorités concernées, et pourraient porter par exemple sur la fermeture de chemins forestiers, le contrôle des prédateurs ou encore le financement de projets de recherche.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.2.6, p. 23
98	Inventaire, Archéologie	Patrimoine archéologique et culturel	L'initiateur s'engage également à réaliser un inventaire archéologique si une modification au projet implique des travaux dans d'autres zones de potentiel archéologique.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.7, p. 29

Nº engagement	Activité du projet	Impact de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
99	Compensation	Faune avienne	L'initiateur s'est également engagé à discuter d'un projet de compensation spécifique à la grive de Bicknell en collaboration avec le Séminaire de Québec afin de compenser les pertes inévitables liées aux projets Des Neiges et de maintenir une disponibilité d'habitats convenable.	S. O.	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 6.10, p. 31
100	Surveillance	Surveillance environnementale	<p>Conformément à la directive émise en regard du projet Secteur Charlevoix (MELCC, 2021a), la surveillance environnementale visera le respect :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Des mesures d'atténuation et de compensation décrites dans l'étude d'impact sur l'environnement; ◦ Des conditions fixées dans le décret gouvernemental; ◦ Des engagements prévus aux autorisations ministérielles; ◦ Des exigences relatives aux lois et règlements applicables. 	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 7, p. 32
101	Surveillance	Surveillance environnementale	L'initiateur désignera un surveillant environnemental durant les phases construction et démantèlement. Ce dernier sera responsable d'assurer la mise en œuvre du programme de surveillance environnementale, de communiquer aux intervenants concernés leurs obligations et de juger de la conformité des travaux aux règlements, aux normes et aux engagements de l'initiateur.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	PR6 - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, octobre 2024, section 7, p. 32

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
102	Suivis	Climat sonore	<p>Effectuer un suivi du climat sonore en phase exploitation afin de mesurer la contribution sonore des éoliennes du projet Secteur Charlevoix.</p> <p>Pour le programme de surveillance du climat sonore, en complément à la NI 98-01, pour les récepteurs sensibles les plus rapprochés (à l'intérieur d'un rayon de 2 km) :</p> <ul style="list-style-type: none"> A) Le niveau acoustique de comparaison devant être utilisé selon la catégorie de zonage (Partie 1 de la NI 98-01) est celui de nuit en tout temps. La production d'une éolienne n'étant pas affectée par le critère jour ou nuit; B) La vitesse du vent au point de mesure doit être inférieure à 20 km/h (la plus basse possible), alors que l'éolienne doit idéalement être en production maximale; C) Pour la prise de mesure, une boule anti-vent normale (non surdimensionnée) doit être utilisée en tout temps, étant donné que le vent au point de mesure doit être inférieur à 20 km/h. 	S. O.	S. O.	PR5.3 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 28 décembre 2022, mai 2023, section 8.2, p. 55, QC-67 SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 3, p. 10-13, QC4-9 et QC4-10
103	Conception	Caribou	Optimiser la conception du projet pour maximiser l'utilisation de chemins existants dans l'aire de répartition du caribou de Charlevoix	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Rapport final d'optimisation du projet, février 2025, section 5.1, p. 7

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
104	Reboisement et revégétalisation	Caribou	<p>Reboiser ou revégétaliser certaines surfaces situées dans l'aire de répartition du caribou de Charlevoix après la construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Reboisement des emprises avec des essences résineuses, jusqu'au pied des talus des chemins et aires d'assemblage construits pour le projet dans l'aire de répartition; ◦ Revégétalisation d'une partie de la surface de roulement des chemins (4 m) pour en réduire la largeur; ◦ Revégétalisation des talus des chemins et aires d'assemblage dans l'aire de répartition afin de faciliter leur traversée par le caribou et la faune en général. Cette revégétalisation impliquera un recouvrement avec de la terre végétale suivi d'une revégétalisation des talus; ◦ Revégétalisation d'environ 50 % à 66 % de la superficie des aires d'assemblage, tout en maintenant certaines portions libres de végétation (plateforme de grue et des zones requises pour la protection et l'accès aux équipements en surface et souterrains). 	S. O.	S. O.	<p>SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Rapport final d'optimisation du projet, février 2025, section 5.1, p. 7</p> <p>SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 7, p. 24, QC4-19</p>
105	Montage	Caribou	Minimiser les superficies des aires d'assemblage : utilisation d'un modèle de grue qui permet de réduire la dimension des aires d'assemblage dans l'aire de répartition.	S. O.	S. O.	<p>SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Rapport final d'optimisation du projet, février 2025, section 5.1, p. 7</p>
106	Compensation	Caribou	Mettre en place un programme de compensation des impacts résiduels du projet sur le caribou forestier, dans les cinq ans suivant la mise en service et doté d'un budget de 1 million de dollars (pour configuration avec 10 éoliennes dans l'aire de répartition). Ce programme s'appuie sur la mise en place d'un comité avisoir qui serait composé de	S. O.	S. O.	<p>SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Rapport final d'optimisation du projet, février 2025, section 5.1, p. 8</p>

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
			<p>spécialistes du caribou intéressés tels que des spécialistes du MELCCFP, des représentants des Premières Nations, des chercheurs universitaires, des organismes environnementaux et de l'initiateur.</p> <p>Le mandat du comité serait de déterminer les mesures les plus porteuses pour le rétablissement du caribou de Charlevoix, de prioriser et de définir leurs méthodologies d'implantation.</p> <p>La principale mesure proposée en est une de restauration d'habitat et consiste, pour chaque kilomètre de nouveau chemin ouvert par le projet dans l'aire de répartition, à fermer 2 km de chemins forestiers situés dans les zones ciblées par les gouvernements pour le rétablissement du caribou. L'identification des tronçons de chemins à fermer et la méthodologie à employer seront à déterminer par le comité consultatif.</p> <p>D'autres mesures potentielles sont également envisageables, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ La fermeture de chemins en doublon dans la zone du projet, c'est-à-dire les chemins existants parallèles aux nouveaux chemins de projet et n'ayant pu être utilisés, déterminés en concertation avec les utilisateurs du territoire; ◦ Des projets de recherche en lien avec le rétablissement du caribou; ◦ Une contribution aux mesures de gestion temporaire (p. ex. : contribution à l'agrandissement de l'enclos actuel); ◦ Autres mesures jugées pertinentes par le comité consultatif. 			

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
107	Déboisement	Grive de Bicknell	Éviter tout déboisement durant la période de nidification, qui s'étend du 1er mai au 15 août, dans les secteurs où l'espèce a été entendue de même que dans les secteurs où son habitat aura été caractérisé comme étant optimal.	S. O.	S. O. DT1 – BAPE. Séance tenue le 21 janvier 2025 en soirée à Baie-Saint-Paul, p. 138, ligne 4390 DQ2.1 – BAPE. SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions du document DQ2, p. 4, question 4	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Rapport final d'optimisation du projet, février 2025, section 5.1, p. 12
108	Conception	Grive de Bicknell	Réduire les superficies requises pour la construction du projet afin de limiter la perte d'habitat de grive de Bicknell.	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Rapport final d'optimisation du projet, février 2025, section 5.1, p. 12
109	Démantèlement, Remise en état	Flore	À la fin de la phase démantèlement, l'ensemble des superficies seront restaurées selon l'entente convenue avec le Séminaire de Québec. Dans certains cas, afin de favoriser la reprise rapide de la végétation, de réduire l'établissement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ou de protéger les sols, les aires de travail pourront être ensemencées avec du mélange B ou des semences équivalentes, selon les pratiques du Séminaire de Québec.	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Rapport final d'optimisation du projet, février 2025, section 5.1, p. 17

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
110	Compensation	Grive de Bicknell	Si le MELCCFP le juge pertinent, l'initiateur discutera d'un projet de compensation pour la grive de Bicknell en collaboration avec le Séminaire de Québec afin de compenser les empiètements inévitables liés au projet.	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Rapport final d'optimisation du projet, février 2025, section 5.1, p. 22 SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 8, p.25-27, QC4-21
111	Conception, Construction	Milieux humides et hydriques, habitat du poisson	L'initiateur s'engage à suivre des mesures relatives à la gestion des eaux pluviales. Ces mesures, mises en place par des spécialistes, visent à concevoir et construire des infrastructures durables répondant aux meilleures pratiques de voirie forestière. Les normes et standards suivis sont les suivants : 1. La norme canadienne FSC® d'aménagement forestier (FSC-STD-CAN-01-2018 FR) 2. Le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RLRQ, c. A-18.1, r.0.01) 3. Le guide Saines pratiques : voirie forestière et installation de ponceau (MRN, 2001) 4. Le guide L'aménagement des ponts et des ponceaux dans le milieu forestier (MRN, 1997) 5. Le document Bonnes pratiques pour la conception et l'installation de ponceaux de moins de 25 mètres (Pêches et Océans Canada, 2010)	S. O.	S. O.	BAPE - Documents déposés en audience, séance de l'après-midi du 22 janvier 2025, 13 h 30

112	Conception, Construction	Milieux humides et hydriques, habitat du poisson	<p>Un ensemble de mesures de dissipation de l'énergie des vitesses d'écoulement sont envisagées afin de faire face aux épisodes de précipitations abondantes. Ces mesures seront définies au cas par cas, de manière à assurer une gestion efficace des eaux de ruissellement selon les conditions rencontrées au terrain et pourraient par exemple inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Aménagement de bassins de sédimentation; ◦ Installation d'enrochements stabilisateurs en aval des ponceaux; ◦ Mise en place de bassins de dissipation; ◦ Mise en place de dispositifs tels que des seuils rocheux ou des paliers de stabilisation dans les sections où la pente est importante; ◦ Autres lorsque pertinent. <p>L'ensemble de ces mesures permettra d'adapter le projet à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des précipitations, et ainsi d'assurer la durabilité des infrastructures routières du projet face aux défis posés par les changements climatiques.</p> <p>Des mesures supplémentaires permettront de protéger le milieu hydrique et l'habitat du poisson :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nettoyage de la machinerie à plus de 60 m des lacs et cours d'eau; ◦ Construction/réfection des traverses de cours d'eau en dehors de la période de crue printanière, dans la mesure du possible; ◦ Aménagement de bassins de sédimentation aux approches des cours d'eau le long des chemins afin de dévier les eaux des fossés vers la végétation; ◦ Caractérisation (au terrain) de chaque site prévu de traversée de cours d'eau afin de calculer une dimension de ponceau adaptée à la nature du terrain et au débit de l'eau. <p>Les résultats seront transmis au MELCCFP lors des demandes d'autorisation pour la construction du parc éolien.</p>	S. O.	S. O.	DQ6.1 – BAPE. SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions du document DQ6, p. 3, question 1 b) SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 6, p. 18-20, QC4-16
-----	-----------------------------	--	---	-------	-------	--

Nº engagement	Activité du projet	Impact de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
113	Surveillance	Toutes	Un guide de surveillance environnementale serait élaboré, à partir de celui mis en œuvre pour le projet éolien Des Neiges – Secteur sud, afin « de veiller à ce que les entrepreneurs réalisent les travaux dans le respect des règlements et des engagements de l'initiateur »	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	BAPE (2025). Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain. Rapport 385, p.69 (cite PR3.1 [1 de 3], p. 6-10; DA9; DA9.1) SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 6, p. 20-21, QC4-17
114	Toutes les activités	Comité de liaison	L'initiateur s'engage à mettre en place le comité de liaison dès la phase de construction, incluant les travaux de déboisement, et à maintenir ce comité durant toute la durée du projet, soit jusqu'à la fin de la phase de démantèlement. Détails de la structure envisagée fournis à la réponse à la question 1 C)	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, QC4-1 A)
115	Toutes les activités	Traitement des plaintes	L'initiateur s'engage à tenir un registre des plaintes comportant également les mesures correctives appliquées et à le rendre disponible en tout temps à la demande du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Détails de la structure envisagée fournis à la réponse à la question 1 C)	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 1, p. 1, QC4-1 B)

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
116	Transport	Utilisation du territoire, Santé humaine et sécurité	L'initiateur s'engage à n'utiliser que les deux chemins d'accès précisés à la réponse à QC-51 pour les phases construction et démantèlement, de manière à minimiser les impacts liés au transport de composantes et à la circulation des travailleurs sur les chemins publics. De même, tout transport lourd ou transport de composantes qui pourrait être requis en phase exploitation ne sera autorisé que sur ces deux chemins d'accès.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 2, p. 7, QC4-2
117	Toutes les activités	Matières résiduelles	L'initiateur s'engage à transmettre pour approbation un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, au plus tard lors de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE.	DNC_PGMR_Deboisement_DC	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 2, p.8, QC4-4
118	Toutes les activités	Matières résiduelles	L'initiateur s'engage à transmettre pour approbation un PGMR relatif à la phase démantèlement au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, au plus tard lors de la demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour les travaux de démantèlement.	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 2, p. 8-9, QC4-5
119	Construction	Matières résiduelles	L'initiateur considérera autant que possible l'utilisation de matières résiduelles et de matières granulaires résiduelles en remplacement de matières premières neuves. Toutefois, il est anticipé que les besoins du projet en matériaux de construction granulaires soient, en très grande majorité, comblés par les déblais qui seront générés par la construction des infrastructures de génie civil. Dans ce cas, l'utilisation de matières résiduelles et de matières granulaires résiduelles ne serait pas priorisée.	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, QC4-6

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
120	Toutes les activités	Matières résiduelles	<p>L'initiateur s'engage à considérer, dans les PGMR à produire pour les différentes phases du projet, le compostage des matières organiques putrescibles contenues dans les matières résiduelles assimilables aux ordures ménagères générées pendant la phase de construction.</p> <p>En milieu forestier tel qu'à la Seigneurie de Beaupré, l'utilisation de terre végétale est généralement suffisante pour favoriser la reprise de la végétation. La remise en place de la couverture végétale pourra inclure, si cela s'avère nécessaire, l'utilisation de matières résiduelles fertilisantes.</p>	DNC_PGMR_Deboisement_DC	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 2, p. 9-10, QC4-7
121	Entretien	Matières résiduelles	<p>L'initiateur priorisera des stratégies d'économie circulaire pour l'entretien et la réparation des éoliennes. Le bon fonctionnement du parc éolien est prioritaire pour l'initiateur et, à ce titre, des équipes consacrées à la maintenance seront basées à proximité du parc éolien, comme cela est déjà le cas pour les parcs existants de la Seigneurie de Beaupré. Ces équipes mettront en œuvre un programme de surveillance et de maintenance préventive sur les éoliennes et autres équipements du projet, afin de minimiser les besoins de réparations causées par de l'usure ou des bris. Par ailleurs, le reconditionnement des éoliennes sera également considéré en temps opportun.</p>	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 2, p. 10, QC4-8
122	Exploitation	Impacts visuels	<p>Réaliser un suivi de la perception des nuisances et des modifications du paysage auprès de la population résidente et des villégiateurs, incluant potentiellement les visiteurs du parc national des Grands-Jardins, sous réserve d'obtenir l'autorisation de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).</p> <p>Par conséquent, l'initiateur s'engage à déposer pour approbation un programme de suivi de la perception des</p>	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 4, p. 15, QC4-12

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
			nuisances et des modifications du paysage lors de la demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase d'exploitation. Un rapport de suivi sera déposé auprès du MELCCFP dans un délai de trois mois suivant l'évaluation. Si la situation l'exige, l'initiateur identifiera des mesures correctives adaptées aux problématiques identifiées.			
123	Balises lumineuses	Impacts visuels	L'initiateur s'engage à appliquer une ou des mesures d'atténuation afin de minimiser l'impact visuel nocturne des balises lumineuses du projet, incluant l'utilisation d'un système de gradation de la luminosité des balises homologué par Transports Canada. Ce système de gradation permettrait de réduire l'intensité lumineuse des balises situées en sommet de nacelle par temps clair afin d'en réduire l'impact visuel. Ce volet sera inclus dans le suivi de la perception des nuisances et des modifications du paysage mentionné à la réponse précédente (QC4-12).	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 4, p. 15-16, QC4-13
124	Construction	Milieux humides et hydriques	Présenter l'évaluation complète et exhaustive des pertes de milieux humides et hydriques lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE.	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 6, p. 17, QC4-15 section 8, p. 34, QC4-24

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
125	Reboisement et revégétalisation	Forêt	Dans l'éventualité peu probable où certaines sections de chemins devaient être démantelées à la demande du propriétaire, l'initiateur s'engage à transmettre des mesures visant à remettre en production les superficies forestières, pour approbation, au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lors de la demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase démantèlement.	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 7, p. 24-25, QC4-20
126	Inventaires	Grive de Bicknell	L'initiateur tentera à nouveau de réaliser des inventaires complémentaires en juin 2025, de façon sécuritaire, afin de compléter le portrait de la présence de la grive de Bicknell dans les portions isolées ou escarpées de la zone d'étude. Le cas échéant, les fichiers de forme des inventaires effectués en 2025 seront soumis au MELCCFP dès qu'ils seront disponibles et un rapport d'inventaire de la grive de Bicknell mis à jour avec les données récoltées en 2025 sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE.	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 8, p. 25-27, QC4-21
127	Toutes les activités	PMU - plan de mesures d'urgence	L'initiateur s'engage à déposer la version finale du PMU de la phase construction, pour approbation, au ministre de l'Environnement de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au plus tard, lors de la première demande visant l'obtention de l'autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE.	La version finale du PMU de la phase construction sera fournie lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 9, p. 34-35, QC4-25

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
128	Toutes les activités	PMU - plan de mesures d'urgence	L'initiateur s'engage également à déposer, pour approbation, des plans de mesures d'urgence distincts couvrant les phases exploitation et démantèlement du projet, respectivement lors des demandes visant l'obtention d'autorisations ministérielles en vertu de l'article 22 de la LQE pour les phases exploitation et démantèlement. La présence de séparateurs eau-huile sera couverte par le plan de mesures d'urgence couvrant la phase exploitation.	S. O.	S. O.	SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Étude d'impact sur l'environnement – Volume 8 : Réponses aux questions, commentaires et demandes d'engagements, mai 2025, section 9, p.34-35, QC4-25
129	Conception, construction	Milieux humides et hydriques	L'initiateur confirme que toute modification éventuelle touchant un ponceau sur ce tronçon de chemin public [chemin d'accès de Petite-Rivière-Saint-François situé en forêt publique] s'effectuera en respect du RADF.	S. O.	S. O.	PR5.5 (1 de 2) - SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2 S.E.N.C. Réponses aux questions et commentaires du 16 juin 2023 - Deuxième série, avril 2024, section 2.4, p. 10, QC2-7
130	Surveillance	GES - gaz à effet de serre	Transmettre au MELCCFP le plan de surveillance des émissions de GES en phase de construction, au plus tard lors de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE. Un rapport de surveillance des émissions de GES sera déposé à la fin de la phase de construction.	Un programme de suivi des émissions de GES sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.	S. O.	Vol. 9, question QC5-1

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
131	Construction	Milieux humides et hydriques	<p>La mise en place et le remplacement de ponceaux de drainage prévus au projet respecteront chacune des cinq conditions pour les activités visées au premier alinéa de l'article 224 du REAFIE, dans les cas où cette réglementation est applicable. De cette façon, l'aménagement de ces ponceaux sera exempté d'une autorisation ministérielle.</p> <p>Dans les cas où le respect des cinq conditions serait impossible, l'initiateur collaborera avec le MELCCFP et déposera les documents requis au moment de la demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour les travaux d'amélioration et de construction de chemins. Cette demande sera accompagnée des coupes-type et plans-type pour l'aménagement de tels ponceaux de drainage.</p> <p>L'initiateur réitère son engagement d'appliquer les normes citées au Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF) lors de la construction des chemins afin de protéger les milieux humides et hydriques.</p>	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-3
132	Conception	Caribou, grive de Bicknell	Déplacer l'éolienne T-19 de façon à éloigner au maximum le projet des massifs de conservation prévus au Projet pilote pour la population de caribous forestiers de Charlevoix et à minimiser l'impact résiduel du projet dans l'aire de répartition du caribou forestier.	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-4

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
133	Compensation	Caribou	Mettre en place un programme de compensation dans les cinq ans suivant la mise en service du projet, doté d'une enveloppe budgétaire de 2M\$ pour des travaux compensatoires et pour d'autres mesures structurantes à définir en partenariat avec le gouvernement du Québec. L'initiateur s'est engagé à collaborer avec les spécialistes du MELCCFP afin de faire évoluer et bonifier les mesures et le format du programme de compensation proposé.	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-4
134	Construction	Caribou	Convenir, en collaboration avec le MELCCFP et au moment de la remise en liberté des caribous forestiers de Charlevoix, de mesures d'atténuation pertinentes visant à minimiser le dérangement du caribou forestier lors des périodes de mise bas et de rut. Ces mesures seraient applicables à la phase construction, pour les activités à réaliser dans l'aire de répartition du caribou, pendant les périodes où la présence de caribous sera confirmée à proximité de ces travaux. Afin de pouvoir planifier et mettre en œuvre cette mesure d'atténuation, la date prévue de remise en liberté des caribous devrait être communiquée à l'initiateur dès qu'un tel projet sera considéré par les autorités compétentes. De plus, l'initiateur devrait être tenu informé des déplacements de la harde à la suite de sa remise en liberté.	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-5

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
135	Surveillance	Oiseaux	Inclure au programme de surveillance environnementale un plan de gestion en cas de découverte fortuite de nids de garrot d'Islande, comprenant des images de l'espèce et de nids typiques (cavités naturelles). Lors de l'accueil au chantier, tout le personnel sera sensibilisé à la présence potentielle du garrot d'Islande. Tout indice de nidification (par exemple un garrot qui s'envole d'un chicot ou d'un arbre présentant des signes de dépérissement) sera signalé au surveillant de chantier. Une validation au terrain sera effectuée par un ornithologue d'expérience afin d'éviter la confusion avec le garrot à œil d'or. L'initiateur s'engage à communiquer avec le MELCCFP advenant que la nidification du garrot d'Islande soit confirmée et à discuter des mesures d'atténuation qui pourraient être mises en œuvre.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	Vol. 9, question QC5-6
136	Surveillance	Oiseaux	Inclure au programme de surveillance environnementale un plan de gestion en cas de découverte fortuite de nids d'hirondelle de rivage, ainsi que des images de cette espèce et de leur indice de nidification. Plusieurs mesures seront prises lors de l'utilisation des bancs d'emprunt localisés dans la Seigneurie de Beaupré pour l'extraction de sable et de gravier requis pour la construction. Les travailleurs seront informés via l'accueil des mesures d'atténuation à mettre en place. Le cas échéant, une validation au terrain sera effectuée par un ornithologue d'expérience afin de confirmer la présence d'hirondelle de rivage. L'initiateur s'engage à communiquer avec le MELCCFP advenant que la nidification de cette espèce soit confirmée.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	Vol. 9, question QC5-7

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
137	Surveillance	Oiseaux	Inclure au programme de surveillance environnementale un plan de gestion en cas de découverte fortuite de nids d'engoulement d'Amérique. Le personnel sera sensibilisé à la présence potentielle de l'engoulement d'Amérique et des impacts des travaux sur cette espèce. Des photos d'engoulement d'Amérique et de son nid seront présentées. Le cas échéant, une validation au terrain sera effectuée par un ornithologue d'expérience afin de confirmer la présence d'engoulement d'Amérique. L'initiateur s'engage à communiquer avec le MELCCFP advenant que la nidification de cette espèce soit confirmée.	DNC_ProgrammeSurveillanceEnviro_DC	S. O.	Vol. 9, question QC5-8
138	Construction	Milieux humides et hydriques, poisson	Appliquer les mesures d'atténuation décrites au tableau 2 pour les travaux permanents en littoral aux sites d'amélioration ou de construction de traverses de cours d'eau selon les différentes situations rencontrées, quant à l'habitat du poisson. Tableau présenté à l'annexe D	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-9
139	Exploitation	Chauves-souris	Pour le projet Des neiges – Secteur Charlevoix, l'initiateur s'engage, sur une base volontaire, à appliquer un bridage (augmentation du seuil de démarrage des turbines à une vitesse de vent de 5,5 m/s) durant la nuit et durant la période de fréquentation de l'habitat par les chauves-souris, soit du 1er juin au 15 octobre, pendant toute la phase exploitation. Ce faisant, aucun suivi de la mortalité (faune avienne et chauves-souris) ne sera réalisé. En effet, le Protocole de suivi des mortalités d'oiseaux et de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec (février 2025) indique que les projets qui appliquent un tel bridage dès la mise en service du parc éolien ne sont plus assortis d'une obligation de	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-10

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
			<p>réaliser un suivi de la mortalité de la faune avienne et des chauves-souris (MELCCFP, 2025).</p> <p>Compte tenu de l'engagement pris ci-dessus d'appliquer un bridage systématique pendant toute la phase exploitation, ni programme ni rapport de suivi de la mortalité ne seront produits par l'initiateur ni déposés au MELCCFP, conformément au Protocole de suivi des mortalités d'oiseaux et de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec (MELCCFP, 2025).</p> <p>De la même façon, aucune mesure d'atténuation additionnelle ne sera mise en place pendant la phase exploitation.</p>			
140	Conception, construction	Grive de Bicknell	Ajuster la plateforme de l'éolienne T-66 afin d'éviter tout déboisement dans l'habitat potentiel de la grive de Bicknell. Par conséquent, aucune mesure spécifique n'est requise.	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-11
141	Suivis	Grive de Bicknell	Effectuer un suivi de la grive de Bicknell en phase exploitation, au cours des années 1, 2, 3, 5 et 10 suivant la mise en service du parc éolien. Ce suivi permettra d'évaluer la fréquentation des habitats situés en périphérie des infrastructures du projet par la grive de Bicknell et inclura une comparaison à des sites témoins, distants de ces infrastructures. Un protocole de suivi de la grive de Bicknell sera transmis au MELCCFP, au plus tard, lors du dépôt de la demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour l'exploitation du parc éolien.	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-12
142	Suivis	Climat sonore	Effectuer un suivi du climat sonore en phase exploitation afin de mesurer la contribution sonore des éoliennes du projet. Ce suivi sera planifié après 1 an, 5 ans, 10 ans et 15 ans suivant la mise en service du parc éolien. Après le second suivi effectué qui sera 5 ans suivant la mise en	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-13

Nº engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
			<p>service du parc éolien, l'initiateur et le MELCCFP évalueront la pertinence d'effectuer les suivis subséquents sur la base des résultats obtenus au cours des premiers suivis et des niveaux sonores mesurés. L'initiateur réitère l'engagement pris à la réponse à la question QC-64 (volume 4 de l'étude d'impact) de mettre en place un système de gestion et de traitement des plaintes à partir du début de la construction jusqu'à la fin du démantèlement. Celui-ci permettra à la population de déposer une plainte, notamment en lien avec le climat sonore.</p> <p>Le programme de suivi du climat sonore, en phase exploitation, sera transmis au MELCCFP, lors de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE. Il précisera les modalités du suivi et inclura les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Les puissances des éoliennes, la vitesse de rotation des pales, la vitesse et la direction du vent à l'éolienne et au niveau du microphone sur une base horaire. Ces données d'exploitation seront fournies sous pli confidentiel; ◦ L'analyse des niveaux sonores dans le domaine de l'audible, incluant les basses fréquences en bandes de 1/3 octave aux récepteurs sensibles et aux éoliennes; ◦ Les mesures correctives possibles à appliquer. <p>Advenant que le suivi du climat sonore en phase exploitation révèle un dépassement des critères établis dans la Note d'instructions 98-01 sur le Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent, l'initiateur appliquera des mesures correctives adaptées et procèdera à la vérification de leur efficacité.</p>			

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
143	Inventaires	Milieux humides et hydriques	Fournir une mise à jour de la déclaration de conformité pour le déboisement hors milieux sensibles et une caractérisation écologique à jour qui inclura les secteurs des éoliennes T-35 et T-37.	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-14
144	Inventaires	EFMVS - espèces floristiques menacées et vulnérables	Un inventaire d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EFMVS) a été complété en 2025, afin de couvrir les habitats potentiels d'EFMVS dans l'emprise de la configuration 5 qui n'ont pas été couverts lors des inventaires de 2024. La mise à jour du rapport d'inventaire, intégrant ces résultats, sera transmise au MELCCFP, au plus tard, lors du dépôt de la mise à jour de la déclaration de conformité pour le déboisement hors milieux sensibles.	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-15
145	Surveillance	GMR - gestion des matières résiduelles	L'initiateur s'engage à mettre à jour le plan de gestion des matières résiduelles afin d'y inclure ces estimations des quantités de matières résiduelles générées pour chacune des matières résiduelles (dangereuses ou non) générées et entreposées pendant la phase de déboisement hors milieux sensibles. L'initiateur fournira ce plan de gestion en même temps qu'une mise à jour de la déclaration de conformité pour le déboisement hors milieux sensibles.	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-16

N° engagement	Activité du projet	Impacte de l'activité sur l'environnement	Engagements / mesures d'atténuation	Concordance entre l'engagement et le programme de surveillance, de suivi ou autre document	Référence du décret	Nom du document et de la section
146	Surveillance	Oiseaux	L'initiateur s'engage à mettre à jour le programme de surveillance environnementale – déboisement hors milieux sensibles pour y inclure les photos du garrot d'Islande, de l'hirondelle de rivage et de l'engoulevent d'Amérique. Un plan de gestion en cas de découverte fortuite de nids sera également ajouté afin d'encadrer les travailleurs. Les rapports de surveillance environnementale documenteront les observations, mesures et actions entreprises pour assurer la protection des espèces.	S. O.	S. O.	Vol. 9, question QC5-17

Notes : Liste des engagements préparée par Philippe Alary-Paquette, LL.B., M.Env., Responsable environnement et relations avec le milieu, Boralex, 2025/09/19

S. O. : sans objet

Annexe B Photos d'oiseaux

Garrot d'Islande⁴

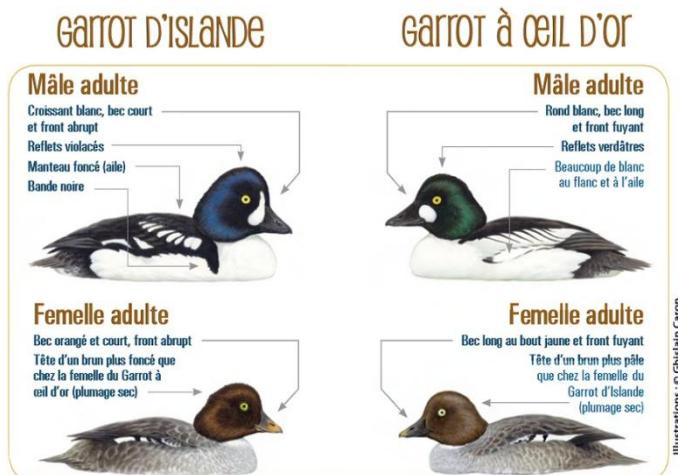


Photo 1 : identification d'un garrot d'Islande par rapport au garrot à œil d'or



Photo 2 : identification d'un garrot d'Islande par rapport au garrot à œil d'or



Photo 3 : nid d'un garrot d'Islande vu de l'extérieur



Photo 4 : nid d'un garrot d'Islande vue de l'intérieur

⁴ ECCC (2017). Environnement et Changement climatique Canada. Le Garrot d'Islande : sachez le reconnaître. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/chasse-oiseaux-migrateurs-gibier/foire-questions/garrot-islande-sachez-reconnaître.html> en juin 2025.

East Cascades Bird Alliance (2023). Barrow's Goldeneye. Repéré à <https://ecbirds.org/nestandyounghotos/barrows-goldeneye/> en juin 2025.

Engoulement d'Amérique⁵



Photo 5 : engoulement d'Amérique sur son nid



Photo 6 : nid d'engoulement d'Amérique



Photo 7 : engoulement d'Amérique en vol. Les barres blanches vers l'extrémité des ailes sont caractéristiques chez l'espèce.

⁵ Parcs Canada (2022). Engoulement d'Amérique : rétablissement des espèces en péril. Repéré à <https://parcs.canada.ca/pn-np/bc/gulf/nature/especes-species/common-nighthawk> en juin 2025.

Hirondelle de rivage⁶



Photo 9 : hirondelle de rivage et son nid



Photo 10 : diagramme des pentes favorisant ou non la nidification

⁶ Environnement et Changement climatique Canada (2021). L'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : dans les sablières et les gravières. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/renseignements-connexes/hirondelle-rivage-sablieres-gravières.html> en août 2025.

Grive de Bicknell



Photo 11 : Grive de Bicknell. © K.P. McFarland⁷



Photo 11 : Grive de Bicknell. © Éric Deschamps⁸

⁷ Gouvernement du Québec (2016-2025). *Pleins feux sur... la grive de Bicknell : portrait d'une espèce « en danger »*. Repéré à <https://mffp.gouv.qc.ca/jeunesse/grive-bicknell/> en septembre 2025.

⁸ Gouvernement du Québec (2025). *Grive de Bicknell*. Repéré à <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/especes-fauniques/grive-bicknell> en septembre 2025.

Annexe C Photos d'EFEE

L'initiateur s'est engagé à intégrer des photos d'EFEE susceptibles d'être présentes dans la zone du projet à ce programme afin de faciliter la détection de ces espèces par le personnel lors des activités de construction.

Berce commune



Berce du Caucase



Gaillet mollugine



Roseau commun



Myriophylle à épis⁹



⁹ Bauer (2025). *Myriophyllum spicatum* : Myriophylle en épis. Repéré à <https://www.bauer-baumschulen.ch/fr-fr/boutique-de-plantes/3789> en juin 2025.

Association pour la préservation du lac Desmarais ([s. d.]). Myriophylle à épis. Repéré à <https://lacdesmarais.org/myriophylle-a-epis/> en juin 2025.

Annexe D Mesures d'atténuation applicables selon la catégorie de cours d'eau

Appliquer les mesures d'atténuation décrites au tableau ci-dessous pour les travaux permanents en littoral aux sites d'amélioration ou de construction de traverses de cours d'eau selon les différentes situations rencontrées, quant à l'habitat du poisson.

Mesure d'atténuation	Catégorie de cours d'eau; mesure appliquée (oui ou non)		
	Habitat du poisson potentiel ou confirmé et absence d'obstacle	Habitat du poisson potentiel ou confirmé et présence d'obstacle	N'est pas un habitat du poisson et présence d'obstacle
Traverse de cours d'eau à construire (nouvelles)			
Assurer le libre passage du poisson en tout temps	Oui	Non	Non
Ne pas réaliser de travaux dans ou à proximité des frayères et des herbiers (100 m en aval et 50 m en amont)	Oui	Oui	Non
Ne pas restreindre la largeur du cours d'eau de plus de 20 % au-delà de la limite du débit plein bord (DPB)	Oui	Oui	Oui
Maintenir le cours d'eau dans son lit naturel aux sites des ponts	Oui	Oui	Oui
Permettre le rétablissement d'un substrat naturel dans les traverses qui ne sont pas munies de déversoirs	Oui	Non	Non
Réaliser les travaux entre le 1 ^{er} juin et le 30 septembre	Oui	Oui	Non
Lors des travaux sur les sections de cours d'eau s'écoulant en bordure de chemin, enrocher seulement la rive adjacente au bord du chemin	Oui	Oui	Oui
Traverse de cours d'eau à améliorer (remplacement)			
Assurer le libre passage du poisson en tout temps	Oui	Non	Non
Ne pas réaliser de travaux dans ou à proximité des frayères et des herbiers (100 m en aval et 50 m en amont)	Non	Non	Non
Ne pas restreindre la largeur du cours d'eau de plus de 20 % au-delà de la limite du débit plein bord (DPB)	Oui	Oui	Oui
Maintenir le cours d'eau dans son lit naturel aux sites des ponts	Oui	Oui	Oui
Permettre le rétablissement d'un substrat naturel dans les traverses qui ne sont pas munies de déversoirs	Oui	Non	Non
Réaliser les travaux entre le 1 ^{er} juin et le 30 septembre	Oui	Oui	Non

Mesure d'atténuation	Catégorie de cours d'eau; mesure appliquée (oui ou non)		
	Habitat du poisson potentiel ou confirmé et absence d'obstacle	Habitat du poisson potentiel ou confirmé et présence d'obstacle	N'est pas un habitat du poisson et présence d'obstacle
Lors des travaux sur les sections de cours d'eau s'écoulant en bordure de chemin, enrocher seulement la rive adjacente au bord du chemin	Oui	Oui	Oui

Pesca

Carleton-sur-Mer
895, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

418 364-3139
1866 364-3139

Rimouski
Trois-Rivières

Montréal
Calgary

[pesca.co](#)

SOCIÉTÉ DE PROJET BVH2, S.E.N.C.

Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix



Plan de gestion des matières résiduelles – Déboisement hors milieux sensibles

Octobre 2025

Pesca

Société de projet BVH2, s.e.n.c.

Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix

Plan de gestion des matières résiduelles – Déboisement hors milieux sensibles

2025-10-20

Document déposé au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
N/Réf. 3628
Photographies : Pesca Environnement

Pesca Environnement

Sonia Sylvestre
Directrice de projet

Anne Gabor
Chargée de projet

Tableau des versions

Version	Date	Contexte du dépôt	Description
01	2025-06-17	Déclaration de conformité pour le déboisement hors milieux sensibles	Dépôt initial
02	2025-10-20	Déclaration de conformité le pour déboisement hors milieux sensibles - Demande d'information 1	Modification des tableaux 1 et 2

TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE	1
1.1	But et objectif.....	1
1.2	Cadre réglementaire applicable	1
2	RÔLES ET RESPONSABILITÉS	2
2.1	Personne responsable du lieu d'entreposage de l'entrepreneur	2
2.2	Responsabilités des entreprises sous-traitantes	2
2.3	Personne responsable de la surveillance environnementale	2
2.4	Travailleuses et travailleurs.....	3
3	IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES	3
4	PROCÉDURES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	10
4.1	Stratégies de réduction à la source.....	10
4.2	Protocole de tri sélectif.....	10
4.3	Configuration et utilisation des lieux d'entreposage de MDR	10
4.3.1	Exigences de localisation	11
4.3.2	Exigences de conception.....	11
4.3.3	Exigences liées aux récipients.....	11
4.3.4	Exigences liées à l'affichage.....	11
4.4	Collecte et transport	13
5	GESTION PAR TYPE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES	13
6	PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS	20
6.1	Prévention	20
7	DOCUMENTATION ET REGISTRES	20
7.1	BONS D'EXPÉDITION DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES	20
7.2	FICHES D'INSPECTION DU LIEU D'ENTREPOSAGE DES MDR	20
7.3	Registre des MDR	20

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Section 1.5.2 du formulaire AM16b – Description des matières résiduelles générées et entreposées pendant le déboisement de la phase construction du projet	4
Tableau 2	Section 1.1.1 du Formulaire AM17b – Identification des matières dangereuses résiduelles générées ou entreposées dans le cadre de la phase construction du projet	8
Tableau 3	Section 1.2.1 du Formulaire AM17b – Description détaillée des lieux d'entreposage des matières dangereuses résiduelles.....	12
Tableau 4	Section 1.5.3 du Formulaire AM16b – Description des modes de gestion des matières résiduelles pendant la phase construction du projet	14
Tableau 5	Section 1.3.1 du Formulaire AM17b – Description du mode de gestion des matières dangereuses résiduelles générées ou entreposées pendant la phase construction du projet	18

 LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Formulaire d'inspection de l'aire d'entreposage des MDR
Annexe B	Contrats avec les entrepreneurs pour la gestion des MR et des MDR
Annexe C	Aide-mémoire – Gestion des matières dangereuses résiduelles et matières résiduelles
Annexe D	Recommandations de distances séparatrices pour l'entreposage des marchandises dangereuses de diverses classes
Annexe E	Registre des matières dangereuses résiduelles

1 Mise en contexte

Société de projet BVH2, s.e.n.c. (ci-après nommée « l'initiateur »), formée d'un partenariat égalitaire entre Boralex inc., Énergir, S.E.C et Hydro-Québec, développe le projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix (ci-après nommé « projet Secteur Charlevoix »).

Dans le contexte de l'étude d'impact sur l'environnement, l'initiateur s'est engagé à fournir une liste et un plan de gestion des matières résiduelles générées par les activités de construction du parc éolien, dont fait partie le déboisement hors milieux sensibles.

Un plan de gestion des matières résiduelles pour la phase construction sera déposé lors de la demande d'autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE visant la construction du projet Secteur Charlevoix.

Un plan de gestion des matières résiduelles pour la phase exploitation sera déposé lors de la demande d'autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE visant l'exploitation du projet Secteur Charlevoix.

1.1 But et objectif

Le présent plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) a pour but de présenter les différentes méthodes de gestion des matières résiduelles (MR) et des matières dangereuses résiduelles (MDR) qui seront générées au cours du déboisement hors milieux sensibles requis pour la construction du parc éolien.

Ce plan inclut une liste de l'ensemble des matières résiduelles générées pendant le déboisement requis pour la construction du projet. Il comprend également une estimation des quantités générées pour chacune de ces matières.

1.2 Cadre réglementaire applicable

La LQE établit le cadre légal fondamental pour la protection de l'environnement. Elle réglemente aussi l'entreposage des MDR, leur transport, leur traçabilité et leur valorisation ou élimination via le *Règlement sur les matières dangereuses* (Q-2, r. 32), le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles* (Q-2, r. 19) ainsi que le *Règlement sur le transport des matières dangereuses* (C-24.2, r. 43). Le *Règlement sur le transport des matières dangereuses* doit être appliqué de pair avec le *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses* habilité par la législation (loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses).

La LQE interdit de rejeter des contaminants dans l'environnement (article 20) et, en cas de rejet accidentel, elle exige d'en aviser le ministre sans délai. Une gestion des MDR via un PGMR réduit les risques de déversements accidentels de contaminants.

La LQE impose également une hiérarchie des actions à privilégier pour la saine la gestion des MR, mieux connue sous l'acronyme « 3RV - E », qui regroupe les concepts de réduction à la source, de réemploi, de recyclage, de valorisation, et en dernier recours, d'élimination. À ce titre, l'initiateur s'est engagé à considérer autant que possible l'utilisation de matières résiduelles et de matières granulaires résiduelles en remplacement de matières premières neuves.

2 Rôles et responsabilités

2.1 Personne responsable du lieu d'entreposage de l'entrepreneur

L'entrepreneur sera responsable de désigner une équipe qui prendra en charge la gestion de la remorque d'entreposage de MR et de MDR. Les membres de cette équipe, ayant un représentant en tout temps durant les travaux, recevront une formation sur le transport des matières dangereuses et assumeront les responsabilités suivantes :

- Assurer la bonne tenue, l'inspection à intervalles réguliers et la surveillance des lieux d'entreposage de MR et de MDR, en restreindre l'accès lorsque nécessaire;
- Remplir, signer et archiver les formulaires d'inspection du lieu d'entreposage des MDR remplis (annexe A);
- Planifier la manutention et l'expédition des MD et des MDR;
- Signer les bons d'expédition de MDR et les archiver.

2.2 Responsabilités des entreprises sous-traitantes

Toute entreprise sous-traitante mandatée sur le chantier du projet Secteur Charlevoix appliquera la procédure de gestion des MDR décrite à la section 4. Elle devra assurer la saine gestion de ses MR et MDR sur le chantier et donc se conformer aux PGMR et aux différentes exigences.

2.3 Personne responsable de la surveillance environnementale

La personne responsable de la surveillance environnementale devra s'assurer de la conformité du lieu d'entreposage des MR et MDR et aura pour responsabilités :

- L'affichage en chantier;
- La gestion/tri adéquate des MR et MDR;
- La propreté du site (aucun déchet sur le chantier sauf aux endroits appropriés);
- L'inspection du conteneur de MR et de MDR et la vérification des dispositifs d'étanchéité contre les intempéries;
- L'entreposage des sols contaminés, le cas échéant;
- Ainsi que d'appuyer dans son rôle la personne responsable du lieu d'entreposage de l'entrepreneur.

2.4 Travailleuses et travailleurs

Le personnel est responsable de trier convenablement les MR et les MDR dont il ne fait plus usage et de veiller à utiliser correctement le lieu d'entreposage de MR et MDR et les contenants qui s'y trouvent. Tous les travailleuses et travailleurs sont responsables de porter les équipements de protection individuelle en conformité avec les exigences de la fiche de données de sécurité de la matière manipulée. Lors de l'accueil et de l'intégration des membres du personnel sur le chantier, ceux-ci seront sensibilisés aux bonnes pratiques de gestion des MR et des MDR sur le chantier.

3 Identification et classification des matières résiduelles et des matières dangereuses résiduelles

Les tableaux 1 et 2 sont tirés des formulaires *AM16b – Description du Projet* et *AM17b - Matières dangereuses résiduelles*, respectivement des sections 1.3.2. et 1.1.1. Ils ont été dupliqués pour détailler la gestion des MR et des MDR pendant le déboisement hors milieux sensibles requis pour la construction du projet. Certaines des informations seront précisées une fois les contrats octroyés aux entreprises sous-traitantes. Les lettres d'ententes entre les entreprises sous-traitantes et les destinataires de MR et MDR autorisés sont fournies en annexe B.

Tableau 1 Section 1.5.2 du formulaire AM16b – Description des matières résiduelles générées et entreposées pendant le déboisement de la phase construction du projet

Nom de la matière	Provenance ou procédé générateur	Estimation de la quantité maximale annuelle générée	Description du lieu d'entreposage			Quantité totale maximale entreposée
			Code ou nom d'identification	Type d'entreposage	Mesure d'aménagement	
Matières résiduelles non dangereuses						
Résidus de construction (emballages industriels non recyclables, équipements d'arrimage hors d'usage, bois de construction)	Activités du chantier	120 000 L	S. O.	Conteneurs transroulier de 20 verges ³	Disposés au chantier dans des conteneurs et acheminés dans un centre de recyclage Bois de construction : Revalorisé en priorité et disposé dans des conteneurs au chantier et acheminé dans un centre de recyclage	12 000 L
Carton et papier	Activités du chantier	30 000 L	S. O.	Conteneurs transroulier de 20 verges ³	Disposés dans des conteneurs ou autres contenants au chantier et gérés par une entreprise agréée	15 000 L
Autres matières recyclables (contenants de plastique recyclables, canettes d'aluminium, etc.)	Activités du chantier	40 000 L	S. O.	Conteneurs transroulier de 20 verges ³	Récupérés à l'aide de boîtes de ConsignAction pour les cannettes	15 000 L
Déchets domestiques (emballage et contenants non recyclables, matières contaminées par des matières non dangereuses, gants usagés)	Activités du chantier	160 000 L	S. O.	Conteneurs transroulier de 20 verges ³	Disposés dans des conteneurs ou autres contenants au chantier et gérés par une entreprise agréée	15 000 L

Nom de la matière	Provenance ou procédé générateur	Estimation de la quantité maximale annuelle générée	Description du lieu d'entreposage			Quantité totale maximale entreposée
			Code ou nom d'identification	Type d'entreposage	Mesure d'aménagement	
Boues sanitaires	Eaux usées domestiques	20 000 L	S. O.	4 unités sanitaires réservoir de 370 L	Disposés dans des conteneurs ou autres contenants au chantier et gérés par une entreprise agréée	1 200 L
Pneus de véhicules passagers	Entretiens réguliers	24 unités	S. O.	Conteneurs transroulier de 20 verges ³	Disposés dans des conteneurs et sortiront du chantier au fur et à mesure lors des transports de retour (direction Saguenay) aucune accumulation long terme	10 pneus
Pneus de machinerie industrielle	Entretiens réguliers	8 unités	S. O.	Conteneurs transroulier de 20 verges ³	Disposés dans des conteneurs et sortiront du chantier au fur et à mesure lors des transports de retour (direction Saguenay) aucune accumulation long terme	5 pneus
Matières ligneuses résiduelles	Broyage du bois non marchand dans l'emprise à déboiser	En fonction de la superficie de 238,5 ha	S. O.	S. O.	Matière ligneuse broyée et copeaux résiduels laissés sur place	Non déterminé
Matières dangereuses résiduelles						
Huiles usées	Maintenance des véhicules et équipements mécaniques	7 500 L	S. O.	Bacs-citernes (totes)	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	1000 L
Diesel usé	Maintenance des véhicules et équipements mécaniques	1 200 L	S. O.	Bacs-citernes (totes)	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	1000 L
Eaux huileuses	Déversements accidentels	Uniquement en cas de déversement accidentel	S. O.	Bacs-citernes (totes)	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	1000 L

Nom de la matière	Provenance ou procédé générateur	Estimation de la quantité maximale annuelle générée	Description du lieu d'entreposage			Quantité totale maximale entreposée
			Code ou nom d'identification	Type d'entreposage	Mesure d'aménagement	
Guenilles et absorbants contaminés	Déversements accidentels et entretiens réguliers	4 000 L	S. O.	Quatrex (m ³)	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	2 000 L
Graisses usées	Entretiens réguliers	100 kg	S. O.	Baril en métal de 30 Gallons	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	100 kg
Filtres à huiles usées	Entretiens réguliers	1 500 L	S. O.	Quatrex (m ³)	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	1 000 L
Solvants organiques	Entretiens et activités du chantier	200 L	S. O.	Baril métal 200 L	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	200 L
Glycol et antigel	Maintenance des véhicules et équipements mécaniques	600 L	S. O.	Baril métal 200 L	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	400 L
Canettes vides d'aérosols (inclusant Peinture et résidus de peinture)	Activités du chantier	2 000 L	S. O.	Quatrex (m ³)	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	2 000 L

Nom de la matière	Provenance ou procédé générateur	Estimation de la quantité maximale annuelle générée	Description du lieu d'entreposage			Quantité totale maximale entreposée
			Code ou nom d'identification	Type d'entreposage	Mesure d'aménagement	
Batteries au plomb	Appareils et outils fonctionnant avec des batteries	10 unités	S. O.	Caisse en bois (m ³)	Disposées dans une boîte de bois au-dessus d'un bac de rétention, lequel est muni d'absorbant jaune ou gris. Un 4 L de neutralisant d'acide de type indicateur par changement de couleur	500 L
Batteries autres (Nickel-Cadmium, Lithium, Alkalines)	Appareils et outils fonctionnant avec des batteries	100 unités	S. O.	Seau de 20 L	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	20 L
Produits électroniques divers (radios, antennes, etc.)	Activités du chantier	500 L	S. O.	Bacs-citernes (totes)	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	500 L
Contenants contaminés	Entretien et activités du chantier	8 000 L	S. O.	Quatrex (m ³)	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise agréée	4 000 L

S. O. : sans objet

Tableau 2 Section 1.1.1 du Formulaire AM17b – Identification des matières dangereuses résiduelles générées ou entreposées dans le cadre de la phase construction du projet

Identification générale de la matière dangereuse résiduelle			Identification selon l'annexe 4 du RMD et le RTMD			Propriété de danger	Quantité maximale d'entreposage	Quantité maximale annuelle à gérer
N° MDR	Nom, groupe chimique ou catégorie de matière	N° du lieu d'entreposage	Provenance	Code de catégorie	Classification selon le RTMD	État physique		
			Tel qu'identifié à la question 1.2.1	Indiquez si vous êtes le générateur des matières. Si c'est le cas, précisez le procédé générateur. Sinon, indiquez la provenance des matières.	Ce code, composé d'une lettre suivie de deux chiffres, est indiqué à la section 1 de l'annexe 4 du RMD (chapitre Q-2, r. 32)	La classification est définie au Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (RTMD) (DORS/2001-286). Si la matière dangereuse n'est pas visée par ce règlement, vous devez utiliser le code 0.0.	Tel qu'indiqué à la section 2 de l'annexe 4 du RMD	Propriété de danger d'une matière dangereuse, telle que définie à l'article 3 du RMD
–	–	–	Parc éolien Secteur Charlevoix est le générateur des matières	–	–	–	–	–
1	Huiles usées	Aire de service et d'entreposage AE-01	Entretiens réguliers	A01	0.0	L	Matière inflammable	1 000 L
2	Eaux huileuses	Aire de service et d'entreposage AE-01	Déversements accidentels	A03	0.0	L	S. O.	1 000 L
3	Guenilles et absorbants contaminés	Aire de service et d'entreposage AE-01	Déversements accidentels et entretiens réguliers	L03	0.0-8.0	S	Matière inflammable	2 000 L
4	Graisses usées	Aire de service et d'entreposage AE-01	Entretiens réguliers	A04	0.0	P	Matière inflammable	100 kg
								175 kg

Identification générale de la matière dangereuse résiduelle				Identification selon l'annexe 4 du RMD et le RTMD			Propriété de danger	Quantité maximale d'entreposage	Quantité maximale annuelle à gérer
N° MDR	Nom, groupe chimique ou catégorie de matière	N° du lieu d'entreposage	Provenance	Code de catégorie	Classification selon le RTMD	État physique			
5	Filtres à huiles usées	Aire de service et d'entreposage AE-01	Entretiens réguliers	A05	0.0	S	Matière inflammable	1 000 L	1 500 L
6	Peinture et résidus de peinture	Aire de service et d'entreposage AE-01		B09	3.0	L	Matière inflammable/ Matière toxique selon composition	S. O.	S. O.
7	Solvants organiques	Aire de service et d'entreposage AE-01		C02	3.0	L	Matière inflammable/ Matière toxique selon composition	200 L	200 L
8	Glycol et antigel	Aire de service et d'entreposage AE-01		D01	0.0	L	Matière toxique	400 L	600 L
9	Canettes vides d'aérosols	Aire de service et d'entreposage AE-01		M07	2.1-2.3	G	Matière gazeuse	2 000 L	2 000 L
10	Batteries au plomb	Aire de service et d'entreposage AE-01	Appareils ou outils fonctionnant avec des batteries	E15	8.0	S	Matière corrosive	500 L	10 unités
11	Batteries autres (Nickel-Cadmium, Lithium, Alkalines)	Aire de service et d'entreposage AE-01	Appareils ou outils fonctionnant avec des batteries	E16	0.0-9.0	S	Matière corrosive	20 L	100 unités
12	Containants contaminés	Aire de service et d'entreposage AE-01	Entretiens et activités du chantier	L02	4.1	S	Matière inflammable	4 000 L	8 000 L

S. O. : sans objet

1 Les quantités seront fournies ultérieurement dans une version mise à jour du PGMR.

4 Procédures de gestion des matières résiduelles

4.1 Stratégies de réduction à la source

Lors du déboisement hors milieux sensibles requis pour la construction du parc éolien, seuls les composantes et les matériaux nécessaires au projet seront utilisés. Si des matériaux ou des composantes neuves ne sont plus nécessaires, ceux-ci seront réutilisés ultérieurement ou seront retournés au fournisseur.

4.2 Protocole de tri sélectif

Pendant le déboisement requis pour la construction, les MR et les MDR seront triées afin d'être acheminées au destinataire approprié. Des stations de tri identifiées en fonction du contenu qu'elles peuvent recevoir seront disponibles dans les roulottes. Les MDR seront entreposées dans l'aire d'entreposage prévu spécialement pour celles-ci.

L'initiateur s'est engagé à considérer le compostage des matières organiques putrescibles contenues dans les matières résiduelles assimilables aux ordures ménagères générées pendant la phase construction. Bien que cet engagement ait été pris, l'initiateur prendra en considération les risques reliés à la santé et sécurité au travail ainsi qu'à la gestion de la faune avant de procéder à son application.

4.3 Configuration et utilisation des lieux d'entreposage de MDR

Comme le stipule le *Règlement sur les matières dangereuses* (RMD), les lieux d'entreposage de MDR seront aménagés conformément aux exigences de localisation, de conception, d'affichage et d'utilisation décrites dans les sections suivantes. Le tableau 3 ci-bas reprend le contenu du tableau 1.2.1 tiré du formulaire *AM17b – Matières dangereuses résiduelles* et fournit une description détaillée des lieux d'entreposage des matières dangereuses résiduelles. Lorsqu'applicables, les recommandations tirées du document d'application du RMD intitulé *Aménagement des aires d'entreposage de matières dangereuses résiduelles* seront mises en œuvre. Une copie du document *Aide-mémoire – Gestion des matières dangereuses résiduelles et matières résiduelles* est fournie à l'annexe C.

Les MDR seront entreposées dans une remorque de 16 m (53 pi) ventilée conçue pour assurer une sécurité optimale. Cette remorque, étanche et dotée d'un toit, possèdera un double fond et des parois renforcées afin de limiter tout risque de déversement dans l'environnement. Pour renforcer cette protection, la remorque sera installée sur une membrane étanche, limitant ainsi toute infiltration potentielle dans le sol. De plus, son emplacement respectera les distances réglementaires par rapport aux milieux humides et aux plans d'eau, réduisant les risques de contamination des écosystèmes environnants.

La propreté des lieux d'entreposage de MDR et les inspections mensuelles seront assurées par la personne responsable de la surveillance environnementale, tel qu'il est décrit à la section 2.3 du présent document.

4.3.1 Exigences de localisation

- Les lieux d'entreposage, y compris l'aire d'entreposage, seront aménagés et entretenus de manière à être accessibles en tout temps aux équipes d'urgence (RMD, art. 36);
- Les chemins d'accès et les allées de circulation menant aux lieux d'entreposage doivent être entretenus et dégagés afin d'être praticables en tout temps;
- Les lieux d'entreposage seront aménagés de manière à empêcher toute intrusion (RMD, art. 82).

4.3.2 Exigences de conception

- Les lieux d'entreposage auront minimalement trois côtés, un toit et un plancher (RMD, art. 34);
- Le plancher sera étanche, ne sera pas susceptible d'être attaqué par la matière entreposée et sera capable de supporter cette matière. L'aire d'entreposage sera aménagée de manière à pouvoir contenir les fuites ou déversements (RMD, art. 34);
- Le plancher sera ceinturé de chaque côté par un muret formant un bassin étanche pouvant contenir le plus élevé des volumes suivants : 25 % de la capacité totale de tous les contenants entreposés ou 125 % de la capacité du plus gros contenant (RMD, art. 34);
- Les contenants de matières incompatibles seront entreposés dans des aires distinctes ou dans des conteneurs différents (RMD, art. 41);
- Les bacs de rétention devront respecter la règle suivante afin de ne pas dépasser la limite de chargement : 25 % de la capacité totale des contenants ou 125 % de la capacité du plus grand contenant en choisissant le plus grand volume des deux (RMD, art. 34);
- L'entreposage des matières dangereuses résiduelles sera organisé en au moins autant d'îlots qu'il y a de groupes de matières incompatibles. L'annexe D présente les recommandations de distance séparatrice pour l'entreposage des MDR;
- Un extincteur sera disponible à moins de 3 mètres de la zone d'entreposage.

4.3.3 Exigences liées aux récipients

Les contenants, réservoirs et citernes ainsi que les conteneurs renfermant des matières en vrac doivent porter, à un endroit visible, une étiquette indiquant le nom des matières qui y sont entreposées. L'étiquette posée sur tout contenant doit comporter la date du début de l'entreposage (RMD, art. 46). Tout récipient de matières dangereuses résiduelles doit être fermé, étanche, solide, en bon état, conçu pour retenir son contenu et fabriqué d'un matériau ne pouvant être modifié par la matière qui y est entreposée (RMD, art. 45).

4.3.4 Exigences liées à l'affichage

Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée doit être installée à proximité du lieu d'entreposage (RMD, art. 76). Une affiche interdisant de fumer devra être installée dans les lieux d'entreposage de MDR.

Tableau 3 Section 1.2.1 du Formulaire AM17b – Description détaillée des lieux d'entreposage des matières dangereuses résiduelles

N° du lieu	Nom du lieu	Capacité maximale d'entreposage (kg ou L)	Type d'entreposage et capacité maximale (kg ou L)	Aménagement	Mesures d'atténuation
AE-01	Aire de service et d'entreposage AE-01	Env. 18 123 L	Remorque fermée de 53 pieds à plancher double paroi et un conteneur de 20 verges (env. 18 123 L)	Entreposage intérieur dans une remorque de 53 pi Matériaux : métal Dimensions : environ 20 pi x 8 pi x 4 pi	(Mesures d'atténuation mises en place pour prévenir la contamination de l'environnement, les accidents et les sinistres (ex. : bassins de rétention)) Plancher sur lequel seront disposés des bassins étanches (palettes de confinement de déversement). L'accès au lieu d'entreposage de MDR sera limité à l'équipe d'entretien du parc éolien.

4.4 Collecte et transport

Les MR et MDR seront exportées du site par un fournisseur de service de transport de MDR autorisé et informé des exigences relatives à l'élimination de telles matières. Un manifeste de transport et un document d'expédition sont remis lors de tout transport de MDR vers le site de traitement. Ces documents doivent être conservés pendant deux ans. Une copie de ces documents doit être fournie à l'initiateur.

5 Gestion par type de matières résiduelles

Les MR et les MDR seront gérées conformément à la réglementation en vigueur. Les tableaux 4 et 5, provenant respectivement des formulaires *AM16b – Description du projet* et *AM17b – Matières dangereuses résiduelles*, présentent les temps de séjour estimés, les fréquences d'expédition estimées ainsi que le destinataire prévu.

Tableau 4 Section 1.5.3 du Formulaire AM16b – Description des modes de gestion des matières résiduelles pendant la phase construction du projet

Nom de la matière résiduelle	Mode de gestion	Temps de séjour ou durée maximale avant expédition	Fréquence d'expédition (estimation)	Destinataire envisagé	Nom et adresse du destinataire autorisé envisagé
Matières résiduelles non dangereuses					
Résidus de construction (emballages industriels non recyclables, équipements d'arrimage hors d'usage, bois de construction)	Disposés au chantier dans des conteneurs et acheminés dans un centre de recyclage Bois de construction : Revalorisé en priorité et disposé dans des conteneurs au chantier et acheminé dans un centre de recyclage Plastique : emballage, vieux cônes, pièces mécaniques brisées, etc)	2 semaines	1 fois aux 2 semaines	Matières acheminées à un destinataire autorisé	Matrec : 5160, boul. Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G2K 1K7
Carton et papier	Disposés dans des conteneurs ou autres contenants au chantier et gérés par une entreprise régie et agréée	2 semaines	1 fois aux 2 semaines	Matières acheminées à un destinataire autorisé	Aurel Harvey et Fils : 2600, boul. De Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N4
Autres matières recyclables (contenants de plastique recyclables, canettes d'aluminium, etc.)	Récupérés à l'aide de boîtes de ConsignAction pour les canettes	2 semaines	1 fois aux 3 mois	Matières acheminées à un destinataire autorisé	Aurel Harvey et Fils : 2600, boul. De Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N4
Déchets domestiques (emballage et contenants non recyclables, matières contaminées par des matières non dangereuses, gants usagés)	Disposés au chantier dans des conteneurs prévus et gérés par une entreprise régie et agréée	1 semaine	1,5 fois par semaine	Matières acheminées à un destinataire autorisé	Matrec : 5160, boul. Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G2K 1K7
Boues sanitaires (provenant des eaux usées domestiques)	Gérées par une entreprise régie et agréée	1 semaine	1 fois par semaine	Matières acheminées à un destinataire autorisé	Sani-Charlevoix inc. : 31, rang Saint-Georges, Saint-Urbain (Québec) G0A 4K0)

Nom de la matière résiduelle	Mode de gestion	Temps de séjour ou durée maximale avant expédition	Fréquence d'expédition (estimation)	Destinataire envisagé	Nom et adresse du destinataire autorisé envisagé
Pneus de véhicules passagers	Disposés dans des conteneurs/contenants/bacs prévus au chantier et acheminés dans un lieu de récupération régi et agréé	Au besoin	Au besoin	Matières acheminées à un destinataire autorisé	Matrec : 5160, boul. Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G2K 1K7
Pneus de machinerie industrielle	Disposés dans des conteneurs/contenants/bacs prévus au chantier et acheminés dans un lieu de récupération régi et agréé	Au besoin	Au besoin	Matières acheminées à un destinataire autorisé	Matrec : 5160, boul. Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G2K 1K7
Matières résiduelles granulaires (résidu de béton)	Les résidus de bétons seront réutilisés sur le chantier (p. ex. : remblais de chemins, fabrication de blocs de béton)	S. O.	S. O.	Je suis l'exploitant du procédé de valorisation ou d'élimination	S. O.
Matières résiduelles granulaires (granulats)	Les résidus de déblais et de dynamitage seront disposés dans les aires de rejet	S. O.	S. O.	Je suis l'exploitant du procédé de valorisation ou d'élimination	S. O.
Matières ligneuses résiduelles	Matière ligneuse broyée et copeaux résiduels laissés sur place	S. O.	S. O.	Je suis l'exploitant du procédé de valorisation ou d'élimination	S. O.
Matières dangereuses résiduelles					
Huiles usées	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise régie et agréée	1 semaine	1 fois par mois	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Eaux huileuses	Disposées dans des barils ou contenants spécifiques et transportées au centre de traitement par camion spécialisé pour huiles et matières dangereuses par une entreprise régie et agréée	1 semaine	1 fois par semaine	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2

Nom de la matière résiduelle	Mode de gestion	Temps de séjour ou durée maximale avant expédition	Fréquence d'expédition (estimation)	Destinataire envisagé	Nom et adresse du destinataire autorisé envisagé
Guenilles et absorbants contaminés	Disposées dans des conteneurs et endroits désignés au site et transportées chez une compagnie de gestion des MDR régie et agréée près du projet	1 semaine	1 fois par semaine	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Graisses usées	Disposées dans des conteneurs et endroits désignés au site et transportées chez une compagnie de gestion des MDR régie et agréée près du projet	1 semaine	1 fois par mois	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Filtres à huiles usées	Disposées dans des conteneurs et endroits désignés au site et transportées chez une compagnie de gestion des MDR régie et agréée près du projet	1 semaine	1 fois aux 2 mois	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Peinture et résidus de peinture	Disposées dans des conteneurs et endroits désignés au site et transportées chez une compagnie de gestion des MDR régie et agréée près du projet	1 semaine	1 fois par semaine	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Solvants organiques	Disposées dans des conteneurs et endroits désignés au site et transportées chez une compagnie de gestion des MDR régie et agréée près du projet	1 semaine	1 fois par semaine	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Glycol et antigel	Disposées dans des conteneurs et endroits désignés au site et transportées chez une compagnie de gestion des MDR régie et agréée près du projet	1 semaine	1 fois par semaine	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2

Nom de la matière résiduelle	Mode de gestion	Temps de séjour ou durée maximale avant expédition	Fréquence d'expédition (estimation)	Destinataire envisagé	Nom et adresse du destinataire autorisé envisagé
Canettes vides d'aérosols	Entreposées dans des barils ou contenants spécifiques et apportées au centre de traitement	1 semaine	1 fois par 2 mois	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Batteries au plomb	Entreposé temporairement dans des conteneurs/contenants/bacs prévus au chantier et acheminés au fournisseur de l'équipement pour récupération ou disposition selon les normes	1 semaine	1 fois par 2 mois	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Batteries autres (Nickel-Cadmium, Lithium, Alkalines)	Entreposé temporairement dans des conteneurs/contenants/bacs prévus au chantier et acheminés au fournisseur de l'équipement pour récupération ou disposition selon les normes	1 semaine	1 fois par 2 mois	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Produits électroniques divers (radios, antennes, etc.)	Entreposé temporairement dans des conteneurs/contenants/bacs prévus au chantier et acheminés au fournisseur de l'équipement pour récupération ou disposition selon les normes	1 mois (si requis)	1 fois par mois (si requis)	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
Contenants contaminés	Disposées dans des conteneurs et endroits désignés au site et transportées chez une compagnie de gestion des MDR régie et agréée près du projet	1 semaine	1 fois par semaine	Véolia (1-888-645-8695 option 1)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2

S. O. : sans objet

Tableau 5 Section 1.3.1 du Formulaire AM17b – Description du mode de gestion des matières dangereuses résiduelles générées ou entreposées pendant la phase construction du projet

N° de MDR	Code spécifique et mode de gestion	Mode de gestion	Fréquence d'expédition et quantité	Destinataire envisagé
	<i>Code identique à celui utilisé dans le tableau d'identification des matières dangereuses résiduelles'. Le mode de gestion, tel qu'identifié à l'annexe 9 du Règlement sur les matières dangereuses (RMD) (chapitre Q-2, r. 32).</i>	<i>Précisez s'il s'agit d'un entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé. Si tel n'est pas le cas, précisez le mode de gestion tel qu'identifié à l'annexe 9 du Règlement sur les matières dangereuses (RMD) (chapitre Q-2, r. 32).</i>		<i>Précisez si le demandeur est l'exploitant d'un procédé de traitement ou de toute autre activité autorisée sur les MDR. Si les MDR sont acheminées vers un destinataire autorisé, précisez le nom et l'adresse.</i>
S. O.	A01 – Huiles usées	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	A03 - Eaux huileuses	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	L03 - Guenilles et absorbants contaminés	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	A04 - Graisses usées	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	A05 - Filtres à huile usés	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2

N° de MDR	Code spécifique et mode de gestion	Mode de gestion	Fréquence d'expédition et quantité	Destinataire envisagé
S. O.	B09 - Peinture et résidus de peinture	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	C02 - Solvants organiques	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	D01 - Glycol et antigel	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	M07 - Canettes vides d'aérosols	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	E15 - Batteries au plomb	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par mois (si requis)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	E16 - Batteries autres (Nickel-Cadmium, Lithium, Alkalines)	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par mois (si requis)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	L02 – Contenants contaminés	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par semaine	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2
S. O.	E03 – Composantes électroniques	Entreposage avant l'expédition vers un lieu autorisé	1 fois par mois (si requis)	Véolia : 2630, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2 (point de dépôt final) Centre de traitement des eaux usées : 2700, boul. Industriel, Chambly (Québec) J3L 4V2

S. O. : sans objet

6 Prévention et contrôle des déversements

6.1 Prévention

Lors de l'accueil et de l'intégration sur le chantier, le personnel sera sensibilisé aux bonnes pratiques à adopter afin de minimiser les risques de déversements de contaminants dans l'environnement.

L'ensemble du personnel devra porter une attention particulière lors de l'entretien, du ravitaillement et de l'utilisation de la machinerie, ainsi qu'à l'entreposage de produits pétroliers, dans le but de prévenir tout déversement de substances nocives dans l'environnement. Les mesures nécessaires seront prises pour prévenir un bris ou une mauvaise manipulation qui pourrait provoquer un déversement. Un PMU incluant la procédure en cas de déversement de contaminant sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.

7 Documentation et registres

7.1 Bons d'expédition des matières dangereuses résiduelles

La personne responsable du lieu d'entreposage des MDR veillera à coordonner la collecte régulière des MDR et assurera l'archivage des manifestes de transport et des documents d'expédition évoqués à la section 4.4.

7.2 Fiches d'inspection du lieu d'entreposage des MDR

Le lieu d'entreposage des MDR sera inspecté à intervalles réguliers et un formulaire d'inspection sera rempli mensuellement (annexe A).

7.3 Registre des MDR

Entre le 1^{er} et le 10^e jour du mois suivant la fin d'un trimestre, et seulement si les quantités limites sont atteintes, la personne responsable du lieu d'entreposage complétera le registre des MDR. Un modèle de registre est disponible à l'annexe E.

Annexe A Formulaire d'inspection de l'aire d'entreposage des MDR

Le formulaire d'inspection de l'aire d'entreposage sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.

Annexe B Contrats avec les entrepreneurs pour la gestion des MR et des MDR

Les lettres d'entente entre les entreprises sous-traitantes et les destinataires autorisés pour la gestion des MR et des MDR seront fournis lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.

Annexe C Aide-mémoire – Gestion des matières dangereuses résiduelles et matières résiduelles

DOCUMENT D'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION RÈGLEMENT SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES

AMÉNAGEMENT DES AIRES D'ENTREPOSAGE DE MATIÈRES DANGEREUSES RÉSIDUELLES

Le présent document fournit des recommandations pour aménager des aires d'entreposage conformément aux exigences du Règlement sur les matières dangereuses (RMD) touchant :

- l'accessibilité du lieu et de l'aire d'entreposage (article 36);
- l'entreposage de matières incompatibles (article 41);
- la visibilité des étiquettes apposées sur les contenants (article 46);
- la vérification du bon état des équipements d'entreposage (article 39).

Ces recommandations d'aménagement s'appliquent à toutes les aires d'entreposage de matières dangereuses résiduelles (MDR), que celles-ci soient situées en bâtiment, sous abri ou dans une cour extérieure (conteneurs ou réservoirs). Elles permettront d'aider les générateurs de MDR, les consultants, les gestionnaires et les inspecteurs à mieux comprendre les conditions qui régissent l'entreposage.

Un plan détaillé de l'ensemble du lieu et des aires d'entreposage, indiquant les capacités et fournissant la description des catégories de MDR entreposées, devrait être déposé lors de demandes d'autorisation des centres de gestion de MDR. Le plan détaillé doit tenir compte des dispositions du RMD liées à l'aménagement des aires d'entreposage.

Accessibilité (article 36)

L'article 36 du RMD précise que tout lieu d'entreposage de MDR, y compris l'aire d'entreposage, doit être aménagé et entretenu de manière à être accessible en tout temps aux équipes d'urgence.

En conséquence, des chemins doivent être aménagés à l'extérieur pour accéder aux bâtiments, abris et aires d'entreposage extérieures. Ces chemins d'accès doivent être entretenus afin d'être praticables en tout temps, et les portes pour accéder aux bâtiments doivent toujours être fonctionnelles. De même, l'aménagement des bâtiments d'entreposage doit être réalisé de manière à ce que les portes et les allées de circulation soient dégagées en tout temps.

Selon l'article 36, ce n'est pas seulement le lieu qui doit être accessible, mais toute aire d'entreposage du lieu, que celle-ci soit située à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment (abri, conteneurs ou réservoirs).

Finalement, l'accessibilité « en tout temps » du lieu ou de l'aire d'entreposage signifie une accessibilité immédiate au moment où les équipes d'urgence se présentent. Si l'encombrement fait en sorte qu'on doive déplacer divers contenants ou objets pour atteindre l'aire d'entreposage lors d'une intervention d'urgence, l'aire d'entreposage n'est pas accessible « en tout temps » et l'aménagement contrevient aux exigences de l'article 36 du RMD.

Aménagement en îlots (en vue du respect des articles 36 et 41)

Pour rendre toutes les aires d'entreposage accessibles, il faut aménager des allées de circulation dans le lieu d'entreposage (bâtiment, abri, cour extérieure). De plus, pour tenir compte des exigences de compatibilité de l'article 41, l'entreposage des contenants en bâtiment ou en abri doit être organisé en au moins autant d'îlots qu'il y a de groupes de matières incompatibles. Des distances séparatrices ou un mur doivent également être prévus entre chaque îlot, chacun d'entre eux constituant une aire d'entreposage distincte. Les distances séparatrices serviront d'allées de circulation et permettront l'accessibilité de chaque îlot (aire) d'entreposage, comme le prévoit l'article 36 (voir la figure 1). Si, dans une même pièce, on trouve plusieurs îlots contenant des matières incompatibles, chacun des îlots où sont placés des contenants de matières liquides devrait être muni d'un bassin de rétention distinct, conformément à l'article 41. Plus de précisions à ce sujet sont fournies dans la fiche « [Matières dangereuses résiduelles incompatibles](#) ».



Figure 1 : Aménagement adéquat d'une aire d'entreposage en îlots

Pour ce qui est de la largeur des allées de circulation, le RMD ne prévoit aucune exigence particulière. Toutefois, d'un point de vue pratique, celles-ci devraient être suffisamment larges pour permettre la circulation de chariots élévateurs si ceux-ci sont nécessaires aux opérations de manutention. De même, si le chariot élévateur peut transporter des charges plus larges que le chariot, la largeur des allées devrait en tenir compte et être établie d'après la largeur des charges transportées.

Dans le cas où aucun chariot élévateur n'est utilisé, la largeur de l'allée devrait être suffisante pour permettre l'utilisation d'un autre type de chariot et la libre circulation des personnes. À titre informatif, la largeur minimale prévue par le Code national de prévention des incendies (CNPI)¹ dans de tels cas est de 1 mètre.

L'autorisation délivrée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) peut prévoir une distance pour assurer une circulation adéquate dans les allées des centres de gestion de MDR.

Largeur des îlots (en vue du respect des articles 39 et 46)

Le RMD ne prévoit pas de largeur maximale pour les différentes aires d'entreposage aménagées dans un lieu d'entreposage de MDR, que ces différentes aires d'entreposage soient destinées ou non à des MDR incompatibles.

L'article 46 du RMD exige, entre autres, que les contenants et les conteneurs de vrac portent, à un endroit visible, une étiquette indiquant le nom de la matière dangereuse résiduelle. On comprendra que, pour être visible, l'étiquette doit être apposée sur un côté ou au-dessus des contenants si ceux-ci ne forment qu'une seule rangée en hauteur. De plus, l'article 39 du RMD exige que tout exploitant vérifie au moins une fois tous les trois mois le bon état des équipements d'entreposage de MDR. Cela implique que, pour faire cette vérification (article 39), chaque contenant doit :

- Être visible et accessible;
- Offrir la possibilité d'être déplacé.

Pour faciliter l'application de l'exigence des articles 39 et 46, il serait souhaitable que la largeur de chaque îlot de contenants de MDR d'un même groupe de matières compatibles ne dépasse pas l'équivalent d'une palette (voir la figure 1). Une palette correspond, par exemple, à quatre barils de 205 litres chacun (deux côté à côté), à un tote, à un quatrex ou autre équivalent.

¹ La section 3.2.2.2 du CNPI (édition 2015) établit également d'autres exigences à l'égard des allées de circulation dans un bâtiment où sont entreposées des matières dangereuses. Pour se procurer le CNPI, on peut visiter l'adresse suivante : <https://nrc.canada.ca/fr/certifications-evaluations-normes/codes-canada/publications-codes-canada/code-national-prevention-incendies-canada-2015>.

Pour l'entreposage de contenants de MDR à l'intérieur d'un conteneur, un minimum d'une allée de circulation devrait être aménagée afin que les contenants soient visibles et accessibles. Ceci peut constituer une condition dans les autorisations délivrée par le Ministère.

La figure 2 ci-après illustre l'aménagement inadéquat d'un lieu d'entreposage. Tout le lieu d'entreposage est aménagé comme une immense et seule aire d'entreposage. L'absence d'allées rend la circulation impossible à l'intérieur du bâtiment et peut diminuer l'accessibilité aux équipes d'urgence. À l'exception des étiquettes apposées sur les contenants de la première rangée, aucune des étiquettes des autres contenants n'est visible. Par ailleurs, les contenants ne sont pas accessibles. Cette absence de visibilité empêche toute possibilité de vérifier si seules des matières compatibles sont placées dans cette aire (article 41). Il est donc impossible d'inspecter les équipements d'entreposage, mis à part ceux de la première rangée (article 39).



Figure 2 : Aménagement inadéquat, manque d'accessibilité des aires d'entreposage

Hauteur des îlots

Le RMD ne prévoit pas de hauteur maximale d'entreposage. Toutefois, lorsque la hauteur d'un entreposage de matières dangereuses résiduelles empêche la lecture des étiquettes apposées sur les contenants (article 46) et rend ainsi impossible de vérifier si les MDR entreposées sont admissibles dans le lieu et si leur entreposage respecte les exigences de l'article 41 du RMD (compatibilité des matières), le personnel du Ministère peut demander à ce que les contenants soient déplacés pour s'assurer de la conformité.

L'établissement d'une hauteur maximale d'entreposage est avant tout lié à la sécurité des travailleurs ou à la prévention des incendies. Par exemple, si des contenants sont empilés les uns sur les autres, la hauteur de cet empilement doit permettre de maintenir les contenants en équilibre stable et d'éviter tout danger d'éboulement. Par ailleurs, que les contenants soient empilés ou placés sur des rayonnages, la distance libre entre les matières entreposées et le plafond du bâtiment devrait être suffisante pour ne pas nuire au fonctionnement des gicleurs, des systèmes de détection (incendie, gaz ou autre) ou de tout autre système ou équipement, lorsque de tels équipements sont installés dans le bâtiment.

En cas de doute sur la hauteur sécuritaire d'un empilement de contenants, on peut s'adresser à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ([CNESST](#)). À titre informatif, voici ce que le Règlement sur la santé et la sécurité du travail prévoit sur le sujet :

288. Piles de matériel : L'empilage du matériel doit s'effectuer de façon à ce que les piles ne gênent pas :

- 1° la propagation de la lumière du jour ou de la lumière artificielle;
- 2° le fonctionnement des machines et autres installations;
- 3° la circulation dans les voies de circulation, les escaliers et les ascenseurs ni celle près des portes;
- 4° l'accès aux panneaux électriques;
- 5° l'accès aux douches et aux autres équipements d'urgence;
- 6° le fonctionnement efficace des réseaux d'extincteurs automatiques ou l'accès au matériel de lutte contre l'incendie.

La distance entre une pile et une tête d'extincteur automatique ne doit pas être inférieure à 450 mm.

289. Résistance des parois : Aucun matériel ne doit être empilé contre les parois ou les cloisons des bâtiments sans s'être préalablement assuré que celles-ci peuvent résister à la pression latérale.

290. Stabilité de la pile : Le matériel ne doit pas être empilé à une hauteur telle que la stabilité de la pile en soit compromise.

Annexe D Recommandations de distances séparatrices pour l'entreposage des marchandises dangereuses de diverses classes

Recommandations de distances séparatrices pour
l'entreposage des marchandises dangereuses de diverses classes⁽¹⁾

		Gaz inflammables	Gaz ininflammables et non toxiques	Gaz toxiques ou corrosifs	Liquides inflammables	Solides inflammables	Matières sujettes à l'inflammation spontanée	Matières réactives à l'eau (inflammables)	Matières comburantes	Peroxydes organiques	Matières toxiques	Matières corrosives
Marchandises dangereuses	Classe⁽²⁾	2.1	2.2	2.3	3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	6.1	8
Gaz inflammables	2.1	—	P	X	P	P	A	FS	X	X	X	X
Gaz ininflammables et non toxiques	2.2	P	—	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Gaz toxiques ou corrosifs	2.3	X	P	—	X	A	A	FS	A	X	FS	A
Liquides inflammables	3	P	P	X	—	P	A	A	X	X	FS	A
Solides inflammables	4.1	P	P	A	P	—	A	FS	X	X	FS	A
Matières sujettes à l'inflammation spontanée	4.2	A	P	A	A	A	—	FS	X	X	FS	A
Matières réactives à l'eau (inflammables)	4.3	FS	P	FS	A	FS	FS	—	X	X	FS	X
Matières comburantes	5.1	X	P	A	X	X	X	X	—	X	A	X
Peroxydes organiques	5.2	X	P	X	X	X	X	X	X	—	X	X
Matières toxiques	6.1	X	P	FS	FS	FS	FS	FS	A	X	—	A
Matières corrosives	8	X	P	A	A	A	A	X	X	X	A	—

Légende :

X = Produits incompatibles. Ne pas les entreposer dans le même compartiment résistant au feu.

A = Produits incompatibles. Les séparer par une distance horizontale d'au moins un mètre.

P = Produits pouvant être stockés ensemble.

FS = Consulter la fiche signalétique des produits.

⁽¹⁾ Adaptation du tableau 3.2.7.6 du Code national de prévention des incendies, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, 2005.

⁽²⁾ Les nombres font référence aux classes et divisions primaires du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses.

Annexe E Registre des matières dangereuses résiduelles

Le registre des matières dangereuses résiduelles sera fourni lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE pour la phase construction.

Pesca

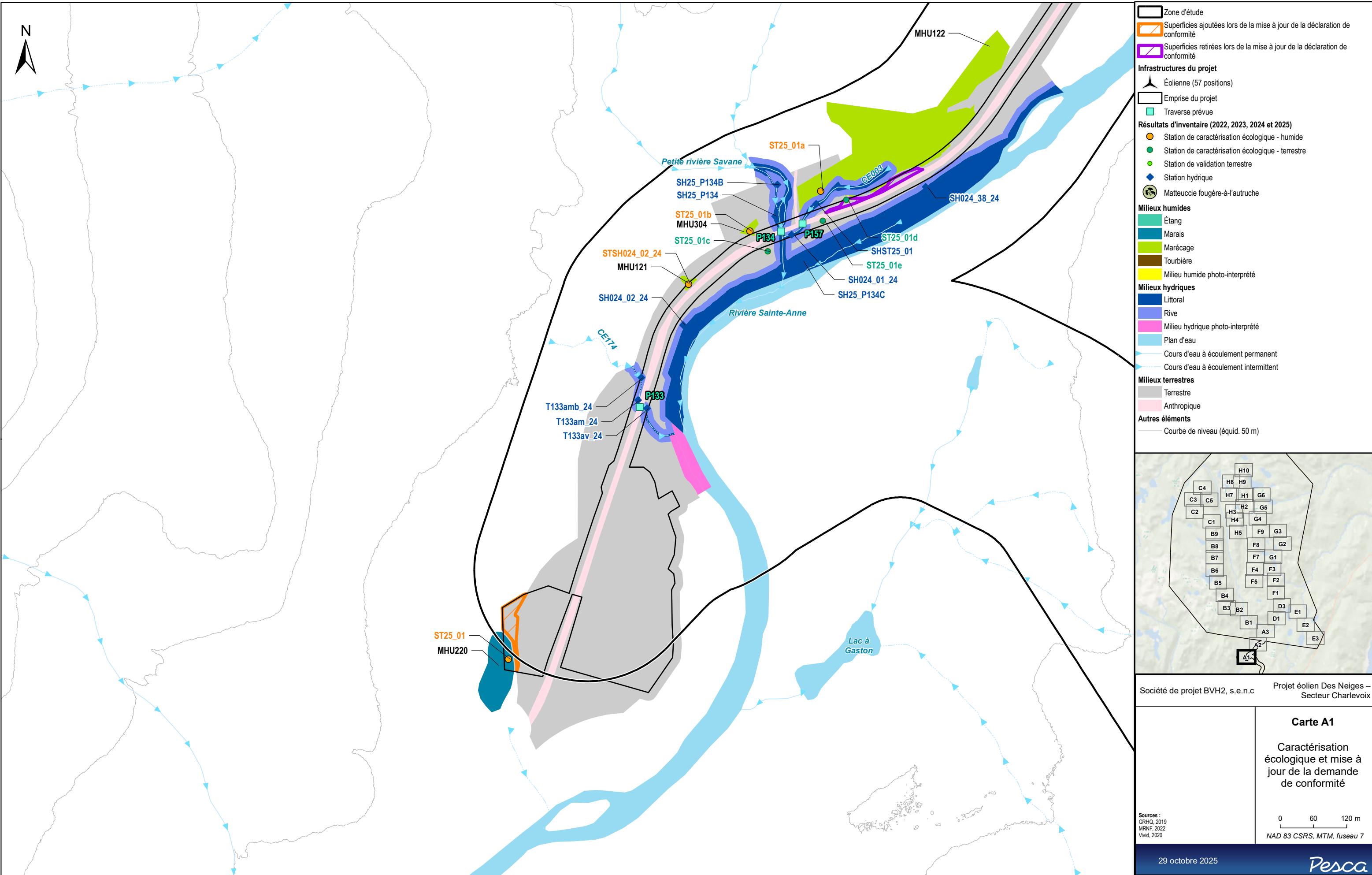
Carleton-sur-Mer
895, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

418 364-3139
1866 364-3139

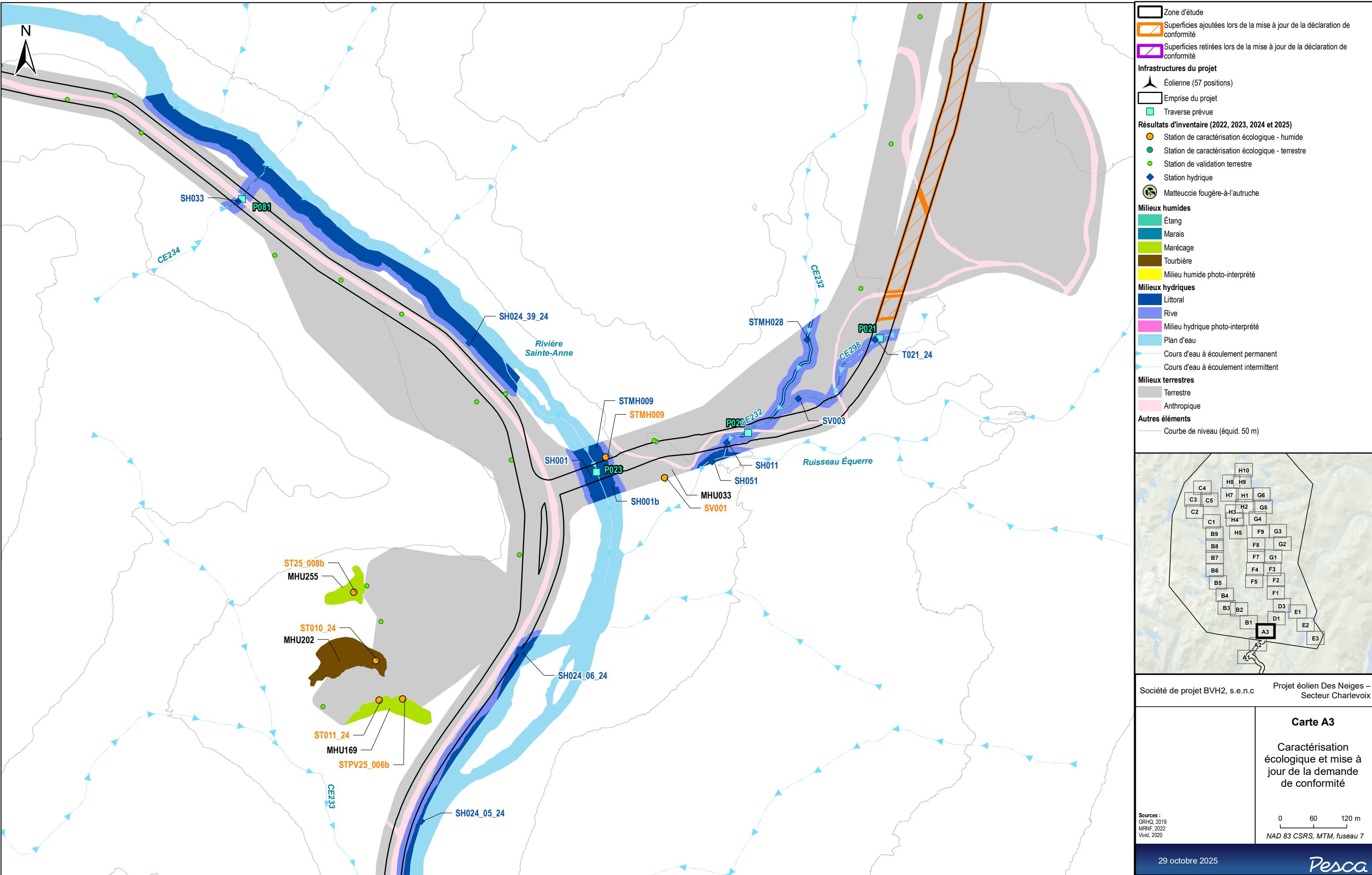
Rimouski
Trois-Rivières

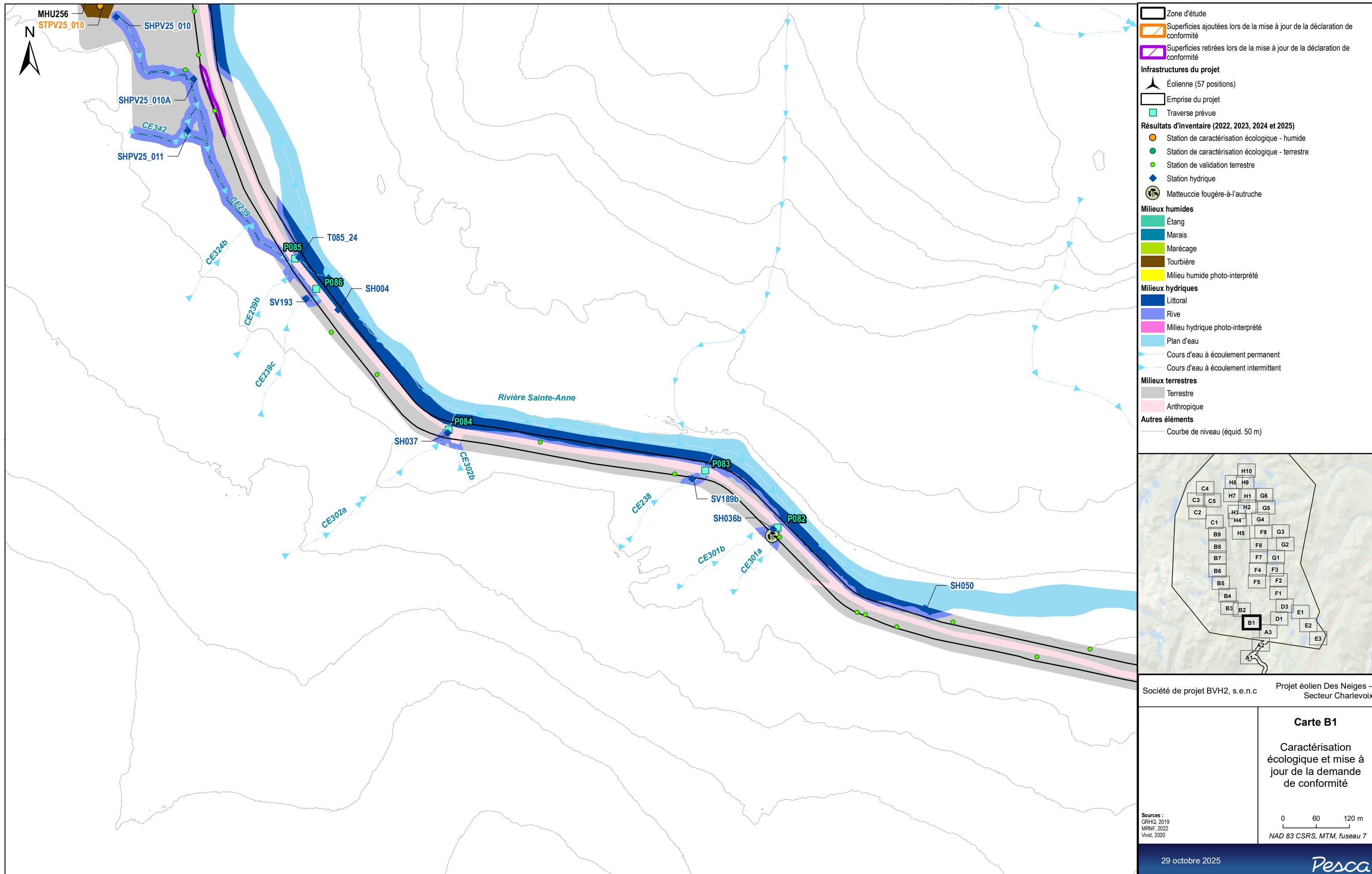
Montréal
Calgary

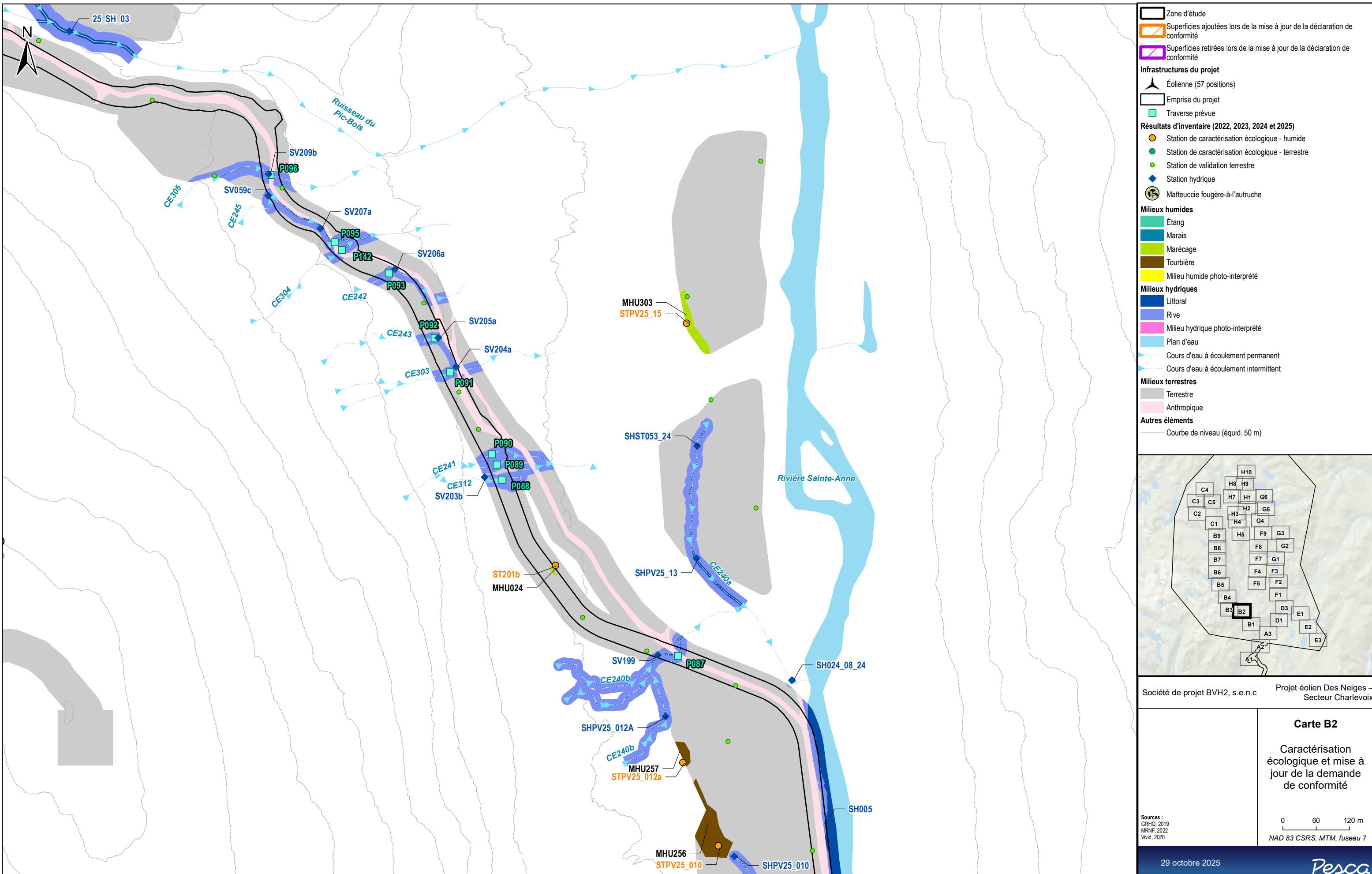
[pesca.co](#)

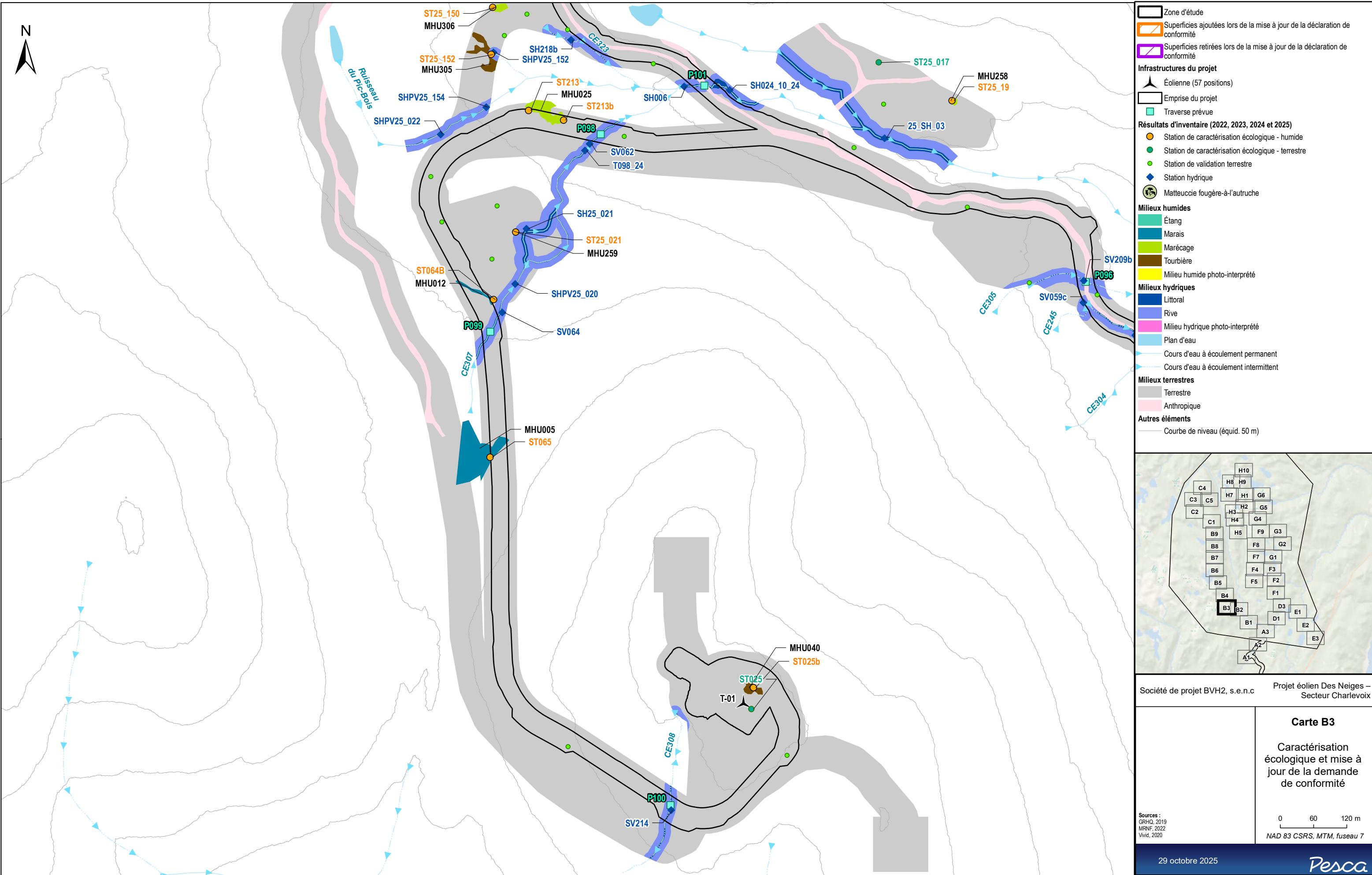




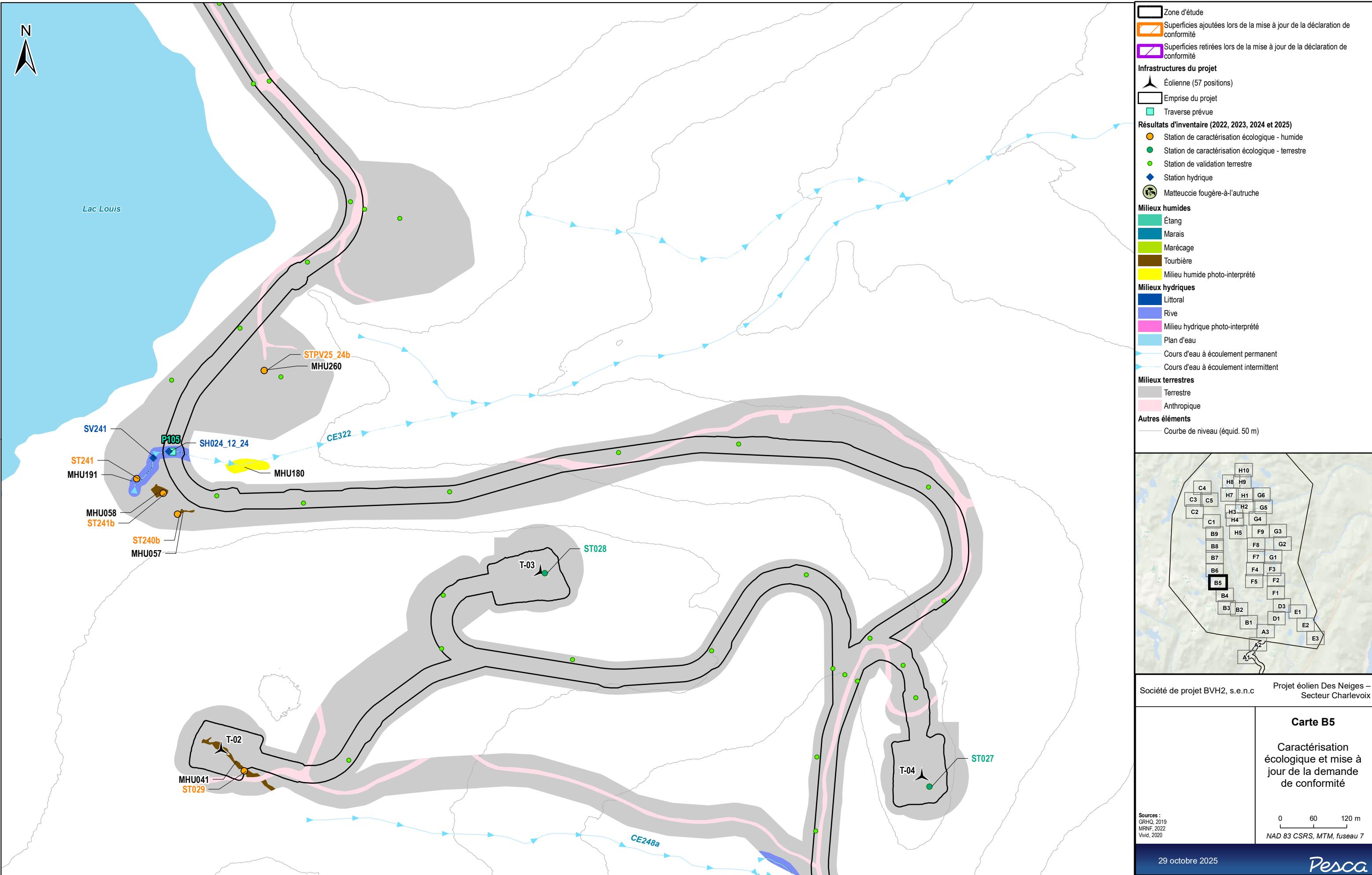


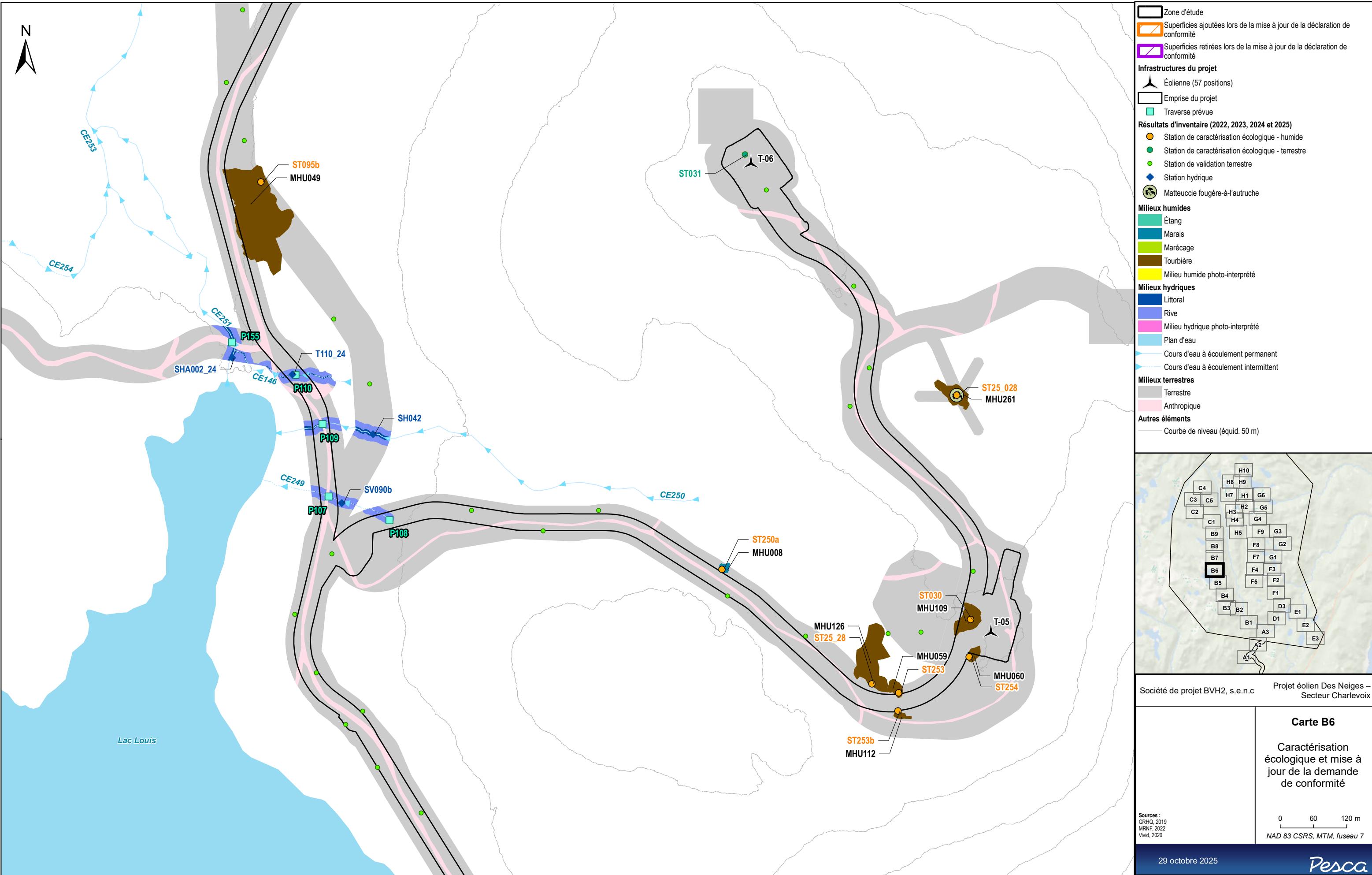


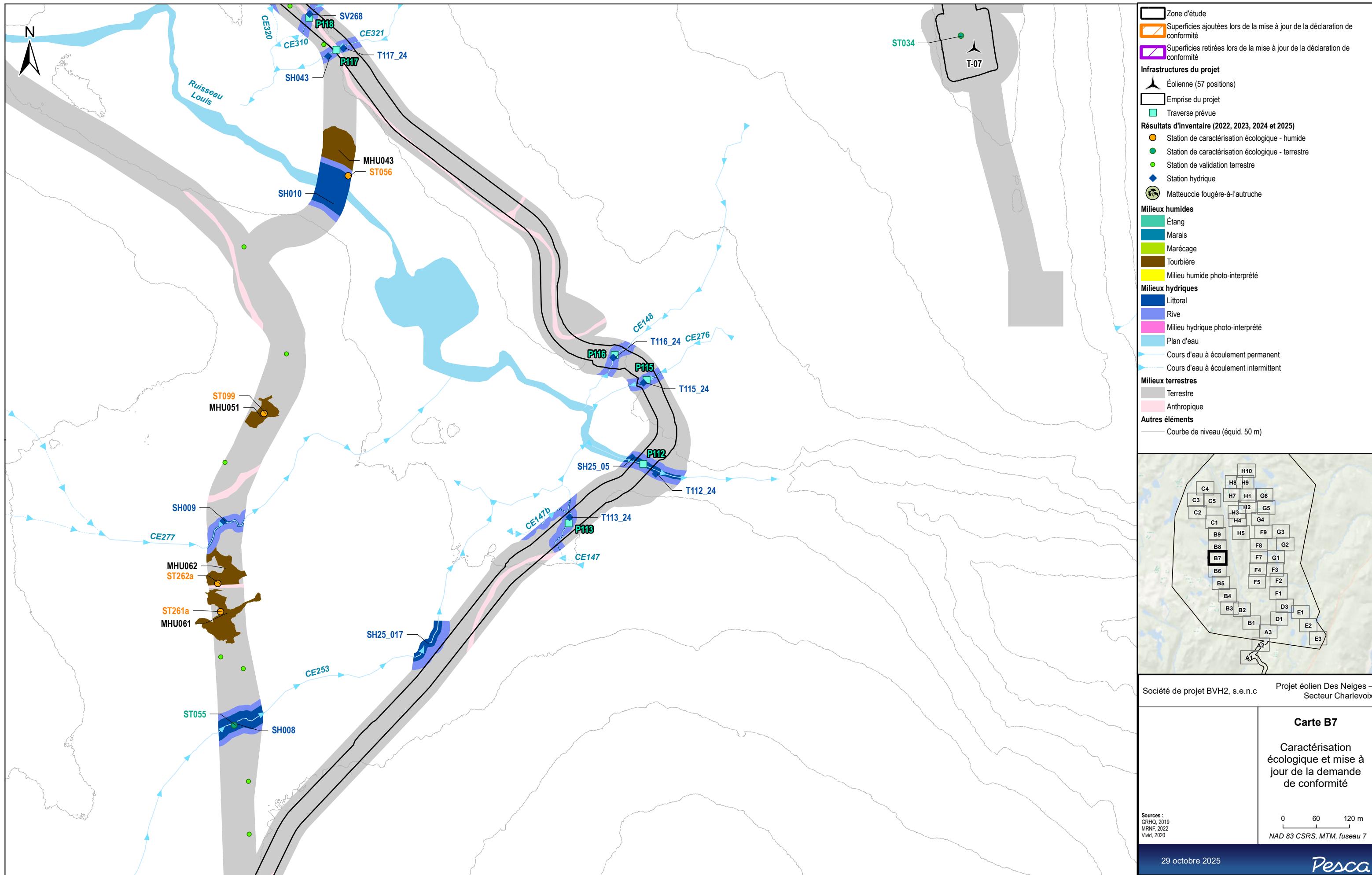


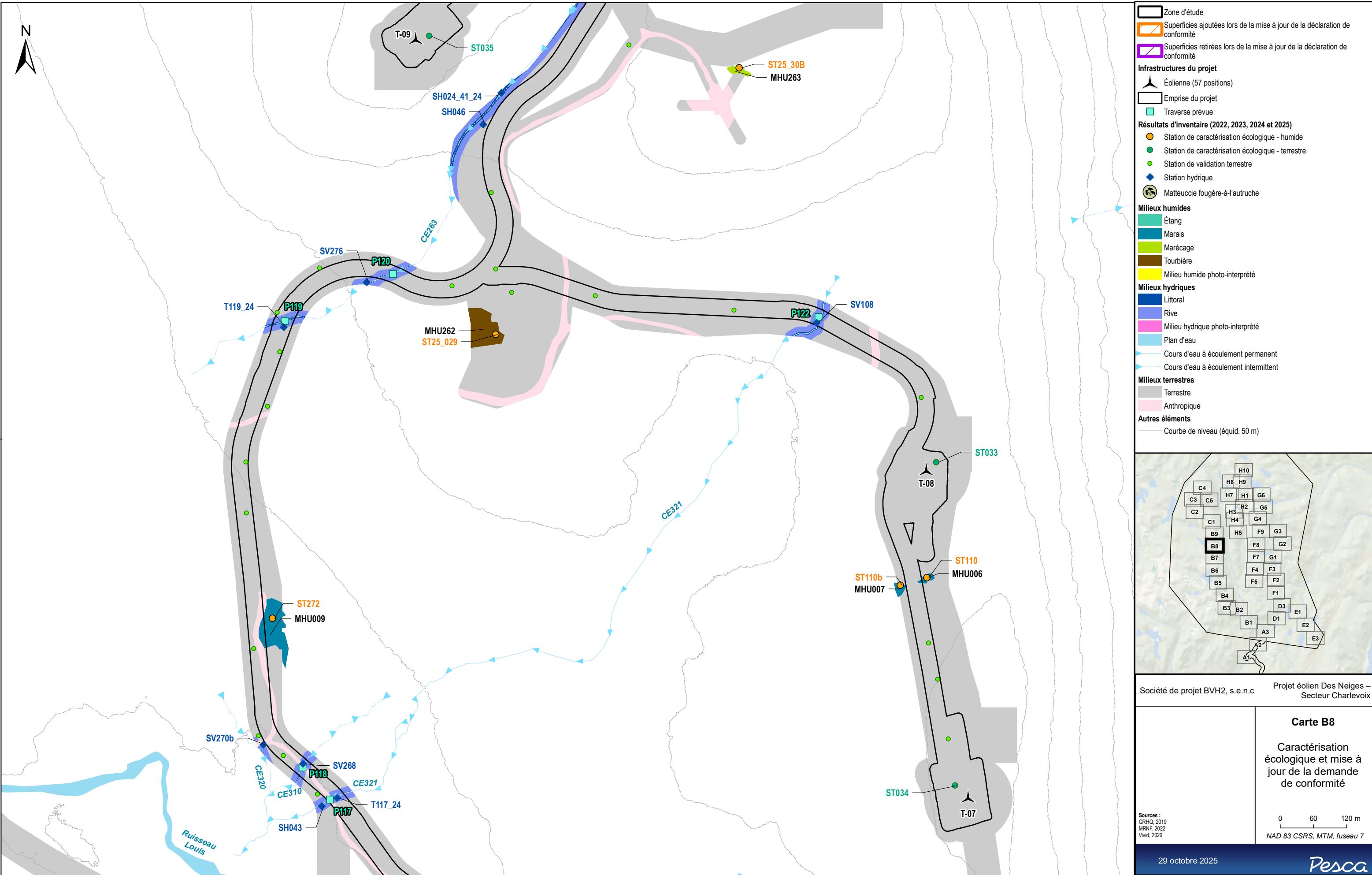


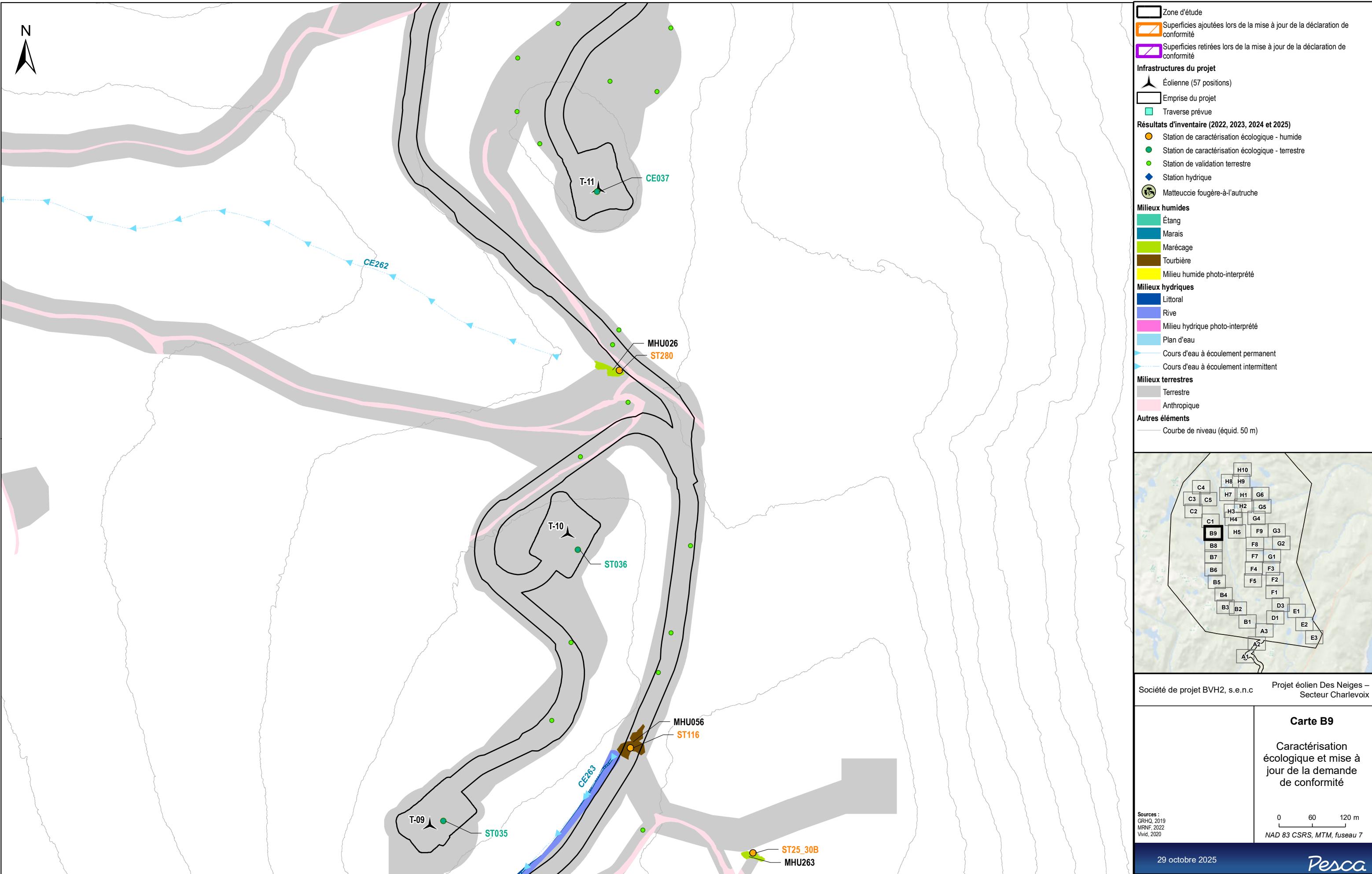


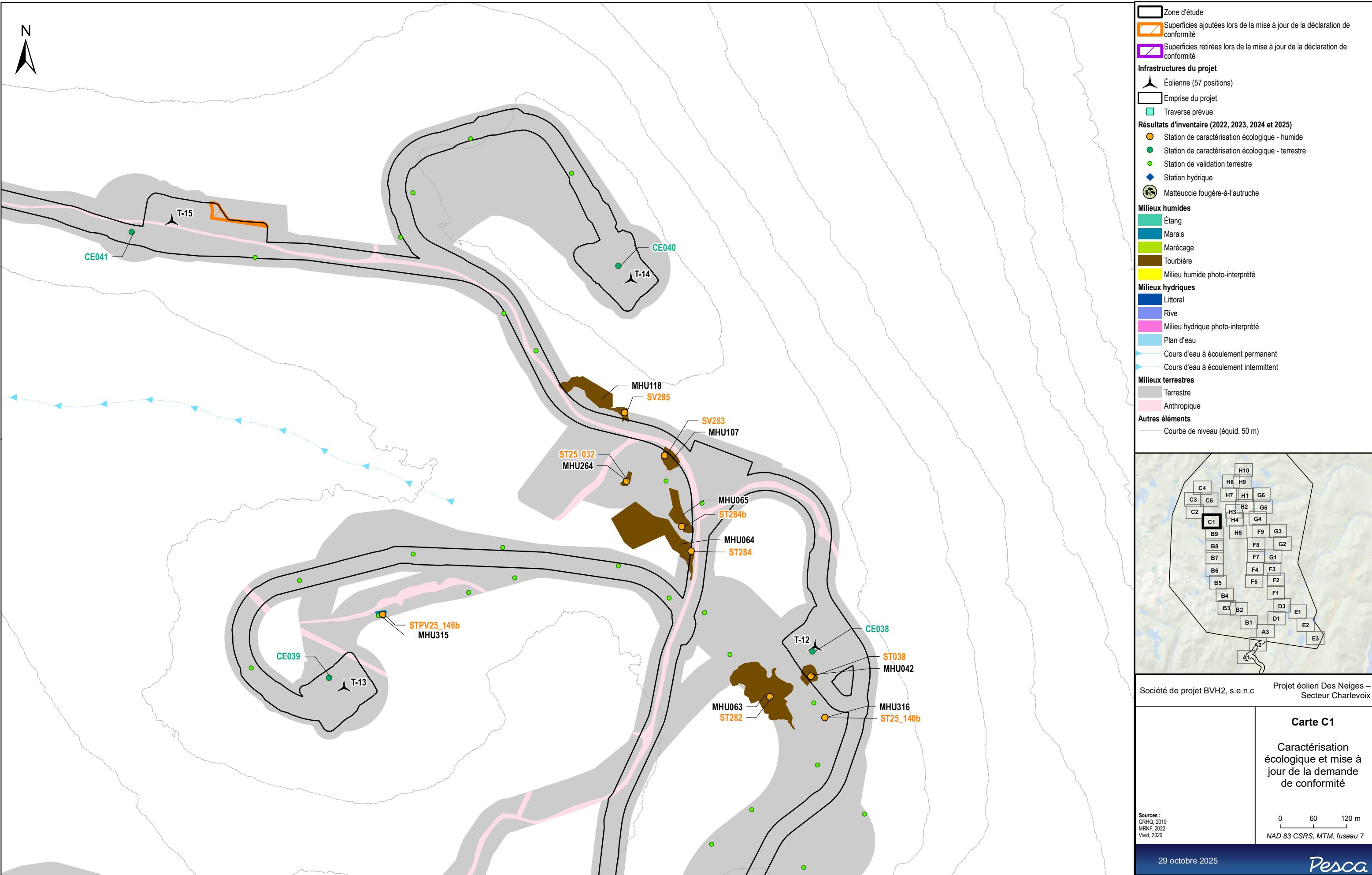


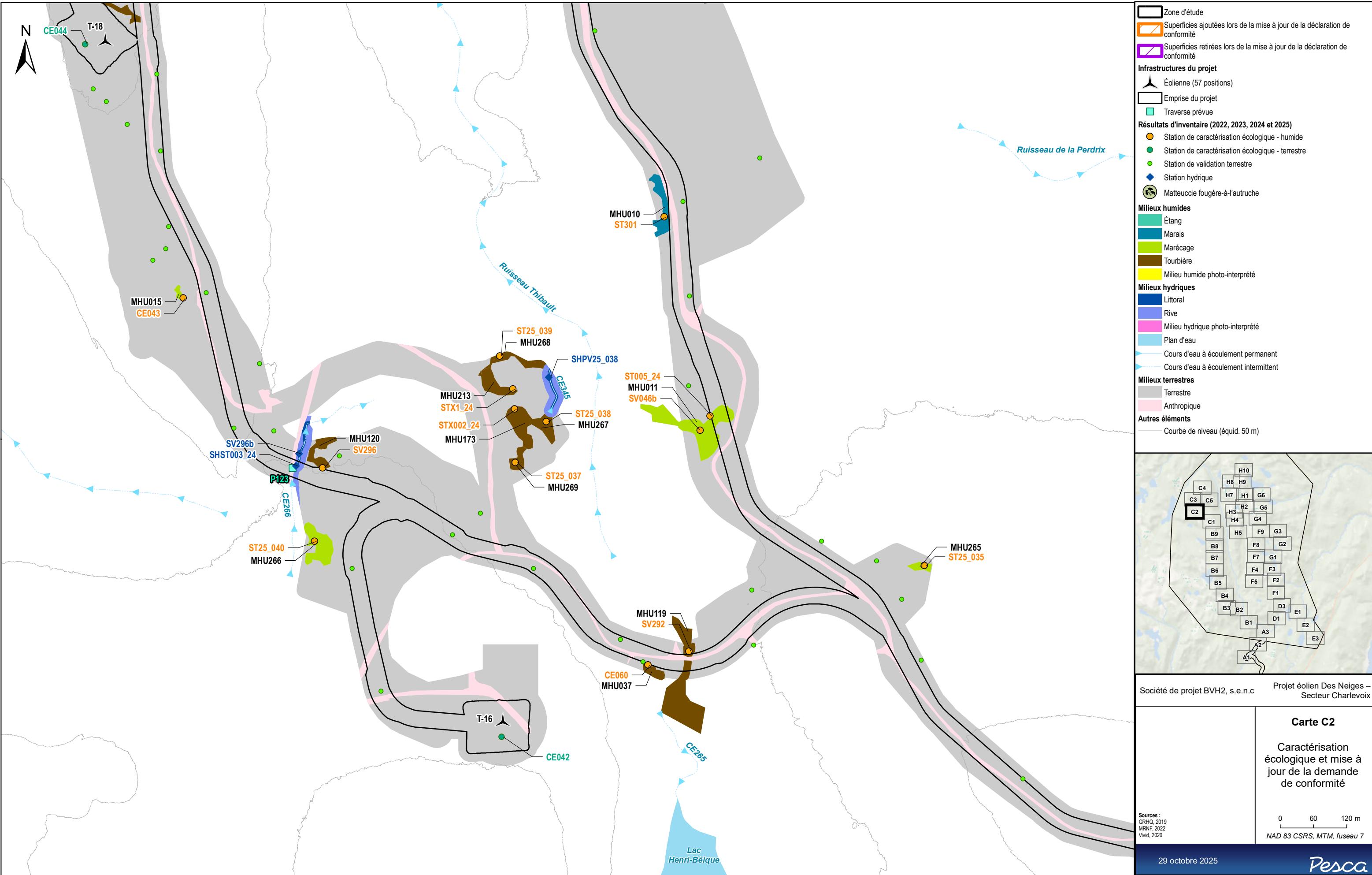


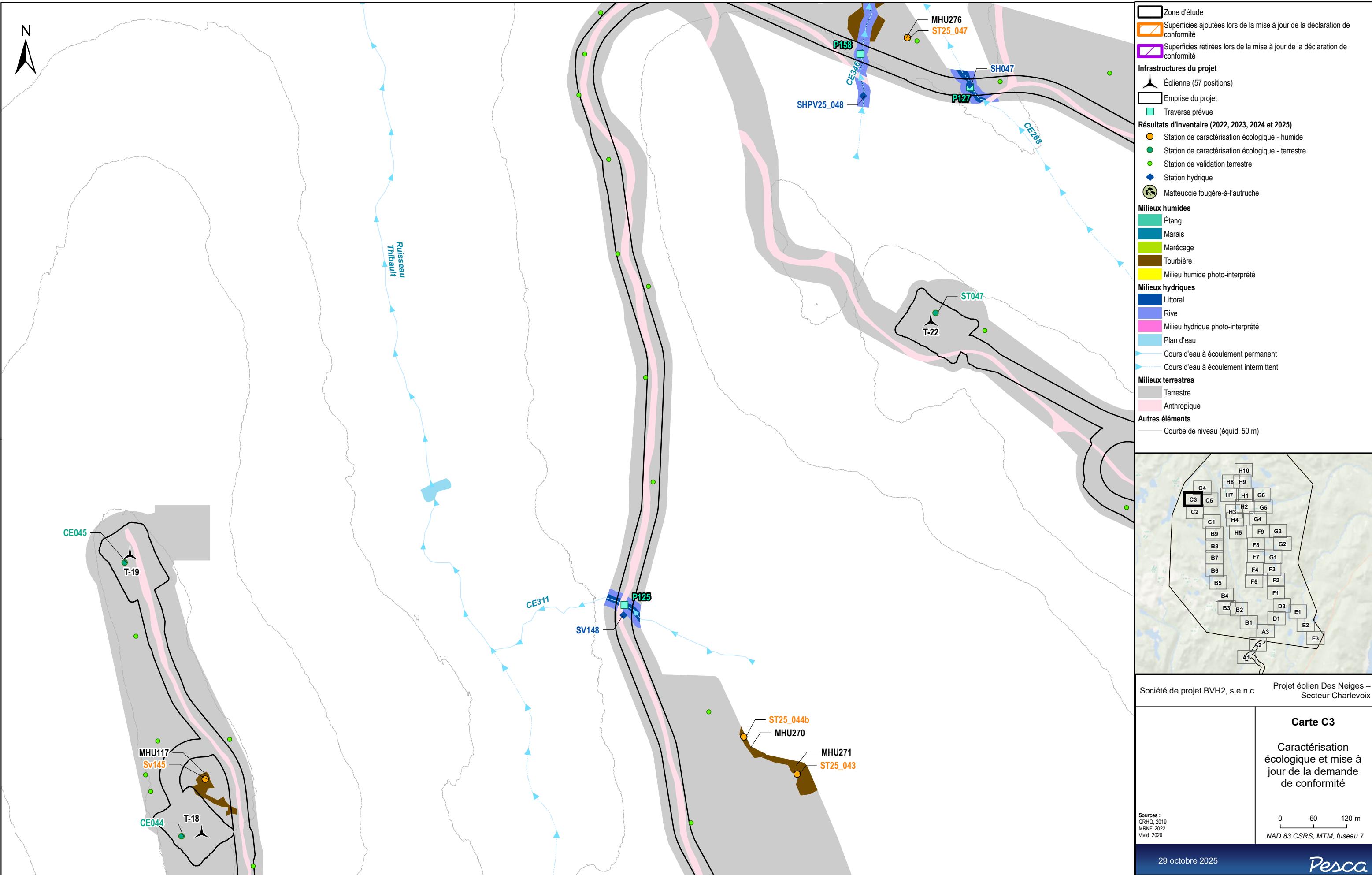


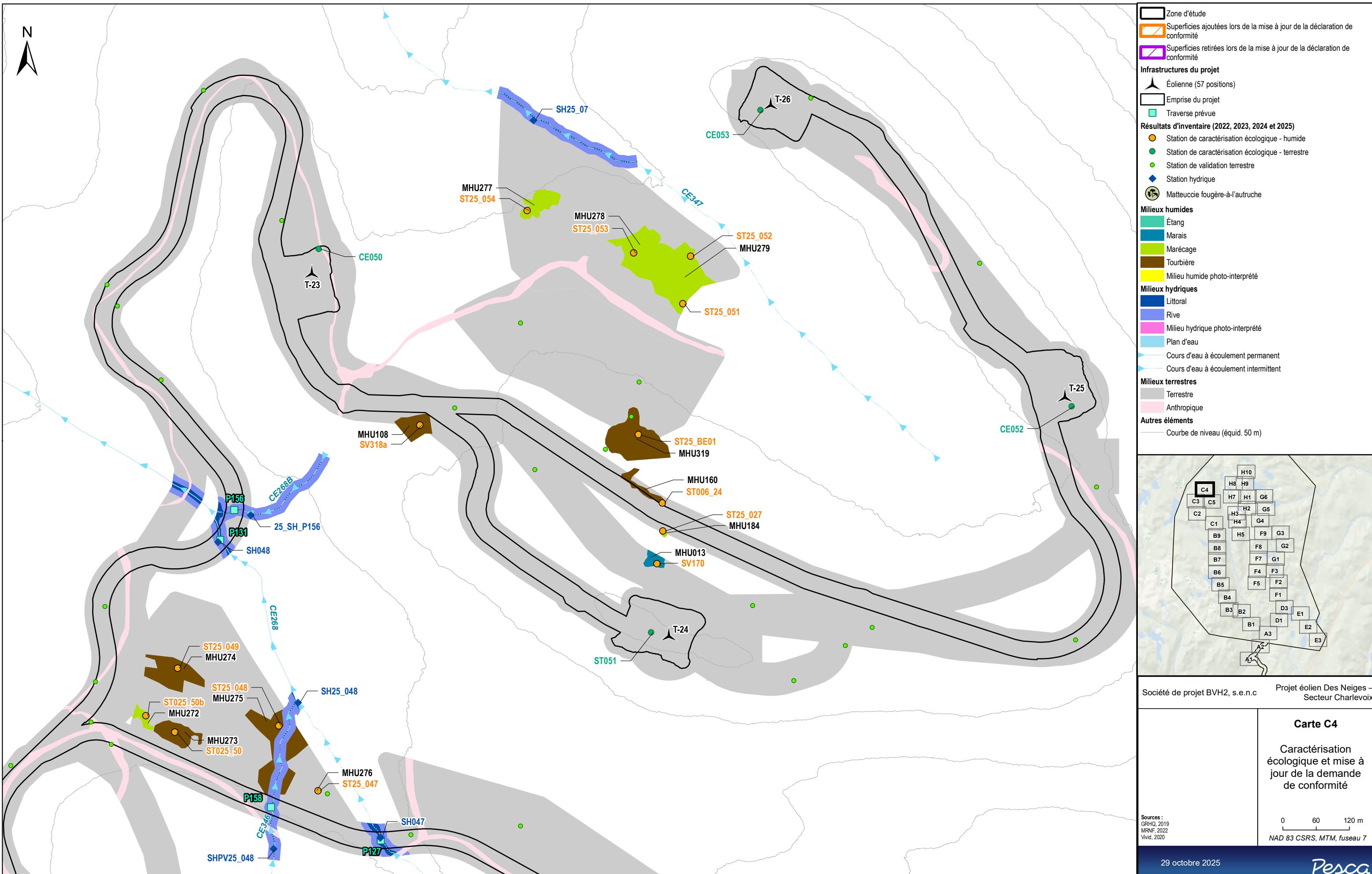


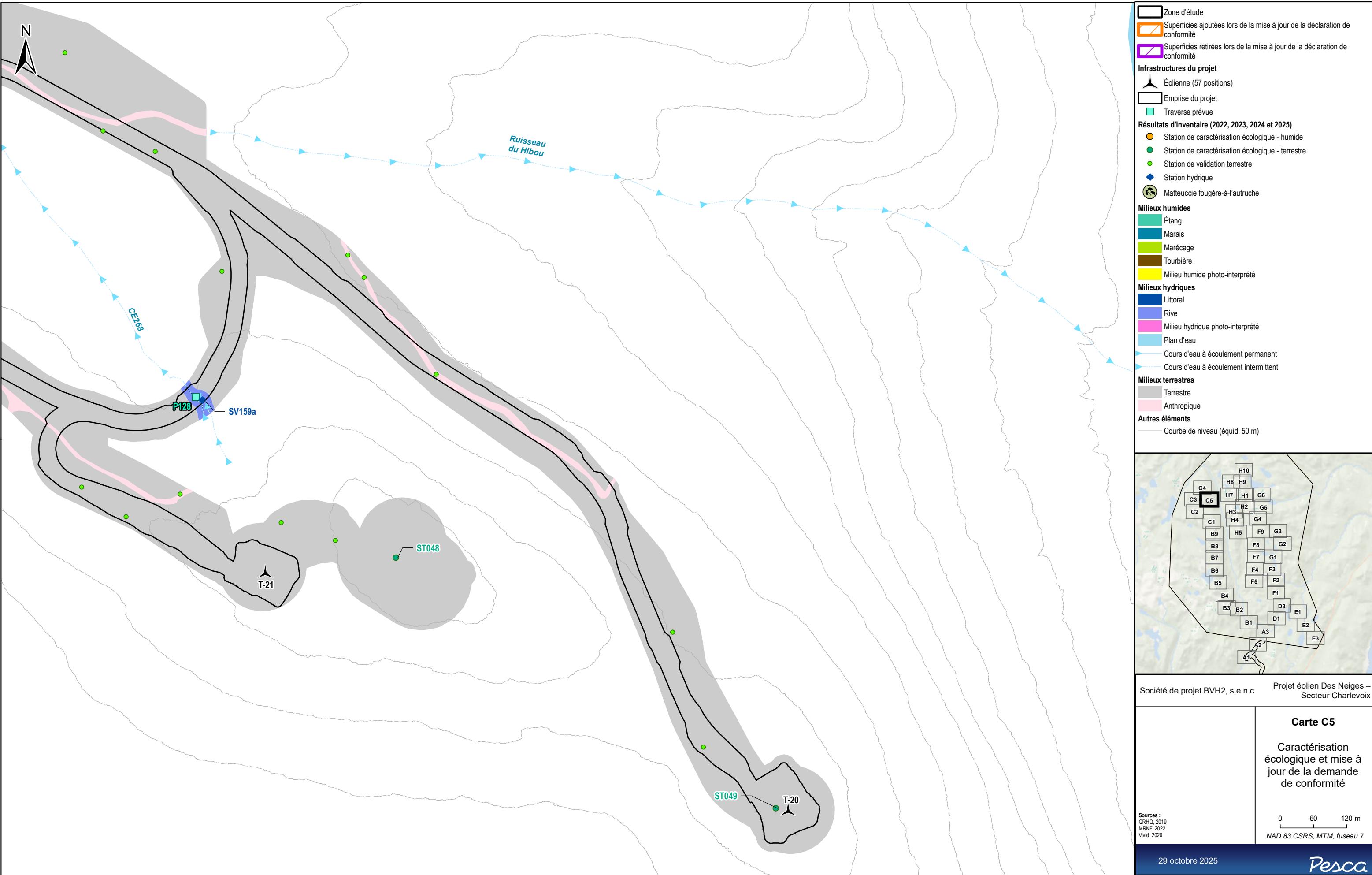


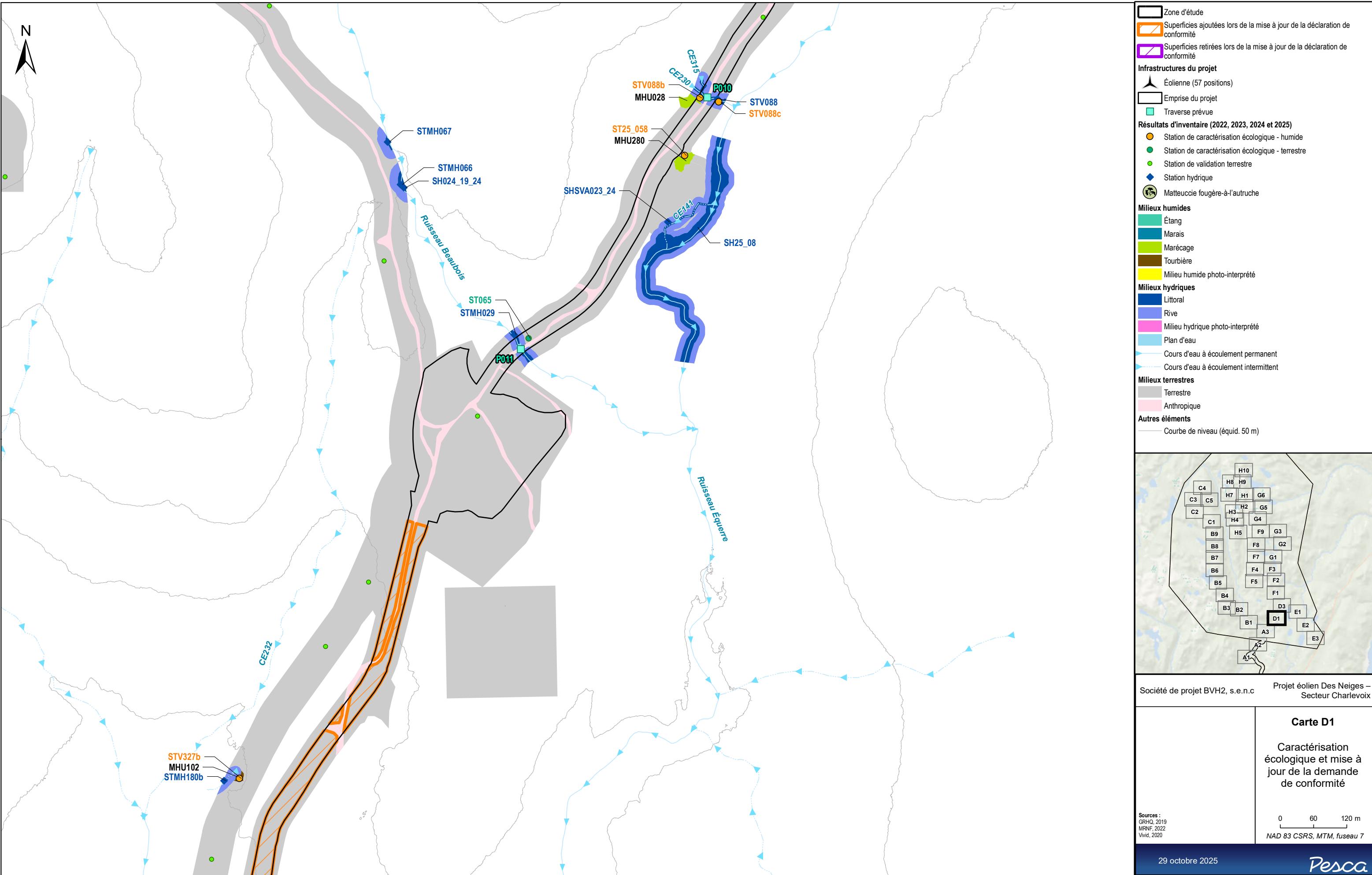


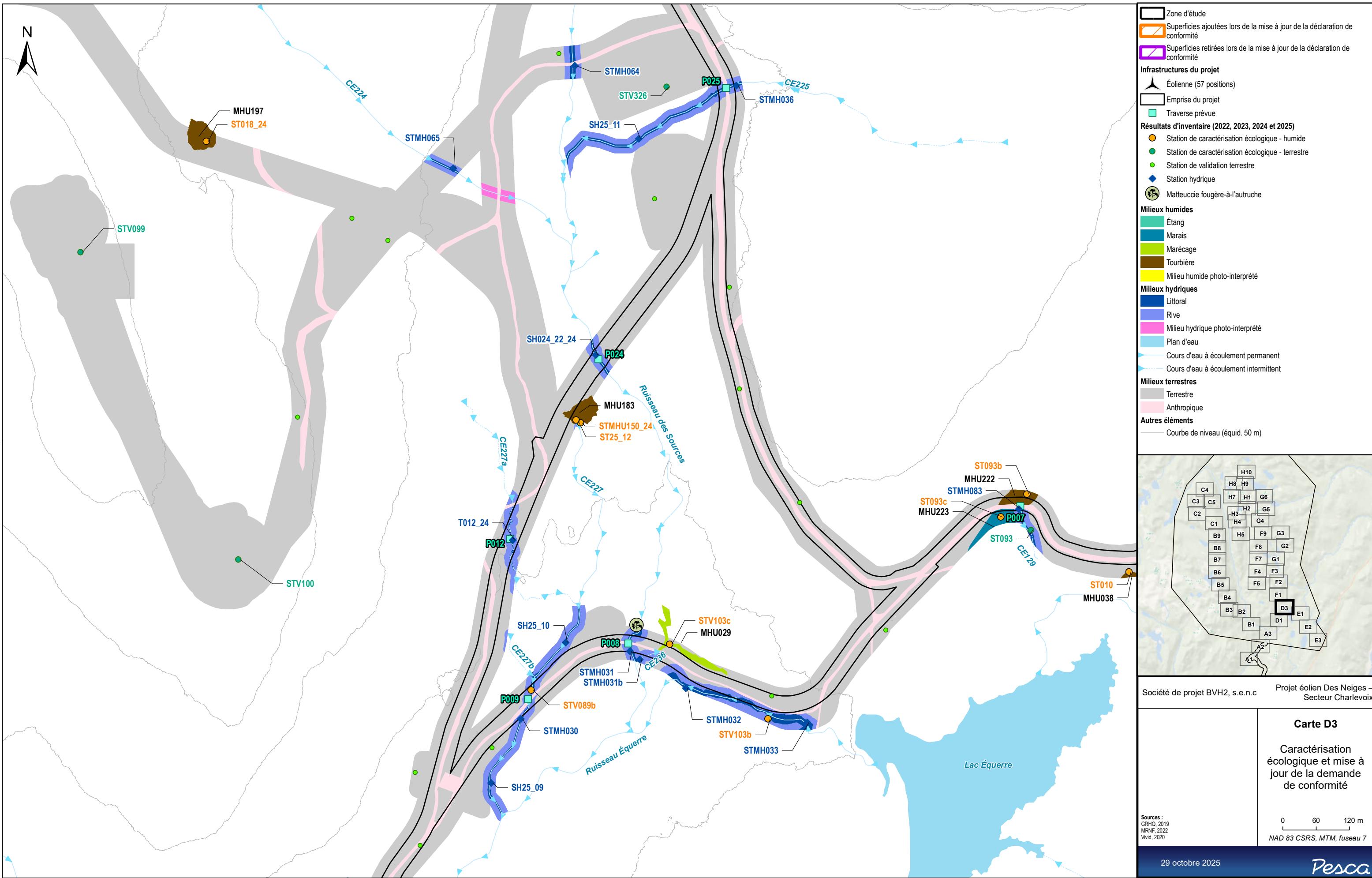


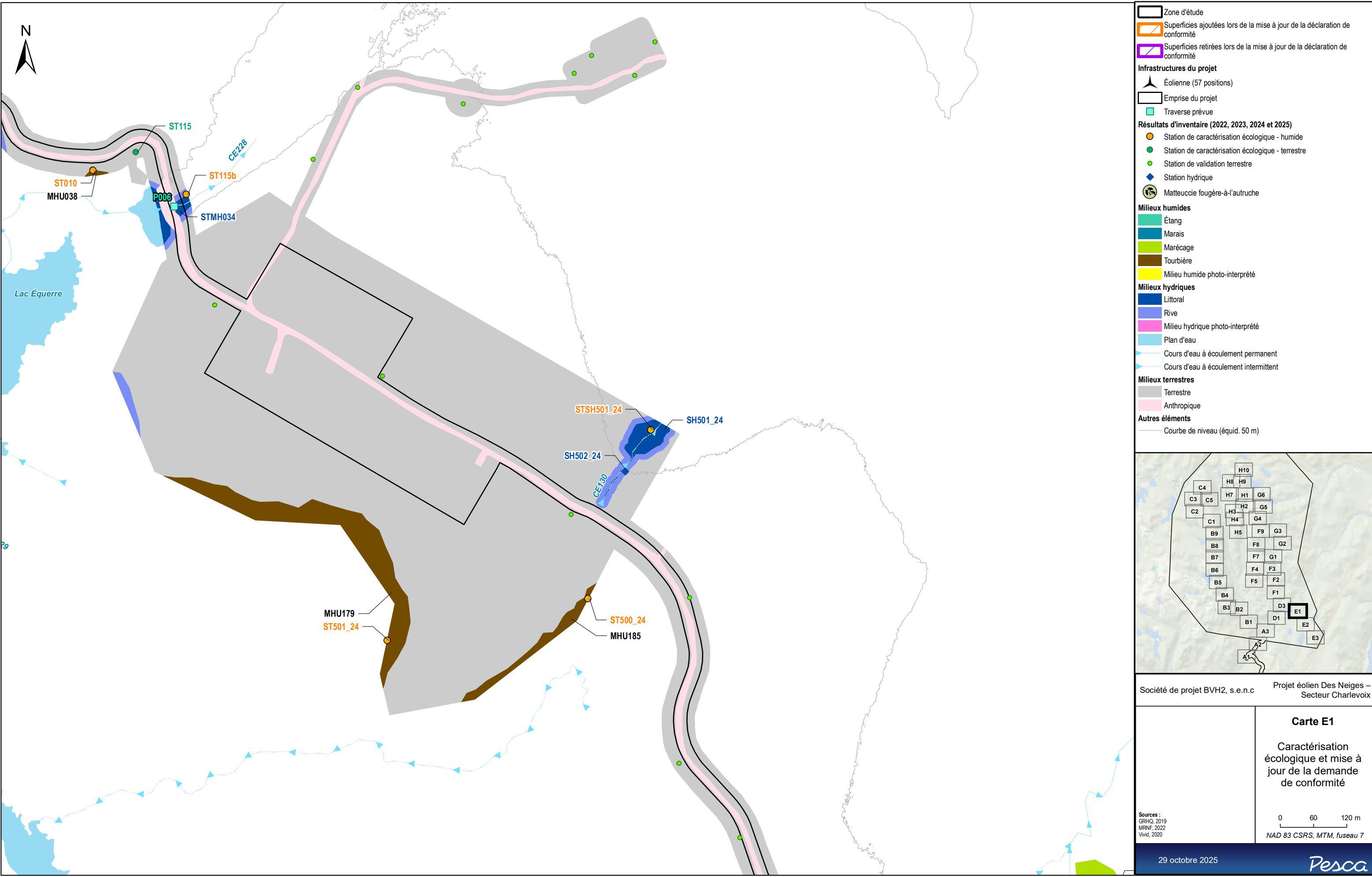




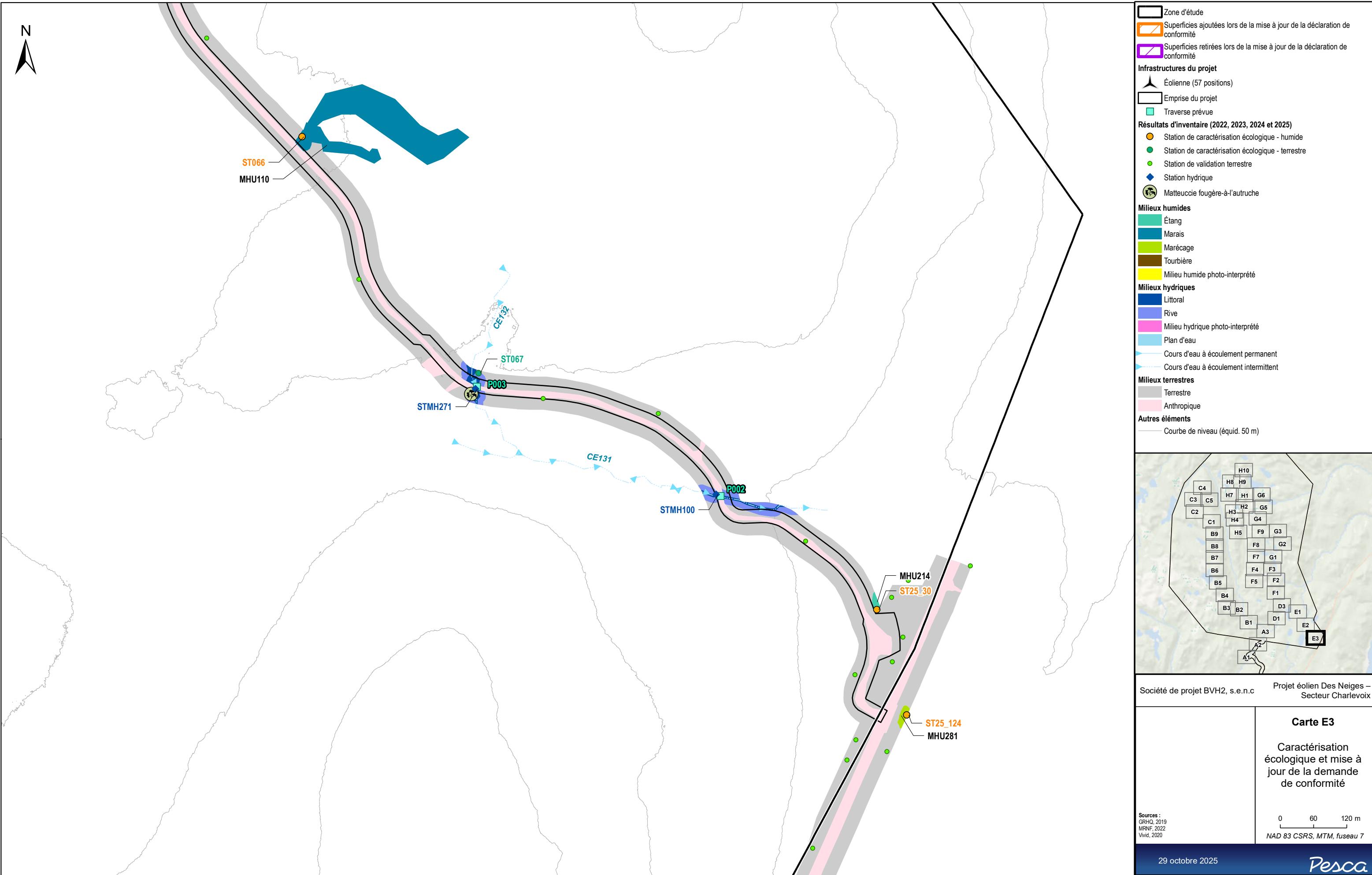


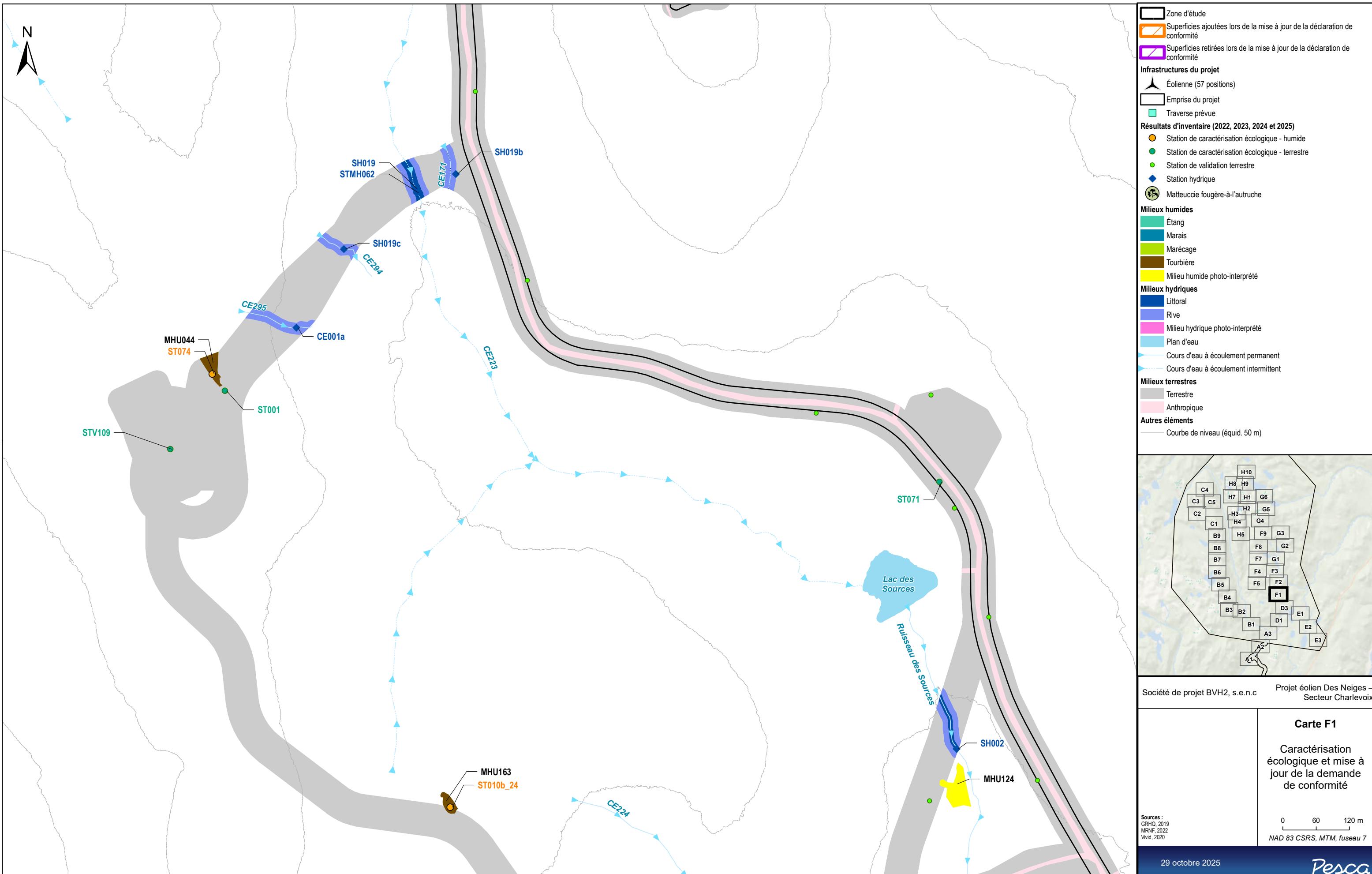


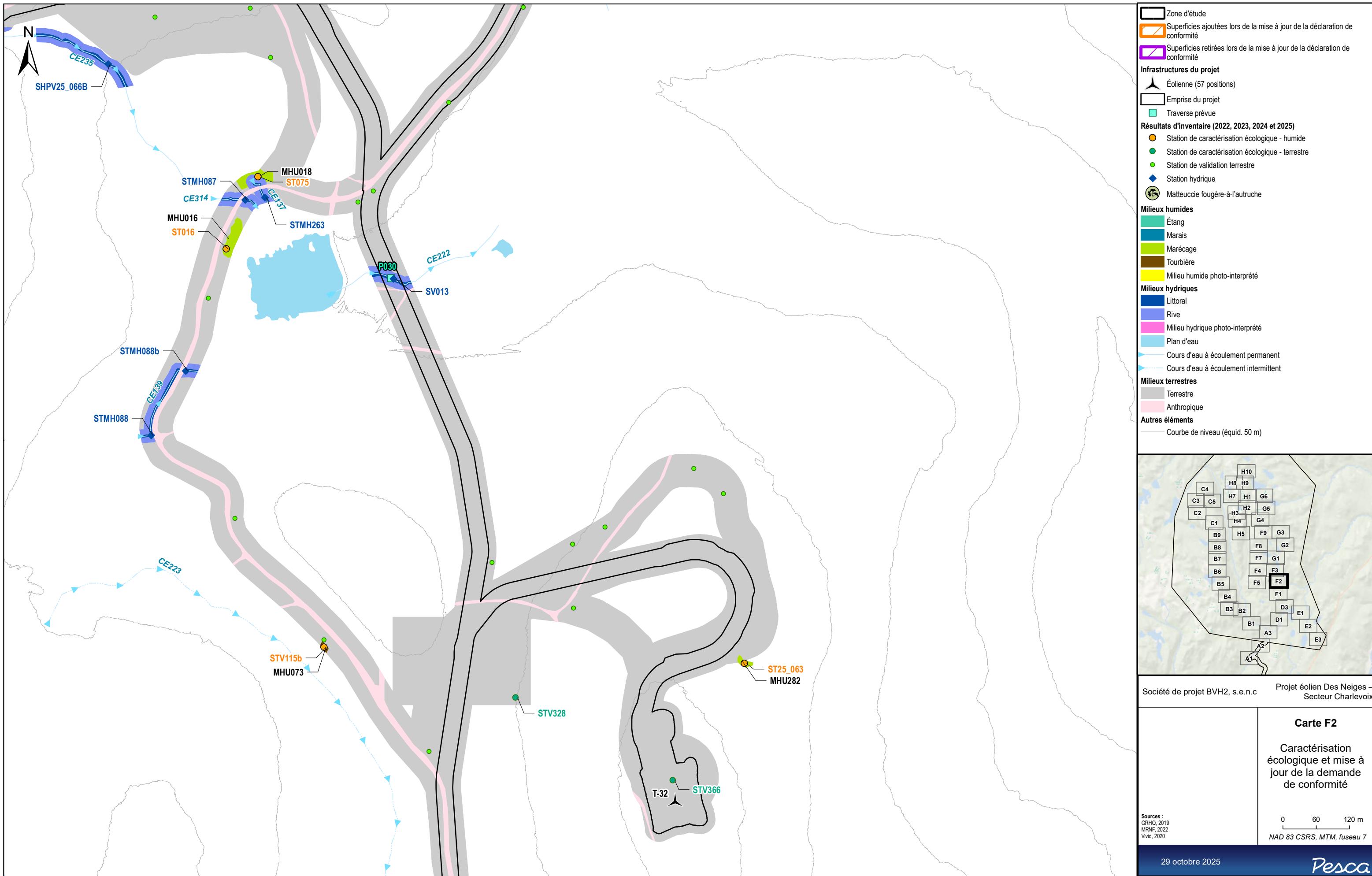


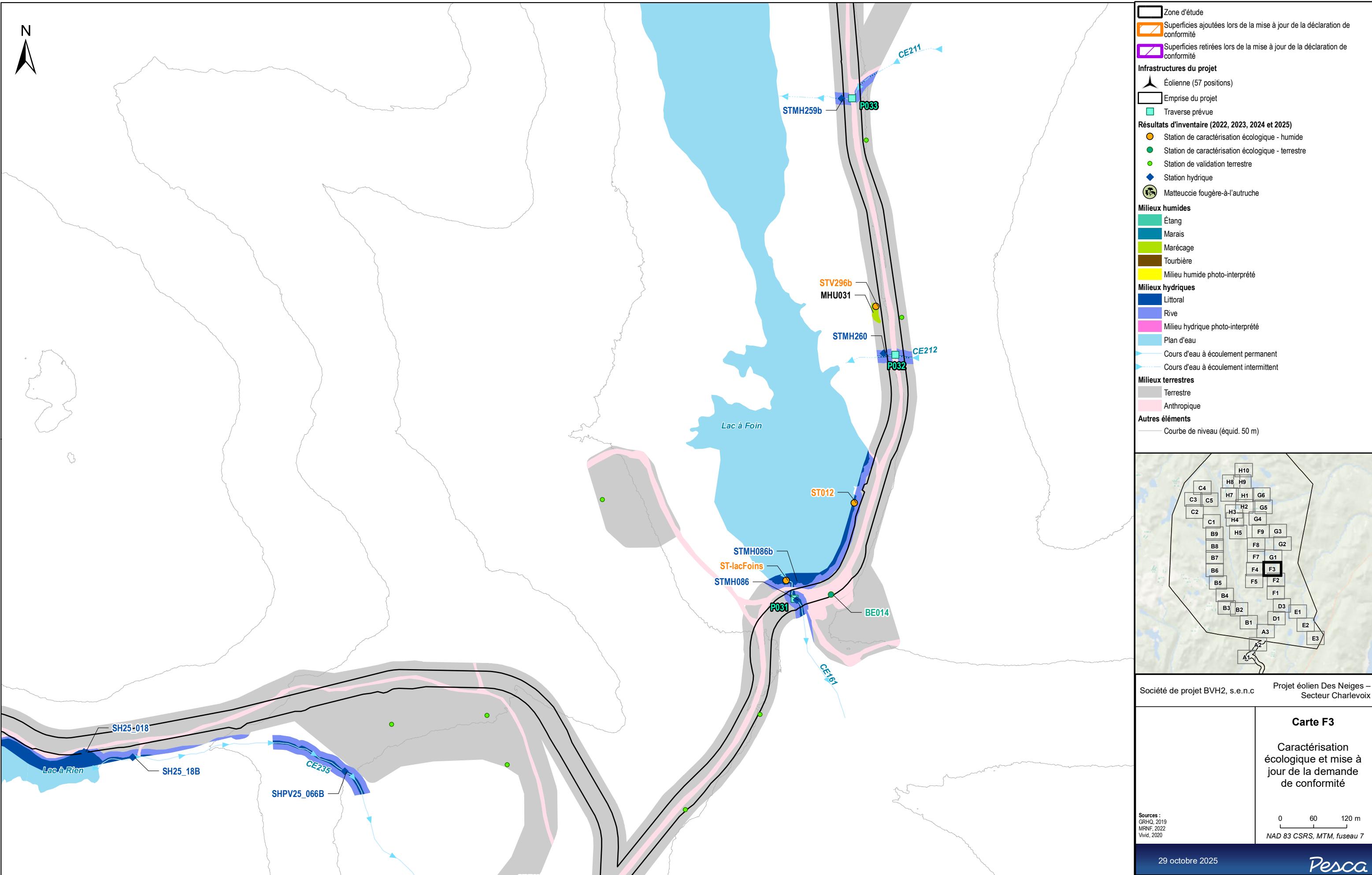


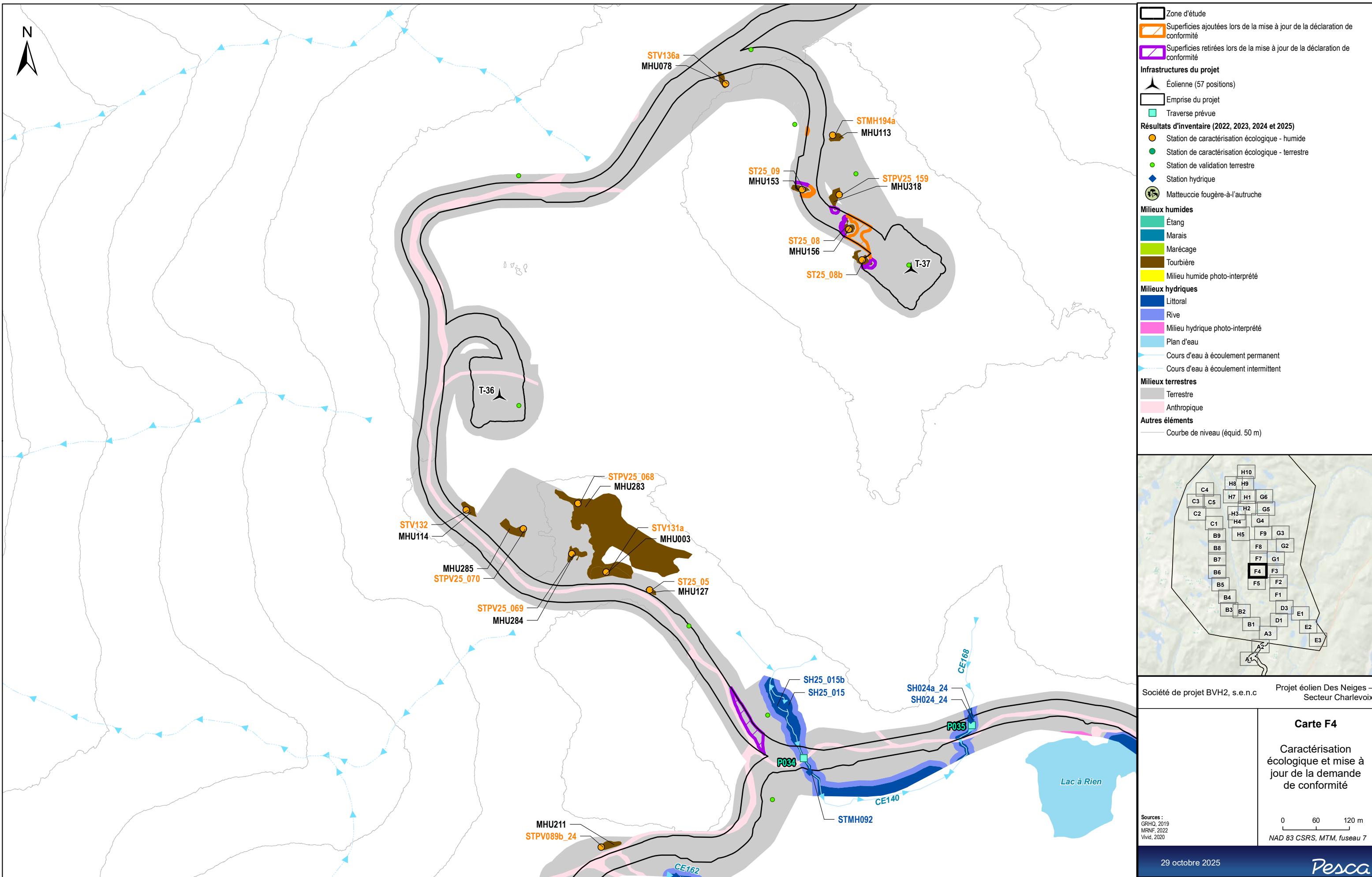


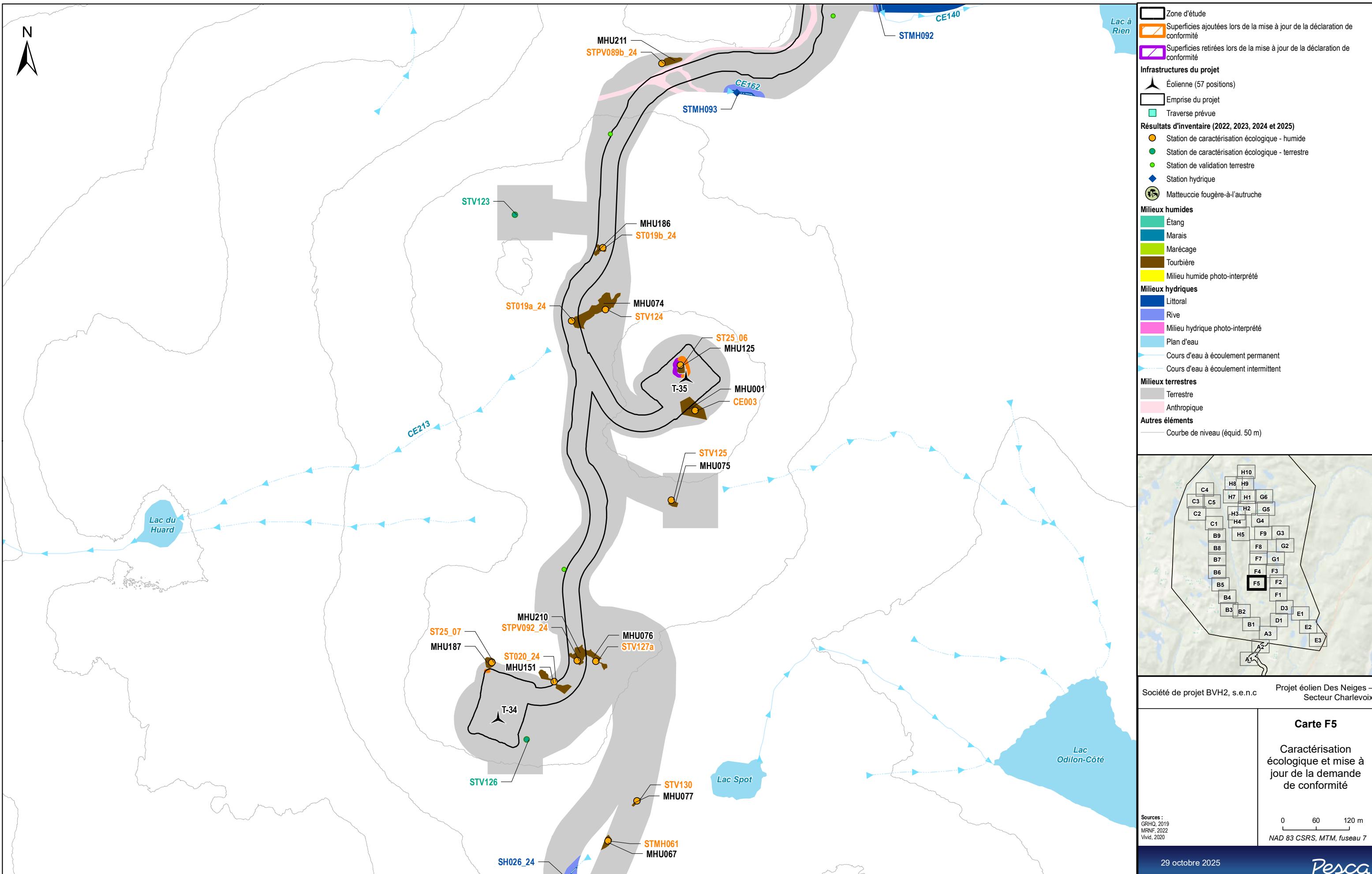


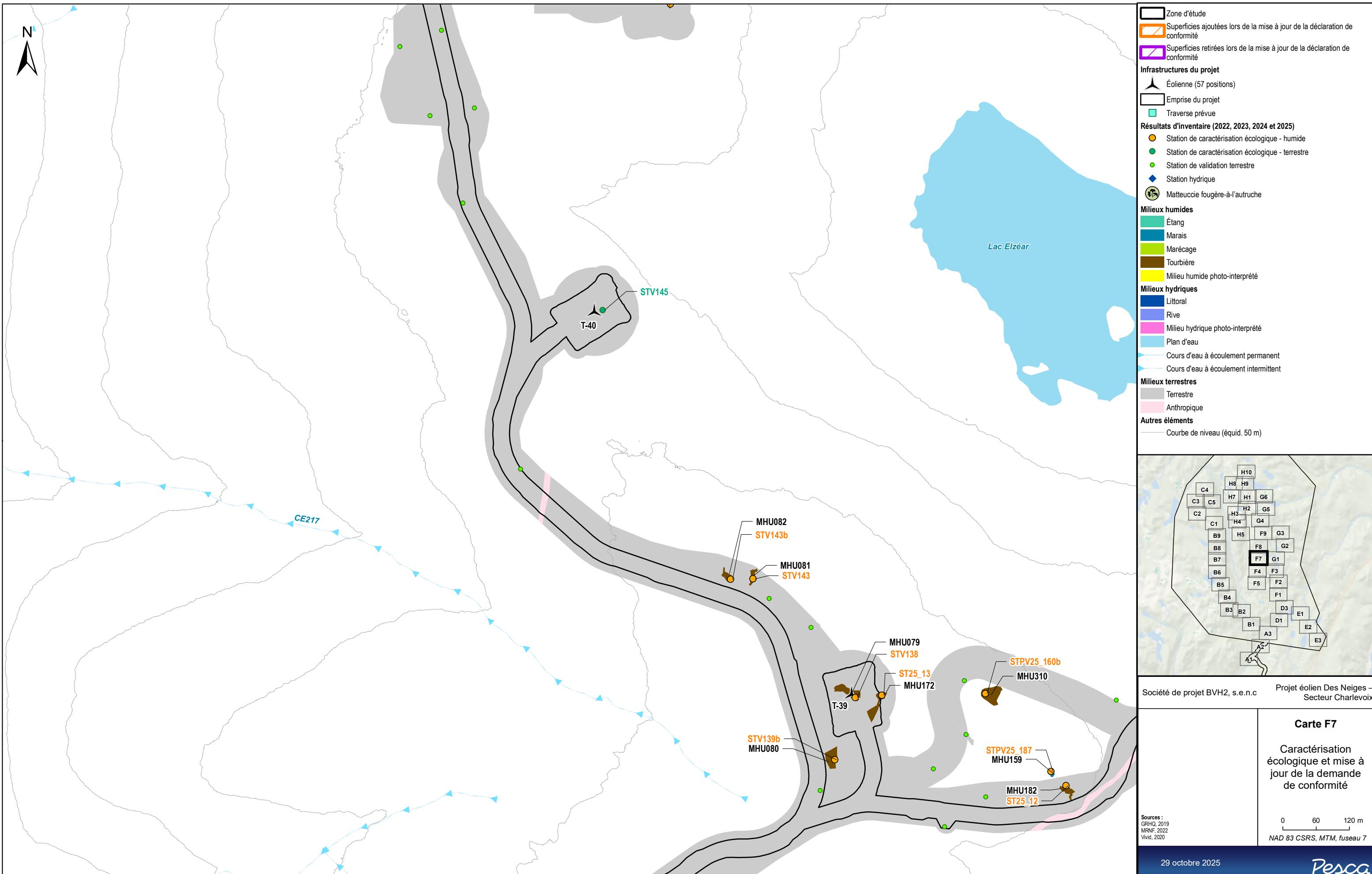


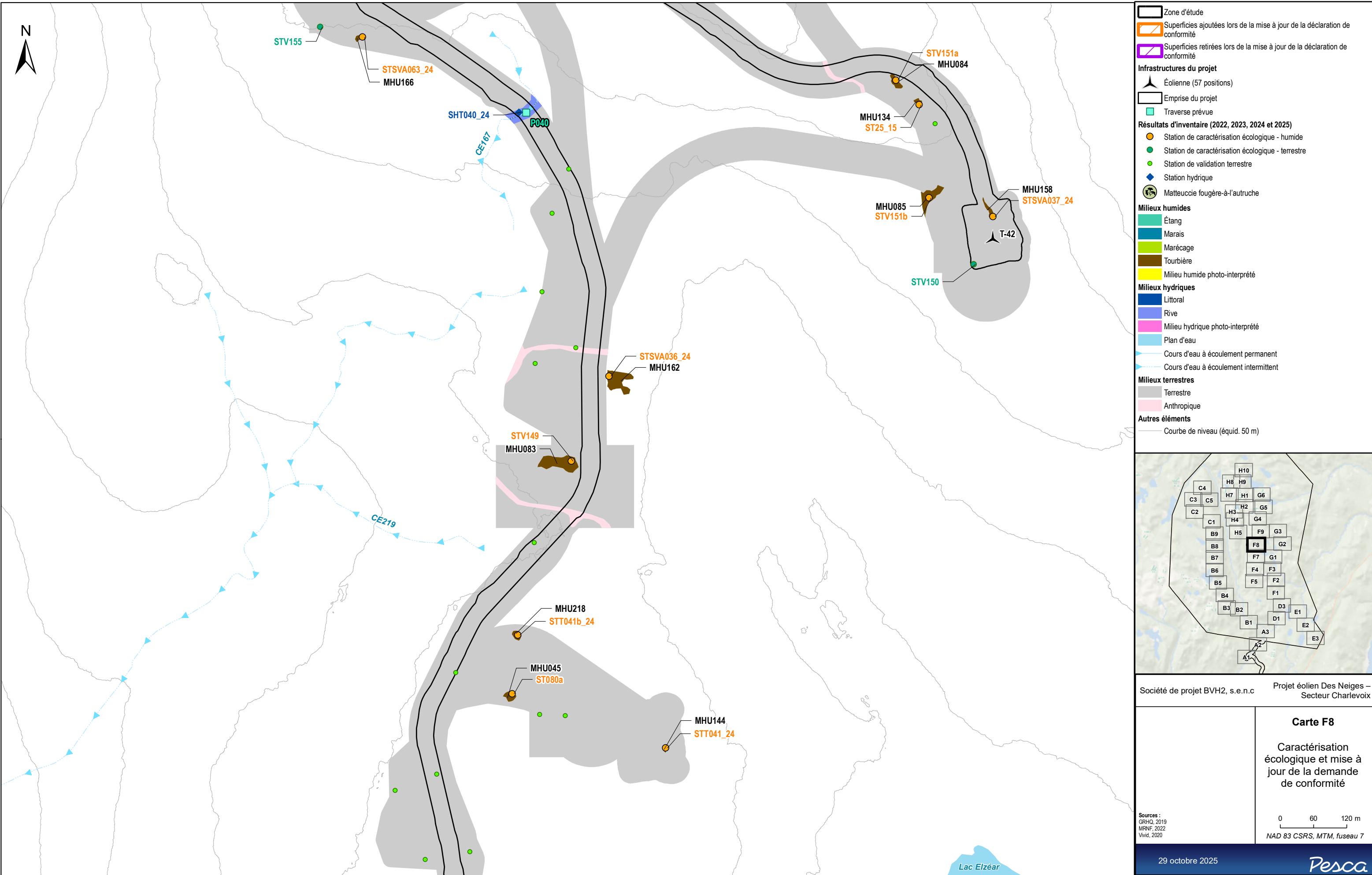


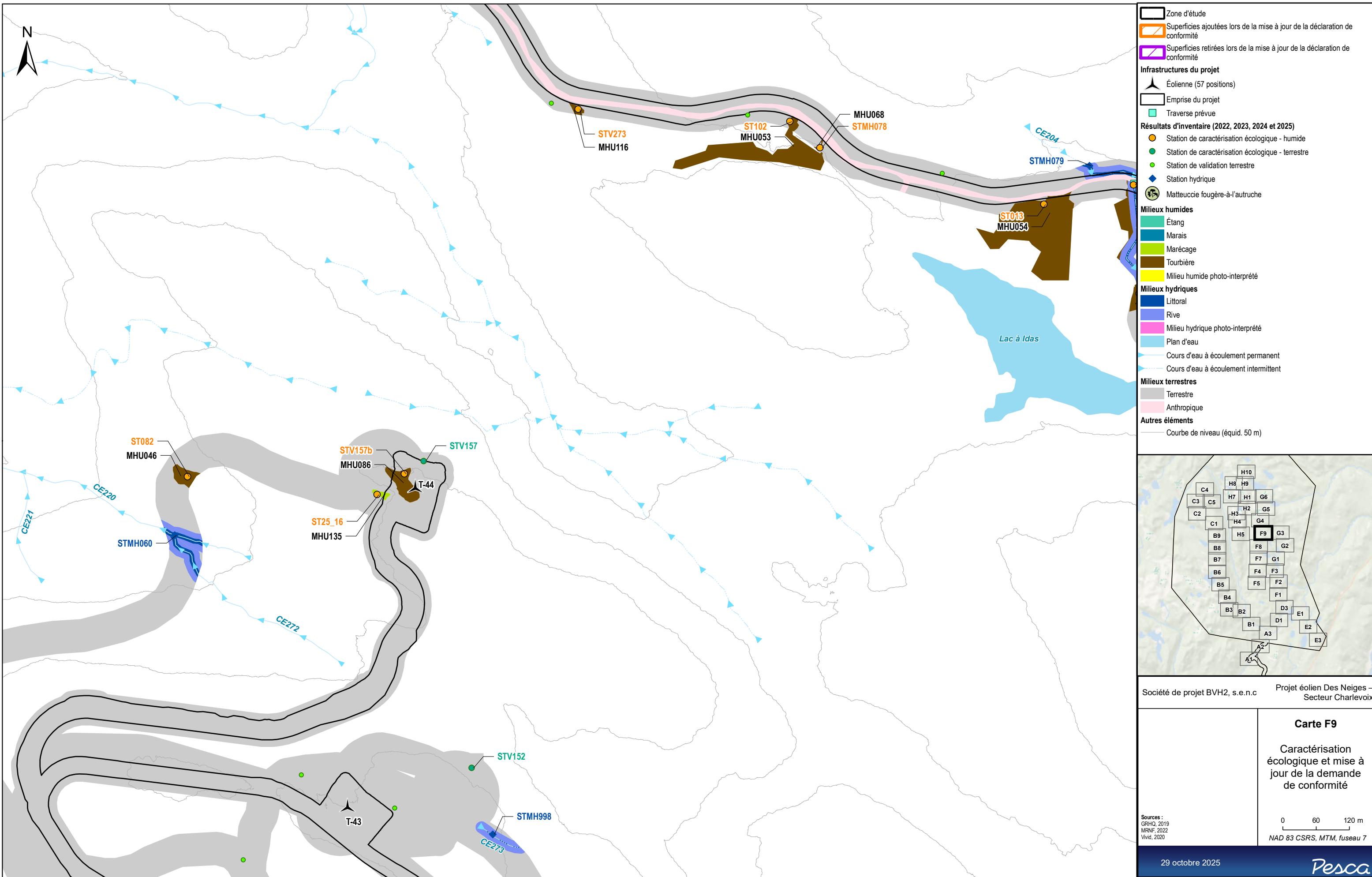


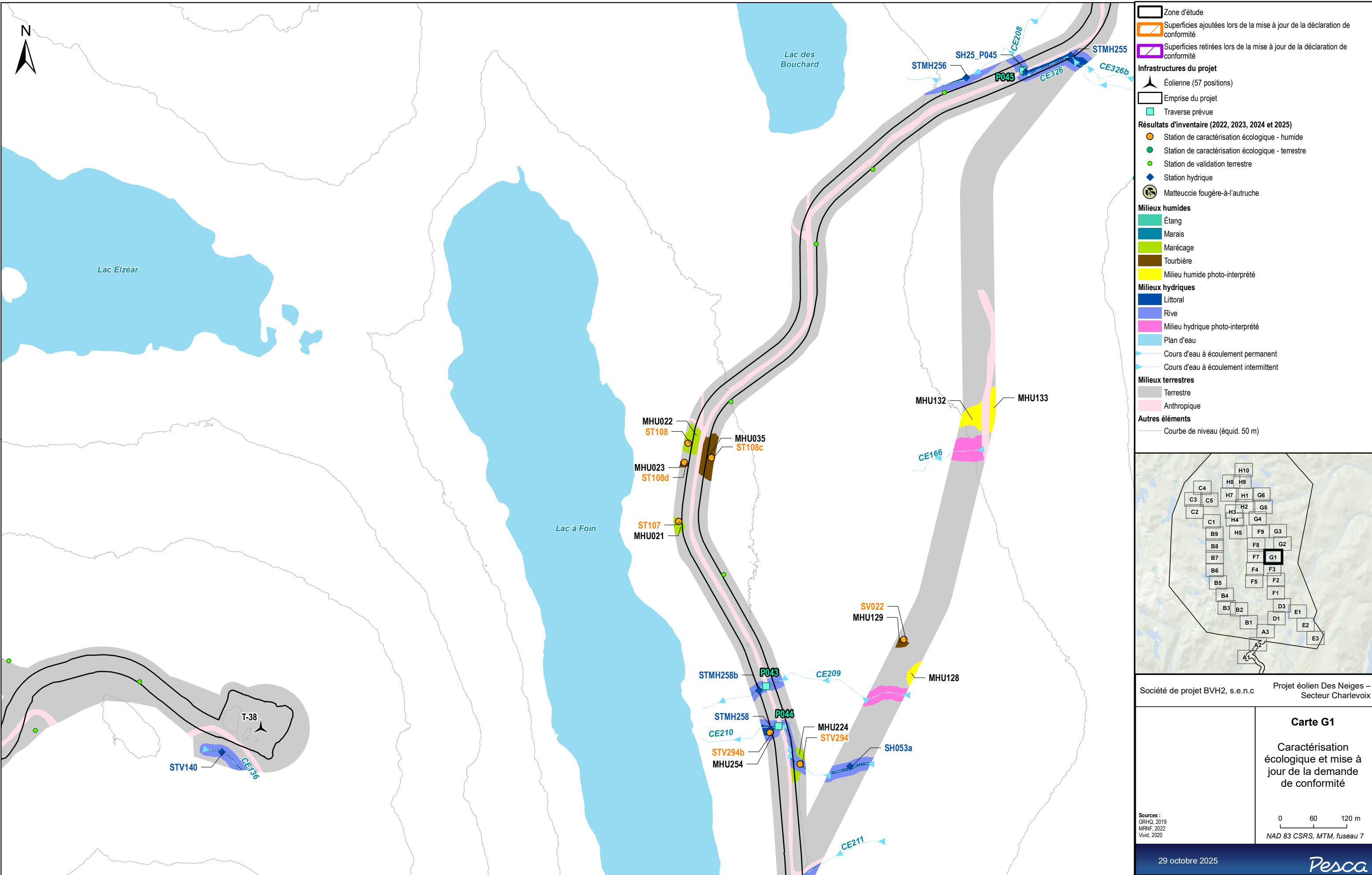


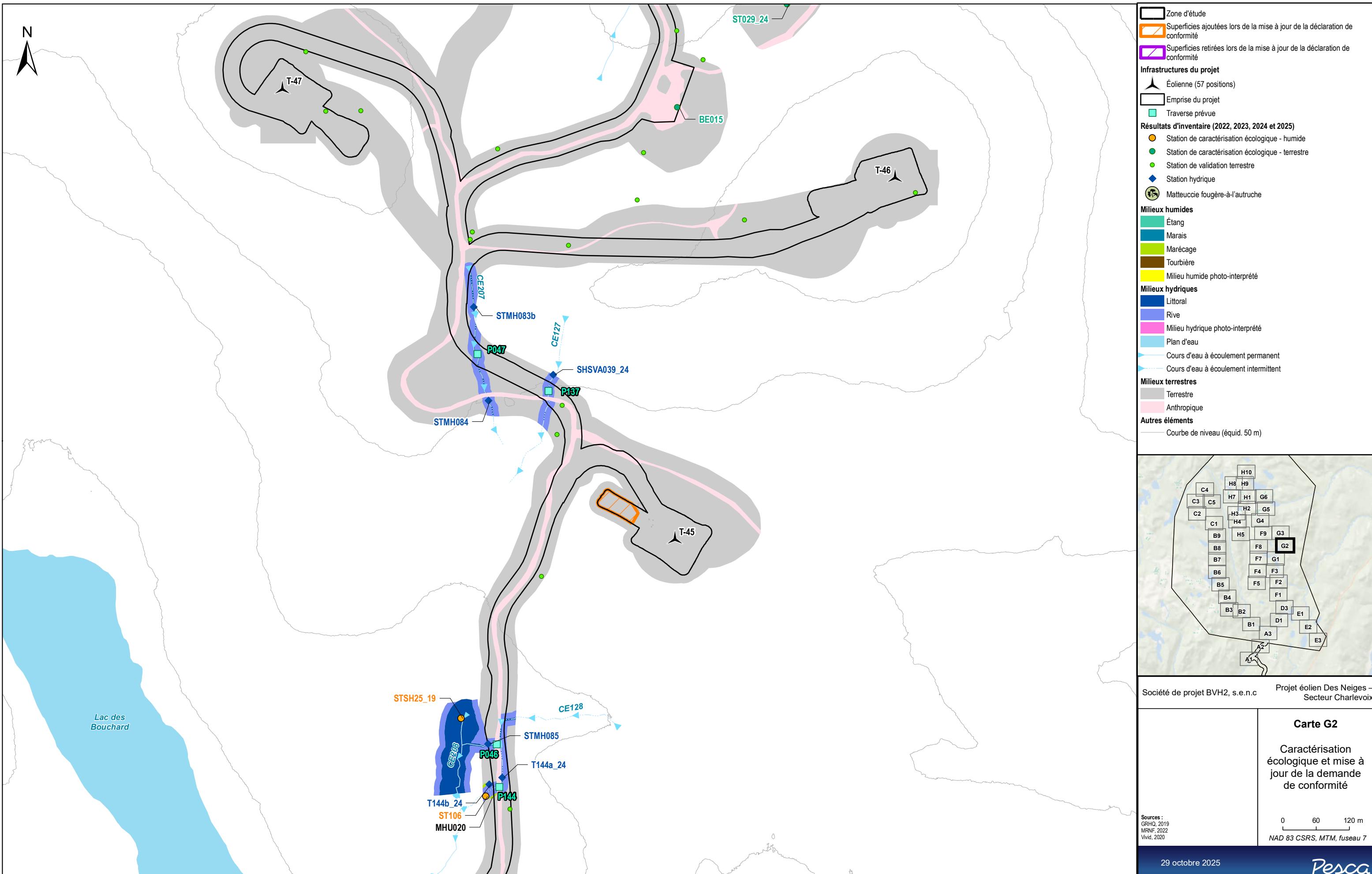




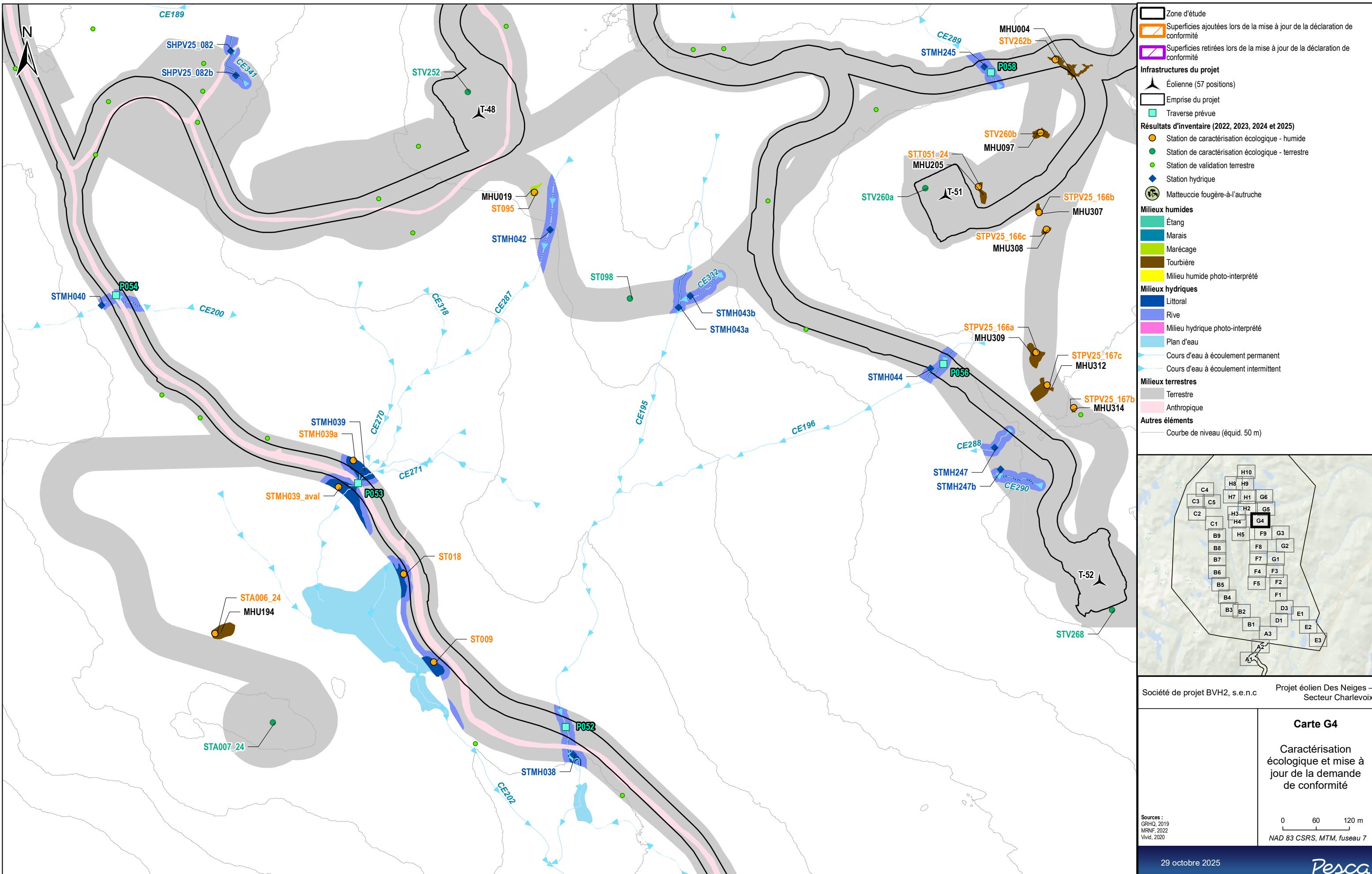


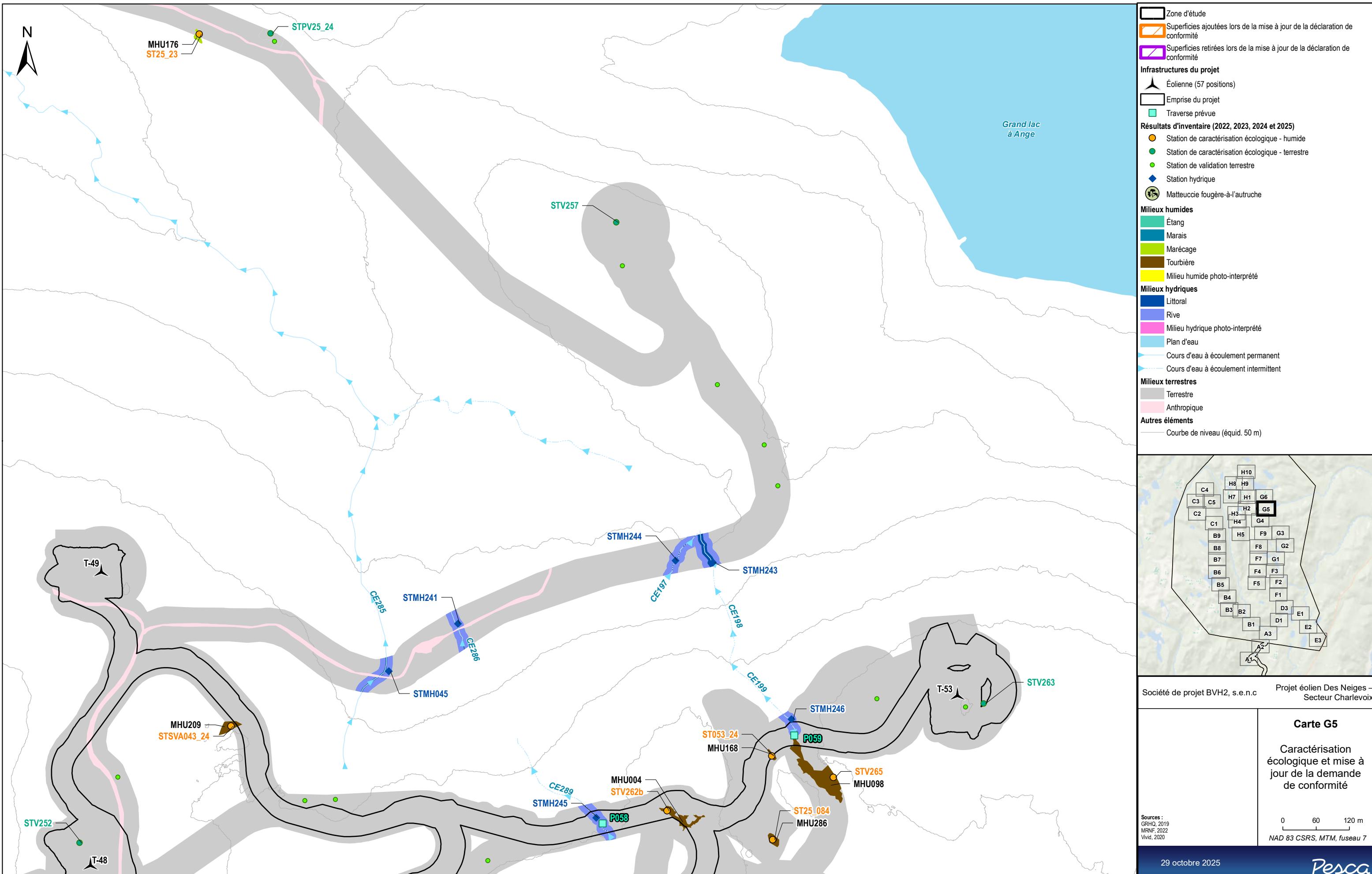


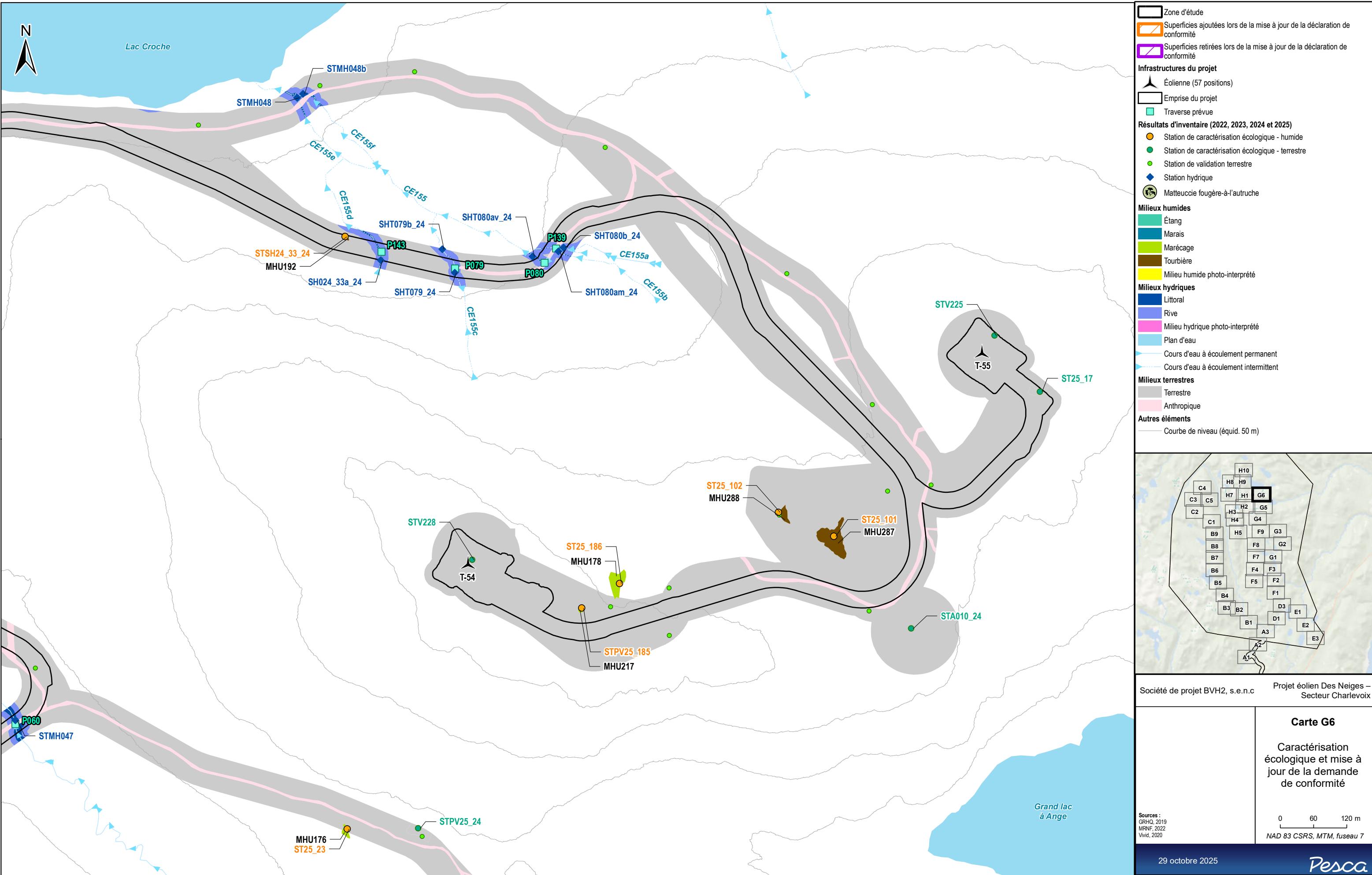


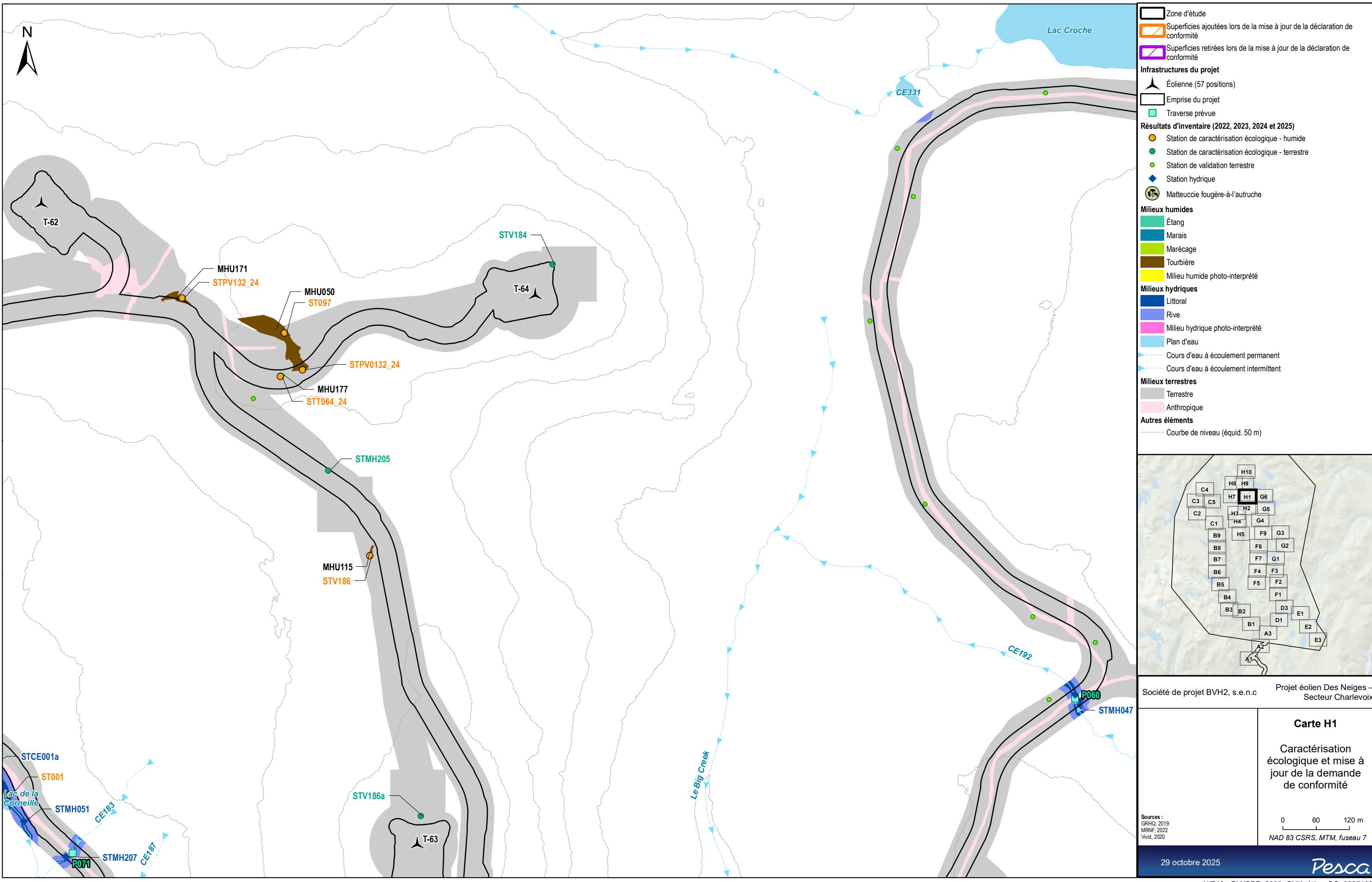


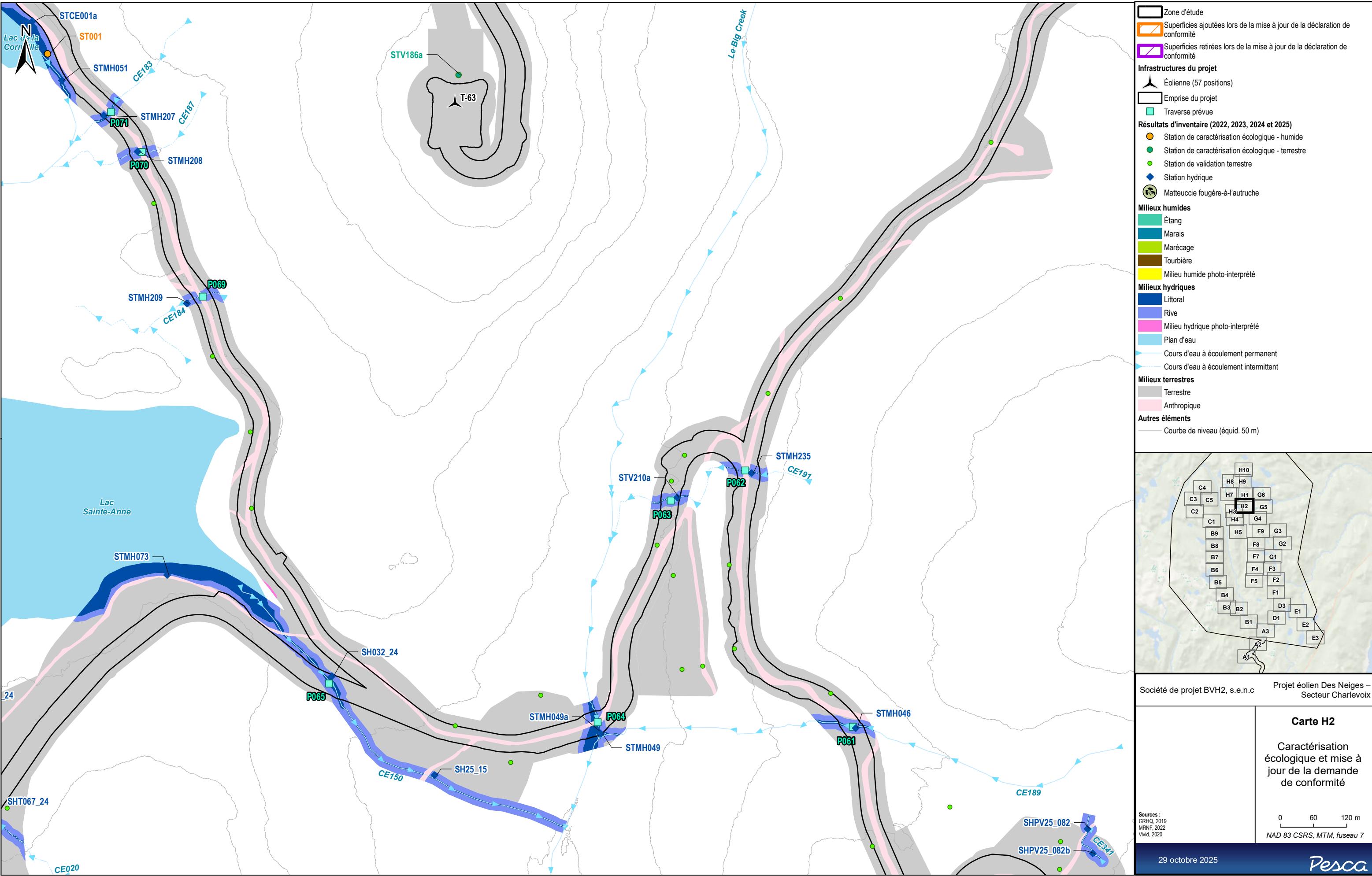


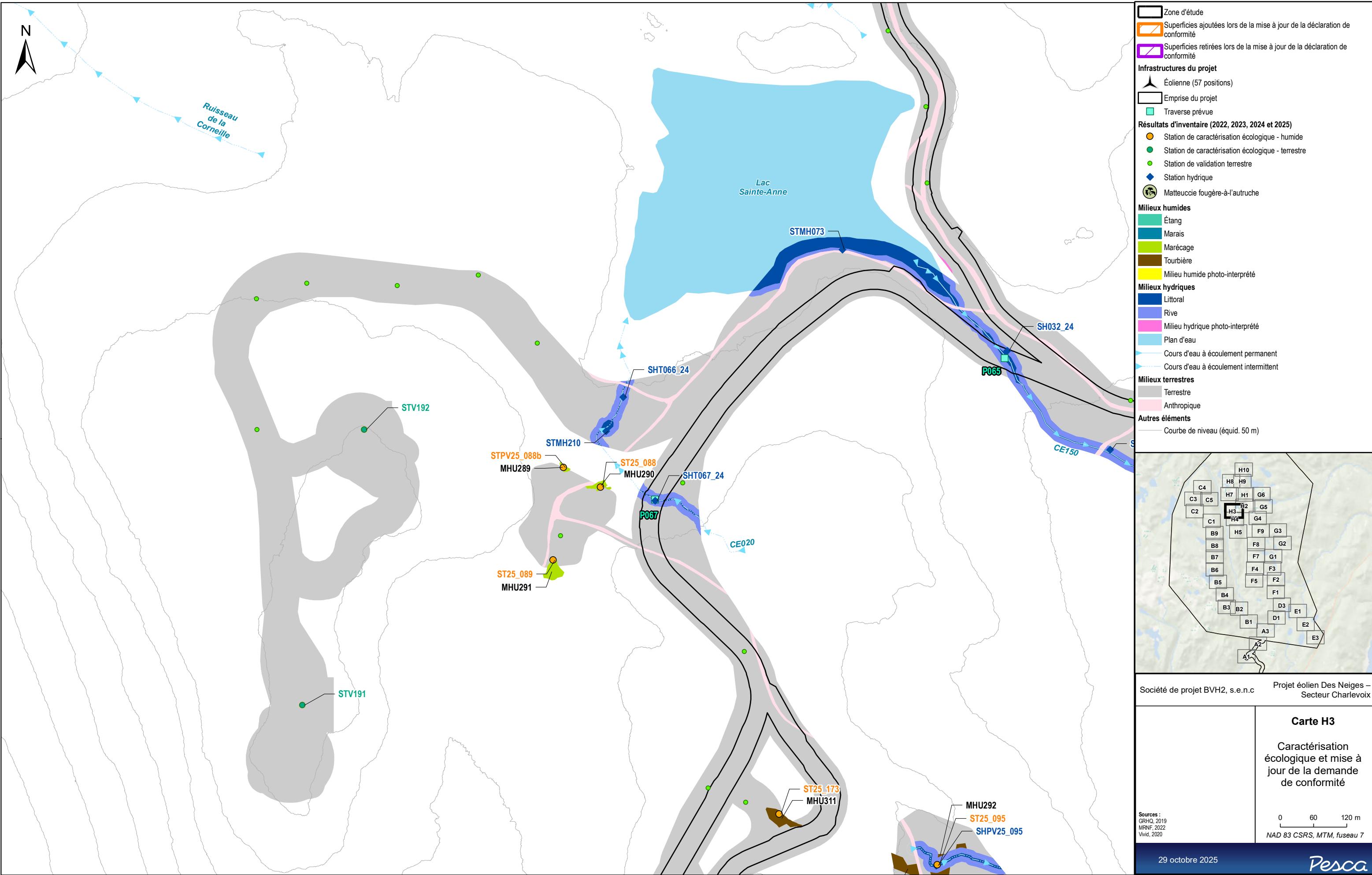


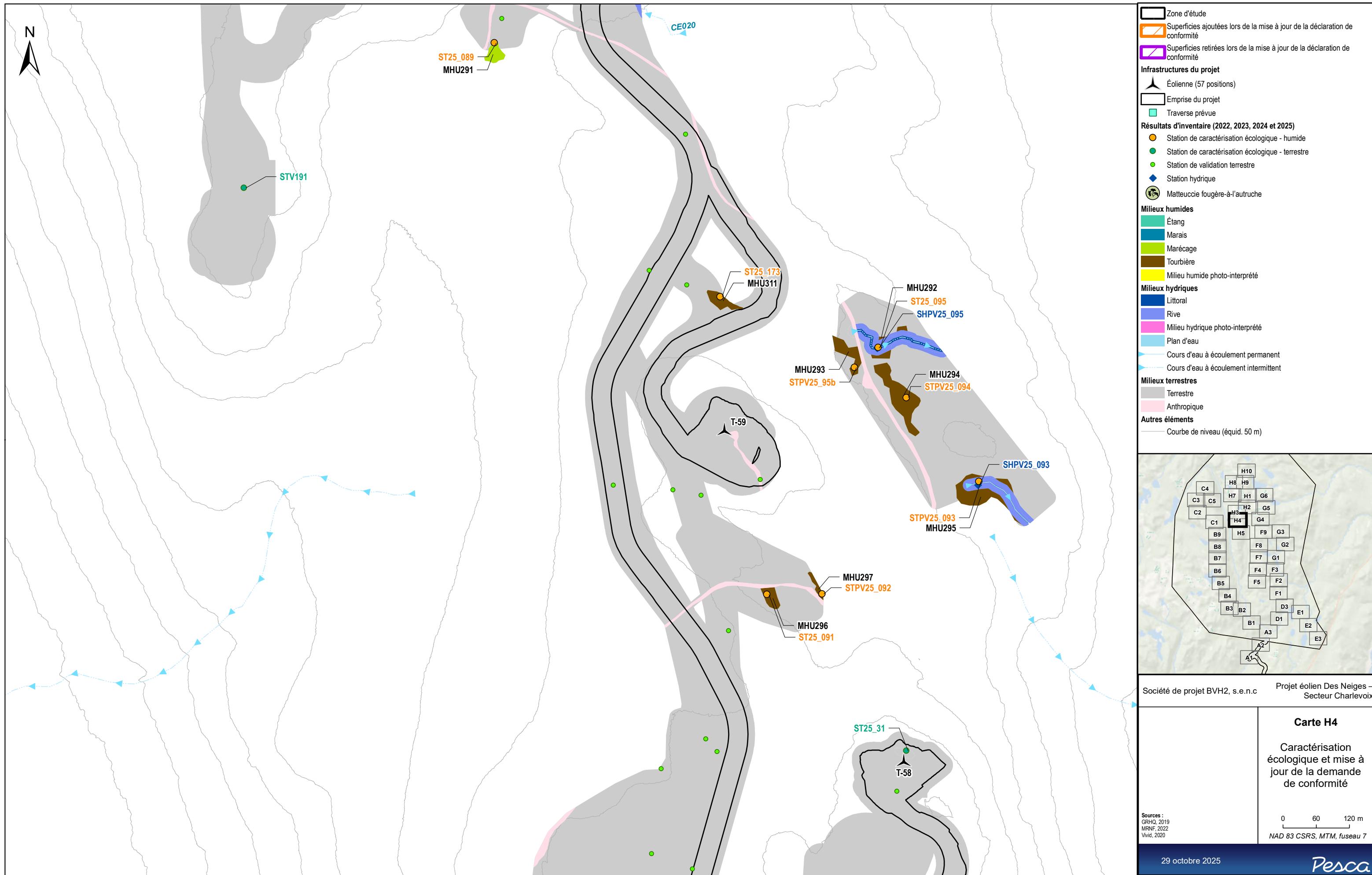


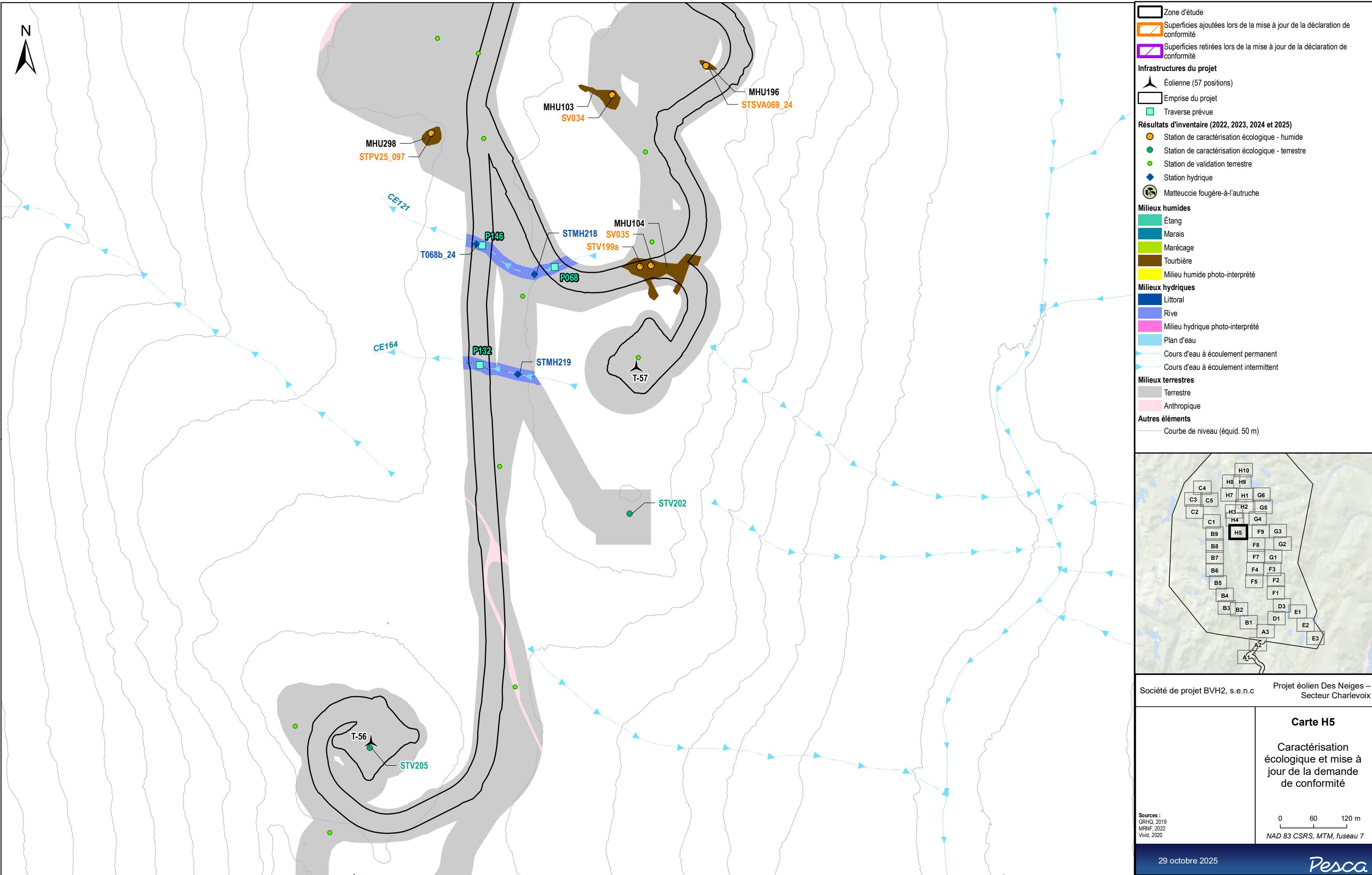


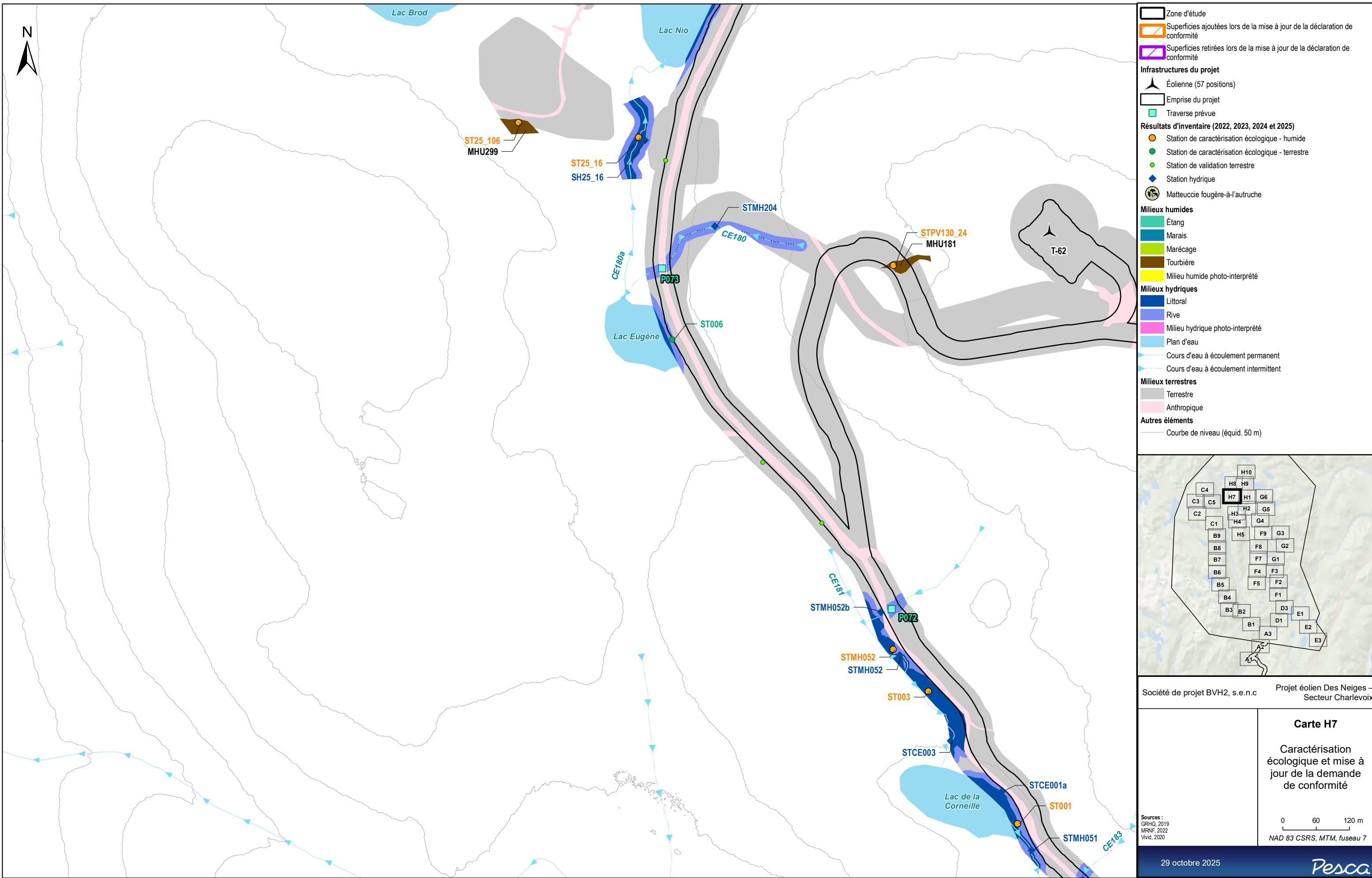


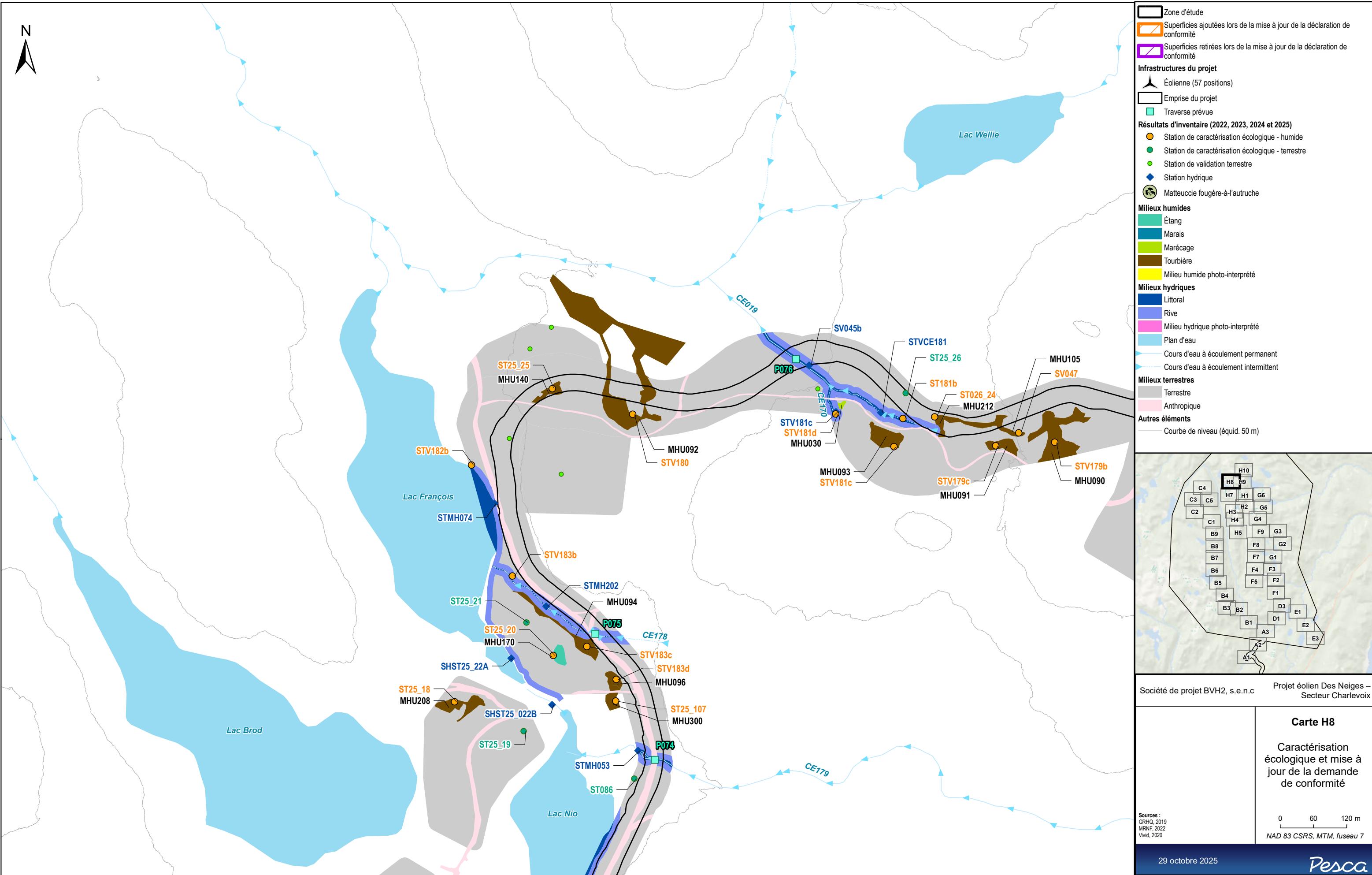


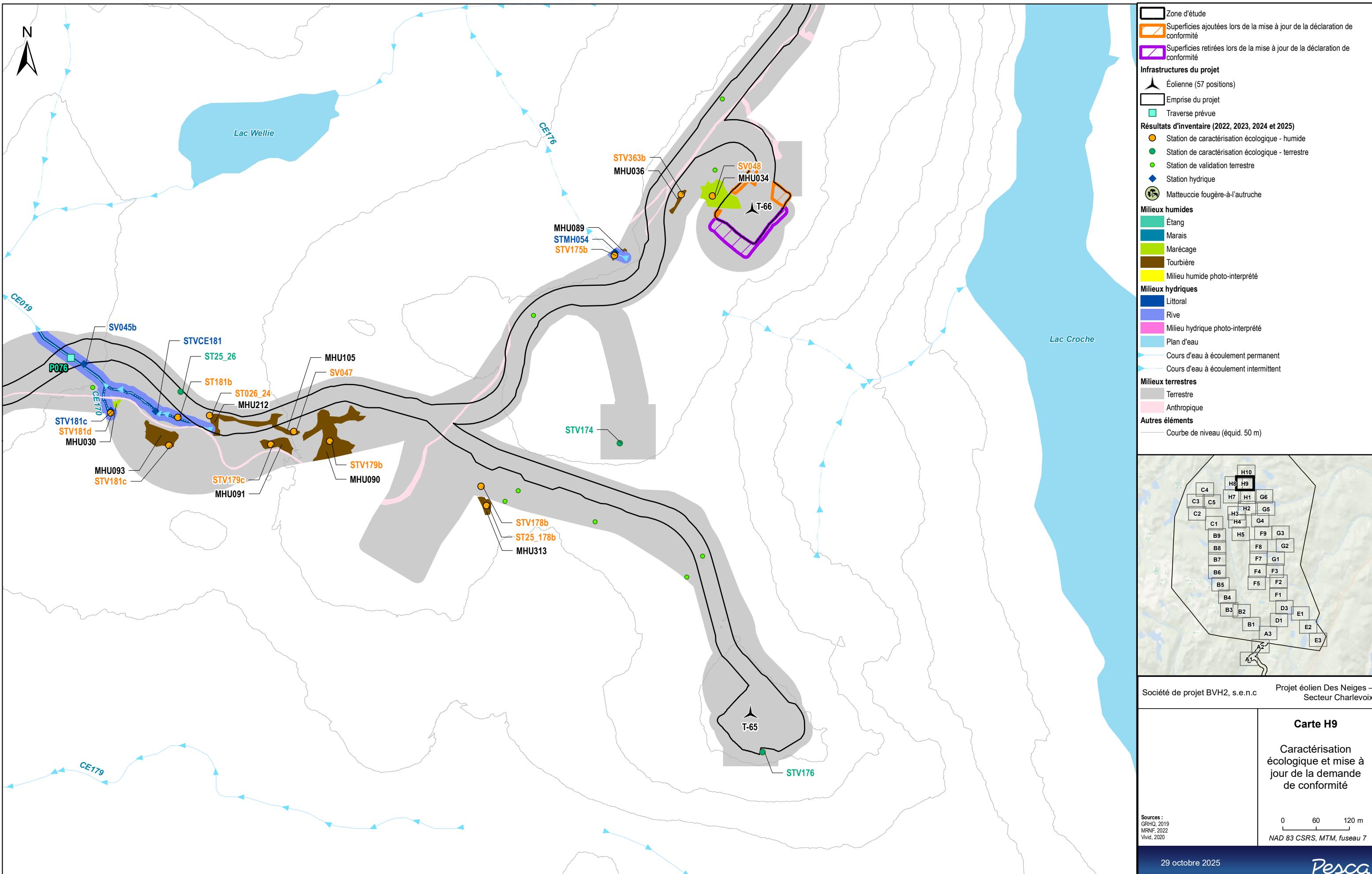


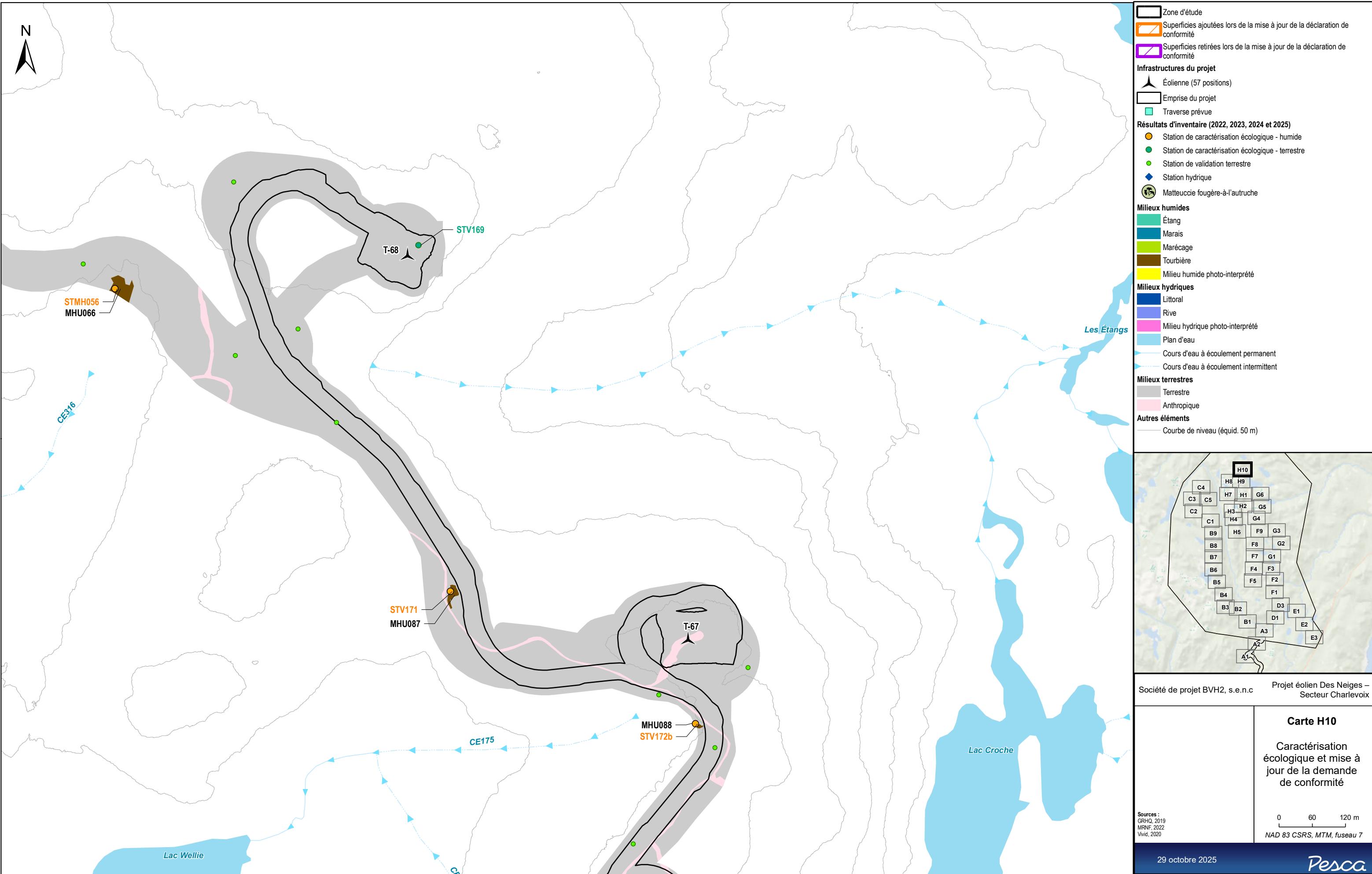












CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-06-24	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,83528	Latitude : 47,46414			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %		
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Nord, Ouest		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée	Oui	5	0	Très vieille coupe forestière
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 1	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : HS Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 80	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION										
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE				
Arborescente										
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	10	83	Oui	FACH	Non				
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	2	17	Non	NI	Non				
Total		12	100	1						
Arbustive / régénération										
Chicotouté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	8	31	Oui	FACH	Non				
Saule sp. (<i>Salix sp.</i>)	0 à 1	7	27	Oui	-	Non				
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	5	19	Non	FACH	Non				
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	3	12	Non	OBL	Non				
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	2	8	Non	NI	Non				
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	1	4	Non	NI	Non				
Total		26	101	2						
Non ligneuse										
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		65	43	Oui	FACH	Non				
Smilacina trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		55	36	Oui	OBL	Non				
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		20	13	Non	FACH	Non				
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		10	7	Non	OBL	Non				
Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>)		2	1	Non	NI	Non				
Total		152	100	2						
TEST DE DOMINANCE										
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 68									
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui									
SYNTHÈSE										
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non								
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non								
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte									
Situation particulière : Non	Type de marécage :									
Cas problème : Non										
INDICE FAUNE OU FLORE										
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité							
Indice d'utilisation faunique	Boulette de régurgitation de rapace	0	Oui							
NOTES										
Beaucoup d'air et d'espace dans le sol, difficile de faire un beau pédon.										

Pesca

Station : ST025_50

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST025_50b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-06-24
Longitude : -70.83597	Latitude : 47.46440

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 5 %
Situation : Mi pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Nord, Ouest
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 2	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 3	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
		Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 22	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	38	Sable limoneux	7,5YR 4/5				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductif (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductif (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

Station : ST025_50b

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	30	73	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	10	24	Oui	NI	Non
Peuplier faux-tremble (<i>Populus tremuloides</i>)	4 à 7	1	2	Non	NI	Non
Total		41	99	2		
Arbutive / régénération						
Saule sp. (<i>Salix sp.</i>)	0 à 1	10	40	Oui	-	Non
Chicouté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	7	28	Oui	FACH	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	5	20	Non	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	2	8	Non	NI	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	1	4	Non	NI	Non
Total		25	100	2		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		55	65	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		12	14	Non	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		8	9	Non	FACH	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		4	5	Non	NI	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		3	4	Non	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	4	Non	OBL	Non
Total		85	101	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 15
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

Station : ST025_50b

NOTES

Drainage traversant le milieu humide

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : STH		Date : 2025-06-26						
Longitude : -70,73210		Latitude : 47,31566						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui			Pente : 1 %			
Situation : Terrain plat		Dépression : 0 - 25 %			Direction (bas) : Ouest			
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :						
Description de la perturbation :		Précisez :						
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Aucune	Oui							
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Oui		Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm			Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun			
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) : 28		Classe de drainage : Classe 4			Présence de sol graveleux : Non			
Profondeur de la nappe (cm) : 1		Présence de drainage interne oblique : Non			Pédologie particulière :			
					Présence de remblais dans le sol : Non			
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H4 Fibrique		Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 14			Sol organique hydromorphe : Non			
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimensi on	Contraste
Horizon 1	0	14	Limon sableux	7,5YR/3/4				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :		Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :			Sol minéral hydromorphe : Non			

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	15	56	Oui	FACH	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	10	37	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	2	7	Non	NI	Non
Total		27	100	2		
Arbustive / régénération						
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	0 à 1	20	27	Oui	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	15	20	Oui	OBL	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	15	20	Oui	FACH	Non
Némopanthie mucronné (<i>Ilex mucronata</i>)	1 à 2	10	13	Non	FACH	Non
Bleuet à feuilles étroites (<i>Vaccinium angustifolium</i>)	0 à 1	10	13	Non	NI	Non
Kalmia à feuilles étroites (<i>Kalmia angustifolia</i> var. <i>angustifolia</i>)	0 à 1	5	7	Non	NI	Non
Total		75	100	3		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	81	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		5	7	Non	OBL	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		4	5	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	4	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		2	3	Non	NI	Non
Total		74	100	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 5					Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 27	
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1					Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui	
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui			Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui			Type de milieu humide : Marécage			Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non			Type de tourbière :			
Situation particulière : Non			Type de marécage : Marécage arborescent			
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

Station : ST25_008b

NOTES

Marécage non perturbé

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_01

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL,STH	Date : 2025-06-05	N° de projet : 3815
Longitude : -70.75801	Latitude : 47.28729	

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 0 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : %	Direction (bas) : {}
Forme de terrain : Concave	Monticules : %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Inondé, Odeur de soufre (œuf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 6	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 6	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	54	Limon sableux	5YR/5/8				

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	2 à 3	15	79	Oui	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	2	11	Non	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	1	5	Non	OBL	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	1	5	Non	NI	Non
Total		19	100	1		
Non ligneuse						
Carex sp. (<i>Carex</i> sp.)		60	85	Oui	-	Non
Sphagnie sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		5	7	Non	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		4	6	Non	OBL	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		2	3	Non	NI	Non
Total		71	101	1		

TEST DE DOMINANCE

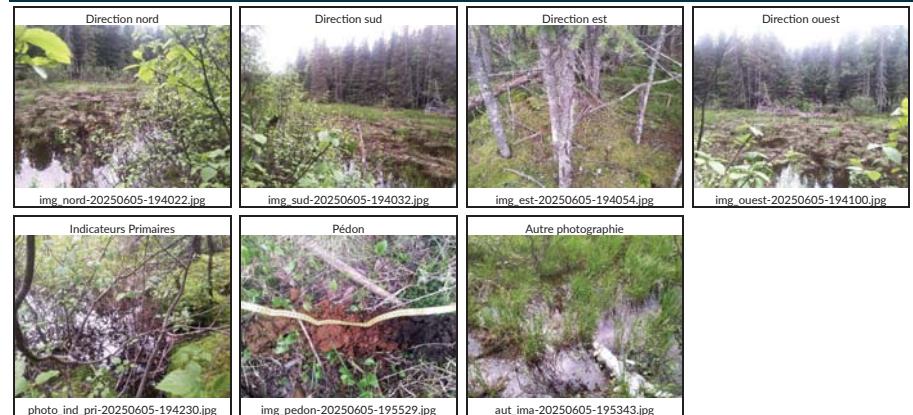
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 1	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 5
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marais	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : STH		Date : 2025-06-27						
Longitude : -70,78006		Latitude : 47,34905						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 3 %				
Situation : Replat, Terrain plat		Dépression : 0 - 25 %		Direction (bas) : Sud				
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :						
Description de la perturbation : Coupe forestière		Précisez :						
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Végétation perturbée	Oui	100	0	Ancienne coupe				
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun						
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observé) : 50	Classe de drainage : Classe 3	Présence de sol graveleux : Oui						
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :						
		Présence de remblais dans le sol : Non						
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H10 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 1	Sol organique hydromorphe : Non						
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	48	Limon argilo-sableux	7,5YR 4/5				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol rédoxyque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non						

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette blanche (<i>Picea glauca</i>)	4 à 7	10	67	Oui	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	5	33	Oui	NI	Non
Total		15	100	2		
Arbustive / régénération						
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	1 à 2	45	31	Oui	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	35	24	Oui	FACH	Non
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	25	17	Non	FACH	Non
Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)	1 à 2	20	14	Non	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	10	7	Non	NI	Non
Gadellier lacustre (<i>Ribes lacustre</i>)	0 à 1	10	7	Non	FACH	Non
Total		145	100	2		
Non ligneuse						
Phéoptère du hêtre (<i>Phragmites connectilis</i>)		15	29	Oui	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		15	29	Oui	NI	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		10	20	Non	FACH	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		6	12	Non	OBL	Non
Carex à bec étalé (<i>Carex projecta</i>)		5	10	Non	FACH	Non
Total		51	100	2		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 6					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 4	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Non	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide :	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
Milieu fortement perturbé						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_017

Pesca

Station : ST25_01a

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL,MG	Date : 2025-06-17
Longitude : -70.75058	Latitude : 47,29492

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Riverain	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Terrain plat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Cours d'eau permanent		
Type de lien hydrologique et de surface : Source d'un cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 45	Présence de drainage interne oblique : Oui	Pédologie particulière :

Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 18	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	31	Sable limoneux	7,5YR/5/5	5YR/5/8	Très abondante > 20 %	Grande > 15 mm	Marqué

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : 30 cm	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	12 à 17	60	77	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	15	19	Non	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	4 à 7	3	4	Non	NI	Non
Total		78	100	1		
Arbustive / régénération						
Total		0	0	0		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		15	58	Oui	FACH	Non
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		3	12	Non	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	12	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		2	8	Non	NI	Non
Glycérie du Canada (<i>Glyceria canadensis</i>)		2	8	Non	OBL	Non
Impatiante du Cap (<i>Impatiens capensis</i>)		1	4	Non	FACH	Non
Total		26	102	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 5
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CT		Date : 2025-07-24						
Longitude : -70,75227		Latitude : 47,29426						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 1 %				
Situation : Dépression fermée		Dépression : 0 - 25 %		Direction (bas) : Nord				
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :						
Description de la perturbation :		Précisez :						
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Aucune								
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun		Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun					
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observé) : 70	Classe de drainage : Classe 5		Présence de sol graveleux : Non					
Profondeur de la nappe (cm) : 40	Présence de drainage interne oblique : Non		Pédologie particulière :					
			Présence de remblais dans le sol : Non					
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 1		Sol organique hydromorphe : Non					
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	8	Sable limoneux	7,5YR/4/5				
Horizon 2	8	47	Sable	2,5Y/4/1	7,5YR/2,5/2	Peu abondante < 2 %	Petite < 5 mm	Faible
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :		Sol minéral hydromorphe : Non					

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	2 à 3	70	72	Oui	FACH	Non
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	1 à 2	15	15	Non	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	5	5	Non	NI	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	4	4	Non	FACH	Non
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	3	3	Non	FACH	Non
Total		97	99	1		
Non ligneuse						
Maianthemum du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		12	32	Oui	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	13	Oui	OBL	Non
Carex blanchâtre (<i>Carex canescens</i>)		5	13	Oui	OBL	Non
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		4	11	Non	FACH	Non
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		4	11	Non	NI	Non
Glycérie du Canada (<i>Glyceria canadensis</i>)		3	8	Non	OBL	Non
Gaillet sp. (<i>Gallium sp.</i>)		3	8	Non	-	Non
Triental boréale (<i>Lysimachia borealis</i>)		2	5	Non	NI	Non
Total		38	101	3		

TEST DE DOMINANCE	Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 13
	Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE		
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE			
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

Station : ST25_01b

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_01c

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH,CT	Date : 2025-07-24
Longitude : -70.75184	Latitude : 47,29393

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Terrain plat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Sud
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 1	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :

Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 3	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	63	Sable	7,5YR/5/8				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductif (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductif (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	45	69	Oui	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	7 à 12	20	31	Oui	NI	Non
Total		65	100	2		
Arbustive / régénération						
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	12	39	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	5	16	Oui	NI	Non
Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)	1 à 2	5	16	Oui	NI	Non
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	1 à 2	5	16	Oui	FACH	Non
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	1 à 2	4	13	Non	FACH	Non
Total		31	100	4		
Non ligneuse						
Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		8	35	Oui	NI	Non
Aralie à tige nue (<i>Aralia nudicaulis</i>)		4	17	Oui	NI	Non
Dryoptère à crêtes (<i>Dryopteris cristata</i>)		4	17	Oui	FACH	Non
Gymnocarpe fougère-du-chêne (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>)		3	13	Non	NI	Non
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		2	9	Non	NI	Non
Tréntale boréale (<i>Lysimachia borealis</i>)		2	9	Non	NI	Non
Total		23	100	3		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 6

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Non	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide :	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Milieu terrestre

PHOTOGRAPHIES

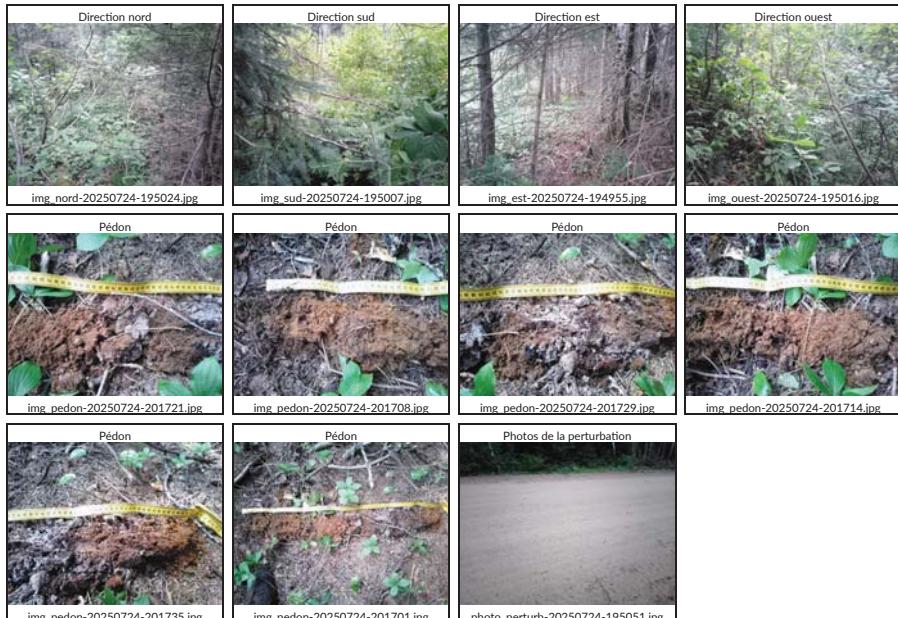

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE																										
IDENTIFICATION Évaluateur (initiales) : CHL Date : 2025-07-24 Longitude : -70,74997 Latitude : 47,29477					N° de projet : 3815																					
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE Contexte : Milieu isolé Présence de dépressions et de monticules : Oui Pente : 1 % Situation : Terrain plat Dépression : 0 - 25 % Direction (bas) : Est, Nord Forme de terrain : Convexe Monticules : 25 - 50 %																										
PERTURBATION Origine du milieu : Naturelle Perturbation majeure et irréversible : Description de la perturbation : Chemin Précisez :																										
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note																						
Milieu anthropique	Oui	0	5	Chemin en bordure du milieu																						
HYDROLOGIE Eau libre de surface : Non Indicateur(s) primaire(s) : Aucun Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun Lien hydrologique : Drainage naturel Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau																										
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL Profondeur du roc (cm, si observée) : Classe de drainage : Classe 2 Présence de sol graveleux : Non Profondeur de la nappe (cm) : Présence de drainage interne oblique : Non Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non																										
HORIZON ORGANIQUE Type horizon organique : H2 Fibrique Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 4 Sol organique hydromorphe : Non																										
PROFIL DU SOL MINÉRAL <table border="1"> <thead> <tr> <th>Horizon minéral</th> <th>Début</th> <th>Fin</th> <th>Texture</th> <th>Couleur matrice</th> <th>Couleur mouchetures</th> <th>Abondance mouchetures</th> <th>Dimension</th> <th>Contraste</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Horizon 1</td> <td>0</td> <td>84</td> <td>Sable</td> <td>2,5Y/6/6</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>									Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste	Horizon 1	0	84	Sable	2,5Y/6/6				
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste																		
Horizon 1	0	84	Sable	2,5Y/6/6																						
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES Profondeur du sol rédoxyque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) : Sol minéral hydromorphe : Non																										

VÉGÉTATION								
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE		
Arborescente								
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	30	79	Oui	NI	Non		
Peuplier faux-tremble (<i>Populus tremuloides</i>)	7 à 12	5	13	Non	NI	Non		
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	3	8	Non	FACH	Non		
Total		38	100	1				
Arbustive / régénération								
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	2 à 3	4	36	Oui	FACH	Non		
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	3	27	Oui	NI	Non		
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	1 à 2	3	27	Oui	NI	Non		
Sorbier d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>)	0 à 1	1	9	Non	NI	Non		
Total		11	99	3				
Non ligneuse								
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		15	58	Oui	NI	Non		
Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		8	31	Oui	NI	Non		
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		3	12	Non	NI	Non		
Total		26	101	2				
TEST DE DOMINANCE								
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 1	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0							
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 5	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non							
SYNTHÈSE								
Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Non	Présence d'espèce exotique envahissante : Non						
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide :	Présence d'espèces à statut particulier : Non						
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :							
Situation particulière : Non	Type de marécage :							
Cas problème : Non								
INDICE FAUNE OU FLORE								
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité					
Aucun								
NOTES								
Milieu terrestre								

Pesca

Station : ST25_01d

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_01e

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-24
Longitude : -70.70503	Latitude : 47,29444

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 3 %
Situation : Mi pente	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Est
Forme de terrain : Irrégulier	Monticules : 25 - 50 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Chemin	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Hydrologie perturbée, Sol perturbé	Oui	50	0	Ancien chemin de VTT

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 2	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H3 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 8	Sol organique hydromorphe : Non
--------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	78	Sable	2,5Y/5/6				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	7 à 12	35	58	Oui	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	25	42	Oui	NI	Non
Total		60	100	2		
Arbustive / régénération						
Total		0	0	0		
Non ligneuse						
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		8	53	Oui	NI	Non
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		4	27	Oui	NI	Non
Aralie à tige nue (<i>Aralia nudicaulis</i>)		3	20	Non	NI	Non
Total		15	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 0	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 4	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Non	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide :	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Vieille entrée de chemin de VTT

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : MG et CHL		Date : 2025-06-17						
Longitude : -70,73573		Latitude : 47,30583						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 2 %				
Situation : Dépression fermée		Dépression : %		Direction (bas) : Ouest				
Forme de terrain : Régulier		Monticules : 0 - 25 %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :						
Description de la perturbation :		Précisez :						
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Aucune	Oui							
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun						
Lien hydrologique : ☰								
Type de lien hydrologique et de surface :								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 3	Présence de sol graveux : Non						
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :						
		Présence de remblais dans le sol : Non						
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 9	Sol organique hydromorphe : Non						
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	9	43	Limon argilo-sableux	2,5Y/5/3	2,5YR/6/8	Moyennement abondante de 2 % à 20 %	Moyenne de 5 à 15 mm	Distinct
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non						

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Peuplier faux-tremble (<i>Populus tremuloides</i>)	12 à 17	45	100	Oui	NI	Non
Total		45	100	1		
Arbustive / régénération						
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	45	94	Oui	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	2	4	Non	FACH	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	1	2	Non	FACH	Non
Total		48	100	1		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		35	51	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		10	14	Non	OBL	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		5	7	Non	NI	Non
Carex gonflé (<i>Carex intumescens</i>)		5	7	Non	FACH	Non
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		5	7	Non	NI	Non
Aster à ombelles (<i>Doellingeria umbellata</i>)		3	4	Non	FACH	Non
Osmonde de Clayton (<i>Claytosmunda claytoniana</i>)		2	3	Non	NI	Non
Carex crépu (<i>Carex crinita</i>)		2	3	Non	FACH	Non
Trientale boréale (<i>Lysimachia borealis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Violette sp. (<i>Viola sp.</i>)		1	1	Non	-	Non
Total		69	98	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 10		
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1				Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui		
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèce à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :					
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_02

Pesca

Station : ST25_021

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL,STH	Date : 2025-06-27
Longitude : -70,78873	Latitude : 47,34627

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 0 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : %	Direction (bas) : {}
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Chemin	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	40	0	Vieux chemin

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Cours d'eau intermittent		
Type de lien hydrologique et de surface : Traversé par un cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveux : Oui
Profondeur de la nappe (cm) : 20	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H1 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 6	Sol organique hydromorphe : Non
--------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	41	Sable limoneux	5YR/5/6	5YR/5/8	Très abondante > 20 %	Moyenne de 5 à 15 mm	Marqué

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : 6 cm	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui
---	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	16	73	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	2	9	Non	NI	Non
Sorbié d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>)	0 à 1	2	9	Non	NI	Non
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	0 à 1	2	9	Non	FACH	Non
Total		22	100	1		
Non ligneuse						
Prêle des bois (<i>Equisetum sylvaticum</i>)		30	46	Oui	FACH	Non
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		20	31	Oui	FACH	Non
Aster ponceau (<i>Sympyotrichum puniceum var. puniceum</i>)		12	18	Non	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	5	Non	OBL	Non
Total		65	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 3
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

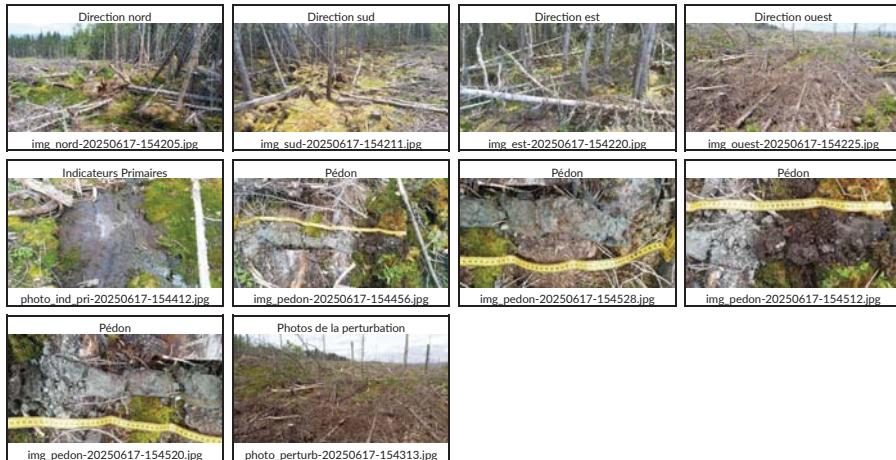
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CT, FM, STH			Date : 2025-06-17					
Longitude : -70,82360			Latitude : 47,46744					
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé			Présence de dépressions et de monticules : Oui			Pente : 3 %		
Situation : Dépression ouverte, Mi pente			Dépression : 0 - 25 %			Direction (bas) : Nord		
Forme de terrain : Concave			Monticules : 0 - 25 %					
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle			Perturbation majeure et irréversible :					
Description de la perturbation : Coupe forestière			Précisez :					
Type de perturbation		Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note			
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée		Oui	90	0	Coupe forestière récente.			
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Oui			Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odeur de soufre (oeuf pourri)			Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) :			Classe de drainage : Classe 5			Présence de sol graveux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) :			Présence de drainage interne oblique : Non			Pédologie particulière :		
						Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H7 Humique			Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 2			Sol organique hydromorphe : Non		
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	26	Sable limoneux	2,5Y/4/2	7,5YR/5/2			
Horizon 2	26	86	Argile limoneuse	Gley1/7/5G	5YR/6/6	Peu abondante < 2 %	Moyenne de 5 à 15 mm	Distinct
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol rédoxyque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : 58 cm			Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :			Sol minéral hydromorphe : Oui		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)	0 à 1	8	80	Oui	NI	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	2	20	Non	FACH	Non
Total		10	100	1		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	94	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	5	Non	OBL	Non
Verge d'or à grandes feuilles (<i>Solidago macrophylla</i>)		1	2	Non	NI	Non
Total		64	101	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 1	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 3					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non		
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage			Présence d'espèces à statut particulier : Non		
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :					
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-06-26
Longitude : -70,79673	Latitude : 47,38316

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Terrain plat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée	Oui	100	0	Vieille coupe forestière

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Litière noircie	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) : 50	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 31	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	19	Sable limoneux	7,5YR/5/8				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductif (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductif (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	20	80	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	5	20	Non	NI	Non
Total		25	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	30	65	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	5	11	Non	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	5	11	Non	OBL	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	4	9	Non	OBL	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	1	2	Non	NI	Non
Canneberge commune (<i>Vaccinium oxycoccus</i>)	0 à 1	1	2	Non	OBL	Non
Total		46	100	1		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		45	57	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		9	11	Non	OBL	Non
Carex magellanica		5	6	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	6	Non	OBL	Non
Matteucie fougère-à-l'autruche (<i>Matteuccia struthiopteris</i>)		5	6	Non	FACH	VR
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		5	6	Non	NI	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		5	6	Non	NI	Non
Total		79	98	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 29
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Oui
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'Indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Espèce menacées ou vulnérable		0	Oui

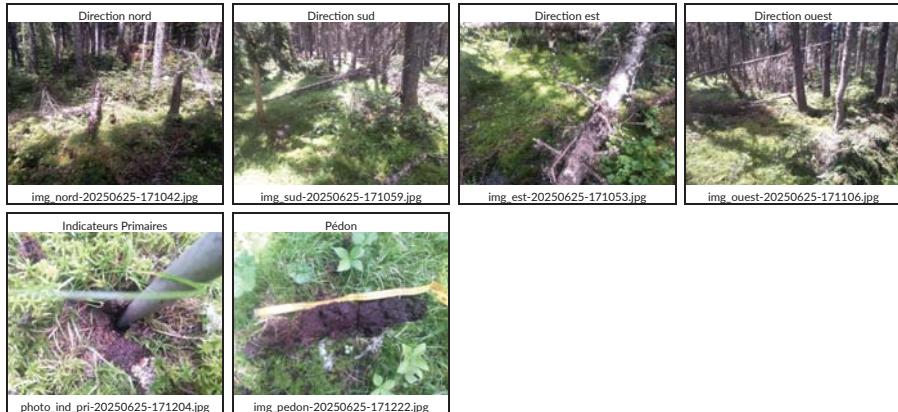
PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-25	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,80792	Latitude : 47,40973			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %		
Situation : Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 3	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 46	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	12 à 17	40	73	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	12 à 17	15	27	Oui	NI	Non
Total		55	100	2		
Arbustive / régénération						
Total		0	0	0		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		50	69	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		15	21	Oui	OBL	Non
Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>)		4	6	Non	NI	Non
Smilacina trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		3	4	Non	OBL	Non
Total		72	100	2		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 18					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non		
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière			Présence d'espèces à statut particulier : Non		
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_029

Pesca

Station : ST25_032

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-25
Longitude : -70.80991	Latitude : 47.43289

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 4 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Ouest, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	80	0	Vieille coupe avec grosses ornières

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 31	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	4	Sable	2,5Y/4/3				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	20	71	Oui	NI	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	6	21	Oui	FACH	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	2	7	Non	FACH	Non
Total		28	99	2		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		50	91	Oui	FACH	Non
Sphagnie sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		5	9	Non	FACH	Non
Total		55	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Était tourbière boisée avant la coupe. Milieu humide très perturbé. Le sol est saturé d'eau mais la nappe phréatique n'est pas apparente à moins de 30 cm de profondeur.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE						
IDENTIFICATION			N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL		Date : 2025-06-24				
Longitude : -70,82899		Latitude : 47,44175				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE						
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 3 %			
Situation : Dépression fermée		Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest, Sud			
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %				
PERTURBATION						
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :				
Description de la perturbation : Coupe forestière		Précisez :				
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note		
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	30	0	Dans la portion sud-est du milieu humide		
HYDROLOGIE						
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun				
Lien hydrologique : Drainage naturel						
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL						
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Oui				
Profondeur de la nappe (cm) : 4	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :				
		Présence de remblais dans le sol : Non				
HORIZON ORGANIQUE						
Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 6	Sol organique hydromorphe : Non				
PROFIL DU SOL MINÉRAL						
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures
Horizon 1	0	34	Sable	2.5Y/2.5/1		
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES						
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non				

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total	0	0	0			
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	25	56	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	15	33	Oui	FACH	Non
Chicoté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	3	7	Non	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	2	4	Non	FACH	Non
Total	45	100	2			
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)	30	61	Oui	FACH	Non	
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)	12	24	Oui	FACH	Non	
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)	4	8	Non	NI	Non	
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)	3	6	Non	OBL	Non	
Total	49	99	2			
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 3					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :					
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
Possiblement une tourbière avant les perturbations amenées par la coupe forestière. Le sol est très perturbé donc il est difficile d'émettre un diagnostic clair à cet effet. Coupe à blanc sur 30% du milieu humide et vieille coupe sur le reste du milieu humide (voir autres photos).						

Pesca

Station : ST25_035

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_037

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-25
Longitude : -70.83881	Latitude : 47,44340

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Riverain	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 4 %
Situation : Mi pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Nord
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	10	0	Vielle coupe

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odeur de soufre (œuf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 12	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 40	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbusitive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	8	38	Oui	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	8	38	Oui	FACH	Non
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	4	19	Non	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	1	5	Non	FACH	Non
Total		21	100	2		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		40	63	Oui	FACH	Non
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		15	24	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		3	5	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	5	Non	OBL	Non
Benoîte des ruisseaux (<i>Geum rivale</i>)		2	3	Non	OBL	Non
Total		63	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 8
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL		N° de projet : 3815		
Date : 2025-06-25				
Longitude : -70,83807		Latitude : 47,44406		
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 3 %	
Situation : Haut de pente	Dépression : 0 - 25 %		Direction (bas) : Est	
Forme de terrain : Convexe	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière				
Précisez :				
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	25	0	Vielle coupe
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm		Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun	
Lien hydrologique : Cours d'eau permanent				
Type de lien hydrologique et de surface : Source d'un cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6		Présence de sol graveux : Non	
Profondeur de la nappe (cm) : 8	Présence de drainage interne oblique : Non		Pédologie particulière :	
	Présence de remblais dans le sol : Non			
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 46		Sol organique hydromorphe : Oui	
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et moucharabées marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) : Sol minéral hydromorphe : Non			

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	15	42	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	12	33	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	6	17	Non	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	3	8	Non	FACH	Non
Total		36	100	2		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		45	53	Oui	FACH	Non
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		25	29	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		10	12	Non	OBL	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		5	6	Non	-	Non
Total		85	100	2		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 10		
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1				Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui		
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui		Présence d'espèce exotique envahissante : Non			
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière		Présence d'espèces à statut particulier : Non			
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
Était tourbière boisée avant la coupe forestière.						

Pesca

Station : ST25_038

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_039

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-25
Longitude : -70.83919	Latitude : 47.44513

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Nord
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	40	0	Vielle coupe

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Cours d'eau permanent, Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 25	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 47	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	15	36	Oui	FACH	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	3 à 4	15	36	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	3 à 4	8	19	Non	NI	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	4	10	Non	FACH	Non
Total		42	101	2		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		35	51	Oui	FACH	Non
Sphagnie sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		30	43	Oui	FACH	Non
Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		2	3	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		2	3	Non	NI	Non
Total		69	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Était tourbière boisée avant la coupe.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE									
IDENTIFICATION									
Évaluateur (initiales) : STH				N° de projet : 3815					
				Date : 2025-06-25					
				Longitude : -70,84361	Latitude : 47,44211				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE									
Contexte : Milieu isolé			Présence de dépressions et de monticules : Oui			Pente : 4 %			
Situation : Mi pente			Dépression : 0 - 25 %			Direction (bas) : Nord, Ouest			
Forme de terrain : Régulier			Monticules : 0 - 25 %						
PERTURBATION									
Origine du milieu : Naturelle			Perturbation majeure et irréversible :						
Description de la perturbation : Coupe forestière			Précisez :						
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note					
Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	90	0	Coupe forestière récente					
HYDROLOGIE									
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun			Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun					
Lien hydrologique : Drainage naturel									
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau									
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL									
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4			Présence de sol graveleux : Non					
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non			Pédologie particulière :					
	Présence de remblais dans le sol : Non								
HORIZON ORGANIQUE									
Type horizon organique : H9 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 22			Sol organique hydromorphe : Non					
PROFIL DU SOL MINÉRAL									
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste	
Horizon 1	0	47	Sable limoneux	7,5YR/3/4					
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES									
Profondeur du sol rédoxyque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :			Sol minéral hydromorphe : Non					

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	10	71	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	4	29	Oui	FACH	Non
Total		14	100	2		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	10	56	Oui	NI	Non
Chicoté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	5	28	Oui	FACH	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)		3	17	Non	NI	Non
Total		18	101	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		45	64	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		16	23	Oui	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		5	7	Non	NI	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		4	6	Non	FACH	Non
Total		70	100	2		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 16					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophytes (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non		
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage			Présence d'espèces à statut particulier : Non		
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :					
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description			Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité	
Aucun						
NOTES						
Dominance de souches d'épinette noire (~35%) dans la zone suivie de souches de sapin baumier (~15%). Marécage arborescent perturbé par la coupe forestière.						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_040

Pesca

Station : ST25_043

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-06-24
Longitude : -70.83441	Latitude : 47.45122

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %
Situation : Terrain plat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : {}
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	100	0	Ancienne coupe

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 3	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 33	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	28	Sable limoneux	7,5YR/5/5	5YR/7/6	Peu abondante < 2 %	Petite < 5 mm	Faible

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

Pesca

Station : ST25_043

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	20	69	Oui	FACH	Non
Chicouté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	5	17	Non	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	3	10	Non	OBL	Non
Kalmia à feuilles d'andromède (<i>Kalmia polifolia</i>)	0 à 1	1	3	Non	OBL	Non
Total		29	99	1		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		65	73	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		12	13	Non	OBL	Non
Linaigrette dense (<i>Eriophorum vaginatum</i> subsp. <i>spissum</i>)		7	8	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	6	Non	OBL	Non
Total		89	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 28
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Aucune strate arborescente en raison de la coupe forestière. Tourbière boisée perturbée par la coupe.

Pesca

Station : ST25_043

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-24	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,83569	Latitude : 47,45182			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %		
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	50	0	Coupe relativement récente
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 5	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 43	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et moucharabées marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	20	100	Oui	FACH	Non
Total		20	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	3 à 4	25	61	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	10	24	Oui	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	3	7	Non	OBL	Non
Chicoté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	3	7	Non	FACH	Non
Total		41	99	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		10	45	Oui	FACH	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		5	23	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		4	18	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	14	Non	OBL	Non
Total		22	100	2		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 10					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
Tourbière boisée avant la coupe						

Pesca

Station : ST25_044b

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_047

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-24
Longitude : -70.83184	Latitude : 47.46320

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 3 %
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	100		

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 15	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 12	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	28	Limon sableux	2,5Y/2,5/1				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	10	40	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	5	20	Oui	FACH	Non
Gadellier lacustre (<i>Ribes lacustre</i>)	0 à 1	4	16	Non	FACH	Non
Saulé à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	4	16	Non	FACH	Non
Chicotout (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	2	8	Non	FACH	Non
Total		25	100	2		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		20	44	Oui	FACH	Non
Sphagnie sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		15	33	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	11	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		2	4	Non	NI	Non
Smilacine étoilée (<i>Maianthemum stellatum</i>)		2	4	Non	FACH	Non
Glycérie striée (<i>Glyceria striata</i> var. <i>striata</i>)		1	2	Non	OBL	Non
Total		45	98	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 6
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Arborescent avant une coupe et probablement une tourbière avant la perturbation. Cependant, sur 3 pédons fait à différents endroits, le sol est toujours minéral.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-24	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,83279	Latitude : 47,46425			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Rivarin	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %		
Situation : Bas de pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	5	0	Vieille coupe
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Cours d'eau permanent				
Type de lien hydrologique et de surface : Traversé par un cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 15	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 57	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et moucharabées marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	50	100	Oui	FACH	Non
Total		50	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	15	50	Oui	FACH	Non
Chicoté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	12	40	Oui	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	2	7	Non	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	1	3	Non	OBL	Non
Total		30	100	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		25	56	Oui	FACH	Non
Smilacina étoilée (<i>Maianthemum stellatum</i>)		8	18	Non	FACH	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		5	11	Non	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		4	9	Non	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		3	7	Non	FACH	Non
Total		45	101	1		

TEST DE DOMINANCE	Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 5
	Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophytes (A>B ou C>10%) : Oui

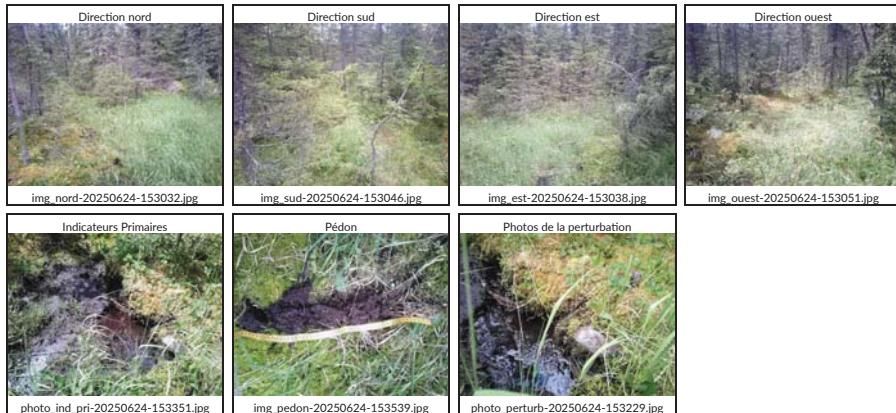
SYNTHÈSE		
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

Pesca

Station : ST25_048

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_049

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-06-24
Longitude : -70.83522	Latitude : 47,46518

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Mi pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée	Oui	5	0	Très vieille coupe

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) : 101	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 1	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 55	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réodoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	12	86	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	2	14	Non	NI	Non
Total		14	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	25	50	Oui	FACH	Non
Chicotouté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	15	30	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	5	10	Non	NI	Non
Saule sp. (<i>Salix sp.</i>)	0 à 1	5	10	Non	-	Non
Total		50	100	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		75	47	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		55	35	Oui	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		12	8	Non	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		10	6	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		6	4	Non	NI	Non
Total		158	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 5	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 65
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Rejoins un drainage à l'extrémité sud-ouest. Le pédon était difficile à faire car beaucoup d'air et d'espaces dans le sol, d'où le 55 cm de matière organique et le roc à 101cm.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : STH, FM, CT	Date : 2025-06-15	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,74154	Latitude : 47,38111			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %		
Situation : Dépression ouverte, Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Chemin	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Sol perturbé, Végétation perturbée, Hydrologie perturbée	Oui			En bordure de chemin, le milieu laisse croire que lors de la construction de la matière a été pris dans le milieu.
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 5	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 44	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)		5	50	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	5	50	Oui	NI	Non
Total		10	100	2		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	10	36	Oui	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	8	29	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	7	25	Oui	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	0 à 1	2	7	Non	NI	Non
Sorbier d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>)	0 à 1	1	4	Non	NI	Non
Total		28	101	3		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		50	69	Oui	FACH	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		10	14	Non	-	Non
Smilacina trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		5	7	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	7	Non	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		2	3	Non	FACH	Non
Total		72	100	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 10		
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2				Végétation dominée par les hygrophytes (A>B ou C>10%) : Oui		
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non			Présence d'espèces à statut particulier : Non	
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière					
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_05

Pesca

Station : ST25_051

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CT,STH	Date : 2025-06-17
Longitude : -70.82315	Latitude : 47.47113

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 5 %
Situation : Dépression fermée, Haut de pente	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Est, Nord
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Non	0	10	

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveleux : Oui
Profondeur de la nappe (cm) : 10	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 11	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	15	Limon argilo-sableux	2.5Y/5/2				
Horizon 2	15	30	Sable limoneux	2.5Y/6/2				

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	50	67	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	25	33	Oui	NI	Non
Total		75	100	2		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	1 à 2	15	68	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	5	23	Oui	NI	Non
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	0 à 1	1	5	Non	NI	Non
Sorbier d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>)	0 à 1	1	5	Non	NI	Non
Total		22	101	2		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		45	66	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		20	29	Oui	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		3	4	Non	NI	Non
Total		68	99	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 20
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Cette station a été effectuée pour représenter la portion du milieu humide non affecté par la coupe forestière.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE						
IDENTIFICATION			N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CT, FM, STH		Date : 2025-06-17				
Longitude : -70,82297		Latitude : 47,47190				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE						
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %			
Situation : Dépression fermée, Haut de pente		Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : []			
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %				
PERTURBATION						
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :				
Description de la perturbation : Coupe forestière		Précisez :				
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note		
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	99				
HYDROLOGIE						
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Litère noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun				
Lien hydrologique : Drainage naturel						
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL						
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveux : Oui				
Profondeur de la nappe (cm) : 5	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :				
Présence de remblais dans le sol : Non						
HORIZON ORGANIQUE						
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 16	Sol organique hydromorphe : Non				
PROFIL DU SOL MINÉRAL						
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures
Horizon 1	0	20	Limon sableux	2,5Y/4/2		
Dimensi	on	Contraste				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES						
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui				

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total	0	0	0	0		
Arbustive / régénération						
Total	0	0	0	0		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (Sphagnum sp.)	50	69	Oui	FACH	Non	
Carex trisperme (Carex trisperma)	10	14	Non	OBL	Non	
Carex sp. (Carex sp.)	5	7	Non	-	Non	
Smilacina trifoliée (Maianthemum trifolium)	3	4	Non	OBL	Non	
Quatre-temps (Cornus canadensis)	2	3	Non	NI	Non	
Triental boréale (Lysimachia borealis)	1	1	Non	NI	Non	
Linnée boréale (Linnaea borealis)	1	1	Non	NI	Non	
Total	72	99	1			

TEST DE DOMINANCE	
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 1	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 13
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE		
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE			
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES	
La délimitation pour ce milieu humide est la même que la station STPV25_053.	

Pesca

Station : ST25_052

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_053

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CT,STH	Date : 2025-06-17
Longitude : -70.82434	Latitude : 47.47195

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 6 %
Situation : Dépression ouverte, Mi pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Nord
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	99		Coupe forestière et ornière récent venant affecter presque la totalité du milieu humide.

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Litière noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveleux : Oui
Profondeur de la nappe (cm) : 10	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 18	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	21	Sable limoneux	7,5YR/3/2				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxygène (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Chicoté (Rubus chamaemorus)	0 à 1	15	83	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (Abies balsamea)	0 à 1	1	6	Non	NI	Non
Bleuet fausse-myrtille (Vaccinium myrtilloides)	0 à 1	1	6	Non	NI	Non
Framboisier rouge (Rubus idaeus)	0 à 1	1	6	Non	NI	Non
Total		18	101	1		
Non ligneuse						
Carex trisperme (Carex trisperma)		15	44	Oui	OBL	Non
Carex sp. (Carex sp.)		8	24	Oui	-	Non
Smilacine trifoliée (Maianthemum trifolium)		4	12	Non	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (Calamagrostis canadensis)		3	9	Non	FACH	Non
Quatre-temps (Cornus canadensis)		3	9	Non	NI	Non
Savoyane (Coptis trifolia)		1	3	Non	NI	Non
Total		34	101	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 19
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : STH.CT			Date : 2025-06-17					
Longitude : -70,82689			Latitude : 47,47263					
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé			Présence de dépressions et de monticules : Oui			Pente : 9 %		
Situation : Mi pente			Dépression : 0 - 25 %			Direction (bas) : Ouest		
Forme de terrain : Régulier			Monticules : 0 - 25 %					
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle			Perturbation majeure et irréversible :					
Description de la perturbation : Coupe forestière			Précisez :					
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	100	0	Coupe à blanc sur l'ensemble de la parcelle				
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun						
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4			Présence de sol graveleux : Non				
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non			Pédologie particulière :				
				Présence de remblais dans le sol : Non				
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 10			Sol organique hydromorphe : Non				
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	10	40	Sable limoneux	2,5/4/3				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) : Sol minéral hydromorphe : Oui							

VÉGÉTATION							
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE	
Arborescente							
Total	0	0	0	0			
Arbustive / régénération							
Total	0	0	0	0			
Non ligneuse							
Sphagnum sp. (Sphagnum sp.)	40	54	Oui	FACH	Non		
Carex trisperme (Carex trisperma)	27	36	Oui	OBL	Non		
Quatre-temps (Cornus canadensis)	3	4	Non	NI	Non		
Clintonie boréale (Clintonia borealis)	3	4	Non	NI	Non		
Osmonde de Clayton (Claytosmunda claytoniana)	1	1	Non	NI	Non		
Total	74	99	2				
TEST DE DOMINANCE							
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 27						
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui						
SYNTHÈSE							
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non			
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Marécage			Présence d'espèces à statut particulier : Non			
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :						
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent						
Cas problème : Non							
INDICE FAUNE OU FLORE							
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité				
Aucun							

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CT	Date : 2025-06-04
Longitude : -70.70733	Latitude : 47,33651

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 0 %
Situation : Bas de pente	Dépression : %	Direction (bas) : {}
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Anthropique	Perturbation majeure et irréversible : non
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	80	0	

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odeur de soufre (œuf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 9	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	31	Limon argileux	2,5Y/5/4				
Horizon 2	31	41	Limon sableux	7,5YR/4/2				

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	1 à 2	75	82	Oui	FACH	Non
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	8	9	Non	FACH	Non
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	0 à 1	5	5	Non	FACH	Non
Viorne comestible (<i>Viburnum edule</i>)	0 à 1	3	3	Non	FACH	Non
Total		91	99	1		
Non ligneuse						
Sphagaine sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		25	68	Oui	FACH	Non
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		5	14	Non	NI	Non
Verge d'or sp. (<i>Solidago</i> sp.)		4	11	Non	-	Non
Pigamon pubescents (<i>Thalictrum pubescens</i>)		3	8	Non	FACH	Non
Total		37	101	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Strate arborescente à moins de 10% de recouvrement dans la délimitation.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : MG	Date : 2025-06-15	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,74221	Latitude : 47,37203			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 2 %		
Situation : Replat	Dépression : %	Direction (bas) : Nord		
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H9 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 60	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	60	71	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	25	29	Oui	NI	Non
Total		85	100	2		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	15	43	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	10	29	Oui	FACH	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	10	29	Oui	NI	Non
Total		35	101	3		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		70	74	Oui	FACH	Non
Graminée sp. (<i>Poaceae sp.</i>)		20	21	Oui	-	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		5	5	Non	NI	Non
Total		95	100	2		

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 3	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non

SYNTHÈSE		
Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE			
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES	
Pad d'éolienne défriché à proximité, aucun impact observé sur le milieu humide. La nappe est profonde et n'est pas observable dans le trou du pédon.	

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_06

Pesca

Station : ST25_063

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : CHL STH	Date : 2025-06-06
Longitude : -70,70687	Latitude : 47,36857

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 3 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	80	0	Vieille coupe qui a grandement perturbé l'entièreté du milieu humide

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 25	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 22	Sol organique hydromorphe : Non
--------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	24	Sable limoneux	2,5Y/5/3				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	3 à 4	25	38	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	20	31	Oui	NI	Non
Saule discolor (<i>Salix discolor</i>)	0 à 1	8	12	Non	FACH	Non
Bleuet à feuilles étroites (<i>Vaccinium angustifolium</i>)	0 à 1	4	6	Non	NI	Non
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	0 à 1	3	5	Non	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	0 à 1	3	5	Non	NI	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	3	Non	NI	Non
Total		65	100	2		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		20	45	Oui	FACH	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		10	23	Oui	-	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	11	Non	OBL	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		3	7	Non	NI	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		3	7	Non	NI	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		2	5	Non	FACH	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	2	Non	NI	Non
Total		44	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 5

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Milieu très perturbé par l'ancienne coupe.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-15	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,74670	Latitude : 47,36719			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %		
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : {}		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	5	0	Très vieille coupe
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 28	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 41	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	35	92	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	3	8	Non	NI	Non
Total		38	100	1		
Arbustive / régénération						
Total		0	0	0		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	83	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		10	14	Non	OBL	Non
Smilacina étoilée (<i>Maianthemum stellatum</i>)		2	3	Non	FACH	Non
Total		72	100	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 10					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_07

Pesca

Station : ST25_08

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH,FM,CT	Date : 2025-06-15
Longitude : -70,73680	Latitude : 47,38698

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Dépression fermée, Haut de pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Nord
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé	Oui	80	0	Vieille coupe forestière

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
		Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 40	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réodoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Kalmia à feuilles étroites (<i>Kalmia angustifolia</i> var. <i>angustifolia</i>)	0 à 1	30	36	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	25	30	Oui	FACH	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	15	18	Non	OBL	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	10	12	Non	NI	Non
Kalmia à feuilles d'andromède (<i>Kalmia polifolia</i>)	0 à 1	2	2	Non	OBL	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	1	1	Non	OBL	Non
Total		83	99	2		
Non ligneuse						
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		11	44	Oui	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		6	24	Oui	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	20	Non	OBL	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		3	12	Non	NI	Non
Total		25	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 34
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Végétation retenant l'eau, mais nappe phréatique non visible.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CT	Date : 2025-06-05	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,72566	Latitude : 47,44254			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %		
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Est, Sud		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observé) : 37	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 5	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 37	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	20	67	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	10	33	Oui	FACH	Non
Total		30	100	2		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	60	98	Oui	NI	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	1	2	Non	NI	Non
Total		61	100	1		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		70	79	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		15	17	Non	OBL	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		2	2	Non	NI	Non
Oxalide de montagne (<i>Oxalis montana</i>)		1	1	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Total		89	100	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 15					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : AP CT	Date : 2025-06-06
Longitude : -70.77581	Latitude : 47.44331

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 4 %
Situation : Dépression fermée	Dépression : %	Direction (bas) : Est, Nord, Ouest, Sud
Forme de terrain : Convexe	Monticules : %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune, Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	100	0	Chemins de coupe autour de la marre d'eau temporaire.

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) : 26	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 5	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 11	Sol organique hydromorphe : Non
--------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	15	Sable limoneux	7,5YR/5/5				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	30	48	Oui	FACH	Non
Gadellier lacustre (<i>Ribes lacustre</i>)	0 à 1	8	13	Oui	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	6	10	Non	FACH	Non
Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)	0 à 1	5	8	Non	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	5	8	Non	NI	Non
Saule sp. (<i>Salix sp.</i>)	1 à 2	5	8	Non	-	Non
Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i>)	1 à 2	3	5	Non	NI	Non
Total		62	100	2		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		35	73	Oui	FACH	Non
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		10	21	Oui	FACH	Non
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		3	6	Non	NI	Non
Total		48	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Pente vers le milieu de la marre d'eau temporaire. L'horizon organique est mélangé avec du sable limoneux au travers.
--

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CT, AP	Date : 2025-06-06	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,77694	Latitude : 47,44212			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %		
Situation : Terrain plat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest, Sud		
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 25 - 50 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Anthropique	Perturbation majeure et irréversible : non			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	100	0	Ancien chemin avec coupe en régénération en périphérie.
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) : 16	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 0	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 16	Sol organique hydromorphe : Non		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	25	78	Oui	-	Non
Total		32	100	2		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		60	67	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		15	17	Non	OBL	Non
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		10	11	Non	FACH	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		5	6	Non	-	Non
Total		90	101	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 15

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

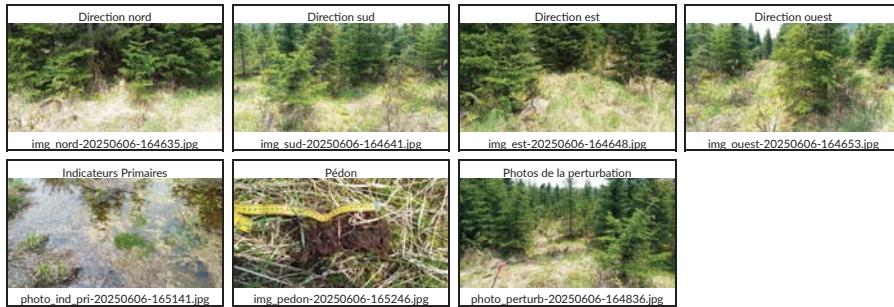
INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

Pesca

Station : ST25_089

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_08b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH, FM, CT	Date : 2025-06-15
Longitude : -70.73648	Latitude : 47,38648

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %
Situation : Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : {}
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	55	5	Vieille coupe forestière dans une tourbière

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 20	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 58	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	25	100	Oui	FACH	Non
Total		25	100	1		
Arbustive / régénération						
Kalmia à feuilles étroites (<i>Kalmia angustifolia</i> var. <i>angustifolia</i>)	0 à 1	45	50	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	25	28	Oui	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	10	11	Non	OBL	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	5	6	Non	NI	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	3	3	Non	OBL	Non
Kalmia à feuilles étroites (<i>Kalmia angustifolia</i> var. <i>angustifolia</i>)	0 à 1	2	2	Non	NI	Non
Total		90	100	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		85	65	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		25	19	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		12	9	Non	OBL	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		5	4	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		4	3	Non	NI	Non
Total		131	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 50
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORÉ

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Tourbière boisée avec des arbres coupés par l'exploitation forestière

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CT,FM,STH	Date : 2025-06-15	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,73792	Latitude : 47,38762			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %		
Situation : Dépression fermée, Haut de pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : {}		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) : 109	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 18	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : HS Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 54	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	33	87	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	5	13	Non	NI	Non
Total		38	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)		10	53	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	5	26	Oui	NI	Non
Kalmia à feuilles étroites (<i>Kalmia angustifolia</i> var. <i>angustifolia</i>)	0 à 1	2	11	Non	NI	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	11	Non	NI	Non
Total		19	101	2		
Non ligneuse						
Sphagaine sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		70	76	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		10	11	Non	OBL	Non
Hypné de Schreber (<i>Pleurozium schreberi</i>)		10	11	Non	-	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		2	2	Non	NI	Non
Total		92	100	1		

TEST DE DOMINANCE	Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 10
	Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE		
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES	
Cavité dans la nappe phréatique sans sol entre le roc et le pédon de 55 cm	

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_09

Pesca

Station : ST25_091

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-15
Longitude : -70.77035	Latitude : 47.43316

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %
Situation : Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : {}
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	40	0	Vielle coupe

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 3	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 44	Sol organique hydromorphe : Oui
--------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Saule discolor (<i>Salix discolor</i>)	1 à 2	18	40	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	15	33	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	12	27	Oui	FACH	Non
Total		45	100	3		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		20	51	Oui	FACH	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		12	31	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		4	10	Non	OBL	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		3	8	Non	-	Non
Total		39	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 4
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : MG	Date : 2025-06-15	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,76770	Latitude : 47,43719			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Riverain	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 3 %		
Situation : Mi pente, Replat	Dépression : %	Direction (bas) : Est		
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée	Oui	10		
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Cours d'eau intermittent, Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 54	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	50	59	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	30	35	Oui	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	7 à 12	5	6	Non	NI	Non
Total		85	100	2		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	30	40	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	20	27	Oui	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	15	20	Non	FACH	Non
Viorne comestible (<i>Viburnum edule</i>)	0 à 1	5	7	Non	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	5	7	Non	FACH	Non
Total		75	101	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		80	84	Oui	FACH	Non
Phéoptére du hêtre (<i>Phragopteris connectilis</i>)		5	5	Non	NI	Non
Gymnocarpe fougère-du-chêne (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>)		5	5	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		5	5	Non	NI	Non
Total		95	99	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : AP,CT	Date : 2025-06-05
Longitude : -70.72780	Latitude : 47,46038

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 3 %
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Nord
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Littère noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 25	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H9 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 47	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

Station : ST25_101

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	50	100	Oui	FACH	Non
Total		50	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	30	79	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	5	13	Non	NI	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	1	3	Non	NI	Non
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	0 à 1	1	3	Non	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	1	3	Non	OBL	Non
Total		38	101	1		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		70	83	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		10	12	Non	OBL	Non
Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		2	2	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Linnée boréale (<i>Linnaea borealis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Total		84	99	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 11
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Indice d'utilisation faunique	Crottin d'original. Indice de passage.	0	Oui

Station : ST25_101

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CTAP		Date : 2025-06-05						
Longitude : -70,72913		Latitude : 47,46077						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 3 %				
Situation : Haut de pente		Dépression : 0 - 25 %		Direction (bas) : Nord				
Forme de terrain : Régulier		Monticules : 0 - 25 %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :						
Description de la perturbation :		Précisez :						
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Aucune	Oui							
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun						
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non						
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :						
	Présence de remblais dans le sol : Non							
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H9 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 30	Sol organique hydromorphe : Oui						
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimensi on	Contraste
Horizon 1	0	7	Sable limoneux	2,5/4/3				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol rédoxyque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non						

VÉGÉTATION								
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE		
Arborescente								
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	50	83	Oui	FACH	Non		
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	10	17	Non	NI	Non		
Total		60	100	1				
Arbustive / régénération								
Total		0	0	0				
Non ligneuse								
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		70	86	Oui	FACH	Non		
Osmonde cannelle (<i>Osmundastrum cinnamomeum</i>)		5	6	Non	FACH	Non		
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	4	Non	OBL	Non		
Oxalide de montagne (<i>Oxalis montana</i>)		1	1	Non	NI	Non		
Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>)		1	1	Non	NI	Non		
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	1	Non	NI	Non		
Total		81	99	1				
TEST DE DOMINANCE								
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 3							
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophytes (A>B ou C>10%) : Oui							
SYNTHÈSE								
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non						
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non						
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée							
Situation particulière : Non	Type de marécage :							
Cas problème : Non								
INDICE FAUNE OU FLORE								
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité					
Aucun								

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH,AP	Date : 2025-06-04
Longitude : -70,78495	Latitude : 47,46702

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Bas de pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 38	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 50	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

Station : ST25_106

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	35	100	Oui	FACH	Non
Total		35	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	10	59	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	4	24	Oui	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	2	12	Non	OBL	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	1	6	Non	NI	Non
Total		17	101	2		
Non ligneuse						
Total		0	0	0		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 2
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

Station : ST25_106

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-04	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,77994	Latitude : 47,47129			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %		
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Sud		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Chemin, Coupe forestière	Précisez : ,			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	10	0	Chemin avec ponceau qui connecte les 2 côtés du chemin et crée aussi un semblant de lit sur les 10m en amont et aval du ponceau
Aucune	Oui	5	0	Très vieille coupe avec peu d'impact actuellement
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 58	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	30	79	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	8	21	Oui	NI	Non
Total		38	100	2		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	2 à 3	20	87	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	2	9	Non	NI	Non
Viorne trilobée (<i>Viburnum opulus</i> var. <i>americanum</i>)	0 à 1	1	4	Non	FACH	Non
Total		23	100	1		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		25	71	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		6	17	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		3	9	Non	NI	Non
Linnée boréale (<i>Linnaea borealis</i>)		1	3	Non	NI	Non
Total		35	100	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 6					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
Ponceau documenté dans l'observation générale PV25_107						

Pesca

Station : ST25_107

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_12

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH, FM, CT	Date : 2025-06-15
Longitude : -70.73008	Latitude : 47,39155

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 1 %
Situation : Replat	Dépression : %	Direction (bas) : Est, Sud
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	75		Chemin de forage à l'extérieur de l'unité à 5 m

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :

Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 51	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

Pesca

Station : ST25_12

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	25	45	Oui	FACH	Non
Bleuet fausse-myrtille (<i>Vaccinium myrtilloides</i>)	0 à 1	5	9	Oui	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	5	9	Oui	NI	Non
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	0 à 1	5	9	Oui	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	0 à 1	3	5	Non	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	3	5	Non	OBL	Non
Néropanthie mucronée (<i>Ilex mucronata</i>)	0 à 1	3	5	Non	FACH	Non
Kalmia à feuilles étroites (<i>Kalmia angustifolia</i> var. <i>angustifolia</i>)	0 à 1	2	4	Non	NI	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	4	Non	NI	Non
Sorbière d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>)	0 à 1	2	4	Non	NI	Non
Total		55	99	4		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		65	56	Oui	FACH	Non
Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		18	15	Non	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		15	13	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		9	8	Non	NI	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		5	4	Non	FACH	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		5	4	Non	-	Non
Total		117	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 18
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 3	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

Pesca

Station : ST25_12

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Aucune strate arborescente dû à la coupe forestière (valeur relative de recouvrement de moins de 10 %).
Tourbière boisée car les arbres ont été coupés.

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL,STH		N° de projet : 3815		
Date : 2025-06-06				
Longitude : -70,70176		Latitude : 47,34567		
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %		
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Est		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :		
Description de la perturbation : Coupe forestière		Précisez :		
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	15	0	Vieille coupe et orniérage
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 10	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 49	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	6	50	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	6	50	Oui	FACH	Non
Total		12	100	2		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	2 à 3	40	61	Oui	FACH	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	10	15	Non	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	4	6	Non	NI	Non
Saule discolor (<i>Salix discolor</i>)	1 à 2	3	5	Non	FACH	Non
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	1 à 2	3	5	Non	NI	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	3	Non	NI	Non
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	2	3	Non	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	1	2	Non	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	1	2	Non	OBL	Non
Total		66	102	1		
Non ligneuse						
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		7	30	Oui	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		6	26	Oui	FACH	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		5	22	Oui	NI	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		3	13	Non	NI	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		2	9	Non	NI	Non
Total		23	100	3		

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 8
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE		
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

Pesca

Station : ST25_12

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Tourbière boisée avant la coupe

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_124

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : FM, CT	Date : 2025-07-04
Longitude : -70,64137	Latitude : 47,30663

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Terrain plat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Chemin, Autres (à préciser)	Précisez : , Barrière faunique

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Milieu anthropique	Non	0	15	Route 138 en bordure
Milieu anthropique, Sol perturbé	Oui	5	5	Sol perturbé pour planter le poteau et chemin d'entretien

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odore de soufre (œuf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 14	Sol organique hydromorphe : Non
-----------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	27	Sable limoneux	7,5YR/4/4				
Horizon 2		41						

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui
--	--	-------------------------------

Pesca

Station : ST25_124

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	15	60	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	10	40	Oui	NI	Non
Total		25	100	2		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	1 à 2	20	57	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	10	29	Oui	NI	Non
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	1 à 2	5	14	Non	FACH	Non
Total		35	100	2		
Non ligneuse						
Scirpe à noeuds rouges (<i>Scirpus microcarpus</i>)		30	31	Oui	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		20	20	Oui	FACH	Non
Éperrière orangée (<i>Pilosella aurantiaca</i>)		11	11	Non	NI	Non
Quenouille à feuilles étroites (<i>Typha angustifolia</i>)		9	9	Non	OBL	Non
Roseau commun (<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>)		8	8	Non	FACH	EEE
Carex crépu (<i>Carex crinita</i>)		6	6	Non	FACH	Non
Jonc filiforme (<i>Juncus filiformis</i>)		6	6	Non	FACH	Non
Aster à ombrelles (<i>Doellingeria umbellata</i>)		5	5	Non	FACH	Non
Jonc épars (<i>Juncus effusus</i> subsp. <i>effusus</i>)		3	3	Non	FACH	Non
Total		98	99	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 39
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Oui
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Espèce exotique envahissante	EEE, roseau commun	0	Oui

Pesca

Station : ST25_124

NOTES

L'horizon organique est sous l'horizon de sol minéral

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : STH, FM, CT	Date : 2025-06-15	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,73449	Latitude : 47,39300			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %		
Situation : Dépression ouverte, Mi pente	Dépression : 50 - 75 %	Direction (bas) : Est		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Autres (à préciser)	Précisez : Chemin de forage			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé	Oui	5	0	
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 39	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	45	90	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	5	10	Non	NI	Non
Total		50	100	1		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	8	44	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	0 à 1	5	28	Oui	FACH	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	11	Non	NI	Non
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	0 à 1	2	11	Non	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	1 à 2	1	6	Non	NI	Non
Total		18	100	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		45	80	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		8	14	Non	OBL	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		2	4	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	2	Non	NI	Non
Total		56	100	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 8					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_13

Pesca

Station : ST25_140b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-30
Longitude : -70.80513	Latitude : 47,42907

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %
Situation : Dépression fermée, Haut de pente	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : {}
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
{} Coupe plus ou moins vieille dans le milieu humide	Oui	50	0	

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 72	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	12	36	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	10	30	Oui	FACH	Non
Chicotouté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	8	24	Oui	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	3	9	Non	OBL	Non
Total		33	99	3		
Non ligneuse						
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		16	47	Oui	OBL	Non
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		15	44	Oui	FACH	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		3	9	Non	OBL	Non
Total		34	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 22
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHÈSE

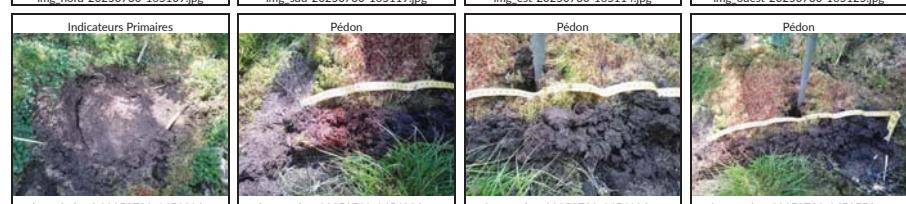
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Tourbière boisée avant la coupe

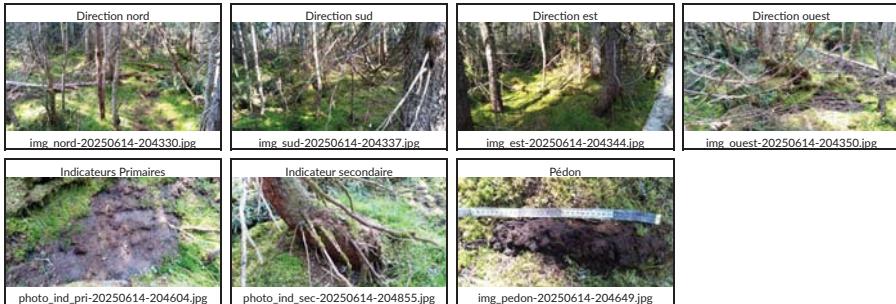
PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CTSTH	Date : 2025-06-14	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,73357	Latitude : 47,41468			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %		
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Ouest		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Racines adventives		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) : 36	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 10	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 36	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	20	57	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	15	43	Oui	FACH	Non
Total		35	100	2		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	15	75	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	5	25	Oui	FACH	Non
Total		20	100	2		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		80	86	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		7	8	Non	OBL	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		2	2	Non	NI	Non
Linnée boréale (<i>Linnaea borealis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Tréintale boréale (<i>Lysimachia borealis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		1	1	Non	NI	Non
Total		93	100	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 7					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_15

Pesca

Station : ST25_150

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH, CHL	Date : 2025-07-28
Longitude : -70,78930	Latitude : 47,34992

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 5 %
Situation : Dépression ouverte, Mi pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	30	0	Vieille coupe et drainage d'ornière

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 20	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 8	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	55	Limon argileux	SYR/4/4				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	12	92	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	1	8	Non	FACH	Non
Total		13	100	1		
Arbustive / régénération						
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	1 à 2	4	40	Oui	FACH	Non
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	3	30	Oui	FACH	Non
Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)	0 à 1	2	20	Non	NI	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	1	10	Non	OBL	Non
Total		10	100	2		
Non ligneuse						
Aster à ombelles (<i>Doellingeria umbellata</i>)		20	56	Oui	FACH	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		10	28	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	8	Non	OBL	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		2	6	Non	OBL	Non
Carex crépu (<i>Carex crinita</i>)		1	3	Non	FACH	Non
Total		36	101	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 6
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-28	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,78933	Latitude : 47,34915			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Rivarin	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 6 %		
Situation : Dépression ouverte, Mi pente	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Sud		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	40	0	Ornière qui canalise l'eau de drainage et coupe sur l'ensemble du milieu humide
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Cours d'eau intermittent				
Type de lien hydrologique et de surface : Source d'un cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 5	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 82	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total	0	0	0			
Arbustive / régénération						
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	10	59	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	7	41	Oui	NI	Non
Total		17	100	2		
Non ligneuse						
Aster ponceau (<i>Sympyotrichum puniceum</i> var. <i>puniceum</i>)		18	44	Oui	FACH	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atroclinctus</i>)		10	24	Oui	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		6	15	Non	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	7	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		2	5	Non	NI	Non
Prêle des bois (<i>Equisetum sylvaticum</i>)		2	5	Non	FACH	Non
Total		41	100	2		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 13					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
Le milieu humide est alimenté par trois drainages canalisés dans les ornières en amont. Le lit est peu défini et dans l'ornière. Je considère que le cours d'eau débute dans le milieu humide près de son extrémité sud. Il s'agit d'une tourbière boisée ayant subit une coupe.						

Pesca

Station : ST25_152

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_16

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CT,STH	Date : 2025-06-14
Longitude : -70.73966	Latitude : 47.42242

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 4 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Nord, Ouest
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 10	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 22	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	11	Limon sableux	2,5Y/3/2				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	40	80	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	10	20	Non	NI	Non
Total		50	100	1		
Arbustive / régénération						
Total		0	0	0		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	72	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		12	14	Non	OBL	Non
Hypne de Schreber (<i>Pleurozium schreberi</i>)		10	12	Non	-	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Total		83	99	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 12

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-04	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,78206	Latitude : 47,46679			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Rivarin	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 1 %		
Situation : Dépression ouverte, Bas de pente	Dépression : %	Direction (bas) : Nord, Ouest		
Forme de terrain : Concave	Monticules : %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odour de soufre (œuf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Cours d'eau permanent				
Type de lien hydrologique et de surface : Traversé par un cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Oui		
Profondeur de la nappe (cm) : 0	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 49	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total	0	0	0	0		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	3 à 4	75	99	Oui	FACH	Non
Saule sp. (<i>Salix</i> sp.)	0 à 1	1	1	Non	-	Non
Total	76	100	1			
Non ligneuse						
Graminée sp. (<i>Poaceae</i> sp.)	40	63	Oui	-		Non
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)	20	32	Oui	FACH		Non
Carex sp. (<i>Carex</i> sp.)	3	5	Non	-		Non
Total	63	100	2			
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2					Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0	
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0					Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui	
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_16

Pesca

Station : ST25_17

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : AP CT	Date : 2025-06-05
Longitude : -70.72287	Latitude : 47.46274

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Nord, Ouest, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 0	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 9	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	11	Sable limoneux	5YR/5/8	5YR/5/8	Moyennement abondante de 2 % à 20 %	Grande > 15 mm	Distinct
Horizon 2	11	31	Sable	7,5YR/6/4				

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxygène (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : 15 cm	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	20	71	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	7	25	Oui	FACH	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	4 à 7	1	4	Non	NI	Non
Total		28	100	2		
Arbutive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	18	95	Oui	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	3 à 4	1	5	Non	NI	Non
Total		19	100	1		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		15	83	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	17	Non	OBL	Non
Total		18	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 3
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Non	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Indice d'utilisation faunique	Anoures observés	0	Oui

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-07-29	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,77150	Latitude : 47,43801			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %		
Situation : Dépression ouverte, Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Sud		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Ø	Oui	50	0	Vieille coupe avec chemin de machinerie
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odeur de soufre (œuf pourri), Litière noircâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 20	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 85	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et moucharabées marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	25	100	Oui	FACH	Non
Total		25	100	1		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	10	56	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	0 à 1	6	33	Oui	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	2	11	Non	OBL	Non
Total		18	100	2		
Non ligneuse						
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		17	39	Oui	OBL	Non
Carex rostré (<i>Carex rostrata</i>)		11	25	Oui	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		6	14	Non	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		4	9	Non	OBL	Non
Scripe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinatus</i>)		3	7	Non	OBL	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		2	5	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	2	Non	NI	Non
Total		44	101	2		

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 37
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE			
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non	
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière		
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée		
Situation particulière : Non	Type de marécage :		
Cas problème : Non			

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES	
Pourcentage de la strate arborescente fort et probablement plus élevé dans le passé, moins élevé en ce moment en raison de la coupe	

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_173

Pesca

Station : ST25_178b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-29
Longitude : -70.76567	Latitude : 47.47448

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 5 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	20	0	Coupe autour du milieu humide

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 5	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 40	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	38	Limon sableux	2,5Y/4/4				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	2 à 3	60	100	Oui	FACH	Non
Total		60	100	1		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		35	80	Oui	FACH	Non
Circée alpine (<i>Circaeaa alpina</i>)		6	14	Non	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	7	Non	OBL	Non
Total		44	101	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 3
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Tourbière boisée avant la coupe. Traversé par un drainage.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHLAP		Date : 2025-06-04						
Longitude : -70,78381		Latitude : 47,47127						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 1 %				
Situation : Dépression ouverte		Dépression : 0 - 25 %		Direction (bas) : Nord, Ouest				
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle			Perturbation majeure et irréversible :					
Description de la perturbation : Chemin, Coupe forestière			Précisez :					
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	10	0	Vieux chemin traversé par le MHU par un fossé plus ou moins anthropique, mais sans ponceau				
Aucune	Oui	5	0	Vieille coupe				
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Litère noirâtre		Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun					
Lien hydrologique : Lac								
Type de lien hydrologique et de surface : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observé) :	Classe de drainage : Classe 6		Présence de sol graveux : Non					
Profondeur de la nappe (cm) : 28	Présence de drainage interne oblique : Non		Pédologie particulière :					
			Présence de remblais dans le sol : Non					
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 45		Sol organique hydromorphe : Oui					
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	5	Sable	2.5Y/5/2				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol rédoxyque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :		Sol minéral hydromorphe : Non					

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	50	100	Oui	FACH	Non
Total		50	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	10	34	Oui	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	8	28	Oui	OBL	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	7	24	Oui	OBL	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	7	Non	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	2	7	Non	NI	Non
Total		29	100	3		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		70	88	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		7	9	Non	OBL	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		1	1	Non	NI	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		1	1	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Total		80	100	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 5	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 22					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui		Présence d'espèce exotique envahissante : Non			
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière		Présence d'espèces à statut particulier : Non			
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_18

Pesca

Station : ST25_186

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-07-29
Longitude : -70.73294	Latitude : 47.45960

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 3 %
Situation : Mi pente, Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Nord
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	20	0	Ancienne coupe forestière

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Litière noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 43	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 18	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	55	Limon argilo-sableux	2,5Y/5/6				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	30	63	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	15	31	Oui	FACH	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	4 à 7	3	6	Non	NI	Non
Total		48	100	2		
Arbutive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	15	56	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	8	30	Oui	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	3	11	Non	FACH	Non
Amelanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	0 à 1	1	4	Non	NI	Non
Total		27	101	2		
Non ligneuse						
Sphagnie sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		70	60	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		15	13	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		10	9	Non	NI	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		9	8	Non	FACH	Non
Carex blanchâtre (<i>Carex canescens</i>)		5	4	Non	OBL	Non
Carex chétif (<i>Carex magellanica subsp. irrigua</i>)		3	3	Non	OBL	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		4	3	Non	OBL	Non
Total		116	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 27

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Indice d'utilisation faunique	Souille d'original	0	Oui

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : STH		Date : 2025-06-04						
Longitude : -70,78214		Latitude : 47,47080						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui			Pente : 2 %			
Situation : Replat		Dépression : 25 - 50 %			Direction (bas) : Nord, Ouest			
Forme de terrain : Régulier		Monticules : 25 - 50 %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :						
Description de la perturbation :		Précisez :						
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Aucune	Oui							
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Non		Indicateur(s) primaire(s) : Aucun		Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun				
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) : 25		Classe de drainage : Classe 3		Présence de sol graveleux : Oui				
Profondeur de la nappe (cm) :		Présence de drainage interne oblique : Non		Pédologie particulière :				
				Présence de remblais dans le sol : Non				
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H6 Mésique		Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 5		Sol organique hydromorphe : Non				
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	20	Limon sableux	7,5YR/5/3				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol rédoxyque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :		Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :		Sol minéral hydromorphe : Non				

VÉGÉTATION							
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE	
Arborescente							
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	45	82	Oui	NI	Non	
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	12 à 17	10	18	Non	FACH	Non	
Total		55	100	1			
Arbustive / régénération							
Total		0	0	0			
Non ligneuse							
Mousse sp. ()		65	97	Oui	-	Non	
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	1	Non	NI	Non	
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		1	1	Non	NI	Non	
Total		67	99	1			
TEST DE DOMINANCE							
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 0				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0			
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1				Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non			
SYNTHÈSE							
Végétation typique des milieux humides : Non				Présence d'un milieu humide : Non		Présence d'espèce exotique envahissante : Non	
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non				Type de milieu humide :		Présence d'espèces à statut particulier : Non	
Présence de sols hydromorphes : Non				Type de tourbière :			
Situation particulière : Non				Type de marécage :			
Cas problème : Non							
INDICE FAUNE OU FLORE							
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité				
Aucun							

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_19

Pesca

Station : ST25_19

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-27
Longitude : -70,77830	Latitude : 47,34843

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	80	0	Coupe qui a grandement perturbé le milieu humide

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 8	Sol organique hydromorphe : Non
--------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	40	Sable	2,5Y/6/8				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	1 à 2	30	42	Oui	FACH	Non
Peuplier baumier (<i>Populus balsamifera</i>)	1 à 2	20	28	Oui	FACH	Non
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	15	21	Oui	FACH	Non
Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)	0 à 1	5	7	Non	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	2	3	Non	NI	Non
Total		72	101	3		
Non ligneuse						
Glycérie striée (<i>Glyceria striata</i> var. <i>striata</i>)		8	73	Oui	OBL	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		3	27	Oui	OBL	Non
Total		11	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 5	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 11
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Milieu fortement perturbé

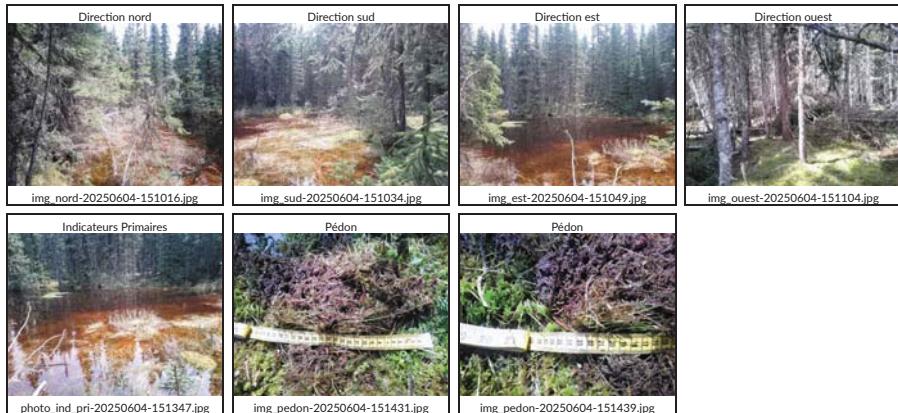
PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : AP STH	Date : 2025-06-04	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,78144	Latitude : 47,47203			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 4 %		
Situation : Dépression fermée	Dépression : %	Direction (bas) : Est, Nord, Ouest, Sud		
Forme de terrain : Concave	Monticules : %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Inondé, Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) : 27	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 0	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H1 Fibrrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 20	Sol organique hydromorphe : Non		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total	0	0	0	0		
Arbustive / régénération						
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	6	40	Oui	OBL	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	5	33	Oui	OBL	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	0 à 1	2	13	Non	FACH	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	13	Non	NI	Non
Total		15	99	2		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		10	59	Oui	FACH	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		3	18	Non	-	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		2	12	Non	OBL	Non
Calla des marais (<i>Calla palustris</i>)		2	12	Non	OBL	Non
Total		17	101	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 15					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Étang	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
4% de pente Nord, Sud, Est, Ouest vers le milieu de l'étang. Pédon réalisé en bordure d'étang (sol très mou).						
Sort cas problème pour les plantes, mais c'est bien un milieu humide.						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_20

Pesca

Station : ST25_21

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH,PL	Date : 2025-06-04
Longitude : -70.78209	Latitude : 47.47256

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 9 %
Situation : Mi pente	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Est, Sud
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 25 - 50 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée	Oui	0	10	Coupe forestière à proximité

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) : 35	Classe de drainage : Classe 3	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 5	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 5	Sol organique hydromorphe : Non
--------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	30	Limon sableux	10YR/5/5				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

Station : ST25_21

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	55	82	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	12	18	Non	FACH	Non
Total		67	100	1		
Arbustive / régénération						
Total		0	0	0		
Non ligneuse						
Mousse sp. ()		70	96	Oui	-	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		1	1	Non	NI	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		1	1	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		1	1	Non	NI	Non
Total		73	99	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 0

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Non	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide :	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

Station : ST25_21

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE						
IDENTIFICATION						
Évaluateur (initiales) : CTAP		Date : 2025-06-05	N° de projet : 3815			
Longitude : -70,73945		Latitude : 47,45560				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE						
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 4 %		
Situation : Dépression fermée		Dépression : 25 - 50 %		Direction (bas) : Nord		
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %				
PERTURBATION						
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :				
Description de la perturbation : Coupe forestière		Précisez :				
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note		
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	5				
HYDROLOGIE						
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm		Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun			
Lien hydrologique : Drainage naturel						
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL						
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4		Présence de sol graveux : Non			
Profondeur de la nappe (cm) : 3	Présence de drainage interne oblique : Non		Pédologie particulière :			
			Présence de remblais dans le sol : Non			
HORIZON ORGANIQUE						
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 18		Sol organique hydromorphe : Non			
PROFIL DU SOL MINÉRAL						
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures
Horizon 1	0	30	Sable limoneux	7,5YR/5/8		
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES						
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :		Sol minéral hydromorphe : Non			

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	15	100	Oui	NI	Non
Total		15	100	1		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	20	42	Oui	NI	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	15	31	Oui	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)		4	8	Non	FACH	Non
Gadellier lacustre (<i>Ribes lacustre</i>)		3	6	Non	FACH	Non
Érable rouge (<i>Acer rubrum</i>)	0 à 1	2	4	Non	FACH	Non
Viorne comestible (<i>Viburnum edule</i>)	0 à 1	2	4	Non	FACH	Non
Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)	0 à 1	2	4	Non	NI	Non
Total		48	99	2		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		30	57	Oui	FACH	Non
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		12	23	Oui	FACH	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		6	11	Non	-	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		2	4	Non	NI	Non
Mitrelle nue (<i>Mitella nuda</i>)		1	2	Non	FACH	Non
Tréintale boréale (<i>Lysimachia borealis</i>)		1	2	Non	NI	Non
Linnée boréale (<i>Linnaea borealis</i>)		1	2	Non	NI	Non
Total		53	101	2		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0		
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2				Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui		
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non		
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage			Présence d'espèces à statut particulier : Non		
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :					
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif					
Cas problème : Non						

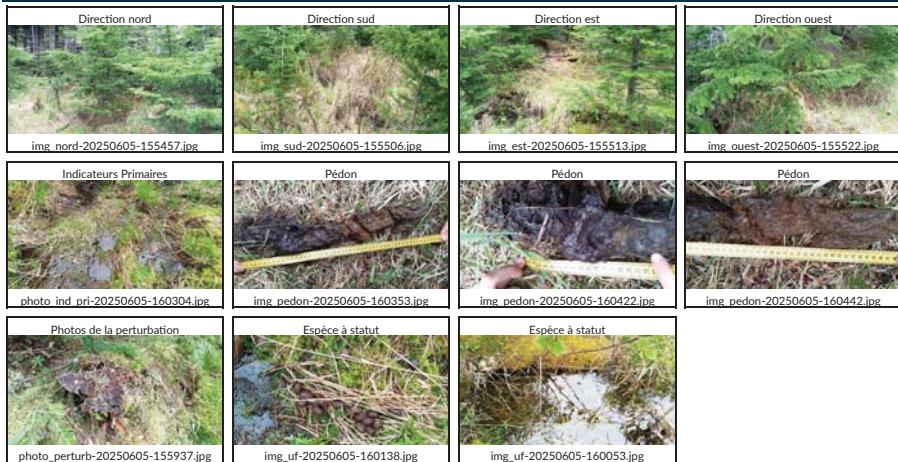
Pesca

Station : ST25_23

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Indice d'utilisation faunique	Crotins d'original	0	Oui
Indice d'utilisation faunique	Grenouille des bois	0	Oui

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_25

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : STH,AP,CHL	Date : 2025-06-04
Longitude : -70.78149	Latitude : 47.47637

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	100	0	

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 3	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 50	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Total		0	0	0		
Non ligneuse						
Total		0	0	0		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) :

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) :

Nombre d'espèces dominantes NI (B) :

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) :

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Non

Présence d'un milieu humide : Oui

Présence d'espèce exotique envahissante : Non

Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui

Type de milieu humide : Tourbière

Présence d'espèces à statut particulier : Non

Présence de sols hydromorphes : Oui

Type de tourbière : Tourbière boisée

Situation particulière : Non

Type de marécage :

Cas problème : Non

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Coupe forestière récente perturbant toute la végétation du milieu humide. Est un milieu humide, mais très perturbé. État initial très dégradé.

PHOTOGRAPHIES



img_nord-20250604-141744.jpg



img_sud-20250604-141757.jpg



img_est-20250604-141812.jpg



img_ouest-20250604-141819.jpg



photo_ind_pri-20250604-142150.jpg



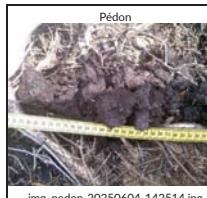
img_pedon-20250604-142451.jpg



img_pedon-20250604-142501.jpg



img_pedon-20250604-142524.jpg



img_pedon-20250604-142514.jpg



photo_perturb-20250604-142026.jpg



photo_perturb-20250604-142014.jpg

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL/AP/STH		Date : 2025-06-04						
Longitude : -70,77301		Latitude : 47,47631						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 7 %				
Situation : Mi pente		Dépression : 0 - 25 %		Direction (bas) : Ouest				
Forme de terrain : Irrégulier		Monticules : 0 - 25 %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Anthropique			Perturbation majeure et irréversible : no					
Description de la perturbation : Coupe forestière			Précisez :					
Type de perturbation		Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note			
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée, Milieu anthropique		Oui	100	0				
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Non			Indicateur(s) primaire(s) : Aucun		Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun			
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) :		Classe de drainage : Classe 2		Présence de sol graveleux : Non				
Profondeur de la nappe (cm) : 35		Présence de drainage interne oblique : Non		Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non				
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H4 Fibrique		Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 1		Sol organique hydromorphe : Non				
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	17	Sable limoneux	7,5YR/4/5				
Horizon 2	17	37	Limon argileux	2,5Y/3/2				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :		Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :		Sol minéral hydromorphe : Non				

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	12	80	Oui	NI	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	2	13	Non	FACH	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	1	7	Non	NI	Non
Total		15	100	1		
Non ligneuse						
Total		0	0	0		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 0			Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0			
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1			Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non			
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Non	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide :	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
Milieu terreste, coupe forestière traversée par un ancien chemin de VTT						

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : ST25_26

Pesca

Station : ST25_28

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-26
Longitude : -70,79874	Latitude : 47,37847

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Nord
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Ornièrage	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	5	0	Vielle ornière

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odeur de soufre (œuf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 20	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 44	Sol organique hydromorphe : Oui
--------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	20	67	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	10	33	Oui	NI	Non
Total		30	100	2		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	3 à 4	30	48	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	10	16	Oui	NI	Non
Chicotout (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	10	16	Oui	FACH	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	6	10	Non	OBL	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	5	8	Non	OBL	Non
Kalmia à feuilles d'andromède (<i>Kalmia polifolia</i>)	0 à 1	1	2	Non	OBL	Non
Total		62	100	3		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	80	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		8	11	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	7	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		2	3	Non	NI	Non
Total		75	101	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 25
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CT.FM	Date : 2025-06-04	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,64208	Latitude : 47,30834			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Lacustre	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %		
Situation : Dépression fermée	Dépression : 75 -100 %	Direction (bas) : {}		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Anthropique	Perturbation majeure et irréversible : non			
Description de la perturbation : Autres (à préciser)	Précisez : Étang anthropique faite avec une digue			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Milieu anthropique	Oui		0	Clôture en bordure de l'étang
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Inondé, Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observé) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 0	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique :	Épaisseur de l'horizon organique (cm) :	Sol organique hydromorphe : Non		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	10	77	Oui	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	7 à 12	3	23	Oui	NI	Non
Total		13	100	2		
Arbustive / régénération						
Némopanthe mucroné (<i>Ilex mucronata</i>)	2 à 3	25	44	Oui	FACH	Non
Saule sp. (<i>Salix sp.</i>)	2 à 3	15	26	Oui	-	Non
Aulne rugueux (<i>Alnus incana subsp. rugosa</i>)	2 à 3	10	18	Non	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	4	7	Non	NI	Non
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	1 à 2	3	5	Non	FACH	Non
Total		57	100	2		
Non ligneuse						
Total		0	0	0		

TEST DE DOMINANCE	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	

SYNTHÈSE		
Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Étang	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES
Pédon non effectué, car impossible dans l'étang. La végétation aquatique ne semble pas avoir encore poussé. C'est un étang mais sans végétation aquatique nous ne pouvons pas retirer le cas problème.

Pesca

Station : ST25_30

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_30B

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-06-25
Longitude : -70.80212	Latitude : 47.41408

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Haut de pente, Terrain plat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Souches hypertrophiées
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) : 42	Classe de drainage : Classe 5	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :

Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 22	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	20	Sable limoneux	5YR/5/4	5YR/6/8	Peu abondante < 2 %	Moyenne de 5 à 15 mm	Distinct

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : 10 cm	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Oui
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	15	60	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	10	40	Oui	NI	Non
Total		25	100	2		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	25	54	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	10	22	Oui	FACH	Non
Chicotout (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	9	20	Non	FACH	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	4	Non	NI	Non
Total		46	100	2		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		80	86	Oui	FACH	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		6	6	Non	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		6	6	Non	OBL	Non
Oxalide de montagne (<i>Oxalis montana</i>)		1	1	Non	NI	Non
Total		93	99	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 6

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

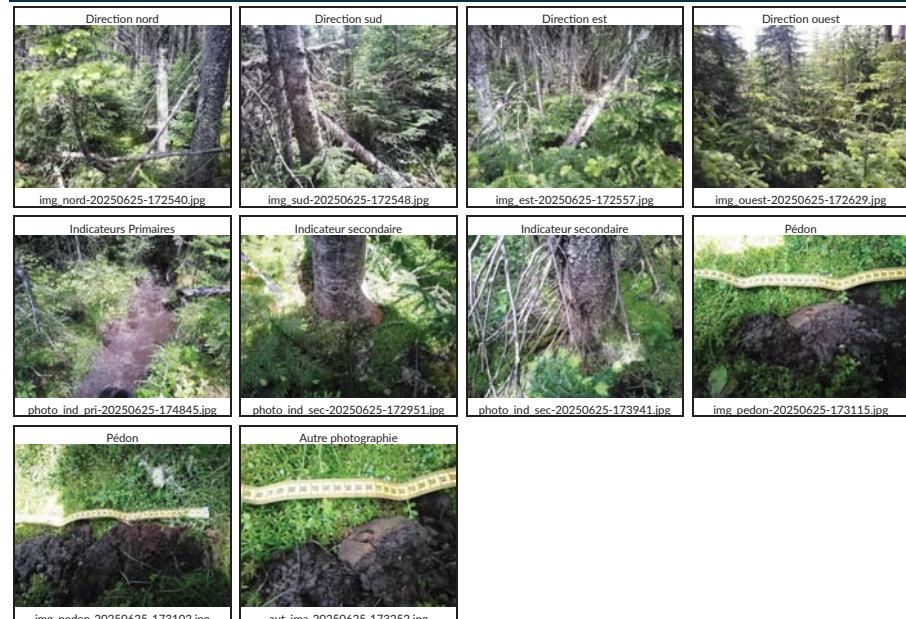
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Plusieurs pédons effectués, roc à 22cm à plusieurs endroits.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : MG		Date : 2025-06-15						
Longitude : -70,76700		Latitude : 47,43062						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Non		Pente : 3 %				
Situation : Mi pente, Replat		Dépression : %		Direction (bas) : Ouest, Sud				
Forme de terrain : Régulier		Monticules : %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :						
Description de la perturbation : Coupe forestière		Précisez :						
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Non	0	2	Haut du chemin de forage				
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun						
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 3		Présence de sol graveleux : Oui					
Profondeur de la nappe (cm) : 33	Présence de drainage interne oblique : Non		Pédologie particulière :					
			Présence de remblais dans le sol : Non					
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H9 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 1		Sol organique hydromorphe : Non					
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	6	Sable limoneux	2,5V/6/2				
Horizon 2	6	42	Limon argilo-sableux	10R/3/3				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :		Sol minéral hydromorphe : Non					

VÉGÉTATION								
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE		
Arborescente								
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	65	65	Oui	NI	Non		
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	35	35	Oui	FACH	Non		
Total		100	100	2				
Arbustive / régénération								
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	15	63	Oui	NI	Non		
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	5	21	Oui	NI	Non		
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	3 à 4	2	8	Non	NI	Non		
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	2	8	Non	FACH	Non		
Total		24	100	2				
Non ligneuse								
Hypne de Schreber (<i>Pleurozium schreberi</i>)		70	93	Oui	-	Non		
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		5	7	Non	NI	Non		
Total		75	100	1				
TEST DE DOMINANCE								
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 1	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0							
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 3	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non							
SYNTHÈSE								
Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Non			Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide :			Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :							
Situation particulière : Non	Type de marécage :							
Cas problème : Non								
INDICE FAUNE OU FLORE								
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité					
Aucun								
NOTES								
Le roc est présent à des profondeurs variables dans la parcelle. La nappe ne se trouve pas très loin sous le 30 cm. Présence d'une couche de terre grise par dessus la couche noire de sable et gravier. Le sol a possiblement été perturbé.								

Pesca

Station : ST25_31

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : ST25_BE01

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : FM	Date : 2025-09-05
Longitude : -70.82420	Latitude : 47,46900

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Haut de pente, Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Nord
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	15	5	Coupe forestière en bordure du milieu humide et empêtié dedans. Perturbe aussi le drainage naturel au nord du mhu là où la pente change pour 26%

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odeur de soufre (œuf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) : 33	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 6	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 33	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	60	55	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	45	41	Oui	FACH	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	7 à 12	5	5	Non	NI	Non
Total		110	101	2		
Arboisette / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	2 à 3	25	74	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	6	18	Non	NI	Non
Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)	0 à 1	3	9	Non	NI	Non
Total		34	101	1		
Non ligneuse						
Sphagno sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		75	69	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		20	18	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		7	6	Non	NI	Non
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		4	4	Non	NI	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		3	3	Non	OBL	Non
Total		109	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 23
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


Pesca



Station : ST25_BE01

Pesca

Station : STPV25_006b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-26
Longitude : -70,73092	Latitude : 47,31393

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Chemin	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	10	0	Un ancien chemin passe dans le milieu humide. Ce chemin a potentiellement favorisé l'accumulation d'eau et eu une influence sur la création du milieu humide.

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 12	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 14	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	28	Sable limoneux	2.5Y/2.5/1				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
---	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	12	100	Oui	FACH	Non
Total		12	100	1		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	2 à 3	18	53	Oui	FACH	Non
Némopanthus mucronné (<i>Ilex mucronata</i>)	2 à 3	6	18	Non	FACH	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	5	15	Non	OBL	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	3	9	Non	FACH	Non
Bleuet à feuilles étroites (<i>Vaccinium angustifolium</i>)	0 à 1	2	6	Non	NI	Non
Total		34	101	1		
Non ligneuse						
Carex sp. (<i>Carex</i> sp.)		40	60	Oui	-	Non
Sphagnine sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		20	30	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		4	6	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	4	Non	OBL	Non
Total		67	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 12
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : VAB,CLH	Date : 2025-07-03	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,76433	Latitude : 47,33462			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 5 %		
Situation : Mi pente	Dépression : %	Direction (bas) : Est		
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Chemin	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Non		3	Traverse en bois et sentier de VTT
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Litière noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 25	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 30	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	20	69	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	9	31	Oui	NI	Non
Total		29	100	2		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	3 à 4	90	67	Oui	FACH	Non
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	1 à 2	40	30	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	5	4	Non	NI	Non
Total		135	101	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		40	70	Oui	FACH	Non
Carex blanchâtre (<i>Carex canescens</i>)		6	11	Non	OBL	Non
Carex gonflé (<i>Carex intumescens</i>)		6	11	Non	FACH	Non
Carex à bec étalé (<i>Carex projecta</i>)		5	9	Non	FACH	Non
Total		57	101	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 6					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
La zone érodée sous la traverse en bois (voir la série de 3 photos dans "Autres photos") semble être le vestige d'un fossé creusé. Il ne serait pas influencé par un cours d'eau.						

Pesca

Station : STPV25_010

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STPV25_012a

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : VAB	Date : 2025-07-03
Longitude : -70.76518	Latitude : 47,33597

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 1 %
Situation : Mi pente	Dépression : %	Direction (bas) : Ouest, Sud
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	80		Ancienne coupe

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 17	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 43	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	70	74	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	25	26	Oui	NI	Non
Total		95	100	2		
Arbustive / régénération						
Chicouté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	60	36	Oui	FACH	Non
Bleuet fausse-myrtille (<i>Vaccinium myrtilloides</i>)	0 à 1	35	21	Oui	NI	Non
Rhododendron du Canada (<i>Rhododendron canadense</i>)	0 à 1	25	15	Non	FACH	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispidula</i>)	0 à 1	20	12	Non	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	15	9	Non	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	5	3	Non	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	5	3	Non	OBL	Non
Total		165	99	2		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		80	89	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		8	9	Non	OBL	Non
Sarracénie pourpre (<i>Sarracenia purpurea</i>)		2	2	Non	OBL	Non
Total		90	100	1		

TEST DE DOMINANCE

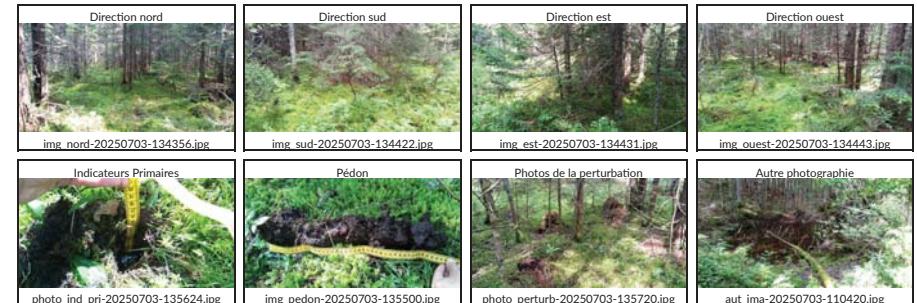
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 15
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

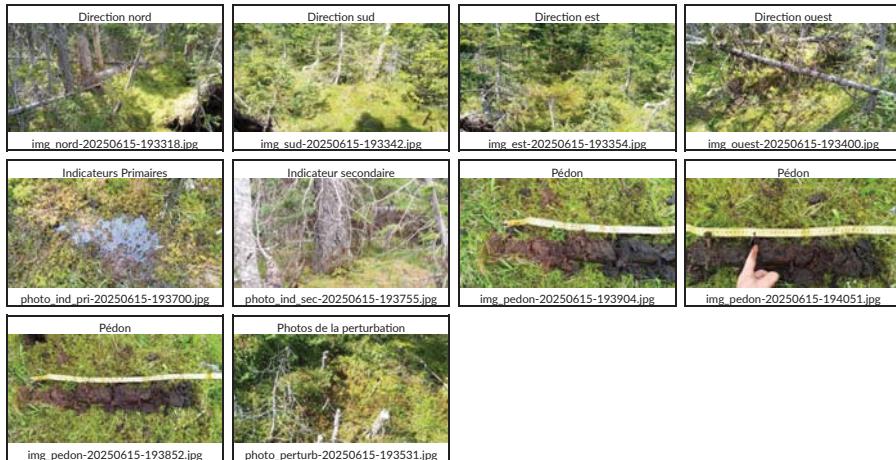
PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE							
IDENTIFICATION				N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CT, FM, STH		Date : 2025-06-15		Longitude : -70,74326		Latitude : 47,38251	
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE							
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 0 %			
Situation : Dépression ouverte, Terrain plat		Dépression : 0 - 25 %		Direction (bas) : []			
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %					
PERTURBATION							
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :					
Description de la perturbation : Coupe forestière		Précisez :					
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note			
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	10	0				
HYDROLOGIE							
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odore de soufre (oeuf pourri)		Indicateur(s) secondaire(s) : Souches hypertrophiées				
Lien hydrologique : Drainage naturel							
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau							
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL							
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6		Présence de sol graveux : Non				
Profondeur de la nappe (cm) : 60	Présence de drainage interne oblique : Non		Pédologie particulière :				
			Présence de remblais dans le sol : Non				
HORIZON ORGANIQUE							
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 30		Sol organique hydromorphe : Oui				
PROFIL DU SOL MINÉRAL							
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension
Horizon 1	0	30	Limon	SYR/3/3			
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES							
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :		Sol minéral hydromorphe : Oui				

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	65	64	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	25	25	Oui	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	4 à 7	12	12	Non	NI	Non
Total		102	101	2		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	25	45	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	20	36	Oui	NI	Non
Aulne rugueux (<i>Alnus incana subsp. rugosa</i>)	1 à 2	4	7	Non	FACH	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	3	5	Non	NI	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	2	4	Non	FACH	Non
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	1 à 2	2	4	Non	NI	Non
Total		56	101	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		65	73	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		12	13	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		5	6	Non	NI	Non
Smilacina trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		4	4	Non	OBL	Non
Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>)		2	2	Non	NI	Non
Linaigrette dense (<i>Eriophorum vaginatum subsp. spissum</i>)		1	1	Non	OBL	Non
Total		89	99	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 17					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non		
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière			Présence d'espèces à statut particulier : Non		
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Station : STPV25_068

PHOTOGRAPHIES



Station : STPV25_069

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH, FM, CT	Date : 2025-06-15
Longitude : -70,74340	Latitude : 47,38170

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Bas de pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé	Oui	50	0	Vielle coupe et débroussaillage

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 13	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 53	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	20	80	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	5	20	Non	NI	Non
Total		25	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	18	35	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	15	29	Oui	NI	Non
Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	0 à 1	12	24	Oui	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	6	12	Non	OBL	Non
Total		51	100	3		
Non ligneuse						
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		20	47	Oui	OBL	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		12	28	Oui	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		8	19	Non	NI	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		2	5	Non	NI	Non
Linaigrette dense (<i>Eriophorum vaginatum</i> subsp. <i>spissum</i>)		1	2	Non	OBL	Non
Total		43	101	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 39
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : STH, FM, CT		Date : 2025-06-15						
Longitude : -70,74456		Latitude : 47,38210						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui			Pente : 0 %			
Situation : Terrain plat		Dépression : 25 - 50 %			Direction (bas) : {}			
Forme de terrain : Régulier		Monticules : 0 - 25 %						
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :						
Description de la perturbation : Coupe forestière		Précisez :						
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Végétation perturbée	Oui	60	0	Débroussaillage				
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odeur de soufre (œuf pourri)			Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun				
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6			Présence de sol graveleux : Non				
Profondeur de la nappe (cm) : 13	Présence de drainage interne oblique : Non			Pédologie particulière :				
	Présence de remblais dans le sol : Non							
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 39			Sol organique hydromorphe : Oui				
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	13	Limon sableux	7,5YR/2,5/1				
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) : Sol minéral hydromorphe : Non							

VÉGÉTATION								
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE		
Arborescente								
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	15	71	Oui	FACH	Non		
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	6	29	Oui	NI	Non		
Total		21	100	2				
Arbustive / régénération								
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	20	32	Oui	FACH	Non		
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	15	24	Oui	FACH	Non		
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	15	24	Oui	NI	Non		
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	5	8	Non	OBL	Non		
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	4	6	Non	NI	Non		
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	0 à 1	3	5	Non	NI	Non		
Total		62	99	3				
Non ligneuse								
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	65	Oui	FACH	Non		
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		15	16	Non	OBL	Non		
Smilacina trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		8	9	Non	OBL	Non		
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		5	5	Non	NI	Non		
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		2	2	Non	NI	Non		
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		2	2	Non	FACH	Non		
Linaigrette dense (<i>Eriophorum vaginatum</i> subsp. <i>spissum</i>)		1	1	Non	OBL	Non		
Total		93	100	1				
TEST DE DOMINANCE								
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4					Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 29			
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2					Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui			
SYNTHÈSE								
Végétation typique des milieux humides : Oui				Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non	
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui				Type de milieu humide : Tourbière			Présence d'espèces à statut particulier : Non	
Présence de sols hydromorphes : Oui				Type de tourbière : Tourbière boisée				
Situation particulière : Non				Type de marécage :				
Cas problème : Non								
INDICE FAUNE OU FLORE								
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité					
Aucun								

Pesca

Station : STPV25_070

NOTES

La coupe forestière diminue le nombre d'arbres dans la strate arborescente

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STPV25_088b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : CT,PA	Date : 2025-06-06
Longitude : -70.77670	Latitude : 47.44363

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Non	0	2	

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) : 30	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 2	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 30	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	30	81	Oui	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)		5	14	Non	FACH	Non
Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)		2	5	Non	NI	Non
Total		37	100	1		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		40	49	Oui	FACH	Non
Sphagnie sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		30	37	Oui	FACH	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		10	12	Non	-	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		2	2	Non	NI	Non
Total		82	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Probablement un ancien chemin de coupe
--

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : MG	Date : 2025-06-15	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,76903	Latitude : 47,43317			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 1 %		
Situation : Terrain plat	Dépression : %	Direction (bas) : Est, Sud		
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Chemin	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Sol perturbé, Hydrologie perturbée, Végétation perturbée	Oui	10		
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Fossé, Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 9	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 65	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	45	47	Oui	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	30	32	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	20	21	Oui	NI	Non
Total		95	100	3		
Non ligneuse						
Graminée sp. (<i>Poaceae sp.</i>)		80	49	Oui	-	Non
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	37	Oui	FACH	Non
Prêle des marais (<i>Equisetum palustre</i>)		15	9	Non	OBL	Non
Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)		5	3	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		2	1	Non	NI	Non
Total		162	99	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 15
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Espèce menacée ou vulnérable		0	Oui

Station : STPV25_092

PHOTOGRAPHIES



Station : STPV25_093

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-15
Longitude : -70,76528	Latitude : 47,43501

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Riverain	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Dépression ouverte, Haut de pente	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Cours d'eau permanent		
Type de lien hydrologique et de surface : Source d'un cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 2	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 41	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	7 à 12	40	77	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	10	19	Non	FACH	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	4 à 7	2	4	Non	NI	Non
Total		52	100	1		
Arbutive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	15	63	Oui	NI	Non
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	4	17	Non	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	3	13	Non	FACH	Non
Viornie trilobée (<i>Viburnum opulus var. americanum</i>)	0 à 1	2	8	Non	FACH	Non
Total		24	101	1		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	74	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	6	Non	OBL	Non
Athyrium fougère-femelle (<i>Athyrium filix-femina</i>)		3	4	Non	NI	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		3	4	Non	-	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		3	4	Non	NI	Non
Gymnocarpe fougère-du-chêne (<i>Gymnocarpium dryopteris</i>)		2	2	Non	NI	Non
Aralie à tige nue (<i>Aralia nudicaulis</i>)		2	2	Non	NI	Non
Verge d'or à grandes feuilles (<i>Solidago macrophylla</i>)		2	2	Non	NI	Non
Streptope rose (<i>Streptopus lanceolatus var. lanceolatus</i>)		1	1	Non	NI	Non
Total		81	99	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 1	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 5
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non

SYNTHESE

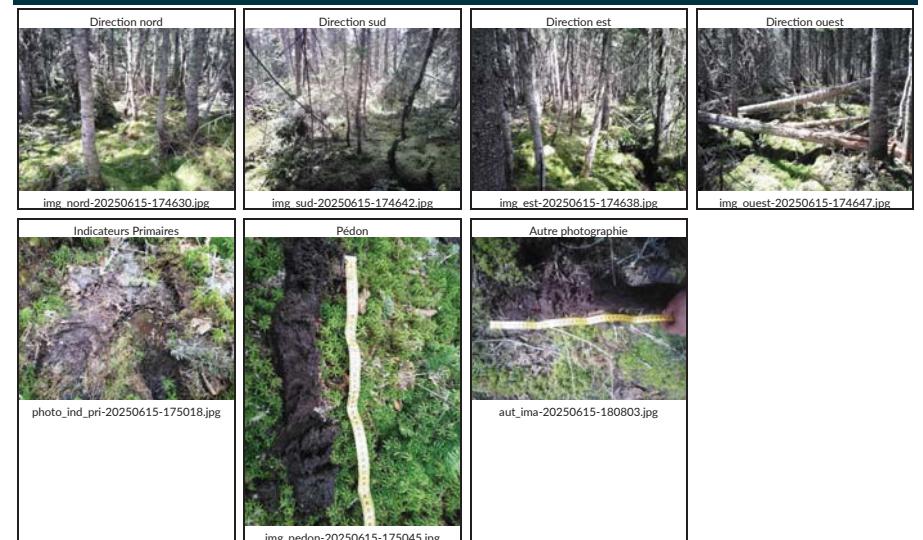
Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

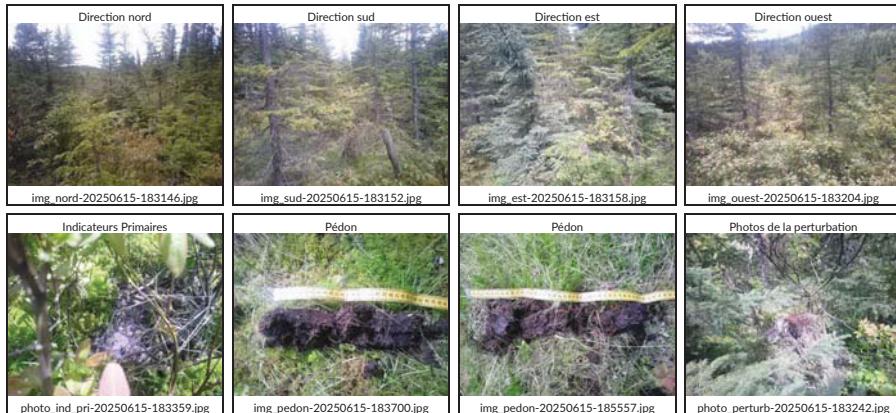
Inventaire fait tôt dans la saison, ce qui peut expliquer l'absence de dominance des plantes indicatrices de milieu humide. Il ne fait aucun doute que c'est un milieu humide. Plusieurs pédon ont été fait sur l'ensemble de la superficie inventoriée prenant toujours plus de 30 cm de matière organique.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-15	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,76703	Latitude : 47,43637			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %		
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : {}		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	15	0	Vieille coupe sur la moitié du milieu humide
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 15	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 41	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et moucharabées marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	15	75	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	5	25	Oui	NI	Non
Total		20	100	2		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	20	57	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	8	23	Oui	NI	Non
Saule discolore (<i>Salix discolor</i>)	1 à 2	7	20	Non	FACH	Non
Total		35	100	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		15	33	Oui	FACH	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		13	29	Oui	FACH	Non
Smilacine étoilée (<i>Maianthemum stellatum</i>)		12	27	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	11	Non	OBL	Non
Total		45	100	3		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 5	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 5					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non				
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815		
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-15	
Longitude : -70.77323	Latitude : 47.42739	

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 4 %
Situation : Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	20	0	Vieille coupe avec ornière qui accumulent l'eau. Milieu très perturbé. Était probablement là avant la coupe en raison de la topographie.

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 13	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 36	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxygène (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Saule discolore (<i>Salix discolor</i>)	1 à 2	10	43	Oui	FACH	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	8	35	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	5	22	Oui	NI	Non
Total		23	100	3		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		50	69	Oui	FACH	Non
Sphagnie sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		15	21	Oui	FACH	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		4	6	Non	-	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	4	Non	OBL	Non
Total		72	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 3
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Pédon de 36 cm car il était impossible de creuser plus loin dû aux roches dans le sol, mais ce n'était pas le roc. Tourbière boisée sans la coupe. Très perturbé, difficile de faire un pédon représentatif. Le pédon a été fait dans une portion plus humide.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE								
IDENTIFICATION					N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : STH		Date : 2025-07-30						
Longitude : -70,81574		Latitude : 47,43071						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE								
Contexte : Milieu isolé			Présence de dépressions et de monticules : Oui			Pente : 1 %		
Situation : Dépression fermée			Dépression : 0 - 25 %			Direction (bas) : Est, Sud		
Forme de terrain : Concave			Monticules : 0 - 25 %					
PERTURBATION								
Origine du milieu : Naturelle			Perturbation majeure et irréversible :					
Description de la perturbation : Chemin			Précisez :					
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note				
Sol perturbé	Non	0	2,5	Ancien chemin en bordure, le mhui s'est fort probablement créé à cause de celui-ci et des perturbations de l'hydrologie que le chemin a causé				
HYDROLOGIE								
Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm			Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun				
Lien hydrologique : Drainage naturel								
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau								
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL								
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4			Présence de sol graveleux : Non				
Profondeur de la nappe (cm) : 10	Présence de drainage interne oblique : Non			Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non				
HORIZON ORGANIQUE								
Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 5			Sol organique hydromorphe : Non				
PROFIL DU SOL MINÉRAL								
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimensi on	Contraste
Horizon 1	0	45	Sable limoneux	2.5Y/7/2	2.5YR/2.5/1	Peu abondante < 2 %	Petite < 5 mm	Faible
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES								
Profondeur du sol rédoxyque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :			Sol minéral hydromorphe : Non				

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total	0	0	0	0		
Arbustive / régénération						
Total	0	0	0	0		
Non ligneuse						
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atroclinctus</i>)	12	43	Oui	OBL	Non	
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)	8	29	Oui	FACH	Non	
Jonc à fruits bruns (<i>Juncus pelocarpus</i>)	5	18	Non	OBL	Non	
Carex blanchâtre (<i>Carex canescens</i>)	2	7	Non	OBL	Non	
Carex trispème (<i>Carex trisperma</i>)	1	4	Non	OBL	Non	
Total	28	101	2			

TEST DE DOMINANCE	Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 20
	Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE		
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marais	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES	
Probablement qu'il y avait des arbres et arbustes auparavant, perturbé par l'homme car en bordure du chemin.	

Pesca

Station : STPV25_146b

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STPV25_15

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-26
Longitude : -70,76513	Latitude : 47,34311

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Bas de pente	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Sud
Forme de terrain : Irégulier	Monticules : 25 - 50 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 10	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique :	Épaisseur de l'horizon organique (cm) :	Sol organique hydromorphe : Non
--------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	25	Sable	2,5Y/4/2				
Horizon 2	25	49	Limon sableux	2,5Y/2,5/1				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	12 à 17	50	91	Oui	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	7 à 12	5	9	Non	NI	Non
Total		55	100	1		
Arbustive / régénération						
Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)	0 à 1	35	73	Oui	FACH	Non
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	2 à 3	4	8	Non	FACH	Non
Cornouiller hart-rouge (<i>Cornus sericea</i>)	0 à 1	4	8	Non	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	0 à 1	3	6	Non	FACH	Non
Sureau blanc (<i>Sambucus canadensis</i>)	2 à 3	2	4	Non	FACH	Non
Total		48	99	1		
Non ligneuse						
Sphagno sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		10	26	Oui	FACH	Non
Pigamon pubescent (<i>Thalictrum pubescens</i>)		8	21	Oui	FACH	Non
Osmunda cannelle (<i>Osmundastrum cinnamomeum</i>)		7	18	Oui	FACH	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		6	16	Non	NI	Non
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)		5	13	Non	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		2	5	Non	OBL	Non
Total		38	99	3		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 2

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-08-01	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,73703	Latitude : 47,38754			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %		
Situation : Replat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Nord		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée	Oui	80	0	Très vieille coupe forestière
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) : 50	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 45	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 50	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total	0	0	0	0		
Arbustive / régénération						
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	40	36	Oui	OBL	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	0 à 1	25	23	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	0 à 1	15	14	Non	NI	Non
Némopanthie mucroné (<i>Ilex mucronata</i>)	0 à 1	8	7	Non	FACH	Non
Kalmia à feuilles étroites (<i>Kalmia angustifolia</i> var. <i>angustifolia</i>)	0 à 1	7	6	Non	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	3 à 4	5	5	Non	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	6	5	Non	OBL	Non
Kalmia à feuilles d'andromède (<i>Kalmia polifolia</i>)	0 à 1	2	2	Non	OBL	Non
Bleuet fausse-myrtille (<i>Vaccinium myrtilloides</i>)	0 à 1	2	2	Non	NI	Non
Canneberge commune (<i>Vaccinium oxycoccus</i>)	0 à 1	1	1	Non	OBL	Non
Total		111	101	2		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		45	54	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		12	14	Non	OBL	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		12	14	Non	NI	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		8	10	Non	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		5	6	Non	OBL	Non
Droséra sp. (<i>Drosera sp.</i>)		1	1	Non	OBL	Non
Total		83	99	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 67		
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0				Végétation dominée par les hygrophytes (A>B ou C>10%) : Oui		
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non		
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière			Présence d'espèces à statut particulier : Non		
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						

Pesca

Station : STPV25_159

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Malgré la vieille coupe qu'il y a eu, il est peu probable qu'il s'agissait d'une tourbière boisée avec un couvert arborecent d'au moins 25%. Trois pédonos similaires réalisés, tous finissant sur le roc

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STPV25_160b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-08-01
Longitude : -70.73202	Latitude : 47,39303

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	5	0	Vielle coupe

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
		Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 67	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	7 à 12	35	90	Oui	FACH	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	4 à 7	2	5	Non	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	2	5	Non	NI	Non
Total		39	100	1		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	6	43	Oui	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	4	29	Oui	OBL	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	2	14	Non	FACH	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	14	Non	NI	Non
Total		14	100	2		
Non ligneuse						
Sphagnes sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	77	Oui	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		10	13	Non	OBL	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		8	10	Non	OBL	Non
Total		78	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 22

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-31	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,72863	Latitude : 47,43825			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %		
Situation : Dépression fermée, Haut de pente, Terrain plat	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Sud		
Forme de terrain : Irrégulier	Monticules : 25 - 50 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H6 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 74	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION										
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE				
Arborescente										
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	30	86	Oui	FACH	Non				
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	5	14	Non	NI	Non				
Total		35	100	1						
Arbustive / régénération										
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	10	30	Oui	NI	Non				
Chicoté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	8	24	Oui	FACH	Non				
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	5	15	Non	NI	Non				
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	5	15	Non	FACH	Non				
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	3	9	Non	OBL	Non				
Kalmia à feuilles d'andromède (<i>Kalmia polifolia</i>)	0 à 1	1	3	Non	OBL	Non				
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	1	3	Non	OBL	Non				
Total		33	99	2						
Non ligneuse										
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		35	78	Oui	FACH	Non				
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		6	13	Non	OBL	Non				
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		4	9	Non	OBL	Non				
Total		45	100	1						
TEST DE DOMINANCE										
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 15									
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui									
SYNTHÈSE										
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non								
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non								
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée									
Situation particulière : Non	Type de marécage :									
Cas problème : Non										
INDICE FAUNE OU FLORE										
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité							
Aucun										

Pesca

Station : STPV25_166a

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STPV25_166b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-31
Longitude : -70,72857	Latitude : 47,44053

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %
Situation : Haut de pente	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : {}
Forme de terrain : Irégulier	Monticules : 25 - 50 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 87	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	40	95	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	2	5	Non	NI	Non
Total		42	100	1		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	8	27	Oui	NI	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	6	20	Oui	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	6	20	Oui	OBL	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	5	17	Non	FACH	Non
Bleuet à feuilles étroites (<i>Vaccinium angustifolium</i>)	0 à 1	2	7	Non	NI	Non
Kalmia à feuilles d'andromède (<i>Kalmia polifolia</i>)	0 à 1	1	3	Non	OBL	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	1	3	Non	OBL	Non
Canneberge commune (<i>Vaccinium oxycoccus</i>)	0 à 1	1	3	Non	OBL	Non
Total		30	100	3		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		65	81	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		7	9	Non	OBL	Non
Savoyane (<i>Coptis trifolia</i>)		4	5	Non	NI	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		4	5	Non	OBL	Non
Total		80	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 20
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

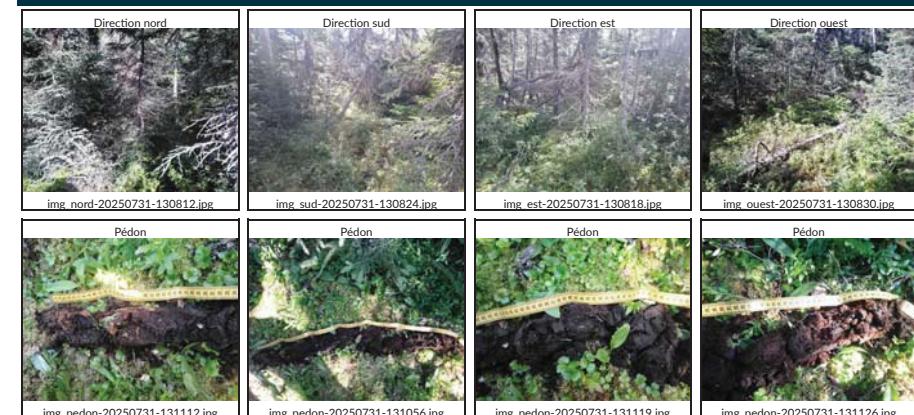
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Tourbière de sommet de montagne. Pente nul en général et faible sur les extrémités du sommet.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-31	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,72839	Latitude : 47,44025			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 0 %		
Situation : Dépression fermée, Haut de pente, Terrain plat	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : {}		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 63	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	35	100	Oui	FACH	Non
Total		35	100	1		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	8	38	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	6	29	Oui	FACH	Non
Chicoté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	5	24	Oui	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	2	10	Non	OBL	Non
Total		21	101	3		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	80	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		12	16	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		3	4	Non	OBL	Non
Total		75	100	1		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 17		
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1				Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui		
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui			Présence d'espèce exotique envahissante : Non		
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Tourbière			Présence d'espèces à statut particulier : Non		
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)				Intérieur de l'unité
Aucun						

Pesca

Station : STPV25_166c

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STPV25_167b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-07-31
Longitude : -70,72773	Latitude : 47,43736

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Dépression ouverte, Replat	Dépression : 50 - 75 %	Direction (bas) : Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 50 - 75 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Odeur de soufre (œuf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel	Précisez :	
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) : 58	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :

Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 32	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	26	Sable limoneux	7,5YR/3/3				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductif (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductif (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	35	70	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	15	30	Oui	NI	Non
Total		50	100	2		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	25	56	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	20	44	Oui	FACH	Non
Total		45	100	2		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	76	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		9	11	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		6	8	Non	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		4	5	Non	NI	Non
Total		79	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 15

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHESE

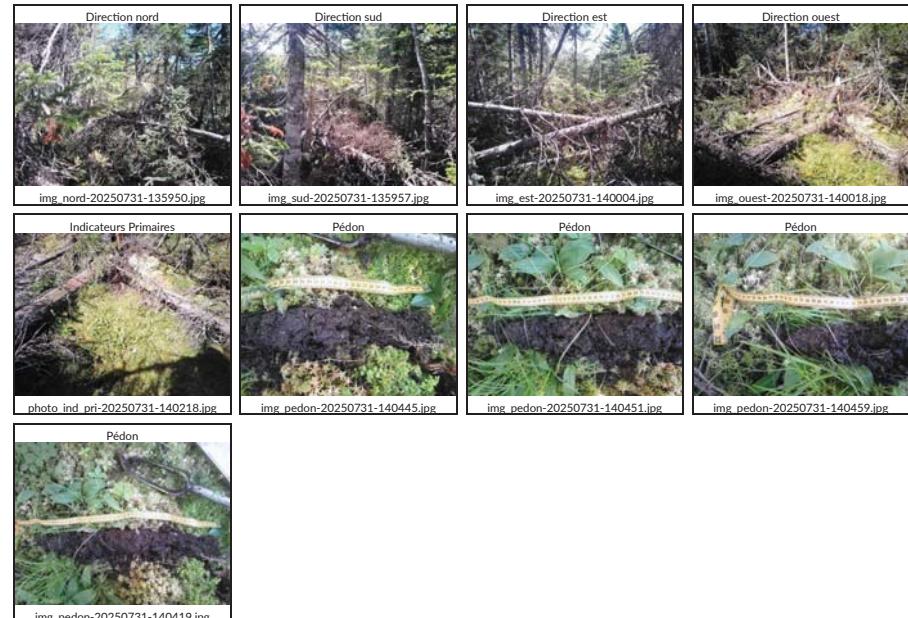
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Beaucoup de chablis et de cimes d'arbres cassées

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-07-31	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,72836	Latitude : 47,43772			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 3 %		
Situation : Dépression ouverte, Haut de pente	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Sud		
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation :	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H3 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 76	Sol organique hydromorphe : Oui		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	40	67	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	20	33	Oui	NI	Non
Total		60	100	2		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	30	45	Oui	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	15	23	Oui	FACH	Non
Chicoté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	7	11	Non	FACH	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	6	9	Non	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	6	9	Non	OBL	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	2	3	Non	OBL	Non
Total		66	100	2		
Non ligneuse						
Smilacina trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		15	45	Oui	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		9	27	Oui	OBL	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		8	24	Oui	NI	Non
Carex chétif (<i>Carex magellanica</i> subsp. <i>irrigua</i>)		1	3	Non	OBL	Non
Total		33	99	3		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 33		
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 3				Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui		
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière					
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
Pédon particulier, voir autres photos. 3 tentatives de pédon, tous semblables.						

Pesca

Station : STPV25_167c

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STPV25_183

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815	
Évaluateur (initiales) : STH,CHL	Date : 2025-07-30
Longitude : -70.86229	Latitude : 47.42931

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : %
Situation : Terrain plat	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : {}
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Autres (à préciser)	Précisez : Banc d'emprunt en bordure du mhu, séparé par un milieu terrestre

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Sol perturbé	Non	0	15	Banc d'emprunt avec végétation OBL poussant dessus à environ 15m du mhu, séparé par un button

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Odeur de soufre (oeuf pourri), Litière noircie	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 26	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol :

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 90	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

Pesca

Station : STPV25_183

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	20	30	Oui	OBL	Non
Cassandre caliculé (<i>Chamaedaphne calyculata</i>)	0 à 1	18	27	Oui	OBL	Non
Chicotout (<i>Rubus chamaemorus</i>)	0 à 1	13	19	Non	FACH	Non
Bleuet à feuilles étroites (<i>Vaccinium angustifolium</i>)	0 à 1	5	7	Non	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	5	7	Non	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	3 à 4	3	4	Non	NI	Non
Mélèze laricina (<i>Larix laricina</i>)	1 à 2	3	4	Non	FACH	Non
Total		67	98	2		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		60	56	Oui	FACH	Non
Smilacina trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)		27	25	Oui	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		9	8	Non	OBL	Non
Carex chétif (<i>Carex magellanica</i> subsp. <i>irrigua</i>)		6	6	Non	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		5	5	Non	FACH	Non
Total		107	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 80
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

Pesca

Station : STPV25_183

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE						
IDENTIFICATION						
Évaluateur (initiales) : CHL,STH			N° de projet : 3815			
Date : 2025-07-30						
Longitude : -70,86245		Latitude : 47,42928				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE						
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui		Pente : 1 %		
Situation : Dépression fermée		Dépression : 0 - 25 %		Direction (bas) : Est, Nord, Ouest, Sud		
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %				
PERTURBATION						
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :				
Description de la perturbation : Autres (à préciser)		Précisez : Banc d'emprunt, oeuvre de drainage, chemin, digue				
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note		
Hydrologie perturbée, Milieu anthropique, Sol perturbé, Végétation perturbée	Non	0	0	En bordure, plante OBL sur le bouton, trace d'eau et d'OBL dans le banc d'emprunt		
HYDROLOGIE						
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun				
Lien hydrologique : Drainage naturel						
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL						
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non				
Profondeur de la nappe (cm) : 23	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :				
		Présence de remblais dans le sol : Non				
HORIZON ORGANIQUE						
Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 20	Sol organique hydromorphe : Non				
PROFIL DU SOL MINÉRAL						
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures
Horizon 1	0	70	Sable	7,5YR/3/2		
Dimensi on	Contraste					
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES						
Profondeur du sol rédoxyque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non				

VÉGÉTATION							
ESPÈCES		Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	
Arborescente						Statut particulier et EEE	
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)		7 à 12	20	56	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)		7 à 12	12	33	Oui	NI	Non
Mélèze laricin (<i>Larix laricina</i>)		12 à 17	4	11	Non	FACH	Non
Total			36	100	2		
Arbustive / régénération							
Chicoté (<i>Rubus chamaemorus</i>)		0 à 1	13	48	Oui	FACH	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)		0 à 1	10	37	Oui	OBL	Non
Bleuet à feuilles étroites (<i>Vaccinium angustifolium</i>)		0 à 1	4	15	Non	NI	Non
Total			27	100	2		
Non ligneuse							
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)			70	80	Oui	FACH	Non
Smilacine trifoliée (<i>Maianthemum trifolium</i>)			12	14	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)			5	6	Non	OBL	Non
Total			87	100	1		
TEST DE DOMINANCE							
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 27			
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1				Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui			
SYNTHÈSE							
Végétation typique des milieux humides : Oui			Présence d'un milieu humide : Oui		Présence d'espèce exotique envahissante : Non		
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui			Type de milieu humide : Marécage		Présence d'espèces à statut particulier : Non		
Présence de sols hydromorphes : Non			Type de tourbière :				
Situation particulière : Non			Type de marécage : Marécage arborescent				
Cas problème : Non							
INDICE FAUNE OU FLORE							
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité				
Aucun							
NOTES							
Pente en entonnoir vers le centre. En bordure d'une tourbière ouverte. 4 pédons ont été fait et aucun n'atteint 30 cm d'organique.							

Pesca

Station : STPV25_183b

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STPV25_185

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815	
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-29
Longitude : -70.73384	Latitude : 47.45920

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 4 %
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Est, Nord
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Coupe forestière, Coupe forestière	Précisez : ,

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui	0	1	Chemin de forage en bordure du milieu humide
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	20	0	Vieille coupe

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveux : Oui
Profondeur de la nappe (cm) : 20	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique :	Épaisseur de l'horizon organique (cm) :	Sol organique hydromorphe : Non
--------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	68	Sable limoneux	2.5Y/3/3				

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	8	47	Oui	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	1 à 2	5	29	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	4	24	Oui	NI	Non
Total		17	100	3		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		20	54	Oui	FACH	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		10	27	Oui	OBL	Non
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		5	14	Non	FACH	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		2	5	Non	OBL	Non
Total		37	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 12
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) ; Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arborescent	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Arborescent avant la coupe.

PHOTOGRAPHIES


CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE						
IDENTIFICATION			N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL		Date : 2025-08-01				
Longitude : -70,73044		Latitude : 47,39177				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE						
Contexte : Milieu isolé		Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 3 %			
Situation : Dépression fermée		Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Sud			
Forme de terrain : Concave		Monticules : 0 - 25 %				
PERTURBATION						
Origine du milieu : Naturelle		Perturbation majeure et irréversible :				
Description de la perturbation : Coupe forestière		Précisez :				
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note		
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	60	0			
HYDROLOGIE						
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun				
Lien hydrologique : Drainage naturel						
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau						
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL						
Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non				
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :				
	Présence de remblais dans le sol : Non					
HORIZON ORGANIQUE						
Type horizon organique : H4 Fibrique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 22	Sol organique hydromorphe : Non				
PROFIL DU SOL MINÉRAL						
Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures
Horizon 1	0	56	Limon sableux	2,5Y/3/2		
SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES						
Profondeur du sol réductoïque (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non				

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total	0	0	0			
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	2 à 3	8	42	Oui	FACH	Non
Bleuet à feuilles étroites (<i>Vaccinium angustifolium</i>)	0 à 1	3	16	Oui	NI	Non
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	0 à 1	3	16	Oui	OBL	Non
Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>)	0 à 1	2	11	Non	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	2	11	Non	NI	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	1	5	Non	FACH	Non
Total		19	101	3		
Non ligneuse						
Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		15	44	Oui	FACH	Non
Glycérie du Canada (<i>Glyceria canadensis</i>)		12	35	Oui	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		6	18	Non	OBL	Non
Scripe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		1	3	Non	OBL	Non
Total		34	100	2		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 22					
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1	Végétation dominée par les hygrophiiles (A>B ou C>10%) : Oui					
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide : Marais					
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						

Pesca

Station : STPV25_187

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STPV25_24

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL,STH	Date : 2025-07-29
Longitude : -70,73775	Latitude : 47,45561

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 5 %
Situation : Dépression ouverte, Mi pente	Dépression : 25 - 50 %	Direction (bas) : Ouest, Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 25 - 50 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Ornièrage	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	50	0	Chemin de coupe

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 3	Présence de sol graveleux : Oui
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :
Présence de remblais dans le sol : Non		

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 8	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	60	Limon sableux	2,5Y/3/2				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

Pesca

Station : STPV25_24

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)	0 à 1	7	41	Oui	NI	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	1 à 2	5	29	Oui	NI	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	3	18	Non	FACH	Non
Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i>)	1 à 2	1	6	Non	NI	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	1	6	Non	FACH	Non
Total		17	100	2		
Non ligneuse						
Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		60	71	Oui	FACH	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		8	9	Non	NI	Non
Sphagnie sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		8	9	Non	FACH	Non
Aralie à tige nue (<i>Aralia nudicaulis</i>)		4	5	Non	NI	Non
Carex à longs stolons (<i>Carex chorrhorrhiza</i>)		3	4	Non	OBL	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		1	1	Non	OBL	Non
Épilobe à feuilles étroites (<i>Chamaenerion angustifolium</i>)		1	1	Non	NI	Non
Total		85	100	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 1	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 4
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 2	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Non

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Non	Présence d'un milieu humide : Non	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Non	Type de milieu humide :	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

Les informations sur le sol et les plantes ont été prises par rapport au milieu le plus susceptible de sortir humide.

Pesca

Station : STPV25_24

PHOTOGRAPHIES



Pesca



Station : STPV25_24

Pesca

Station : STPV25_24b

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-26
Longitude : -70.80840	Latitude : 47,37038

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Dépression fermée	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Ouest
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Chemin	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Sol perturbé, Hydrologie perturbée	Oui	60	0	Vieux chemin

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) : 24	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 22	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique :	Épaisseur de l'horizon organique (cm) :	Sol organique hydromorphe : Non
--------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	24	Sable	7,5YR 5/2				

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

Station : STPV25_24b

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	10	100	Oui	FACH	Non
Total		10	100	1		
Arbustive / régénération						
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	30	94	Oui	FACH	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	2	6	Non	FACH	Non
Total		32	100	1		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		50	58	Oui	FACH	Non
Carex sp. (<i>Carex sp.</i>)		30	35	Oui	-	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		6	7	Non	OBL	Non
Total		86	100	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3

Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 6

Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0

Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHESE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non	Type de marécage : Marécage arbustif	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

Station : STPV25_24b

PHOTOGRAPHIES



CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE				
IDENTIFICATION				
Évaluateur (initiales) : MG	Date : 2025-06-15	N° de projet : 3815		
Longitude : -70,76827	Latitude : 47,43686			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE				
Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : 7 %		
Situation : Mi pente	Dépression : %	Direction (bas) : Ouest, Sud		
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %			
PERTURBATION				
Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :			
Description de la perturbation : Coupe forestière	Précisez :			
Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée, Sol perturbé, Végétation perturbée	Oui	20		Vieille coupe
HYDROLOGIE				
Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun		
Lien hydrologique : Drainage naturel				
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau				
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL				
Profondeur du roc (cm, si observée) : 25	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveux : Non		
Profondeur de la nappe (cm) : 12	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière :		
		Présence de remblais dans le sol : Non		
HORIZON ORGANIQUE				
Type horizon organique : H8 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 25	Sol organique hydromorphe : Non		
SOLS MINERAUX HYDROMORPHES				
Profondeur du sol réductrice (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non		

VÉGÉTATION						
ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	4 à 7	35	64	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	4 à 7	10	18	Non	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	4 à 7	5	9	Non	NI	Non
Saule discolor (<i>Salix discolor</i>)	4 à 7	5	9	Non	FACH	Non
Total		55	100	1		
Arbustive / régénération						
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	25	36	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	2 à 3	15	21	Oui	NI	Non
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	0 à 1	10	14	Non	NI	Non
Gadellier amer (<i>Ribes triste</i>)	0 à 1	10	14	Non	OBL	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	10	14	Non	FACH	Non
Total		70	99	2		
Non ligneuse						
Graminée sp. (<i>Poaceae sp.</i>)		50	48	Oui	-	Non
Sphagne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)		50	48	Oui	FACH	Non
Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)		5	5	Non	NI	Non
Total		105	101	2		
TEST DE DOMINANCE						
Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 3				Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 10		
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 1				Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui		
SYNTHÈSE						
Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non				
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière					
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière : Tourbière boisée					
Situation particulière : Non	Type de marécage :					
Cas problème : Non						
INDICE FAUNE OU FLORE						
Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité			
Aucun						
NOTES						
Considéré comme tourbière en raison d'un seul horizon de sol organique de 25 cm sur du roc						

Pesca

Station : STPV25_95b

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : STSH25_19

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CT,MG,STH	Date : 2025-06-16
Longitude : -70,70374	Latitude : 47,40595

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Bas de pente, Dépression ouverte	Dépression : 0 - 25 %	Direction (bas) : Sud
Forme de terrain : Concave	Monticules : 0 - 25 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Oui	Indicateur(s) primaire(s) : Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 10	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Présence de remblais dans le sol : Non

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 56	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

SOLS MINERAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol réductique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductique (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Total		0	0	0		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)	1 à 2	50	85	Oui	FACH	Non
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	1 à 2	5	8	Non	FACH	Non
Saule discolor (<i>Salix discolor</i>)	0 à 1	2	3	Non	FACH	Non
Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	1 à 2	1	2	Non	FACH	Non
Saule à feuilles de poirier (<i>Salix pyrifolia</i>)	0 à 1	1	2	Non	FACH	Non
Total		59	100	1		
Non ligneuse						
Carex sp. (<i>Carex</i> sp.)		40	47	Oui	-	Non
Sphagnie sp. (<i>Sphagnum</i> sp.)		30	35	Oui	FACH	Non
Scirpe à ceinture noire (<i>Scirpus atrocinctus</i>)		12	14	Non	OBL	Non
Carex trisperme (<i>Carex trisperma</i>)		4	5	Non	OBL	Non
Total		86	101	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) : 2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) : 16
Nombre d'espèces dominantes NI (B) : 0	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) : Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière ouverte	
Situation particulière : Non	Type de marécage :	
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

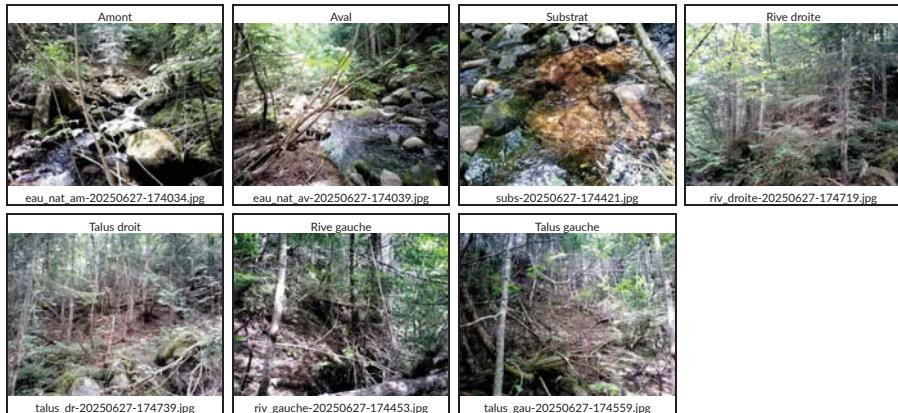
PHOTOGRAPHIES


Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-27	Longitude : -70,77991	Latitude : 47,34782 N° de projet : 3815
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : Ruisseau du Pic-Bois	Condition hydrologique : Moyenne		
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 7,0	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 6,0	Pente longitudinale (%) : 9	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 5,5	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,2	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,4	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 15	Sable 0,125 à 5 mm : 5	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 20	Caillou 40 à 80 mm : 15	Limon et argile < 0,125 mm : 0	
Bloc 250 à 500 mm : 15	Gravier 5 à 40 mm : 10	Matière organique : 20	Total : 100

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 70	Hauteur du talus (m) : 9,0	Pente du talus (%) : 65	Hauteur du talus (m) : 7,0
Largeur de la rive : Rive de 15 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 15 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0		Érosion de la rive (%) : 0	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :	Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 75	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)	Végétation arborescente (%) : 65	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)
Végétation arbustive (%) : 15	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)	Végétation arbustive (%) : 10	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)
Végétation herbacée (%) : 8	Espèces dominantes : Quatre-temps (Cornus canadensis)	Végétation herbacée (%) : 10	Espèces dominantes : Aralie à tige nue (Aralia nudicaulis)
Espèces exotiques envahissantes		Espèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces :	Présence de EEE : Non	Espèces :
	Recouvrement dans la rive (%) :		Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
			Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Erosion (incision) :	Accumulation de sédiments (aggradation) :	Stabilité : Berges végétalisées	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Non		Type d'infrastructure :	
Érosion en amont :		Précisez :	
Érosion en aval :		Précisez :	
En présence d'un pont		En présence d'un ponceau	
ID MTQ :		Type de traverse :	
Portée entre les culées (m) :		Matériaux du ponceau :	
Tablier :		Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :	
Longueur (m) : _____ Largeur (m) : _____		Diamètre (mm) : _____ Longueur (m) : _____	
Capacité portante affichée :		Pente d'installation (%) :	
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :		Épaisseur remblai amont (m) :	
		Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :	
		Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :	
		Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :	

Station : 25_SH_03

PHOTOGRAPHIES



Station : 25_SH_P156

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-03	Longitude : -70,83349	Latitude : 47,46767

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE268B	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Oui

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent
--	-------------------------------	----------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 2,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 0,4	Pente longitudinale (%) : 7
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Oui	Précisez : Coupe forestière sur la traverse	

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,3	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1
----------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 0	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 100	

Pesca

Station : 25_SH_P156

RIVES

Gauche	Droite				
Pente du talus (%) : 8	Hauteur du talus (m) : 0,8				
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 20				
Érosion de la rive (%) : 0	Érosion de la rive (%) : 0				
Perturbation en rive (%) : 80	Précisez :				
Milieu humide riverain : Non	Précisez :				
Végétation	Végétation				
Végétation arborescente (%) : 10	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)				
Végétation arbustive (%) : 20	Espèces dominantes : Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)				
Végétation herbacée (%) : 30	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)				
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes				
Présence d'EEE : Non	Espèces :				
	Recouvrement dans la rive (%) :				
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite				
Recouvrement végétal naturel (%) : 0-66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : Plus de 66	Végétation herbacée coupée (%) : Plus de 33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Érosion (incision) :	Accumulation de sédiments (aggradation) :	Stabilité : Berges végétalisées, Absence d'accumulation de sédiments ou d'affouillement
----------------------	---	---

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : 25_SH_P156

PHOTOGRAPHIES



Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : CTSTH	Date : 2025-06-14	Longitude : -70,73825	
		Latitude : 47,37925	
N° de projet : 3815			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE140	Condition hydrologique : Moyenne		
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,2	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 9,4	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,4	Pente longitudinale (%) : 3	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 2,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 5	Sable 0,125 à 5 mm : 25	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limon et argile < 0,125 mm : 15	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 10	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 40	

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 10	Hauteur du talus (m) : 1,0	Pente du talus (%) : 5	Hauteur du talus (m) : 0,5
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0	Précisez :	Érosion de la rive (%) : 0	Précisez :
Perturbation en rive (%) : 0		Perturbation en rive (%) : 0	
Milieu humide riverain : Oui		Milieu humide riverain : Oui	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 65	Espèces dominantes : Épinette noire (<i>Picea mariana</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	Végétation arborescente (%) : 60	Espèces dominantes : Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)
Végétation arbustive (%) : 40	Espèces dominantes : Sorbier d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	Végétation arbustive (%) : 35	Espèces dominantes : Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>), Aulne rugueux, Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>), Viorne comestible (<i>Viburnum edule</i>), Gadellier lacustre (<i>Ribes lacustre</i>)
Végétation herbacée (%) : 65	Espèces dominantes : Verge d'or sp. (<i>Solidago sp.</i>), Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>)	Végétation herbacée (%) : 80	Espèces dominantes : Triante boréale (<i>Lysimachia borealis</i>), Aster acuminé (<i>Oclemena acuminata</i>), Carex sp. (<i>Carex sp.</i>), Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>), Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>), Fougera sp. (<i>Verge d'or sp.</i> , <i>Solidago sp.</i>), Sphaigne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)
Espèces exotiques envahissantes		Espèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces :	Présence de EEE : Non	Espèces :
	Recouvrement dans la rive (%) :		Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
			Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Erosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées, Absence d'accumulation de sédiments ou d'affouillement	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunistique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :		
Erosion en amont :	Précisez :		
Erosion en aval :	Précisez :		
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau		
ID MTQ :	Type de traverse :		
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : []		
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :		
Longueur (m) : _____ Largeur (m) : _____	Diamètre (mm) : _____ Longueur (m) : _____		
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :		
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :		
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :		
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :		
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :		

PHOTOGRAPHIES



Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet :	3815		
Évaluateur (initiales) :	CT,FM,STH	Date :	2025-06-15

Longitude : -70,73852

Latitude : 47,37924

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau :	CE140B	Condition hydrologique :	Moyenne
Précipitation 24 h avant :	Non	Précipitation lors de la visite :	Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau :	Oui	Lit de l'écoulement :	Naturel	Type d'écoulement :	Permanent
------------------------------------	-----	-----------------------	---------	---------------------	-----------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,3
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 9,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,0	Pente longitudinale (%) : 3

Perturbation

Présence d'érosion du lit : Non	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence de bois mort : Oui		Espèces :
Obstacle à l'écoulement : Non		Recouvrement dans le littoral (%) :
Structures anthropiques : Non		

Autre perturbation : Non

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui		
Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,8	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,0

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 20	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limон et argile < 0,125 mm : 20	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 60	

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 3	Hauteur du talus (m) : 0,3
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0	Précisez :
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non	Précisez :
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 70	Végétation arborescente (%) : 70
Espèces dominantes : Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)
Végétation arbustive (%) : 5	Végétation arbustive (%) : 30
Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Petit thé (<i>Gaultheria hispida</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Gadellier lacustre (<i>Ribes lacustre</i>), Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>)	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>), Sorbier d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation herbacée (%) : 85	Végétation herbacée (%) : 40
Espèces dominantes : Astéris acuminé (<i>Oxlema acuminata</i>), Vierge d'or sp. (<i>Solidago sp.</i>), Fougère sp. (<i>Dryopteris spinulosa</i>), Fougère sp. (<i>Dryopteris carthusiana</i>), Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Oxalide de montagne (<i>Oxalis montana</i>), Spaghne sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)	Espèces dominantes : Fougère sp. (<i>Dryopteris carthusiana</i>), Trientale boréale (<i>Lysimachia borealis</i>), Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes
Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66 Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66 Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ETAT DU MILIEU OBSERVEES DANS LE TRONCON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées, Absence d'accumulation de sédiments ou d'affouillement
-------------------------	--	---

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description : Précisez :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

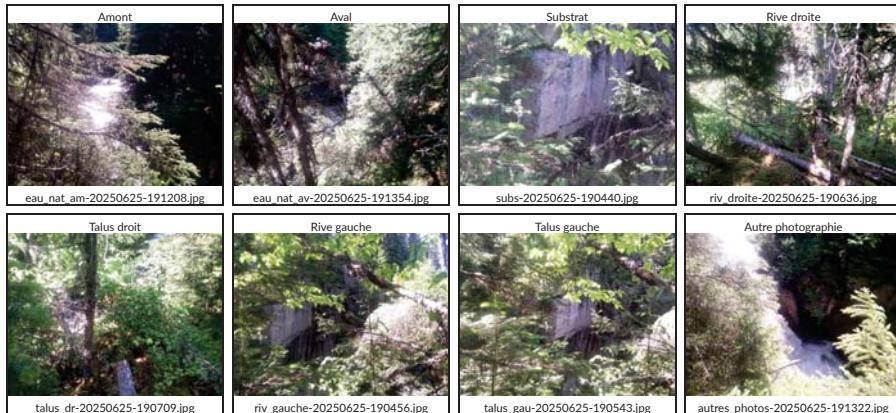
Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matières du ponceau : []
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

PHOTOGRAPHIES


Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION Évaluateur (initiales) : CHL Date : 2025-06-25 Longitude : -70,80964 Latitude : 47,39250 N° de projet : 3815			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE Nom du cours d'eau : CE253 Condition hydrologique : Moyenne Précipitation 24 h avant : Non Précipitation lors de la visite : Non			
Contexte hydrique Présence d'un lit de cours d'eau : Oui Lit de l'écoulement : Naturel Type d'écoulement : Permanent			
LITTORAL Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique Style fluvial du tronçon : Encaissé (canyon) Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 1,5 Précisez : Largeur moyenne du littoral (m) : 15,0 Type de tronçon : Homogène Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 12,0 Pente longitudinale (%) : 18 Perturbation Présence d'herbier aquatique : Non Espèces exotiques envahissantes : Non Présence d'érosion du lit : Non Espèces : Présence de bois mort : Oui Recouvrement dans le littoral (%) : Obstacle à l'écoulement : Non Structures anthropiques : Non Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT Présence d'eau : Oui Largeur moyenne de l'eau (m) : 10,0 Profondeur moyenne de l'eau (m) : 1,0 Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,0			
SUBSTRAT DU LITTORAL Roc : 50 Galet 80 à 250 mm : 5 Sable 0,125 à 5 mm : 5 Autres : 0 Gros bloc > 500 mm : 15 Caillou 40 à 80 mm : 5 Limon et argile < 0,125 mm : 0 Total : 100 Bloc 250 à 500 mm : 10 Gravier 5 à 40 mm : 5 Matière organique : 5			

RIVES			
Gauche Pente du talus (%) : 200 Hauteur du talus (m) : 10,0 Largeur de la rive : Rive de 15 m Longueur de la rive évaluée (m) : 50 Érosion de la rive (%) : 0 Perturbation en rive (%) : 0 Milieu humide riverain : Non Végétation Végétation arborescente (%) : 60 Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea) Végétation arbustive (%) : Espèces dominantes : Végétation herbacée (%) : Espèces dominantes : Espèces exotiques envahissantes Présence de EEE : Non Espèces : Recouvrement dans la rive (%) : Évaluation de l'état initial de la rive gauche Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66 Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66 Végétation herbacée coupée (%) : 		Droite Pente du talus (%) : 100 Haute du talus (m) : 8,0 Largeur de la rive : Rive de 15 m Longueur de la rive évaluée (m) : 50 Érosion de la rive (%) : 0 Perturbation en rive (%) : 0 Milieu humide riverain : Non Végétation Végétation arborescente (%) : 50 Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea) Végétation arbustive (%) : 30 Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea) Végétation herbacée (%) : 15 Espèces dominantes : Quatre-temps (Cornus canadensis) Espèces exotiques envahissantes Présence de EEE : Non Espèces : Recouvrement dans la rive (%) : Évaluation de l'état initial de la rive droite Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66 Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66 Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON Érosion (incision) : [] Accumulation de sédiments (aggradation) : [] Stabilité : Berges végétalisées			
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE Présence de castor/barrage/hutte : Non Description : Espèces vulnérables ou menacées : Non Précisez : Autres : Non Aménagement faunistique : Non Précisez :			
INFRASTRUCTURE EXISTANTE Présence d'une infrastructure : Non Type d'infrastructure : Érosion en amont : Précisez : Érosion en aval : Précisez : En présence d'un pont En présence d'un ponceau ID MTQ : Portée entre les culées (m) : Tablier : Longueur (m) : Largeur (m) : Capacité portante affichée : Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :			
Type de traverse : Matériaux du ponceau : [] Largeur surface de roulement sécuritaire (m) : Diamètre (mm) : Longueur (m) : Pente d'installation (%) : Épaisseur remblai amont (m) : Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) : Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) : Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :			

PHOTOGRAPHIES



Caractérisation du milieu hydrique

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH,CHL	Date : 2025-06-06	Longitude : -70,72839	Latitude : 47,37858
----------------------------------	-------------------	-----------------------	---------------------

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE235	Condition hydrologique : Étage
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Non	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement :
--	-------------------------------	---------------------

Naturel

Plan d'eau	Superficie approximative (m2) : 50 000,0	Connectivité avec le milieu hydrique : Un cours d'eau est observé à l'exutoire du lac. Un cours d'eau alimente le lac
------------	--	---

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon :	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,4
---	----------------------------	---

Précisez :

Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) :	Pente longitudinale (%) : 1
----------------------------	---	-----------------------------

Perturbation

Présence d'érosion du lit : Oui	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence de bois mort : Oui		Espèces :
Obstacle à l'écoulement : Non		Recouvrement dans le littoral (%) :
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Chemin sur la rive gauche	
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) :	Profondeur moyenne de l'eau (m) :	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,0
----------------------	--------------------------------	-----------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 5	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 5	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limon et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 90	

Pesca

Station : SH25_018

RIVES

Gauche	Droite		
Pente du talus (%) : 100	Hauteur du talus (m) : 1,7		
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 40		
Érosion de la rive (%) :			
Perturbation en rive (%) : 60	Précisez : Chemin dans la rive		
Milieu humide riverain :			
Végétation	Végétation		
Végétation arborescente (%) : 20	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)		
Végétation arbustive (%) : 10	Espèces dominantes : Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)		
Végétation herbacée (%) : 6	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)		
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		
Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :		
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite		
Recouvrement végétal naturel (%) : 0-66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
-------------------------	--	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Oui	Description : Barrage de castor en aval du lac	Espèce faunique observée : Oui	Précisez : Poisson
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non			

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Oui	Type d'infrastructure : Autre : Chemin
Érosion en amont : Non	Précisez : Chemin existant dans la rive
Érosion en aval : Non	Précisez : Chemin dans la rive
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matières du ponceau : []
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SH25_018

PHOTOGRAPHIES



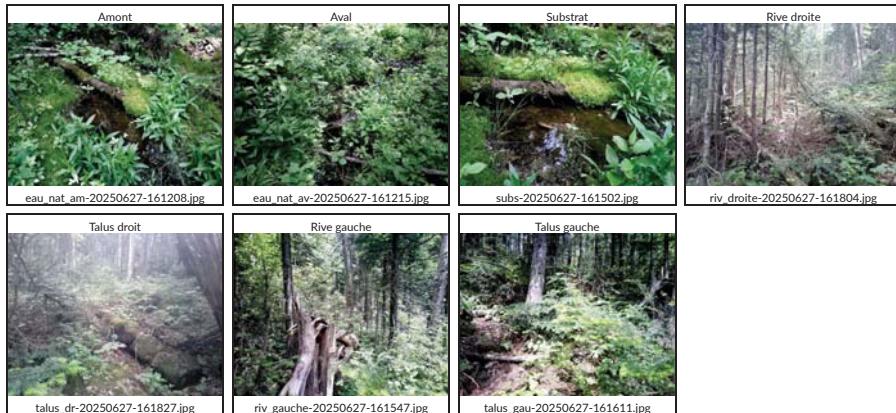
Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-27	Longitude : -70,78848	Latitude : 47,34633 N° de projet : 3815
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE307a	Condition hydrologique : Étiage		
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 7,0	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 0,4	Pente longitudinale (%) : 4	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Spèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Spèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,3	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,0	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 10	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limon et argile < 0,125 mm : 0	
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 15	Matière organique : 70	Total : 100

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 60	Hauteur du talus (m) : 3,0	Pente du talus (%) : 55	Hauteur du talus (m) : 5,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 15 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0		Érosion de la rive (%) : 0	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :	Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 40	Espèces dominantes : Bouleau à papier (Betula papyrifera), Sapin baumier (Abies balsamea)	Végétation arborescente (%) : 55	Espèces dominantes : Bouleau à papier (Betula papyrifera), Sapin baumier (Abies balsamea)
Végétation arbustive (%) : 30	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Sureau blanc (Sambucus canadensis)	Végétation arbustive (%) : 30	Espèces dominantes : Érable à épis (Acer spicatum), Sapin baumier (Abies balsamea)
Végétation herbacée (%) : 15	Espèces dominantes : Aralie à tige nue (Aralia nudicaulis)	Végétation herbacée (%) : 20	Espèces dominantes : Quatre-temps (Cornus canadensis), Dryoptère spinuleuse (Dryopteris carthusiana)
Spèces exotiques envahissantes			
Présence de EEE : Non	Spèces : Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non	Spèces : Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
			Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Erosion (incision) :	Accumulation de sédiments (aggradation) :	Stabilité : Berges végétalisées	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunistique observée : Non	Précisez :
Spèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Non		Type d'infrastructure :	
Érosion en amont :		Précisez :	
Érosion en aval :		Précisez :	
En présence d'un pont		En présence d'un ponceau	
ID MTQ :		Type de traverse :	
Portée entre les culées (m) :		Matériaux du ponceau :	
Tablier :		Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :	
Longueur (m) :	Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :	
Capacité portante affichée :		Pente d'installation (%) :	
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :		Épaisseur remblai amont (m) :	
		Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :	
		Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :	
		Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :	

Pesca

Station : SH25_021

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SH25_048

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-24	Longitude : -70,83233	Latitude : 47,46463	N° de projet : 3815
------------------------------	-------------------	-----------------------	---------------------	---------------------

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE268	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent
--	-------------------------------	----------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,0
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 10,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,0	Pente longitudinale (%) : 3
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui		
Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,5	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,3

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 40	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 10	Matière organique : 50	

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 5	Hauteur du talus (m) : 0,5
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 80
Érosion de la rive (%) : 0	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Oui	
Végétation	
Végétation arborescente (%) : 60	Espèces dominantes : Épinette noire (<i>Picea mariana</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation arbustive (%) : 25	Espèces dominantes : Ronce pubescente (<i>Rubus pubescens</i>)
Végétation herbacée (%) : 30	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Spahigne sp., (Sphagnum sp.)
Espèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Végétation herbacée (%) : 0-33
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Végétation herbacée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONCON

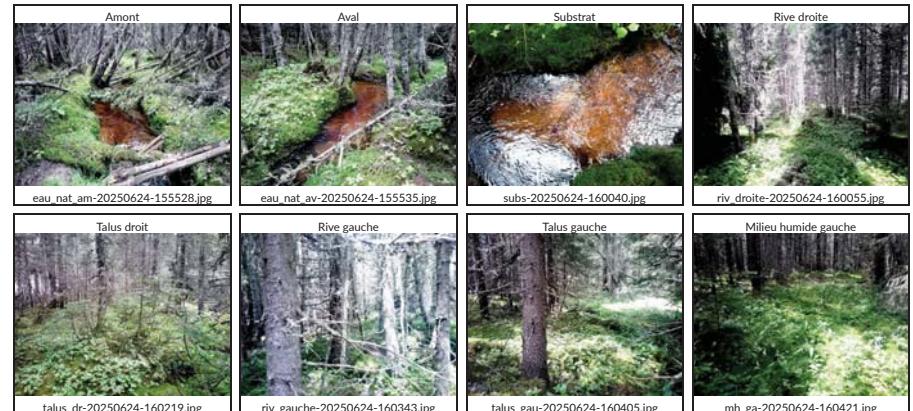
Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
-------------------------	--	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	
Portée entre les culées (m) :	Type de traverse :
Tablier :	Matériaux du ponceau : []
Longueur (m) : Largeur (m) :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Capacité portante affichée :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Pente d'installation (%) :
	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

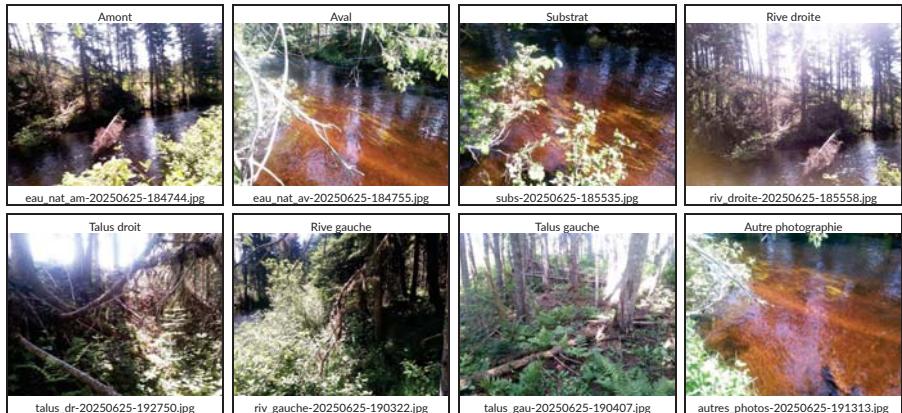
PHOTOGRAPHIES


Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-06-25	Longitude : -70,80473	
		Latitude : 47,39555	
N° de projet : 3815			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : Ruisseau Louis	Condition hydrologique : Moyenne		
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Linéaire	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,7	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 10,0	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 10,0	Pente longitudinale (%) : 3	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Oui	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 10,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 1,0	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,3	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 15	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limon et argile < 0,125 mm : 5	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 10	Matière organique : 60	

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 16	Hauteur du talus (m) : 1,4	Pente du talus (%) : 32	Hauteur du talus (m) : 3,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 5		Érosion de la rive (%) : 5	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :	Perturbation en rive (%) :	Précisez :
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation		Végétation	
Végétation arborescente (%) : 70	Espèces dominantes : Épinette blanche (Picea glauca), Sapin baumier (Abies balsamea)	Végétation arborescente (%) : 60	Espèces dominantes : Épinette blanche (Picea glauca), Sapin baumier (Abies balsamea)
Végétation arbustive (%) : 40	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Érable à épis (Acer spicatum), Aulne rugueux	Végétation arbustive (%) : 45	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Aulne rugueux, Épinette blanche (Picea glauca)
Végétation herbacée (%) : 75	Espèces dominantes : Quatre-temps (Cornus canadensis), Dryoptère spinuleuse (Dryopteris carthusiana), Maïanthème du Canada (Maianthemum canadense), Oxalide de montagne (Oxalis montana)	Végétation herbacée (%) : 30	Espèces dominantes : Dryoptère spinuleuse (Dryopteris carthusiana), Oxalide de montagne (Oxalis montana), Quatre-temps (Cornus canadensis), Aralie à tige nue (Aralia nudicaulis)
Espèces exotiques envahissantes		Espèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche		Évaluation de l'état initial de la rive droite	
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soi perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soi perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33		Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Érosion (incision) : []		Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrière/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure :	Type d'infrastructure :		
Érosion en amont :	Précisez :		
Érosion en aval :	Précisez :		
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau		
ID MTQ :	Type de traverse :		
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : []		
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :		
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :		
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :		
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :		
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :		
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :		
	Profondeur d'enfoncissement du radier en amont (m) :		

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : SH25_05

Pesca

Station : SH25_07

Caractérisation du milieu hydrique

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CT,STH	Date : 2025-06-17	Longitude : -70.82675	Latitude : 47.47410
---------------------------------	-------------------	-----------------------	---------------------

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE347	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
--	-------------------------------	-------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,3
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 2,5
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,5	Pente longitudinale (%) : 12
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Oui Précisez : Ponceau		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui		
Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,9	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,2

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 10	Sable 0,125 à 5 mm : 10	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 15	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limон et argile < 0,125 mm : 10	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 5	Matière organique : 40	

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 17	Hauteur du talus (m) : 2,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0	Précisez :
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non	Précisez :
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 80	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)
Végétation arbustive (%) : 10	Espèces dominantes : Sorbier d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation herbacée (%) : 50	Espèces dominantes : Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>), Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>), Oxalide de montagne (<i>Oxalis montana</i>), Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes
Présence de EEE : Non	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées, Absence d'accumulation de sédiments ou d'affouillement
-------------------------	--	---

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description : Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non		Précisez :

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Oui	Type d'infrastructure : Ponceau
Érosion en amont : Non	Précisez :
Érosion en aval : Non	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse : Ponceau simple
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : Plastique
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) : 5,0
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : 900 Longueur (m) : 11,0
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) : 1,3
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) : 0,0
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

PHOTOGRAPHIES




Station : SH25 08

Caractérisation du milieu hydrique

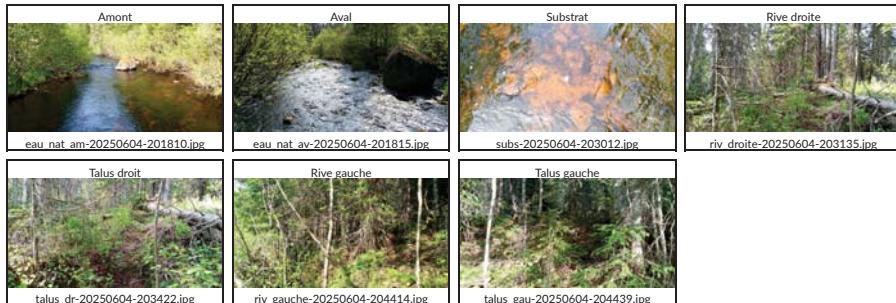
IDENTIFICATION		N° de projet : 381	
Évaluateur (initiales) : CT	Date : 2025-06-04	Longitude : -70,70705	
Latitude : 47,33534			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : Ruisseau Équerre		Condition hydrologique : Moyenne	
Précipitation 24 h avant : Non		Précipitation lors de la visite : Non	
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,3	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 16,1	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 7,3	Pente longitudinale (%) : 3	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Oui	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Non		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 7,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,3	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,6	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 5	Galet 80 à 250 mm : 35	Sable 0,125 à 5 mm : 0	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 20	Caillou 40 à 80 mm : 20	Limon et argile < 0,125 mm : 0	
Bloc 250 à 500 mm : 20	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 0	Total : 100



Station : SH25 08

Station : SH25_08

PHOTOGRAPHIES



Station : SH25_09

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet :	3815		
Évaluateur (initiales) :	CT	Date :	2025-06-04

Longitude : -70,70377

Latitude : 47,33977

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau :	CE227	Condition hydrologique :	Moyenne
Précipitation 24 h avant :	Non	Précipitation lors de la visite :	Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau :	Oui	Lit de l'écoulement :	Naturel	Type d'écoulement :	Permanent
------------------------------------	-----	-----------------------	---------	---------------------	-----------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 3,6
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,1	Pente longitudinale (%) : 2
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,8	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,2
----------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 10	Sable 0,125 à 5 mm : 50	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limон et argile < 0,125 mm : 10	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 15	

Pesca

Station : SH25 09

RIVES		Droite	
Gauche			
Pente du talus (%) : 2	Hauteur du talus (m) : 1,5	Pente du talus (%) : 15	Hauteur du talus (m) : 1,5
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0		Érosion de la rive (%) : 0	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :	Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation	Végétation	Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 75	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	Végétation arborescente (%) : 75	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 20	Espèces dominantes : Aulne rugueux, Viorne comestible (<i>Viburnum edule</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	Végétation arbustive (%) : 50	Espèces dominantes : Aulne rugueux, Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)
Végétation herbacée (%) : 85	Espèces dominantes : Clintonia boreale (<i>Clintonia borealis</i>), Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>), Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Fougeré sp. ()	Végétation herbacée (%) : 15	Espèces dominantes : Pigamon pubescens (<i>Thalictrum pubescens</i>), Fougère sp. ()
Espèces exotiques envahissantes		Espèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces :	Présence de EEE : Non	Espèces :
	Recouvrement dans la rive (%) :		Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche		Évaluation de l'état initial de la rive droite	
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33		Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Accumulation de sédiments (aggradation) : {} Stabilité : Berges végétalisées

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

INFRASTRUCTURE EXISTANTE	
Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : []
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfoncissement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SH25_09

PHOTOGRAPHIES



www.jcat.org 20250101-144806



www.net.ru 20250104 144811.htm



sub-20250104-145329.indd



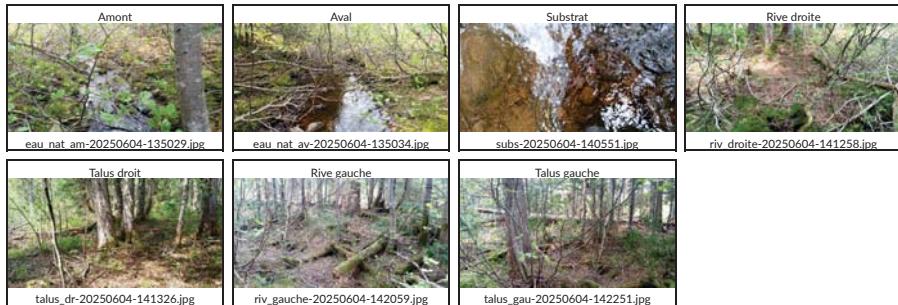
bioRxiv preprint doi: <https://doi.org/10.1101/20250124.145343>; this version posted January 24, 2025. The copyright holder for this preprint (which was not certified by peer review) is the author/funder, who has granted bioRxiv a license to display the preprint in perpetuity. It is made available under a [CC-BY-ND 4.0 International license](https://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/).

Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : CT.FM	Date : 2025-06-04	Longitude : -70,70200	
		Latitude : 47,34206	
N° de projet : 3815			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE227	Condition hydrologique : Moyenne		
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 3,7	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,4	Pente longitudinale (%) : 7	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,8	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,4	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 15	Sable 0,125 à 5 mm : 25	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 20	Limon et argile < 0,125 mm : 5	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 10	Gravier 5 à 40 mm : 10	Matière organique : 10	

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 35	Hauteur du talus (m) : 1,8	Pente du talus (%) : 10	Hauteur du talus (m) : 1,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0	Précisez :	Érosion de la rive (%) : 0	Précisez :
Perturbation en rive (%) : 0		Perturbation en rive (%) : 0	
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 70	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Épinette blanche (Picea glauca), Bouleau à papier (Betula papyrifera)	Végétation arborescente (%) : 60	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Épinette blanche (Picea glauca), Bouleau à papier (Betula papyrifera)
Végétation arbustive (%) : 55	Espèces dominantes : Érable à épis (Acer spicatum), Aulne rugueux, Sapin baumier (Abies balsamea)	Végétation arbustive (%) : 25	Espèces dominantes : Aulne rugueux, Sapin baumier (Abies balsamea)
Végétation herbacée (%) : 20	Espèces dominantes : Trientale boréale (Lysimachia borealis), Fougère sp. (L. Quatre-temps (Cornus canadensis))	Végétation herbacée (%) : 70	Espèces dominantes : Maianthème du Canada (Maianthemum canadense), Trientale boréale (Lysimachia borealis), Fougère sp. (L.)
Espèces exotiques envahissantes		Espèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces :	Présence de EEE : Non	Espèces :
	Recouvrement dans la rive (%) :		Recouvrement dans la rive (%) :
ÉVALUATION DE L'ÉTAT INITIAL DE LA RIVE GAUCHE			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soil perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
			Soil perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées, Absence d'accumulation de sédiments ou d'affouillement	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres :	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :		
Érosion en amont :	Précisez :		
Érosion en aval :	Précisez :		
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau		
ID MTQ :	Type de traverse :		
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : []		
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :		
Longueur (m) : _____	Largeur (m) : _____	Diamètre (mm) : _____ Longueur (m) : _____	
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :		
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :		
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :		
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :		
	Profondeur d'enfoncement du radier en amont (m) :		

Station : SH25_10

PHOTOGRAPHIES



Station : SH25_11

Caractérisation du milieu hydrique

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-06	Longitude : -70,70028	Latitude : 47,35024
------------------------------	-------------------	-----------------------	---------------------

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE225	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
--	-------------------------------	-------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Linéaire	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 6,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,0	Pente longitudinale (%) : 2
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui		
Largeur moyenne de l'eau (m) : 2,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 5	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 20	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 70	

Pesca

Station : SH25_11

RIVES

Gauche	Droite				
Pente du talus (%) : 2	Hauteur du talus (m) : 0,2				
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50				
Érosion de la rive (%) : 0					
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :				
Milieu humide riverain : Non					
Végétation	Végétation				
Végétation arborescente (%) : 75	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)				
Végétation arbustive (%) : 20	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)				
Végétation herbacée (%) : 20	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)				
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes				
Présence d'EEE : Non	Espèces :				
	Recouvrement dans la rive (%) :				
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite				
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
-------------------------	--	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

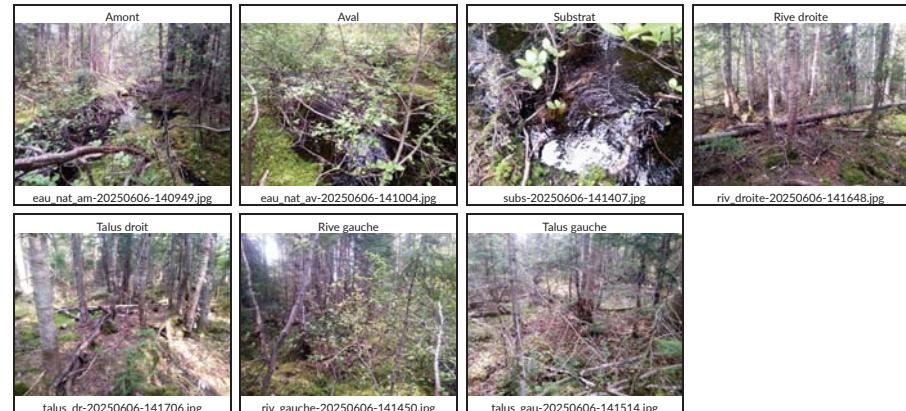
INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : []
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SH25_11

PHOTOGRAPHIES



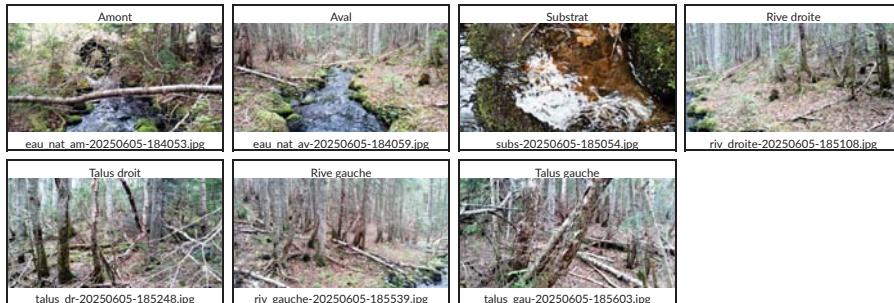
Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : CT	Date : 2025-06-05	Longitude : -70,76360	Latitude : 47,44396 N° de projet : 3815
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE150	Condition hydrologique : Moyenne		
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Oui		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinuels	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,4	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 2,9	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,1	Pente longitudinale (%) : 12	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Ponceau en amont à 15m		
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,9	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,4	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 35	Sable 0,125 à 5 mm : 10	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 20	Limon et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 15	Gravier 5 à 40 mm : 10	Matière organique : 5	

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 35	Hauteur du talus (m) : 2,0	Pente du talus (%) : 35	Hauteur du talus (m) : 3,5
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0		Érosion de la rive (%) : 0	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :	Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 90	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Bouleau à papier (Betula papyrifera)	Végétation arborescente (%) : 80	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Bouleau à papier (Betula papyrifera)
Végétation arbustive (%) : 5	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Érable à épis (Acer spicatum)	Végétation arbustive (%) : 50	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Bouleau à papier (Betula papyrifera)
Végétation herbacée (%) : 2	Espèces dominantes : Clintonie boréale (Clintonia borealis), Maianthème du Canada (Maianthemum canadense), Trientale boréale (Lysimachia borealis)	Végétation herbacée (%) : 5	Espèces dominantes : Lycopode sp. (Lycopodium sp.), Maianthème du Canada (Maianthemum canadense), Trientale boréale (Lysimachia borealis)
Espèces exotiques envahissantes			
Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soil perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
			Soil perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées, Absence d'accumulation de sédiments ou d'affouillement	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrière/hutte : Non	Description : Précisez :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Non		Type d'infrastructure :	
Érosion en amont :		Précisez :	
Érosion en aval :		Précisez :	
En présence d'un pont		En présence d'un ponceau	
ID MTQ :		Type de traverse :	
Portée entre les culées (m) :		Matériaux du ponceau : []	
Tablier :		Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :	
Longueur (m) : Largeur (m) :		Diamètre (mm) : Longueur (m) :	
Capacité portante affichée :		Pente d'installation (%) :	
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :		Épaisseur remblai amont (m) :	
		Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :	
		Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :	
		Profondeur d'enfoncissement du radier en amont (m) :	

Pesca

Station : SH25_15

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SH25_16

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-04	Longitude : -70,78192	Latitude : 47,46675

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE180a	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
--	-------------------------------	-------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Linéaire	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 20,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,8	Pente longitudinale (%) : 1
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Oui	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,8	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,2
----------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 40	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limon et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 60	

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 25	Hauteur du talus (m) : 2,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0	Érosion de la rive (%) : 0
Perturbation en rive (%) : 2	Précisez : Vieille coupe à la limite de la rive
Milieu humide riverain : Oui	Précisez :
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 75	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation arbustive (%) : 15	Végétation arborescente (%) : 80 Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation herbacée (%) : 2	Végétation arbustive (%) : 20 Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes
Présence de EEE : Non	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Végétation herbacée (%) : 0-33
Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
Végétation herbacée (%) : 0-33	Végétation herbacée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONCON

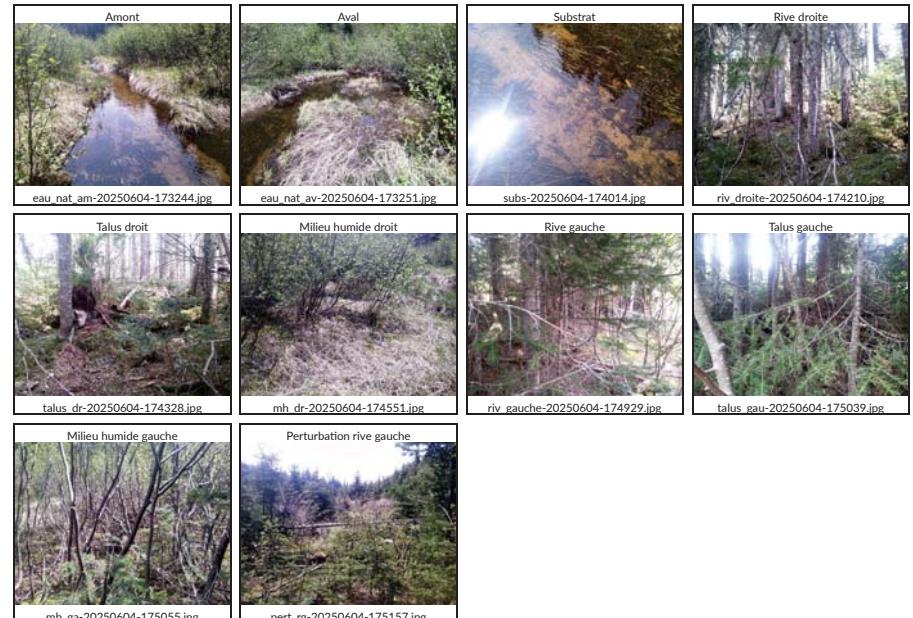
Érosion (incision) :	Accumulation de sédiments (aggradation) :	Stabilité : Berges végétalisées, Lit couvert de végétation
----------------------	---	--

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Oui	Précisez : Poisson (Safo)
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

PHOTOGRAPHIES


Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-07-31	Longitude : -70,72723	Latitude : 47,37850 N° de projet : 3815
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE235	Condition hydrologique : Étiage		
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,3	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 7,0	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 3,0	Pente longitudinale (%) : 3	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Spèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Oui		Spèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Ponceau et chemin en aval de la station		
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 2,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,2	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 35	Sable 0,125 à 5 mm : 10	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limon et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 10	Matière organique : 30	

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 26	Hauteur du talus (m) : 1,0	Pente du talus (%) : 42	Hauteur du talus (m) : 2,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 40	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 40
Érosion de la rive (%) : 5		Érosion de la rive (%) : 5	
Perturbation en rive (%) : 10	Précisez : Chemin de vtt	Perturbation en rive (%) : 10	Précisez : Chemin de vtt
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Oui	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 75	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	Végétation arborescente (%) : 45	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 20	Espèces dominantes : Viorne comestible (<i>Viburnum edule</i>), Gadellier lacustre (<i>Ribes lacustre</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	Végétation arbustive (%) : 30	Espèces dominantes : Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Sorbier d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>)
Végétation herbacée (%) : 10	Espèces dominantes : Dryoptère spinuleux (<i>Dryopteris carthusiana</i>), Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)	Végétation herbacée (%) : 5	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)
Spèces exotiques envahissantes			
Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soi perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
Évaluation de l'état initial de la rive droite			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soi perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Érosion (incision) : Chenaux abandonnés		Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrière/hutte : Oui	Description : Barrage en amont	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Spèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Oui		Type d'infrastructure : Ponceau	
Érosion en amont : Non		Précisez :	
Érosion en aval : Non		Précisez :	
En présence d'un pont		En présence d'un ponceau	
ID MTQ :		Type de traversie : Ponceau simple	
Portée entre les culées (m) :		Matériaux du ponceau : Acier	
Tablier :		Largeur surface de roulement sécuritaire (m) : 4,0	
Longueur (m) : Largeur (m) :		Diamètre (mm) : 1800 Longueur (m) : 12,0	
Capacité portante affichée :		Pente d'installation (%) :	
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :		Épaisseur remblai amont (m) :	
		Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) : 0,3	
		Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :	
		Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :	

Pesca

Station : SH25_18B

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SH25_19

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL, MG	Date : 2025-06-15	Longitude : -70,70359	Latitude : 47,40589

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE208	Condition hydrologique : Étage
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
--	-------------------------------	-------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 60,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,0	Pente longitudinale (%) : 3
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Oui	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1
----------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 25	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 75	

Pesca

Station : SH25_19

RIVES

Gauche	Droite				
Pente du talus (%) : 22	Hauteur du talus (m) : 2,0				
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50				
Érosion de la rive (%) :					
Perturbation en rive (%) :	Précisez :				
Milieu humide riverain : Oui					
Végétation	Végétation				
Végétation arborescente (%) : 70	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)				
Végétation arbustive (%) : 10	Espèces dominantes : Amélanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)				
Végétation herbacée (%) : 15	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Trientale boréale (<i>Lysimachia borealis</i>)				
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes				
Présence d'EEE : Non	Espèces :				
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non				
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite				
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
-------------------------	--	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	
Portée entre les culées (m) :	Type de traverse :
Tablier :	Matériaux du ponceau : []
Longueur (m) : Largeur (m) :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Capacité portante affichée :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Pente d'installation (%) :
	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SH25_19

PHOTOGRAPHIES

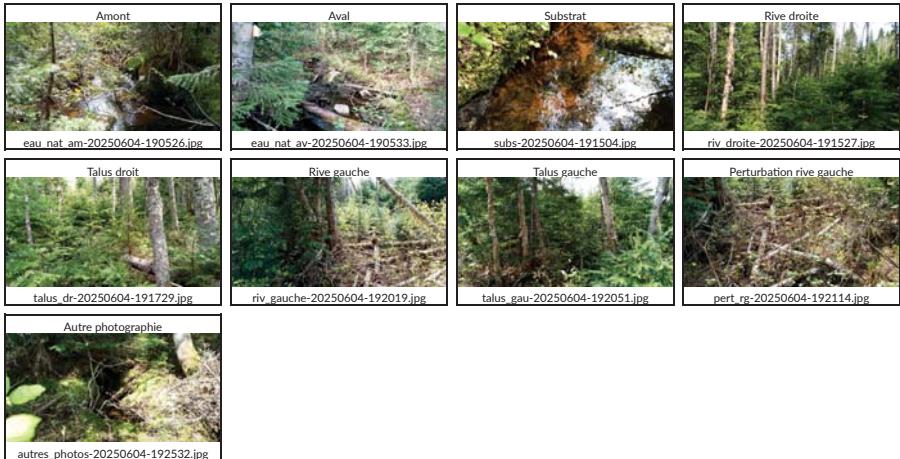


Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : FM, CT	Date : 2025-06-04	Longitude : -70,72477	Latitude : 47,34513 N° de projet : 3815
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE297	Condition hydrologique : Moyenne		
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Plusieurs chenaux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,3	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 10,5	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,3	Pente longitudinale (%) : 7	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Oui		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Ponceau au chemin existant		
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 2,3	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,2	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 20	Sable 0,125 à 5 mm : 20	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 15	Limon et argile < 0,125 mm : 5	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 15	Gravier 5 à 40 mm : 15	Matière organique : 5	

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 7	Hauteur du talus (m) : 0,7	Pente du talus (%) : 15	Hauteur du talus (m) : 1,5
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0		Érosion de la rive (%) : 0	
Perturbation en rive (%) : 20	Précisez : Chablis et vieille coupe	Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 35	Espèces dominantes : Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Épinette blanche (<i>Picea glauca</i>)	Végétation arborescente (%) : 65	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 80	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Amelanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	Végétation arbustive (%) : 70	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation herbacée (%) : 40	Espèces dominantes : Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>), Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>)	Végétation herbacée (%) : 25	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>)
Espèces exotiques envahissantes		Espèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soil perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
			Soil perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Érosion (incision) : Chenaux étroits et profonds, Deux berges en érosion	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrière/hutte : Non	Description : Précisez :	Espèce faunique observée : Oui	Précisez : Safo observé
Espèces vulnérables ou menacées : Non		Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :		
Érosion en amont :	Précisez :		
Érosion en aval :	Précisez :		
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau		
ID MTQ :	Type de traverse :		
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : []		
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :		
Longueur (m) : Longueur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :		
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :		
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :		
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :		
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :		
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :		

Pesca

PHOTOGRAPHIES



Station : SH25_20

Pesca

Caractérisation du milieu hydrique

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-07-31	Longitude : -70,70457	Latitude : 47,40256
------------------------------	-------------------	-----------------------	---------------------

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE326	Condition hydrologique : Étage
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau :	Lit de l'écoulement : Modifié / Anthropique	Type d'écoulement : Intermittent
------------------------------------	---	----------------------------------

Anthropique

Fossé	Précisez :
Largeur (m) : 6,0	Profondeur moyenne (m) : 0,2

Connectivité avec le milieu hydrique : Le fossé se déverse dans un cours d'eau ou un lac

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Linéaire	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,2
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 6,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 4,0	Pente longitudinale (%) : 2
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Oui	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Oui Précisez : Ponceau et chemin		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Coule t-il toujours sauf en période de sécheresse extrême? : Oui	
Largeur moyenne de l'eau (m) : 2,5	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,2	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 15	Sable 0,125 à 5 mm : 5	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limon et argile < 0,125 mm : 15	
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 10	Matière organique : 45	Total : 100

Pesca

Station : SH25_P045

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 44	Hauteur du talus (m) : 2,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 40
Érosion de la rive (%) : 20	
Perturbation en rive (%) :	Précisez :
Milieu humide riverain : Non	
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 80	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 30	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Aulne rugueux, Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation herbacée (%) : 20	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes
Présence de EEE :	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soi perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
	Soi perturbé ou végétation absente (%) : Plus de 66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONCON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
-------------------------	--	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description : Espèce faunique observée : Oui	Précisez : SAFO
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :	

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Oui	Type d'infrastructure : Ponceau
Érosion en amont : Non	Précisez :
Érosion en aval : Non	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	
Portée entre les culées (m) :	Type de traverse : Ponceau simple
Tablier :	Matériaux du ponceau : Plastique
Longueur (m) : Largeur (m) :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) : 7,0
Capacité portante affichée :	Diamètre (mm) : 600 Longueur (m) : 10,0
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Pente d'installation (%) :
	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfoncissement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SH25_P045

PHOTOGRAPHIES



Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : CHL,STH	Date : 2025-07-30	Longitude : -70,75167	
		Latitude : 47,29451	
N° de projet : 3815			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : Petite Rivière Savane	Condition hydrologique : Étiage		
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,2	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 20,0	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 9,0	Pente longitudinale (%) : 2	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Oui		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Pont savane		
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 6,5	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,3	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,5	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 30	Sable 0,125 à 5 mm : 5	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 20	Limon et argile < 0,125 mm : 0	
Bloc 250 à 500 mm : 15	Gravier 5 à 40 mm : 15	Matière organique : 10	Total : 100

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 80	Hauteur du talus (m) : 2,0	Pente du talus (%) : 15	Hauteur du talus (m) : 1,4
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 55		Érosion de la rive (%) : 10	
Perturbation en rive (%) : 65	Précisez : Chemin	Perturbation en rive (%) : 5	Précisez : Chemin
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 25	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea). Bouleau à papier (Betula papyrifera)	Végétation arborescente (%) : 80	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)
Végétation arbustive (%) : 10	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)	Végétation arbustive (%) : 10	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)
Végétation herbacée (%) : 10	Espèces dominantes : Quatre-temps (Cornus canadensis)	Végétation herbacée (%) : 10	Espèces dominantes : Quatre-temps (Cornus canadensis)
Espèces exotiques envahissantes			
Présence de EEE : Non	Espèces :	Présence de EEE : Non	Espèces :
	Recouvrement dans la rive (%) :		Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : 0-66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : Plus de 66	Végétation herbacée coupée (%) : Plus de 33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
			Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
Évaluation de l'état initial de la rive droite			
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONCON			
Érosion (incision) : Banc d'accumulation perché, Deux berges en érosion	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées, Bancs d'accumulation végétalisés	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrage/hutte :	Description :	Espèce faunique observée :	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées :	Précisez :	Aménagement faunistique :	Précisez :
Autres :	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Oui		Type d'infrastructure : Pont	
Érosion en amont : Non		Précisez :	
Érosion en aval : Non		Précisez :	
En présence d'un pont		En présence d'un ponceau	
ID MTQ : Pont savane	Portée entre les culées (m) :	Type de traverse :	
		Matériaux du ponceau :	
Tablier :	Longueur (m) : 11,2	Largeur (m) : 4,0	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
	Capacité portante affichée :		Diamètre (mm) : Longueur (m) :
	Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) : 3,7		Pente d'installation (%) :
			Épaisseur remblai amont (m) :
			Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
			Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
			Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SH25_P134

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SH25_P134B

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-30	Longitude : -70,75162	Latitude : 47,29503
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : Rivière Savane	Condition hydrologique : Étage		
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 2,4	
Type de tronçon : Homogène		Pente longitudinale (%) : 1	
Largueur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,9			
Perturbation			
Présence d'érosion du lit : Non	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence de bois mort : Oui		Espèces :	
Obstacle à l'écoulement : Non		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,8	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,0
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 10	Sable 0,125 à 5 mm : 30	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 30	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 20	Matière organique : 10	

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 90	Hauteur du talus (m) : 2,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 40	Érosion de la rive (%) : 0
Perturbation en rive (%) : 40	Précisez :
Milieu humide riverain : Non	Précisez :
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 45	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>). Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 10	Espèces dominantes : Aulne rugueux
Végétation herbacée (%) : 15	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes
Présence de EEE : Non	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : 0-66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
Végétation herbacée coupée (%) : Plus de 33	Végétation herbacée coupée (%) : Plus de 66
Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
Végétation herbacée coupée (%) : Plus de 33	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONCON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées, Bancs d'accumulation végétalisés, Lit couvert de végétation
-------------------------	--	--

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matières du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

PHOTOGRAPHIES

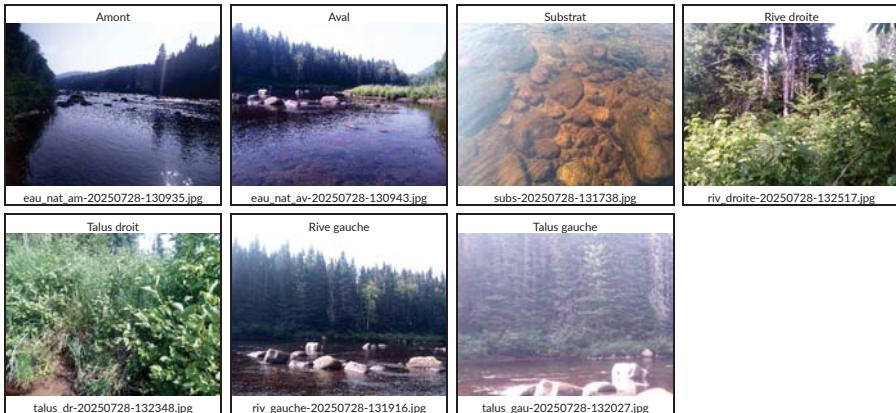

Caractérisation du milieu hydrique		
IDENTIFICATION Évaluateur (initiales) : CHL Date : 2025-07-28 Longitude : -70,75104 Latitude : 47,29379 N° de projet : 3815		
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE Nom du cours d'eau : Rivière Sainte-Anne Condition hydrologique : Étiage Précipitation 24 h avant : Non Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique Présence d'un lit de cours d'eau : Oui Lit de l'écoulement : Naturel Type d'écoulement : Permanent		
LITTORAL Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique Style fluvial du tronçon : Sinueux Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,4 Précisez : Largeur moyenne du littoral (m) : 60,0 Type de tronçon : Homogène Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 50,0 Pente longitudinale (%) : 1 Perturbation Présence d'herbier aquatique : Non Espèces exotiques envahissantes : Non Présence d'érosion du lit : Oui Espèces : Présence de bois mort : Oui Recouvrement dans le littoral (%) : Obstacle à l'écoulement : Non Structures anthropiques : Non Autre perturbation : {}		
ÉCOULEMENT Présence d'eau : Oui Largeur moyenne de l'eau (m) : 48,0 Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,4 Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,4		
SUBSTRAT DU LITTORAL Roc : 0 Galet 80 à 250 mm : 25 Sable 0,125 à 5 mm : 25 Autres : 0 Gros bloc > 500 mm : 10 Caillou 40 à 80 mm : 20 Limon et argile < 0,125 mm : 0 Total : 100 Bloc 250 à 500 mm : 10 Gravier 5 à 40 mm : 5 Matière organique : 5		

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) :	Hauteur du talus (m) :	Pente du talus (%) : 20	Hauteur du talus (m) : 2,0
Largeur de la rive :	Longueur de la rive évaluée (m) :	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 750
Érosion de la rive (%) :	Précisez :	Érosion de la rive % : 15	Précisez :
Perturbation en rive (%) :	Précisez :	Perturbation en rive % : 0	Précisez :
Milieu humide riverain :		Milieu humide riverain : Non	
Végétation Végétation arborescente (%) : Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea) Végétation arbustive (%) : Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea) Végétation herbacée (%) : Espèces dominantes : Quatre-temps (Cornus canadensis)		Végétation Végétation arborescente (%) : 55 Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Bouleau à papier (Betula papyrifera) Végétation arbustive (%) : 15 Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Framboisier rouge (Rubus idaeus), Erable à épis (Acer spicatum) Végétation herbacée (%) : 10 Espèces dominantes : Quatre-temps (Cornus canadensis), Maïanthème du Canada (Maianthemum canadense)	
Spèces exotiques envahissantes Présence de EEE : Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :		Spèces exotiques envahissantes Présence de EEE : Non Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :	
Évaluation de l'état initial de la rive gauche Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%):		Évaluation de l'état initial de la rive droite Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66 Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66 Végétation herbacée coupée (%): 0-33	
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON Érosion (incision) : Banc d'accumulation perché, Deux berges en érosion Accumulation de sédiments (aggradation) : [] Stabilité : Berges végétalisées, Bancs d'accumulation végétalisés			
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE Présence de castor/barrière/hutte : Non Description : Espèce faunique observée : Non Précisez : Espèces vulnérables ou menacées : Non Précisez : Aménagement faunistique : Non Précisez : Autres : Non Précisez :			
INFRASTRUCTURE EXISTANTE Présence d'une infrastructure : Non Type d'infrastructure : Érosion en amont : Précisez : Érosion en aval : Précisez : En présence d'un pont En présence d'un ponceau ID MTQ : Portée entre les culées (m) : Tablier : Longueur (m) : Largeur (m) : Capacité portante affichée : Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) : Type de traverse : Matériau du ponceau : Largeur surface de roulement sécuritaire (m) : Diamètre (mm) : Longueur (m) : Pente d'installation (%) : Épaisseur remblai amont (m) : Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) : Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) : Profondeur d'enfoncement du radier en amont (m) :			

Pesca

Station : SH25_P134C

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SHPV25_010

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : VAB	Date : 2025-07-07	Longitude : -70,76395	Latitude : 47,33445

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE239	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Oui

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent
--	-------------------------------	----------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,3
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 2,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,2	Pente longitudinale (%) : 5
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Oui		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Traverse en bois et trailer surplombant le CE	
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Non	Largeur moyenne de l'eau (m) :	Profondeur moyenne de l'eau (m) :	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) :
----------------------	--------------------------------	-----------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 5	Sable 0,125 à 5 mm : 30	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 40	Limон et argile < 0,125 mm : 20	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 0	

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 50	Hauteur du talus (m) : 3,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 117
Érosion de la rive (%) : 80	Largeur de la rive : Rive de 10 m
Perturbation en rive (%) : 50	Érosion de la rive (%) : 50
Précisez : Ancien chemin forestier. Voir photo rive droite	Perturbation en rive (%) : 0
Milieu humide riverain : Non	Milieu humide riverain : Non
Végétation	
Végétation arborescente (%) : 45	Espèces dominantes : Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 30	Espèces dominantes : Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)
Végétation herbacée (%) : 15	Espèces dominantes : Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)
Espèces exotiques envahissantes	
Présence d'EEE : Non	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
Évaluation de l'état initial de la rive droite	
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

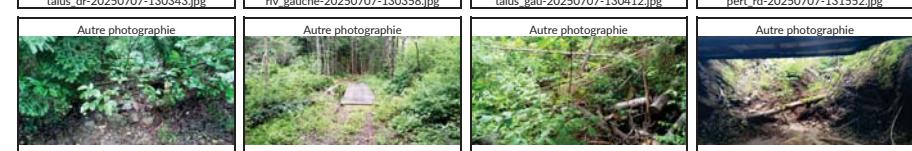
Érosion (incision) : Racines d'arbres exposées, Deux berges en érosion	Accumulation de sédiments (aggradation) :	Stabilité : Berges végétalisées
--	---	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non			

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

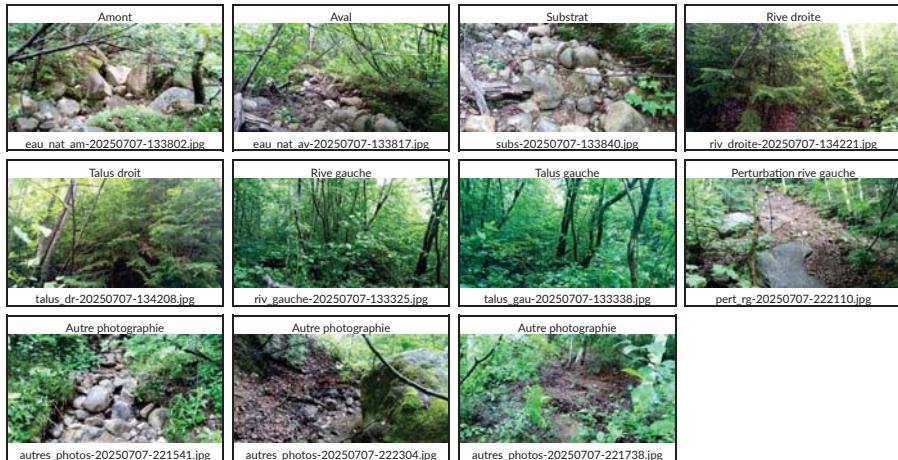
Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

PHOTOGRAPHIES


Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : VAB	Date : 2025-07-07	Longitude : -70,76209	
		Latitude : 47,33344	
N° de projet : 3815			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE239	Condition hydrologique : Moyenne		
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Oui		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,5	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 5,0	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 3,5	Pente longitudinale (%) : 40	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Oui		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Non			
Largeur moyenne de l'eau (m) :	Profondeur moyenne de l'eau (m) :	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) :	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 10	Sable 0,125 à 5 mm : 0	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 15	Caillou 40 à 80 mm : 10	Limon et argile < 0,125 mm : 5	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 55	Gravier 5 à 40 mm : 5	Matière organique : 0	

RIVES			
Gauche			
Pente du talus (%) : 15	Hauteur du talus (m) : 0,2	Pente du talus (%) : 40	
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 117	Largeur de la rive : Rive de 10 m	
Érosion de la rive (%) : 50	Érosion de la rive (%) : 20	Longueur de la rive évaluée (m) : 117	
Perturbation en rive (%) : 10	Précisez : Le tracé suit un ancien chemin qui est difficilement perceptible (entité du chemin cartographié) Sur la photo, zone possible de l'ancien chemin en bordure du CE	Perturbation en rive (%) : 0	
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation	Végétation		
Végétation arborescente (%) : 60	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Bouleau à papier (Betula papyrifera)	Végétation arborescente (%) : 40	
Végétation arbustive (%) : 50	Espèces dominantes : Érable à épis (Acer spicatum)	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea), Érable à épis (Acer spicatum)	
Végétation herbacée (%) : 30	Espèces dominantes : Dryoptère spinuleux (Dryopteris carthusiana)	Espèces dominantes : Ronce pubescente (Rubus pubescens), Diéreville chêrefeuille (Diervilla lonicera), Aster acuminé (Oclemena acuminata)	
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes		
Présence de EEE : Non	Espèces :	Présence de EEE : Non	
	Recouvrement dans la rive (%) :	Espèces :	
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soil perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Soil perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Erosion (incision) :	Accumulation de sédiments (aggradation) :	Stabilité : Berges végétalisées	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrière/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Spécies vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Non		Type d'infrastructure :	
Érosion en amont :		Précisez :	
Érosion en aval :		Précisez :	
En présence d'un pont		En présence d'un ponceau	
ID MTQ :		Type de traverse :	
Portée entre les culées (m) :		Matériau du ponceau :	
Tablier :		Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :	
Longueur (m) : Largeur (m) :		Diamètre (mm) : Longueur (m) :	
Capacité portante affichée :		Pente d'installation (%) :	
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :		Épaisseur remblai amont (m) :	
		Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :	
		Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :	
		Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :	

PHOTOGRAPHIES



Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet :	3815		
Évaluateur (initiales) :	CHL	Date :	2025-07-03

Longitude : -70,76224

Latitude : 47,33260

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau :	CE342	Condition hydrologique :	Etage
Précipitation 24 h avant :	Non	Précipitation lors de la visite :	Oui

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau :	Oui	Lit de l'écoulement :	Naturel	Type d'écoulement :	Intermittent
------------------------------------	-----	-----------------------	---------	---------------------	--------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,2
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 3,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,0	Pente longitudinale (%) : 5
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau :	Non	Largeur moyenne de l'eau (m) :	Profondeur moyenne de l'eau (m) :	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) :
------------------	-----	--------------------------------	-----------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 15	Sable 0,125 à 5 mm : 10	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 20	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 5	Matière organique : 45	

Pesca

Station : SHPV25_011

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 80	Hauteur du talus (m) : 10,0
Largeur de la rive : Rive de 15 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non	
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 70	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 10	Espèces dominantes : Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)
Végétation herbacée (%) : 10	Espèces dominantes : Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes
Présence de EEE : Non	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONCON

Érosion (incision) :	Accumulation de sédiments (aggradation) :	Stabilité : Berges végétalisées
----------------------	---	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

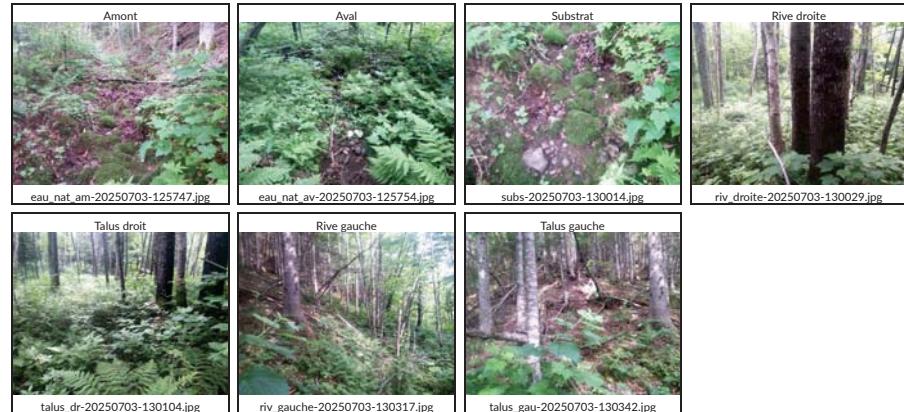
INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SHPV25_011

PHOTOGRAPHIES

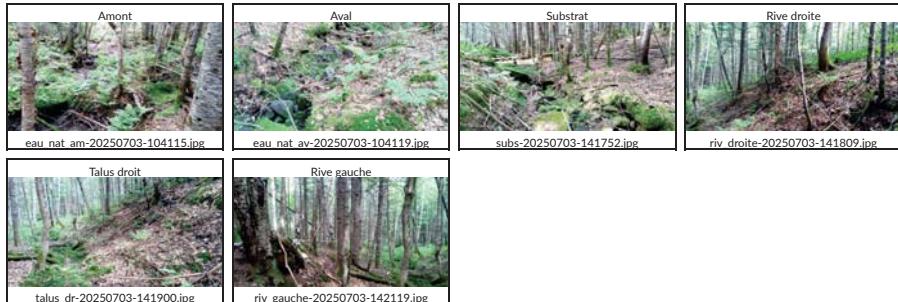


Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : VAB,CLH	Date : 2025-07-03	Longitude : -70,76560	
		Latitude : 47,33672	
N° de projet : 3815			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE240b	Condition hydrologique : Moyenne		
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,2	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 1,5	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,0	Pente longitudinale (%) : 12	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Oui		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Non			
Largeur moyenne de l'eau (m) :	Profondeur moyenne de l'eau (m) :	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) :	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 10	Sable 0,125 à 5 mm : 0	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limon et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 55	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 30	

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 15	Hauteur du talus (m) : 1,0	Pente du talus (%) : 20	Hauteur du talus (m) : 2,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 80	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 80
Érosion de la rive (%) : 30		Érosion de la rive (%) : 25	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :	Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 80	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau jaune (<i>Betula alleghaniensis</i>)	Végétation arborescente (%) : 80	Espèces dominantes : Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation arbustive (%) : 5	Espèces dominantes : Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)	Végétation arbustive (%) : 5	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation herbacée (%) : 10	Espèces dominantes : Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>), Lycopode brillant (<i>Huperzia lucidula</i>)	Végétation herbacée (%) : 15	Espèces dominantes : Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)
Espèces exotiques envahissantes			
Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : Plus de 66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
			Sol perturbé ou végétation absente (%) : Plus de 66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Erosion (incision) : Racines d'arbres exposées	Accumulation de sédiments (aggradation) :	Stabilité : Berges végétalisées, Lit couvert de végétation	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunistique observée : Non	Précisez :
Précisez :		Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Non		Type d'infrastructure :	
Érosion en amont :		Précisez :	
Érosion en aval :		Précisez :	
En présence d'un pont		En présence d'un ponceau	
ID MTQ :		Type de traverse :	
Portée entre les culées (m) :		Matériaux du ponceau :	
Tablier :		Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :	
Longueur (m) :	Largeur (m) :	Diamètre (mm) :	Longueur (m) :
Capacité portante affichée :		Pente d'installation (%) :	
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :		Épaisseur remblai amont (m) :	
		Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :	
		Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :	
		Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :	

Station : SHPV25_012A

PHOTOGRAPHIES



Station : SHPV25_020

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-27	Longitude : -70,78874	Latitude : 47,34542

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE307	Condition hydrologique : Étage
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
--	-------------------------------	-------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 2,2
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,5	Pente longitudinale (%) : 6
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui		
Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,3

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 10	Sable 0,125 à 5 mm : 5	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 25	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 25	Gravier 5 à 40 mm : 10	Matière organique : 20	

Pesca

Station : SHPV25_020

RIVES

Gauche	Droite				
Pente du talus (%) : 3	Hauteur du talus (m) : 0,2				
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 100				
Érosion de la rive (%) : 0	Érosion de la rive (%) : 0				
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :				
Milieu humide riverain : Non	Précisez : Vieux chemin				
Végétation	Végétation				
Végétation arborescente (%) : 70	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)				
Végétation arbustive (%) : 20	Végétation arborescente (%) : 40				
Végétation herbacée (%) : 5	Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)				
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes				
Présence d'EEE : Non	Espèces :				
	Recouvrement dans la rive (%) :				
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite				
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Érosion (incision) :	Accumulation de sédiments (aggradation) :	Stabilité : Berges végétalisées
----------------------	---	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

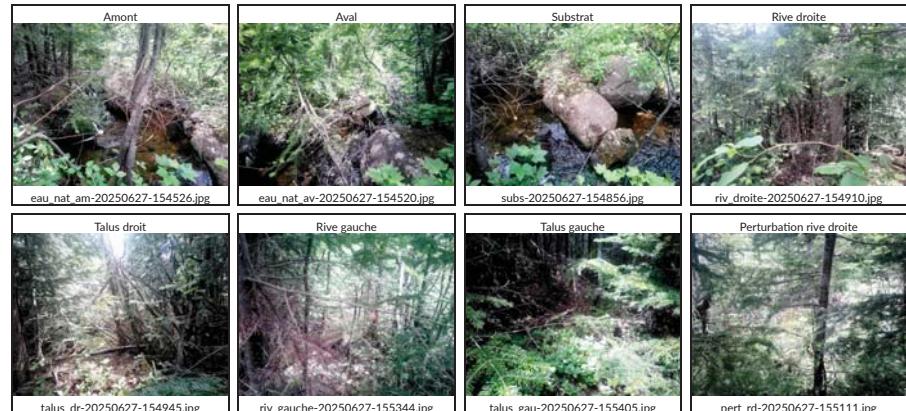
INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SHPV25_020

PHOTOGRAPHIES





Station : SHPV25 022

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION			N° de projet : 381
Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-06-27	Longitude : -70,79054	Latitude : 47,34785
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : Ruisseau du Pic-Bois		Condition hydrologique : Moyenne	
Précipitation 24 h avant : Non		Précipitation lors de la visite : Non	
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,4	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 2,5	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,5	Pente longitudinale (%) : 14	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Oui		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,3	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 5	Galet 80 à 250 mm : 15	Sable 0,125 à 5 mm : 5	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 15	Caillou 40 à 80 mm : 10	Limon et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 40	Gravier 5 à 40 mm : 5	Matière organique : 5	



Station : SHPV25 022

RIVES

Gauche	Centre	Droite	
Pente du talus (%) : 17	Hauteur du talus (m) : 1,5	Pente du talus (%) : 10	Hauteur du talus (m) : 0,4
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 15		Érosion de la rive (%) : 20	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :	Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation	Centre	Végétation	
Végétation arborecente (%) : 70	Spèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>),Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>),Épinette blanche (<i>Picea glauca</i>)	Végétation arborecente (%) : 70	Spèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>),Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>),Épinette blanche (<i>Picea glauca</i>)
Végétation arbustive (%) : 20	Spèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>),Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)	Végétation arbustive (%) : 35	Spèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>),Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>),Gadélier lacustre (<i>Ribes lacustre</i>)
Végétation herbacée (%) : 10	Spèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>),Aralie à tige nue (<i>Aralia nudicaulis</i>),Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)	Végétation herbacée (%) : 30	Spèces dominantes : Aralie à tige nue (<i>Aralia nudicaulis</i>),Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>),Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>),Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)
Spèces exotiques envahissantes	Centre	Spèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Spèces :	Présence de EEE : Non	Spèces :
	Recouvrement dans la rive (%) :		Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Centre	Évaluation de l'état initial de la rive droite	
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	
		Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Érosion (incision) : Deux berges en érosion

Accumulation de sédiments (aggradation) :

Stabilité : Berges végétalisées

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Préres de castor/barrage/hutte : Non Description : Espèce faunique observée : Non Précisez :

Spécies vulnérables ou menacées : Non Précisez :

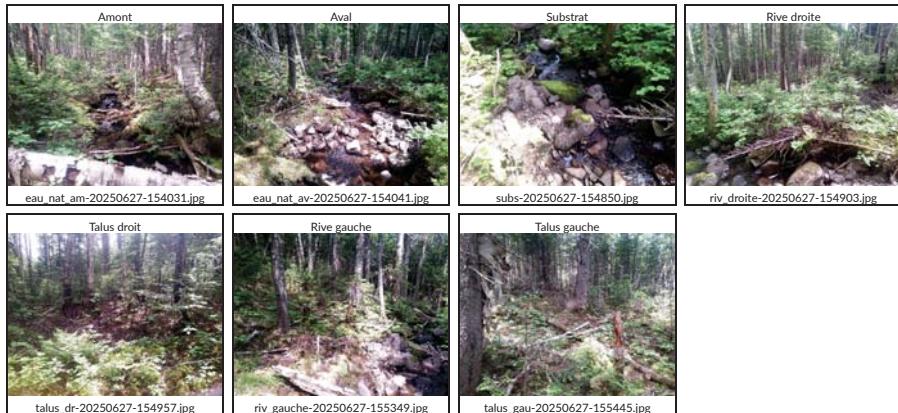
Autres : Non Précisez :

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Station : SHPV25_022

PHOTOGRAPHIES



Station : SHPV25_038

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-25	Longitude : -70,83802	Latitude : 47,44479

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE345	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
--	-------------------------------	-------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 5,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 0,9	Pente longitudinale (%) : 6
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui		
Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,8	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,2

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 5	Sable 0,125 à 5 mm : 40	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 5	Matière organique : 45	

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 8	Hauteur du talus (m) : 0,8
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 80
Érosion de la rive (%) : 0	Érosion de la rive (%) : 0
Perturbation en rive (%) : 30	Précisez : Vieille coupe
Milieu humide riverain : Non	Précisez : Vieille coupe
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 2	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation arbustive (%) : 25	Végétation arborescente (%) : 0
Végétation herbacée (%) : 70	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Végétation herbacée (%) : 10
Présence d'EEE : Non	Espèces dominantes : Maïanthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence d'EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Recouvrement dans la rive (%) :
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Spécies : Espèces :
Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Recouvrement dans la rive (%) : Recouvrement dans la rive (%) :
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Spécies : Espèces :
Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Recouvrement dans la rive (%) : Recouvrement dans la rive (%) :
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Spécies : Espèces :
Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Recouvrement dans la rive (%) : Recouvrement dans la rive (%) :
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Évaluation de l'état initial de la rive droite

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

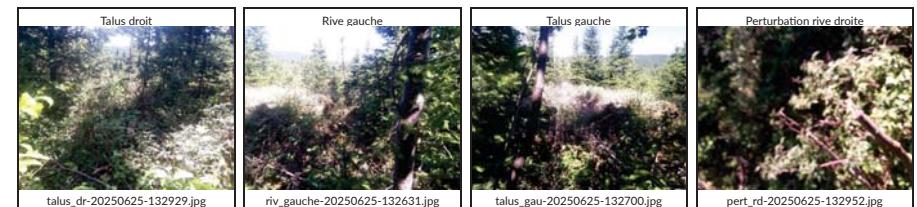
Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
-------------------------	--	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : []
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

PHOTOGRAPHIES




Station : SHPV25 048

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION			N° de projet : 381
Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-06-24	Longitude : -70,83290	Latitude : 47,46225
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE346		Condition hydrologique : Moyenne	
Précipitation 24 h avant : Oui		Précipitation lors de la visite : Non	
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui		Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique		Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,4
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 2,0	
Type de tronçon : Homogène		Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,0	Pente longitudinale (%) :
Perturbation		Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Oui Précisez : Chemin existant en aval			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,8		Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,2
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 10	Sable 0,125 à 5 mm : 20	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limon et argile < 0,125 mm : 5	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 60	



Station : SHPV25 048

Pesca

Station : SHPV25_048

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SHPV25_066B

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-31	Longitude : -70,72215	Latitude : 47,37828

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE235	Condition hydrologique : Étage
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
--	-------------------------------	-------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,4
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 8,0
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 4,0	Pente longitudinale (%) : 22
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : ☐		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,8	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,2	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,5
----------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 50	Galet 80 à 250 mm : 5	Sable 0,125 à 5 mm : 5	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 10	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 15	Gravier 5 à 40 mm : 5	Matière organique : 5	

Pesca

Station : SHPV25_066B

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 50	Hauteur du talus (m) : 4,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 200
Érosion de la rive (%) : 15	
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :
Milieu humide riverain : Non	
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 70	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 20	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation herbacée (%) : 10	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes
Présence de EEE : Non	Espèces :
	Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : Plus de 66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONCON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
-------------------------	--	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Précisez :
Spécies vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non
Autres : Non	Précisez :	Précisez :

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SHPV25_066B

PHOTOGRAPHIES



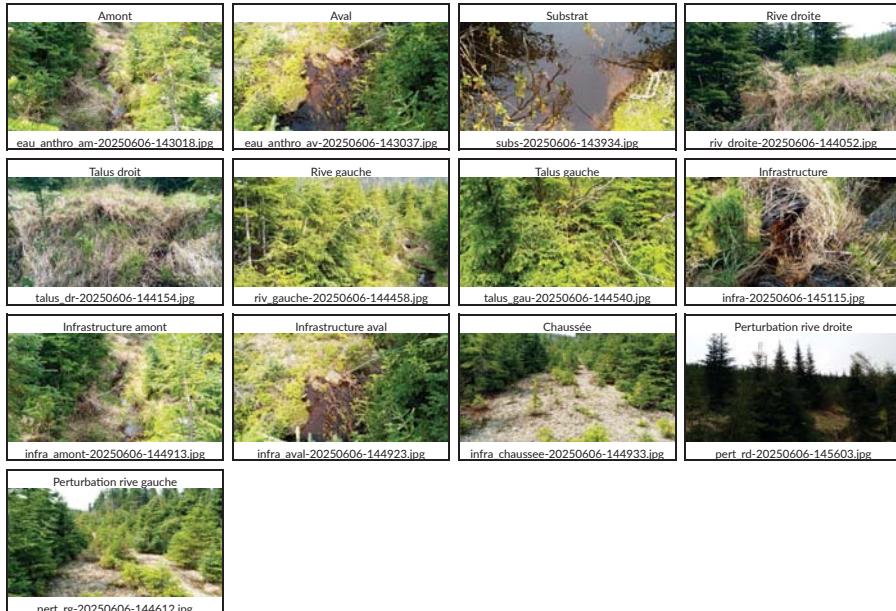
Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : CT AP	Date : 2025-06-06	Longitude : -70,74794	Latitude : 47,44311 N° de projet : 3815
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE341	Condition hydrologique : Moyenne		
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau :	Lit de l'écoulement : Modifié / Anthropique	Type d'écoulement : Permanent	
Anthropique			
Fossé	Précisez : Traverse de ponceau d'un CE en amont qui se déverse dans le fossé du vieux chemin forestier.		
Largeur (m) : 4,0	Profondeur moyenne (m) : 2,5	Connectivité avec le milieu hydrique : Le fossé est alimenté par un cours d'eau	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 3,0	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 0,5	Pente longitudinale (%) : 3	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Ponceau		
Autre perturbation : Oui	Précisez : Fossé en bordure de chemin.		
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui	Coule t-il toujours sauf en période de sécheresse extrême? : Oui		
Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,4	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 5	Sable 0,125 à 5 mm : 0	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 5	Limon et argile < 0,125 mm : 5	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 80	

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 30	Hauteur du talus (m) : 1,5	Pente du talus (%) : 39	Hauteur du talus (m) : 2,5
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0		Érosion de la rive (%) : 0	
Perturbation en rive (%) : 90	Précisez : Chemin	Perturbation en rive (%) : 80	Précisez : Coupe forestière en régénération.
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 5	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	Végétation arborescente (%) : 15	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 25	Espèces dominantes : Peuplier baumier (<i>Populus balsamifera</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>), Saule sp. (<i>Salix sp.</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	Végétation arbustive (%) : 5	Espèces dominantes : Gadellier glanduleux (<i>Ribes glandulosum</i>), Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation herbacée (%) : 0	Espèces dominantes :	Végétation herbacée (%) : 90	Espèces dominantes : Carex sp. (<i>Carex sp.</i>), Calmagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)
Spèces exotiques envahissantes		Spèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non	Espèces : Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : 0-66	Soi perturbé ou végétation absente (%) : Plus de 66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : 0-66
Évaluation de l'état initial de la rive droite			
Soi perturbé ou végétation absente (%) : Plus de 66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33		Végétation herbacée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Spèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Oui		Type d'infrastructure : Ponceau	
Érosion en amont : Non		Précisez :	
Érosion en aval : Non		Précisez :	
En présence d'un pont		En présence d'un ponceau	
ID MTQ :		Type de traverse : Ponceau simple	
Portée entre les culées (m) :		Matériaux du ponceau : Plastique	
Tablier :		Largeur surface de roulement sécuritaire (m) : 5,0	
Longueur (m) :	Largeur (m) :	Diamètre (mm) : 450	Longueur (m) : 9,0
Capacité portante affichée :		Pente d'installation (%) :	
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :		Épaisseur remblai amont (m) : 1,0	
		Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) : 0,0	
		Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :	
		Profondeur d'enfoncement du radier en amont (m) :	

Pesca

Station : SHPV25_082

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SHPV25_082B

Caractérisation du milieu hydrique

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initials) : AP CT	Date : 2025-06-06	Longitude : -70,74782	Latitude : 47,44272
-------------------------------	-------------------	-----------------------	---------------------

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE341	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
--	-------------------------------	-------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1
Précisez :		
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 0,3	Pente longitudinale (%) : 15
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		
Présence de bois mort : Oui		Espèces :
Obstacle à l'écoulement : Non		Recouvrement dans le littoral (%) :
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Oui	Précisez : Coupe forestière rive droite et gauche.	

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,3	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,2
----------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 5	Sable 0,125 à 5 mm : 50	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limon et argile < 0,125 mm : 10	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 30	

Pesca

Station : SHPV25_082B

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 10	Hauteur du talus (m) : 1,0
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 45
Érosion de la rive (%) : 0	
Perturbation en rive (%) : 80	Précisez : Coupe forestière en régénération.
Milieu humide riverain : Non	Milieu humide riverain : Non
Végétation	
Végétation arborecente (%) : 10	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)
Végétation arbustive (%) : 60	Espèces dominantes : Saule sp. (<i>Salix sp.</i>), Fougère sp. (<i>Polypodium vulgare</i>), Viorne comestible (<i>Viburnum edule</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation herbacée (%) : 80	Espèces dominantes : Prêle sp. (<i>Equisetum sp.</i>), Violette sp. (<i>Viola sp.</i>), Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>)
Espèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	
Recouvrement végétal naturel (%) : 0-66	Soi perturbé ou végétation absente (%) : Plus de 66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
ÉVALUATION DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON	
Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []
	Stabilité : Berges végétalisées

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : []
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfoncissement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SHPV25_082B

PHOTOGRAPHIES



Caractérisation du milieu hydrique		
IDENTIFICATION Évaluateur (initiales) : CHL Date : 2025-06-15 Longitude : -70,76530 Latitude : 47,43496 N° de projet : 3815		
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE Nom du cours d'eau : PVH25_093 Condition hydrologique : Étiage Précipitation 24 h avant : Non Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique Présence d'un lit de cours d'eau : Oui Lit de l'écoulement : Naturel Type d'écoulement : Permanent		
LITTORAL Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique Style fluvial du tronçon : Sinueux Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,2 Précisez : Largeur moyenne du littoral (m) : 2,0 Type de tronçon : Homogène Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,2 Pente longitudinale (%) : 2 Perturbation Présence d'herbier aquatique : Non Espèces exotiques envahissantes : Non Présence d'érosion du lit : Non Espèces : Présence de bois mort : Oui Recouvrement dans le littoral (%) : Obstacle à l'écoulement : Non Structures anthropiques : Non Autre perturbation : Non		
ÉCOULEMENT Présence d'eau : Oui Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,4 Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,5 Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,0		
SUBSTRAT DU LITTORAL Roc : 0 Galet 80 à 250 mm : 0 Sable 0,125 à 5 mm : 5 Autres : 0 Gros bloc > 500 mm : 5 Caillou 40 à 80 mm : 0 Limon et argile < 0,125 mm : 0 Total : 100 Bloc 250 à 500 mm : 5 Gravier 5 à 40 mm : 0 Matière organique : 85		

RIVES		
Gauche Pente du talus (%) : 3 Hauteur du talus (m) : 0,3 Largeur de la rive : Rive de 10 m Longueur de la rive évaluée (m) : 140 Érosion de la rive (%) : Perturbation en rive (%) : Précisez : Milieu humide riverain : Oui		
Droite Pente du talus (%) : 2 Hauteur du talus (m) : 0,2 Largeur de la rive : Rive de 10 m Longueur de la rive évaluée (m) : 140 Érosion de la rive (%) : Perturbation en rive (%) : Précisez : Milieu humide riverain : Oui		
Végétation Végétation arborescente (%) : 30 Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea) Végétation arbustive (%) : 15 Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea) Végétation herbacée (%) : 70 Espèces dominantes : Sphagnum sp. (Sphagnum sp.)		
Végétation Végétation arborescente (%) : 30 Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea) Végétation arbustive (%) : 15 Espèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea) Végétation herbacée (%) : 70 Espèces dominantes : Sphagnum sp. (Sphagnum sp.)		
Espèces exotiques envahissantes Espèces : Présence de EEE : Non Recouvrement dans la rive (%) : Évaluation de l'état initial de la rive gauche Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66 Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66 Végétation herbacée coupée (%) : 0-33		
Espèces exotiques envahissantes Espèces : Présence de EEE : Non Recouvrement dans la rive (%) : Évaluation de l'état initial de la rive droite Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66 Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66 Végétation herbacée coupée (%) : 0-33		
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON Erosion (incision) : [] Accumulation de sédiments (aggradation) : [] Stabilité : Berges végétalisées, Absence d'accumulation de sédiments ou d'affouillement		
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE Présence de castor/barrière/hutte : Non Description : Espèces vulnérables ou menacées : Non Aménagement faunique : Non Autres : Non Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE Présence d'une infrastructure : Non Type d'infrastructure : Érosion en amont : Précisez : Érosion en aval : Précisez : En présence d'un pont En présence d'un ponceau ID MTQ : Portée entre les culées (m) : Tablier: Longueur (m) : Largeur (m) : Capacité portante affichée : Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :		
Type de traverse : Matériaux du ponceau : [] Largeur surface de roulement sécuritaire (m) : Diamètre (mm) : Longueur (m) : Pente d'installation (%) : Épaisseur remblai amont (m) : Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) : Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) : Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :		

Pesca

Station : SHPV25_093

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SHPV25_095

Caractérisation du milieu hydrique

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : MG	Date : 2025-06-15	Longitude : -70,76773	Latitude : 47,43718
-----------------------------	-------------------	-----------------------	---------------------

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE343	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent
--	-------------------------------	----------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,2
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 5,0
Type de tronçon : Hétérogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 0,8	Pente longitudinale (%) : 4
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Spécies exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Ponceau (voir observation général à ce sujet)	
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,4	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1
----------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 2	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 10	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limon et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 2	Matière organique : 86	

RIVES

Gauche	Droite				
Pente du talus (%) : 4	Hauteur du talus (m) : 0,3				
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50				
Érosion de la rive (%) : 0	Érosion de la rive (%) : 0				
Perturbation en rive (%) : 0	Perturbation en rive (%) : 0				
Milieu humide riverain : Oui	Milieu humide riverain : Oui				
Végétation	Végétation				
Végétation arborescente (%) : 70	Espèces dominantes : Épinette noire (<i>Picea mariana</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)				
Végétation arbustive (%) : 40	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)				
Végétation herbacée (%) : 100	Espèces dominantes : Sphagnum sp. (<i>Sphagnum sp.</i>)				
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes				
Présence de EEE : Non	Espèces :				
	Recouvrement dans la rive (%) :				
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite				
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

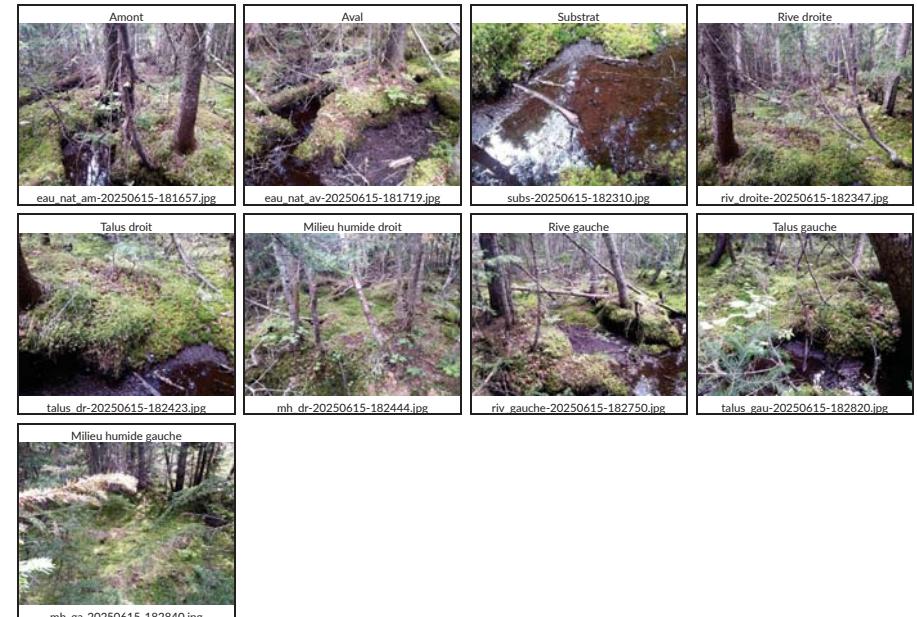
Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : Épaisses couches de sédiments	Stabilité : Berges végétalisées
-------------------------	---	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Oui	Type d'infrastructure : Ponceau
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	
Portée entre les culées (m) :	Type de traverse : Ponceau simple
Tablier :	Matériaux du ponceau : Plastique
Longueur (m) : Largeur (m) :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Capacité portante affichée :	Diamètre (mm) : 450 Longueur (m) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Pente d'installation (%) :
	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

PHOTOGRAPHIES




Station : SHPV25_13

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION		N° de projet : 381	
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-06-26	Longitude : -70,76488	
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : CE240a	Condition hydrologique : Étiage		
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,3	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 5,0	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,1	Pente longitudinale (%) : 2	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,2	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) :	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 15	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limon et argile < 0,125 mm : 20	
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 60	Total : 100



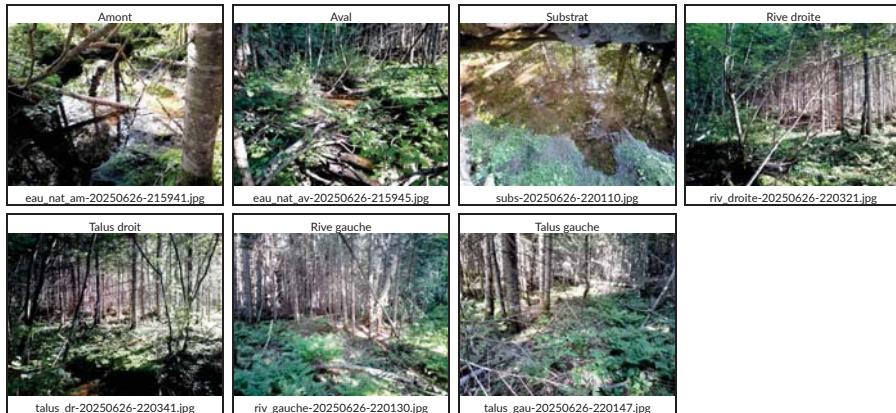
Station : SHPV25_13

RIVES

Pesca

Station : SHPV25_13

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SHPV25_152

Caractérisation du milieu hydrique

N° de projet : 3815

IDENTIFICATION

Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-28	Longitude : -70,78928	Latitude : 47,34919
------------------------------	-------------------	-----------------------	---------------------

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CE349	Condition hydrologique : Étage
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Intermittent
--	-------------------------------	----------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,1
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 1,2
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 0,8	Pente longitudinale (%) : 5
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Oui Précisez : Coupe dans le cours d'eau (portion MHU)		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,6	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1
----------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 55	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limон et argile < 0,125 mm : 0	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 45	

Pesca

Station : SHPV25_152

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 5	Hauteur du talus (m) : 0,1
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0	Érosion de la rive (%) : 0
Perturbation en rive (%) : 5	Précisez : Vieille coupe
Milieu humide riverain : Oui	Précisez : Vieille coupe
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 25	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation arbustive (%) : 10	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Végétation herbacée (%) : 50	Espèces dominantes : Calamagrostide du Canada (<i>Calamagrostis canadensis</i>), Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes
Présence de EEE : Non	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONCON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées
-------------------------	--	---------------------------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SHPV25_152

PHOTOGRAPHIES





Station : SHPV25_154

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION			N° de projet : 3813
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-28	Longitude : -70,78945	Latitude : 47,34830
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : Ruisseau du Pic-Bois		Condition hydrologique : Étiage	
Précipitation 24 h avant : Non		Précipitation lors de la visite : Non	
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui		Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique		Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,2
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 3,0	
Type de tronçon : Homogène		Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 2,1	Pente longitudinale (%) : 20
Perturbation		Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Non			
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 0,5		Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 10	Sable 0,125 à 5 mm : 15	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 15	Limon et argile < 0,125 mm : 0	
Bloc 250 à 500 mm : 15	Gravier 5 à 40 mm : 15	Matière organique : 25	Total : 100



Station : SHPV25_154

RIVES

Gauche	Centre	Droite			
Pente du talus (%) : 10	Hauteur du talus (m) : 1,0	Pente du talus (%) : 40	Hauteur du talus (m) : 2,0		
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 100	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 100		
Érosion de la rive (%) : 5		Érosion de la rive (%) : 5			
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :	Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :		
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non			
Végétation	Centre	Végétation			
Végétation arborescente (%) : 60	Spèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)	Végétation arborescente (%) : 65	Spèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)		
Végétation arbustive (%) : 5	Spèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)	Végétation arbustive (%) : 5	Spèces dominantes : Sapin baumier (Abies balsamea)		
Végétation herbacée (%) : 5	Spèces dominantes : Aralie à tige nue (Aralia nudicaulis)	Végétation herbacée (%) : 5	Spèces dominantes : Dryoptère spinuleuse (Dryopteris carthusiana)		
Espèces exotiques envahissantes	Centre	Espèces exotiques envahissantes			
Présence de EEE : Non	Espèces :	Présence de EEE : Non	Espèces :		
	Recouvrement dans la rive (%) :		Recouvrement dans la rive (%) :		
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Centre	Évaluation de l'état initial de la rive droite			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-6%	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33...	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-6%	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33...

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Érosion (incision) : [] Accumulation de sédiments (aggradation) : [] Stabilité : Berges végétalisées

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfoncement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SHPV25_154

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SHST25_01

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : FM	Date : 2025-07-10	Longitude : -70,75069	Latitude : 47,29471

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : CEO3	Condition hydrologique : Moyenne
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Oui

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent
--	-------------------------------	-------------------------------

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Sinueux	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,2
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 4,5
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 1,2	Pente longitudinale (%) : 1
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Oui		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Chemin le traverse à la limite aval	
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 1,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,1	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,0
----------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 15	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limон et argile < 0,125 mm : 20	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 65	

RIVES

Gauche	Droite
Pente du talus (%) : 6	Hauteur du talus (m) : 0,6
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 50
Érosion de la rive (%) : 0	Précisez :
Perturbation en rive (%) : 15	Chemon en debut de CE
Milieu humide riverain : Non	Précisez :
Végétation	Végétation
Végétation arborescente (%) : 35	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 55	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Aulne rugueux
Végétation herbacée (%) : 60	Espèces dominantes : Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>), Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes
Présence de EEE : Non	Espèces :
Recouvrement dans la rive (%) :	Présence de EEE : Non
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONCON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées, Absence d'accumulation de sédiments ou d'affouillement
-------------------------	--	---

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunistique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Oui	Type d'infrastructure : Ponceau
Érosion en amont : Non	Précisez :
Érosion en aval : Non	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	
Portée entre les culées (m) :	Type de traverse : Ponceau simple
Tablier :	Matériaux du ponceau : Plastique
Longueur (m) : Largeur (m) :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) : 8,0
Capacité portante affichée :	Diamètre (mm) : 600 Longueur (m) : 15,0
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Pente d'installation (%) :
	Épaisseur remblai amont (m) : 0,6
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) : 0,3
	Si double distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfoncement du radier en amont (m) :

PHOTOGRAPHIES


Caractérisation du milieu hydrique			
IDENTIFICATION			
Évaluateur (initiales) : STH	Date : 2025-07-29	Longitude : -70,78147	Latitude : 47,47123 N° de projet : 3815
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE			
Nom du cours d'eau : Lac Nio	Condition hydrologique : Étiage		
Précipitation 24 h avant : Non	Précipitation lors de la visite : Non		
Contexte hydrique			
Présence d'un lit de cours d'eau : Oui	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement : Permanent	
LITTORAL			
Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon : Linéaire	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 0,3	
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 10,0	
Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 8,0	Pente longitudinale (%) : 2	
Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Non	Espèces exotiques envahissantes : Non	
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :	
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :	
Obstacle à l'écoulement : Non			
Structures anthropiques : Oui	Précisez : Ponceau de chemin en amont		
Autre perturbation : Non			
ÉCOULEMENT			
Présence d'eau : Oui			
Largeur moyenne de l'eau (m) : 5,5	Profondeur moyenne de l'eau (m) : 0,2	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) : 0,1	
SUBSTRAT DU LITTORAL			
Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 20	Sable 0,125 à 5 mm : 10	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 5	Caillou 40 à 80 mm : 15	Limon et argile < 0,125 mm : 5	Total : 100
Bloc 250 à 500 mm : 5	Gravier 5 à 40 mm : 20	Matière organique : 20	

RIVES			
Gauche		Droite	
Pente du talus (%) : 14	Hauteur du talus (m) : 0,8	Pente du talus (%) : 35	Hauteur du talus (m) : 3,5
Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 40	Largeur de la rive : Rive de 10 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 40
Érosion de la rive (%) :		Érosion de la rive (%) :	
Perturbation en rive (%) : 15	Précisez : Chemin et coupe de bord de chemin	Perturbation en rive (%) : 10	Précisez : Chemin
Milieu humide riverain : Non		Milieu humide riverain : Non	
Végétation			
Végétation arborescente (%) : 75	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	Végétation arborescente (%) : 85	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Épinette noire (<i>Picea mariana</i>), Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Végétation arbustive (%) : 25	Espèces dominantes : Aulne rugueux, Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>), Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Amelanchier sp. (<i>Amelanchier sp.</i>)	Végétation arbustive (%) : 25	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>), Aulne rugueux
Végétation herbacée (%) : 55	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Dryoptère sp. (<i>Dryopteris sp.</i>), Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>), Clintonie poréale (<i>Clintonia borealis</i>)	Végétation herbacée (%) : 40	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>), Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>), Clintonie boréale (<i>Clintonia borealis</i>), Maianthème du Canada (<i>Maianthemum canadense</i>)
Espèces exotiques envahissantes		Espèces exotiques envahissantes	
Présence de EEE : Non	Espèces :	Présence de EEE : Non	Espèces :
	Recouvrement dans la rive (%) :		Recouvrement dans la rive (%) :
Évaluation de l'état initial de la rive gauche			
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66
			Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66
			Végétation herbacée coupée (%) : 0-33
INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉ DANS LE TRONCON			
Erosion (Incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : Berges végétalisées	
OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE			
Présence de castor/barrière/hutte : Oui	Description : Barrage en amont du ponceau	Espèce faunique observée : Oui	Précisez : SAFO
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		
INFRASTRUCTURE EXISTANTE			
Présence d'une infrastructure : Oui	Type d'infrastructure : Ponceau		
Érosion en amont : Non	Précisez :		
Érosion en aval : Non	Précisez :		
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau		
ID MTQ :	Type de traverse : Ponceau simple		
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau : Acier		
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) : 5,0		
Longueur (m) : Longueur (m) :	Diamètre (mm) : 2200	Longueur (m) : 12,0	
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :		
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) : 1,1		
	Hauter chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :		
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :		
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :		

Pesca

Station : SHST25_022B

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Station : SHST25_22A

Caractérisation du milieu hydrique

IDENTIFICATION

N° de projet : 3815			
Évaluateur (initiales) : CHL	Date : 2025-07-29	Longitude : -70,78246	Latitude : 47,47198

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Nom du cours d'eau : Lac François	Condition hydrologique : Étage
Précipitation 24 h avant : Oui	Précipitation lors de la visite : Non

Contexte hydrique

Présence d'un lit de cours d'eau : Non	Lit de l'écoulement : Naturel	Type d'écoulement :
--	-------------------------------	---------------------

Naturel

Plan d'eau	Superficie approximative (m2) : 120 000,0	Connectivité avec le milieu hydrique : Un cours d'eau est observé à l'exutoire du lac. Un cours d'eau alimente le lac
------------	---	---

LITTORAL

Méthode utilisée : Botanique experte ou biophysique	Style fluvial du tronçon :	Hauteur du DPB par rapport au niveau de l'eau (m) : 1,0
Précisez :		Largeur moyenne du littoral (m) : 60,0

Type de tronçon : Homogène	Largeur moyenne au niveau du débit plein bord (DPB) (m) : 50,0	Pente longitudinale (%) : 0
----------------------------	--	-----------------------------

Perturbation

Perturbation	Présence d'herbier aquatique : Oui	Espèces exotiques envahissantes : Non
Présence d'érosion du lit : Non		Espèces :
Présence de bois mort : Oui		Recouvrement dans le littoral (%) :
Obstacle à l'écoulement : Non		
Structures anthropiques : Non		
Autre perturbation : Non		

ÉCOULEMENT

Présence d'eau : Oui	Largeur moyenne de l'eau (m) : 50,0	Profondeur moyenne de l'eau (m) :	Vitesse avec méthode du flotteur (m/s) :
----------------------	-------------------------------------	-----------------------------------	--

SUBSTRAT DU LITTORAL

Roc : 0	Galet 80 à 250 mm : 0	Sable 0,125 à 5 mm : 0	Autres : 0
Gros bloc > 500 mm : 0	Caillou 40 à 80 mm : 0	Limon et argile < 0,125 mm : 0	Total : 0
Bloc 250 à 500 mm : 0	Gravier 5 à 40 mm : 0	Matière organique : 0	

Pesca

Station : SHST25_22A

RIVES

Gauche	Droite				
Pente du talus (%) : 40	Hauteur du talus (m) : 5,0				
Largeur de la rive : Rive de 15 m	Longueur de la rive évaluée (m) : 100				
Érosion de la rive (%) : 0					
Perturbation en rive (%) : 0	Précisez :				
Milieu humide riverain : Non					
Végétation	Végétation				
Végétation arborescente (%) : 75	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)				
Végétation arbustive (%) : 5	Espèces dominantes : Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)				
Végétation herbacée (%) : 10	Espèces dominantes : Quatre-temps (<i>Cornus canadensis</i>)				
Espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes				
Présence d'EEE : Non	Espèces :				
	Recouvrement dans la rive (%) :				
Évaluation de l'état initial de la rive gauche	Évaluation de l'état initial de la rive droite				
Recouvrement végétal naturel (%) : Plus de 66	Sol perturbé ou végétation absente (%) : 0-66	Végétation herbacée coupée (%) : 0-33	Recouvrement végétal naturel (%) :	Sol perturbé ou végétation absente (%) :	Végétation herbacée coupée (%) :

INDICATEUR DE L'ÉTAT DU MILIEU OBSERVÉS DANS LE TRONÇON

Érosion (incision) : []	Accumulation de sédiments (aggradation) : []	Stabilité : []
-------------------------	--	----------------

OBSERVATION FAUNIQUE ET FLORISTIQUE

Présence de castor/barrage/hutte : Non	Description :	Espèce faunique observée : Non	Précisez :
Espèces vulnérables ou menacées : Non	Précisez :	Aménagement faunique : Non	Précisez :
Autres : Non	Précisez :		

INFRASTRUCTURE EXISTANTE

Présence d'une infrastructure : Non	Type d'infrastructure :
Érosion en amont :	Précisez :
Érosion en aval :	Précisez :
En présence d'un pont	En présence d'un ponceau
ID MTQ :	Type de traverse :
Portée entre les culées (m) :	Matériaux du ponceau :
Tablier :	Largeur surface de roulement sécuritaire (m) :
Longueur (m) : Largeur (m) :	Diamètre (mm) : Longueur (m) :
Capacité portante affichée :	Pente d'installation (%) :
Dégagement entre surface de l'eau et tablier (m) :	Épaisseur remblai amont (m) :
	Hauteur chute à la sortie jusqu'au fond du lit (m) :
	Si double, distance entre les 2 ponceaux (m) :
	Profondeur d'enfonnement du radier en amont (m) :

Pesca

Station : SHST25_22A

PHOTOGRAPHIES

